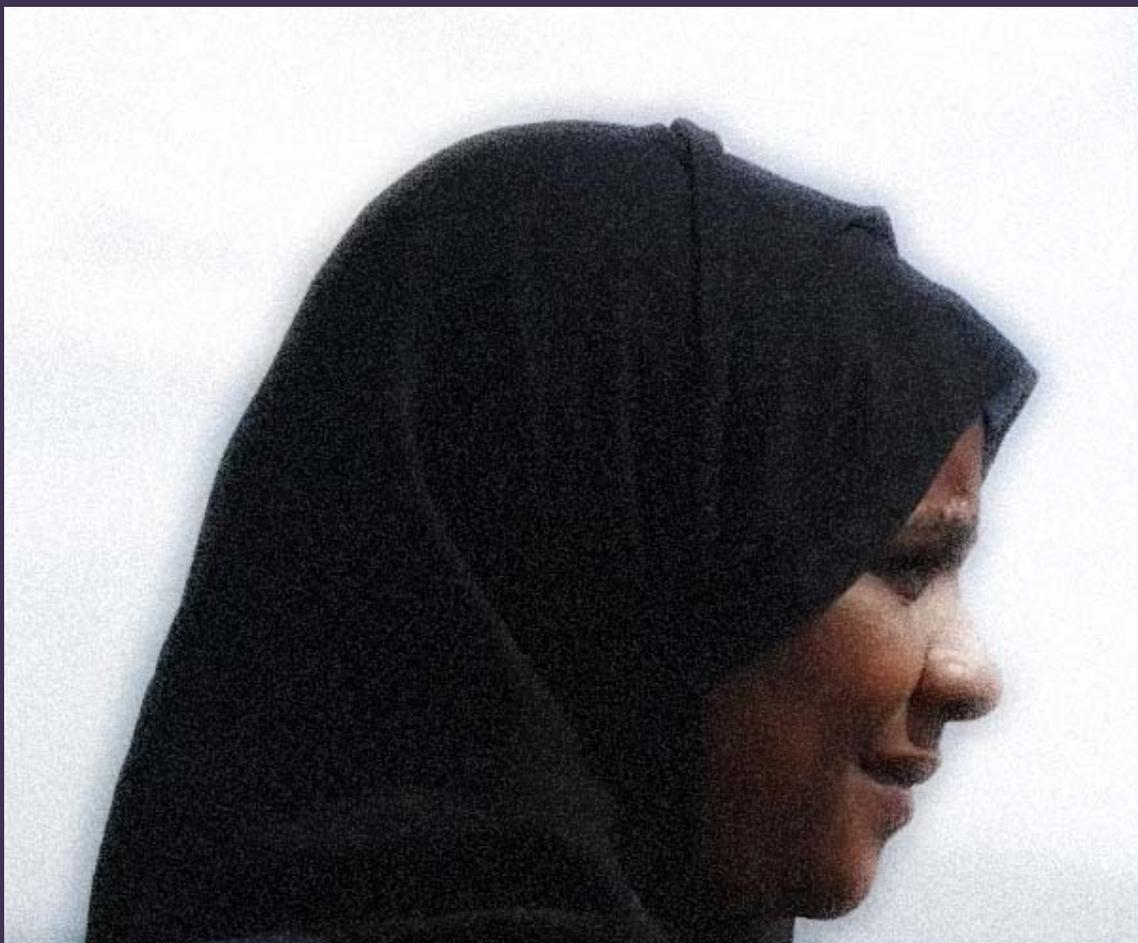


Igualdad de género y desarrollo

Cooperación interuniversitaria en Níger



Égalité de genre et développement
Coopération interuniversitaire au Niger

EDICIÓN A CARGO DE /*EDITÉ PAR*
María Xesús Vázquez Lobeiras
Martázul Busto Núñez

UNIVERSIDADE DE SANTIAGO DE COMPOSTELA

Igualdad de género y desarrollo
Cooperación interuniversitaria en Níger

Égalité de genre et développement
Coopération interuniversitaire au Niger

Edición a cargo de / *Edité par*
María Xesús Vázquez Lobeiras
Martázul Busto Núñez

2015
Universidade de Santiago de Compostela

DESCATALOGADO

© Universidade de Santiago de Compostela, 2015



Esta obra atópase baixo unha licenza internacional Creative Commons BY-NC-ND 4.0. Calquera forma de reprodución, distribución, comunicación pública ou transformación desta obra non incluída na licenza Creative Commons BY-NC-ND 4.0 só pode ser realizada coa autorización expresa dos titulares, salvo excepción prevista pola lei. Pode acceder Vde. ao texto completo da licenza nesta ligazón: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.gl>



Esta obra se encuentra bajo una licencia internacional Creative Commons BY-NC-ND 4.0. Cualquier forma de reproducción, distribución, comunicación pública o transformación de esta obra no incluida en la licencia Creative Commons BY-NC-ND 4.0 solo puede ser realizada con la autorización expresa de los titulares, salvo excepción prevista por la ley. Puede Vd. acceder al texto completo de la licencia en este enlace: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.es>



This work is licensed under a Creative Commons BY NC ND 4.0 international license. Any form of reproduction, distribution, public communication or transformation of this work not included under the Creative Commons BY-NC-ND 4.0 license can only be carried out with the express authorization of the proprietors, save where otherwise provided by the law. You can access the full text of the license at <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Edita

Servizo de Publicacións
e Intercambio Científico
Campus Vida
15782 Santiago de Compostela
www.usc.es/publicacions
ISBN 978-84-16533-49-7
<http://dx.doi.org/10.15304/9788416533497>

ÍNDICE

Prólogo.....	7-10
AGRA ROMERO, María Xosé; HERRERO PÉREZ, Nieves; MARTÍNEZ SUÁREZ, Yolanda: Por un feminismo intercultural: una aproximación.....	11-21
DE SALVADOR AGRA, Saleta: Breve revisión feminista de la historiografía de la tecnología digital: una historia con nombres propios.....	23-31
FERNÁNDEZ HERRERO, Beatriz: El derecho a la educación y la alfabetización como proyecto ético-político.....	33-44
GOZA, Nana-Aicha: L'éducation traditionnelle : les différentes étapes de développement de l'enfant.....	45-54
HAMBALLY, Yacouba: L'éducation de la jeune fille en zone rurale au Niger.....	55-67
HAMIDOU TALIBI, Moussa: Femme et société civile au Niger : activisme pour la promotion des droits de la femme.....	69-75
KINDO, Aïssata Soumana: La femme au Niger : visions et perspectives.....	77-92
LEYO, Zeinabou Hamidou: Développement et émancipation des femmes : le cas de l'insécurité alimentaire au Niger.....	93-102
MARIÑO COSTALES, Mariam: <i>Álbum de mulleres</i> : un particular centro de documentación digital.....	103-116
NAMAÏWA, Boubé: Genre, mouvement et fidélité chez les Azna du Niger : cas des femmes de Lougou au Niger.....	117-129
NGOUNDOUNG ANOKO, Julienne: Égalité et équité de genre au Niger : état des lieux et défis de la coordination.....	131-143
VAZQUEZ LOBEIRAS, María Xesús: Fondements anthropologiques de l'émancipation.....	145-153
YACOUBA, Halidou: Pour une éducation émancipatrice de la femme en Afrique.....	155-162
Colaboran en este volumen.....	163-167

Prólogo

El presente volumen compendia diversos estudios que remiten a la cooperación llevada a cabo por sendos equipos de trabajo de la Université Abdou Moumouni de Niamey (UAMN) y de la Universidade de Santiago de Compostela (USC) en torno a cuestiones vinculadas con la desigualdad de género y el desarrollo, al amparo de dos proyectos sucesivos financiados por la Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID) en el marco de sus programas PCI (Programas de Cooperación Interuniversitaria). El primero de los proyectos consistió en la Acción preliminar denominada *Participación de la mujer en programas e instituciones de cambio social* (C/029371/09) que se desarrolló entre enero de 2010 y enero de 2011. El segundo, derivado directamente del anterior, consistió en la Acción integrada *Participación de la mujer en programas e instituciones de cambio social* (A1/038488/11) y se llevó a cabo entre enero de 2012 y enero de 2013, con prórroga hasta julio de 2013.

En el marco de ambas acciones se desarrollaron varios encuentros en la USC y en la UAMN que permitieron sentar las bases de conocimiento mutuo, prospección de la temática y planificación necesarias para una cooperación fructífera. Entre las actividades realizadas merece especial mención la celebración en la UAMN, en noviembre de 2012, del seminario de formación interdisciplinar sobre género y desarrollo *Action Intégrée en faveur des droits de la femme et du développement: formation interdisciplinaire sur le genre*, que contó con la participación de profesorado de ambas universidades. Este curso, orientado a estudiantes de la UAMN, debía ser la llave para la concesión de dos becas para realizar estudios de posgrado de género durante dos años en la USC, paralelamente a la dotación para la propia UAMN de material informático y bibliográfico que sirviera de base para la creación de una biblioteca específica sobre temática de género a cargo de los fondos de la Acción Integrada. La drástica reducción de los presupuestos para la cooperación en pleno decurso del proyecto truncó sus fases centrales y el proceso de becas se redujo a una sola, que cubrió la estancia por dos meses de una becaria en la USC para la realización del *Curso-seminario para a Formación de Cooperantes: Mulleres e Desenvolvemento na Africa Subsahariana* celebrado en el campus de Lugo en abril y mayo de 2013. Los restantes objetivos pudieron llevarse a cabo, si bien con mayor modestia que la prevista inicialmente.

El proyecto en su conjunto reunió a un colectivo interdisciplinar de profesionales de áreas como la antropología, la sociología, la pedagogía, la filosofía, la lingüística o la literatura, así como los estudios de género propiamente dichos. Ha sido publicado ya un primer volumen titulado *Interculturalidad, género y derechos humanos* (Rodríguez Campos,

X., ed., Lugo: Axac, 2014), que recoge algunas de las intervenciones del seminario celebrado en Niamey en diciembre de 2012.

Dada la riqueza de la producción de textos y materiales de trabajo a lo largo de todo el proceso de cooperación, pareció oportuno añadir un nuevo volumen al anterior. Nace así el presente libro, que incluye junto a documentos originados en torno al curso de Niamey de 2012 otros que se remontan a las dos primeras reuniones celebradas en Lugo, Santiago y Niamey en 2010. A estos textos se suman algunas contribuciones de especialistas en temática de género procedentes de instituciones ajenas al ámbito universitario que aportaron generosamente su colaboración en alguno de los momentos del desarrollo de estos proyectos.

Se resolvió para este volumen realizar una edición exclusivamente disponible en Internet, no solo por cuestiones relacionadas con el presupuesto, sino también por la facilidad de acceso que tal opción conlleva. La propuesta combina artículos en español y francés, respetando la lengua original en cada caso. Con el fin de solventar en alguna medida las dificultades de la barrera lingüística, cada uno de los trabajos va precedido de un breve resumen en ambas lenguas. Para su organización se ha optado por el orden alfabético reflejado en el índice inicial.

En lo tocante a los contenidos, del total de las trece colaboraciones reunidas, varias son las que describen y analizan la situación en Níger en relación a las desigualdades de género que perviven en el país. Así, Hamidou Talibi Moussa plantea en su artículo un somero recorrido por el proceso emancipatorio de las mujeres en la sociedad nigerina a través de un análisis del contexto histórico y sociopolítico en el que ocupa un lugar destacado la marcha reivindicativa de 1991. Julienne Ngoundoung Anoko, tras una clara exposición sobre la pervivencia de las desigualdades de género en Níger, analiza las iniciativas de los principales actores implicados en su erradicación y pone especial énfasis en la coordinación y concertación internacional. Aïssata Soumana Kindo denuncia las desigualdades heredadas y profundiza en las raíces, evolución y situación actual de las condiciones de vida de las mujeres nigerinas y el lugar que ocupan en la sociedad actual, prestando especial atención a ámbitos como la educación o la salud, en los que destaca el papel de las asociaciones y los sindicatos de mujeres. Zeinabou Hamidou Leyo centra su estudio en los preocupantes índices de malnutrición infantil en Níger y vincula este problema al papel desempeñado por las mujeres en la sociedad nigerina, que restringe su acceso a los campos de la economía, la salud y la formación, hecho que privilegia situaciones extremas de inseguridad alimentaria.

Bouvé Namaïwa ofrece en su trabajo un extenso recorrido por el panteón de las divinidades de la comunidad Azna, instalada en el oeste de Níger, en una región en que las mujeres disponen de una cierta libertad secular basada, como se detalla en el artículo, en el especial sistema de creencias que allí se mantiene.

Desde la óptica de los estudios de género, María Xosé Agra Romero, Nieves Herrero y Yolanda Martínez ofrecen, en un trabajo conjunto, una panorámica sobre la política de igualdad de género desarrollada en el seno de la USC, todo ello sobre el trasfondo de una breve revisión del marco teórico configurado por el feminismo para el análisis del sistema sexo-género, con consideraciones añadidas acerca de cómo los medios de comunicación

españoles abordan la realidad de las mujeres, en particular la de las inmigrantes africanas. Saleta de Salvador Agra realiza un estudio de la presencia de las mujeres en el ámbito de las tecnologías digitales, en el que, al igual que ocurre en la historia de la ciencia en general, se produce sistemáticamente la ocultación o la minimización del significado de las aportaciones de las mujeres. La autora rescata del olvido nombres de mujeres tecnólogas y científicas, explica sus aportaciones y analiza las diversas brechas de género en el ámbito de las tecnologías digitales.

Mariam Mariño Costales se ocupa de la presentación de un proyecto del Consello da Cultura Galega, el *Álbum de mulleres*, orientado a promover la igualdad de género desde el seno de esta institución. Su artículo presenta con detalle este proyecto de naturaleza virtual y abierta, al servicio de la divulgación y la investigación, que tiene como objetivo fundamental dotar de visibilidad a las contribuciones de las mujeres a la cultura gallega y universal. Se tomó la decisión de presentar este proyecto en el contexto de la cooperación interuniversitaria al considerar que podría ser fácilmente reimplantado en un contexto africano al amparo de un programa de estudios de género, tal vez en una etapa futura de nuestra cooperación.

Dos artículos sostienen sus argumentos sobre bases filosóficas. Halidou Yacouba, aporta una reflexión personal sobre la utilidad privada y pública de la educación filosófica, haciendo especial hincapié en la educación en la palabra como perspectiva metodológica para avanzar en el camino de la emancipación de las mujeres nigerinas. María Xesús Vázquez Lobeiras, tomando como referentes autores tanto clásicos (Platón) como contemporáneos (Habermas), reflexiona acerca de la condición humana en general en relación con la emancipación, considerando la autorreflexión como un ingrediente esencial del proceso emancipatorio y reivindicando, sobre esta base, los estudios de género como una herramienta orientada a la emancipación.

La educación como herramienta fundamental para favorecer la igualdad de género ocupa un lugar relevante en el presente volumen. Beatriz Fernández Herrero se centra en el papel de los programas de alfabetización de mujeres adultas, considerando, en la línea de la pedagogía de Paulo Freire, su valor como proyecto ético-político. La autora analiza las dificultades a las que han de enfrentarse estos programas y propone prácticas pedagógicas adecuadas a la especificidad de estos sujetos. Nana-Aïcha Goza incide en su texto en las diferencias educativas en función del género en Níger y aporta una interpretación de la relevancia de los proverbios y los relatos de la tradición oral como reflejo de la organización social y como herramienta educativa y configuradora de roles de género. Yacouba Hambally fija su atención sobre la realidad de la escolarización en el Níger rural y las disparidades por motivo del género, y realiza un diagnóstico de la escolarización de las jóvenes. Todo ello desde una aproximación metodológica fundamentada en entrevistas semidirigidas a los actores de la educación.

Las editoras de este libro agradecen su contribución a todas y cada una de las personas que en él participaron con la autoría de los artículos que lo integran. Desean igualmente manifestar su especial agradecimiento a María Rosa Pérez Rodríguez y a Alexandre

Martázul Busto Núñez & María Jesús Vázquez Lobeiras

Veiga por la revisión a fondo y la ayuda con la maquetación, así como a Carmen Varela por su apoyo y asesoramiento en cuestiones de edición.

Es preciso hacer constar por último el reconocimiento debido a las instituciones que han dado soporte a los diversos y fructíferos encuentros de los proyectos que han dado origen a este volumen; la Agencia Española de Cooperación Internacional al Desarrollo (AECID), la Embajada de España en Niamey, la Université Abdou Moumouni de Niamey, la Universidade de Santiago de Compostela y el Consello da Cultura Galega.

En Lugo, a 13 de abril de 2015.

Martázul Busto Núñez y María Jesús Vázquez Lobeiras

Por un feminismo intercultural: una aproximación¹

Pour un féminisme interculturel : un approche

María Xosé AGRA ROMERO

Nieves HERRERO PÉREZ

Yolanda MARTÍNEZ SUÁREZ

Resumen: En el marco del encuentro de los grupos de trabajo de las Universidades de Niamey y Santiago de Compostela para colaborar en programas de igualdad género se hace una presentación general de tres aspectos importantes. 1) Se propone el marco teórico configurado por el feminismo para el análisis del sistema sexo-género, así como de su consideración de las mujeres como agentes y protagonistas en la transformación de sus condiciones sociales. 2) Frente a esto se constata que los medios de comunicación tienden a presentar a las mujeres como víctimas y también a las inmigrantes y africanas. 3) La universidad debe cumplir un papel a favor de la igualdad promoviendo tanto un conocimiento no androcéntrico y basado en el diálogo intercultural como su propia configuración como un espacio de no discriminación.

Résumé : Dans le cadre de la rencontre des groupes de travail des Université de Niamey et Saint-Jacques de Compostelle pour collaborer dans des programmes d'égalité de genres, ce texte est une présentation générale de trois aspects importants. 1) On propose le cadre théorique configuré par le féminisme pour l'analyse du système sexe-genre, ainsi que de sa considération des femmes en qualité d'agents et protagonistes dans la transformation de leurs conditions sociales. 2) Face à cela on constate que les mass médias ont une tendance à présenter les femmes comme des victimes et aussi les immigrantes et les africaines. 3) L'université doit jouer un rôle en faveur de l'égalité tout en promouvant une connaissance non androcentrique et basée sur le dialogue interculturelle au temps que sa propre configuration comme espace de non discrimination.

1. UN FEMINISMO CRÍTICO E INDEPENDIENTE: PRESUPUESTOS TEÓRICO-PRÁCTICOS

Nuestro punto de partida en tanto campo de trabajo y cooperación es el feminismo como teoría crítica y como movimiento social y político, que conlleva el reconocimiento de su carácter plural —es decir, de los feminismos— bajo una aspiración común compartida:

¹ Una primera versión de este texto fue leída como ponencia en el foro de la primera reunión científica de la Acción Preliminar de la AECID «Participación de la mujer en programas e instituciones de cambio social», organizada en julio de 2010, en la Universidad de Santiago de Compostela (USC).

la transformación social y política ante las injusticias y desigualdades de género, cuestionando el esencialismo y la naturalización de las mujeres, y, en general, toda forma de opresión o subordinación de las mismas. Desde esta perspectiva entendemos el sistema género-sexo en el sentido explicitado por Seyla Benhabib:

En primer lugar, para la teoría feminista el sistema género-sexo es el modo esencial, que no contingente, en que la realidad social se organiza, se divide simbólicamente y se vive experimentalmente. Entiendo por sistema de «género-sexo» la constitución simbólica e interpretación socio-histórica de las diferencias anatómicas entre los sexos. El sistema género-sexo es la red mediante la cual el *self* desarrolla una identidad *incardinada*, determinada forma de estar en el propio cuerpo y de vivir el cuerpo. El *self* deviene identidad corporal psíquica, social y simbólicamente. El sistema de género-sexo es la red mediante la cual las sociedades y las culturas reproducen a los individuos incardinados. Los sistemas de género-sexo históricamente conocidos han colaborado en la opresión y explotación de las mujeres. La tarea de la teoría crítica feminista es desvelar este hecho, y desarrollar una teoría que sea emancipadora y reflexiva, y que pueda ayudar a las mujeres en sus luchas para superar la opresión y la explotación (Benhabib, 1990: 125-126).

Asumiendo estas premisas, el género no se entiende como una categoría tecnocrática o burocrática; no es una retórica, sino una categoría analítica y política que persigue la libertad y la igualdad de las mujeres en todos los ámbitos: económico, civil, político, social, cultural, lo que muchas veces requiere de un trato diferencial respecto a los hombres para no estar en desventaja o para eliminarla. El sistema género-sexo remite a las relaciones de poder, a las desigualdades basadas en jerarquías permanentes por razón de sexo. Ahora bien, el movimiento y la teoría feminista han puesto de relieve, y así lo confirman los movimientos de mujeres en todo el mundo, que «lo personal es político», esto es, la politización de la experiencia personal, bajo el prisma de que privado y público responden a y requieren una comprensión articulada del poder. Las mujeres de todo el mundo, ahora y desde siempre, contribuyen decisivamente al mantenimiento de sus países, por ello no pueden ser vistas como sujetos pasivos, como víctimas, ni tampoco como «heroínas» o reproductoras biológicas de la nación. De ahí que el feminismo incida especialmente en su capacidad como agentes, en el acceso a la independencia económica, la educación y la sanidad como elementos fundamentales para lograr su plena participación como ciudadanas y no ser reducidas exclusivamente a madres, esposas, hijas o hermanas de; es decir, que no sean marcadas por categorías de filiación, sino de afiliación. Esto supone, en efecto, abogar por su «empoderamiento», sin embargo, muchas veces esto se convierte en una retórica burocrática, tecnocrática, utilizada por los gobiernos y se entiende en un sentido meramente individualista, acorde con una ideología neoliberal.

Las luchas por la libertad y la igualdad de las mujeres son luchas colectivas que buscan cambiar unas relaciones de poder injustas, que se rebelan contra la exclusión o la ciudadanía de segunda. Son luchas por la justicia y por la democracia, en las que el punto de mira intersecta el sexo, la clase y la raza, y que persiguen un mundo más justo para mujeres y hombres. De ahí también que el feminismo persiga una política de solidaridad apropiada en un mundo global y multicultural, en un mundo interdependiente. Ello conlleva, por otra parte, una especial atención a los contextos. En este caso, hay que atender a los contextos africanos, en particular, al contexto de Níger —un país del área francófona, con diferencias

respecto al área anglófona o a la lusófona— y, muy especialmente, oír a sus mujeres, tanto en el ámbito académico como en el social y el político, pues nadie puede arrogarse el hablar por ellas. Es preciso romper con los estereotipos, en concreto, con el uso y abuso frecuente de la imagen de la mujer africana como «perpetuamente pobre, sin poder y embarazada», así como con la mitología occidental sobre África, y tomar en cuenta la difícil relación del feminismo con los discursos nacionalistas y anticolonialistas.

La agenda de un feminismo transcultural, transnacional, atento y respetuoso con la multiculturalidad —lo que significa no aceptar el relativismo cultural, ni el «multiculturalismo» en su versión radical, ni colapsar «cultura» y «religión», ni adoptar una posición o una voz «imperial»—, hace especial hincapié, además de en el acceso universal a la educación y a la sanidad, en:

— La pobreza de las mujeres, preguntándose por qué sigue sin lograrse una reducción de la pobreza de las mujeres a pesar de programas de desarrollo, de los Objetivos del Milenio; cuestionando algunas de las interpretaciones de la «feminización de la pobreza»; potenciando las cooperativas de mujeres bajo su control y administración; prestando especial atención a la dicotomía rural/urbano.

— El trabajo remunerado en un mundo en creciente monetarización e informalización de la producción; en la necesidad de políticas redistributivas justas y en que se tengan en cuenta los cuidados y el trabajo no remunerado que realizan fundamentalmente las mujeres (crianza y cuidado de los hijos, enfermos, ancianos, discapacitados...) así como las tareas domésticas; en el acceso de las mujeres a todos los ámbitos de trabajo e independencia económica. A igual trabajo, igual salario, a los flujos migratorios feminizados.

— La violencia específica contra las mujeres: en las guerras, en los hogares, violaciones, crímenes de «honor», trata, etc.

— Las leyes de familia, matrimonio, divorcio, herencia... como elementos clave en la producción y reproducción de las desigualdades.

— La mutilación genital femenina.

— La inclusión en la ciudadanía, en la participación y representación social y política. En este sentido las luchas de las mujeres a nivel mundial han utilizado y utilizan el lenguaje de los derechos humanos como herramienta y apelan a normas transnacionales. En particular, son relevantes las siguientes:

1948: *Declaración Universal de los Derechos Humanos.*

1966: *Convención sobre Derechos Políticos y Civiles.*

1975: *Declaración del Año Internacional de la Mujer.*

1976: *Convención sobre Derechos Económicos, Sociales y Culturales.*

1979: *Instauración del 8 de marzo como Día Internacional de la Mujer.*

1979: *Convención para la eliminación de todas las formas de discriminación contra la mujer (CEDAW).*

1995: *Declaración de la Plataforma de Acción de Beijing.*

Son también importantes en algunos contextos las normas internacionales sobre refugiados y, ante los flujos migratorios en la globalización, adquieren especial importancia las leyes de extranjería, que no pueden verse separadamente de la ciudadanía. Muchas de las declaraciones y convenciones son suscritas por los Estados pero luego se quedan en papel mojado y no se hace un desarrollo legislativo ni se destinan medios económicos o recursos humanos.

— Los Estudios de las Mujeres, fruto de las luchas feministas, son parte de la infraestructura necesaria para las generaciones futuras de hombres y mujeres en aras de la justicia global. No se trata de estudios sobre las mujeres y solo para ellas, sino de caminar hacia un mundo más justo y democrático, una tarea sin fin que requiere de buenos comienzos.

Esta agenda debe ser contextualizada, situada en las coordenadas específicas de Níger, lo que implica disponer de un buen conocimiento del país, de su historia, de su economía, de su legislación, pero sobre todo exige que sean las mujeres quienes hablen, quienes sean oídas, reconocidas, pues ellas son quienes están luchando por el poder interpretativo, de ahí la necesidad de los Estudios de las Mujeres y de entender el feminismo como un pensamiento y un movimiento plural, asumiendo igualmente que nuestro país —sin dejar de reconocer los grandes avances en los últimos treinta años y tras haber logrado la igualdad legal— dista aún mucho del logro de la igualdad real. Partiendo de las premisas feministas arriba expuestas y teniendo en cuenta la situación y la voz de las mujeres en ambos países, será posible una verdadera cooperación y solidaridad transnacional, que ha de dirigirse de abajo-arriba y no solo de arriba-abajo como en los diseños de programas de desarrollo y cooperación que acaban por convertir a las mujeres en víctimas pasivas que, en consecuencia, tienen que ser rescatadas.

2. EL PAPEL DE LA UNIVERSIDAD Y LA COLABORACIÓN ENTRE UNIVERSIDADES

La universidad puede cumplir un papel importante en la transformación de las relaciones de género incidiendo en frentes estratégicos como pueden ser la formación y profesionalización de las mujeres o la producción, difusión y aplicación del conocimiento concebido como instrumento para la justicia social, la mejora de las condiciones de vida y el desarrollo sostenible. Este papel pasa al mismo tiempo por su propia transformación como espacio de igualdad de oportunidades. Trataremos estos aspectos en referencia a la Universidad de Santiago de Compostela.

En lo que se refiere a la producción, difusión y aplicación del conocimiento, no cabe duda de que la teoría feminista y los estudios de género constituyen hoy en día una base teórica y metodológica importante para impulsar la igualdad entre los sexos. El feminismo como movimiento de reivindicación de los derechos de las mujeres ha dado lugar a una perspectiva teórica feminista que ha venido construyéndose en diferentes disciplinas y etapas y cuenta en la actualidad con presencia y reconocimiento en los programas y las instituciones académicas.

Esta perspectiva teórica surge vinculada al enfoque epistemológico según el cual el conocimiento no es neutral y las ideas son armas que legitiman las diferencias sociales. En una primera etapa, durante los años setenta, se desarrollaron los llamados Estudios de la Mujer (*Woman's Studies*), cuyo principal objetivo fue superar el androcentrismo característico de las diversas disciplinas así como la invisibilidad de las mujeres, investigando y poniendo de relieve su papel específico en las sociedades y en la historia.

Sin embargo, pronto se detectó el esencialismo de este planteamiento, consistente en tomar a la mujer como objeto de estudio y contradictorio con la máxima del feminismo según la cual esta no *es*, sino que *se hace*. En los años ochenta el objeto de estudio se centró en consecuencia en el proceso relacional de hacerse mujer u hombre, acuñándose el concepto analítico de género. Este supone abordar las diferencias entre los sexos como resultado de procesos sociales y como sujetas a variaciones históricas y culturales. El género se plantea así como un principio básico, articulador, junto con otras variables como la clase o la etnicidad, del complejo tejido de las relaciones sociales, que, como tal, no puede ignorarse cualquiera que sea el objeto central de la investigación.

En la actualidad, y en lo que puede considerarse como una tercera fase del desarrollo de la teoría feminista, esta se enfrenta al desafío de los enfoques postmoderno y multicultural y a la revisión de sus bases etnocéntricas. Desafío como el que suscita, por ejemplo, el feminismo postcolonial, que denuncia el imperialismo discursivo ejercido por el propio feminismo occidental euroamericano sobre las mujeres del Tercer Mundo, frecuentemente reproducido por organismos internacionales y programas de cooperación al desarrollo en los que las mujeres son representadas más que invitadas a representarse a sí mismas. La respuesta a este desafío pasa por diseñar los principios de un feminismo transcultural, basado en el diálogo entre culturas, capaz de situarse críticamente en el contexto de la globalización y de examinar y denunciar sus efectos sobre la vida de las mujeres en diferentes partes del mundo.

Echemos ahora un vistazo a la presencia de las mujeres en la Universidad de Santiago de Compostela (USC)². En el sistema universitario de Galicia, integrado por tres universidades, las mujeres son, desde hace una década, el 57,4% del alumnado y se observa un aumento progresivo de la presencia femenina en dichas tres universidades. La generalización de la educación primaria y secundaria en los años ochenta del siglo pasado determinó esta masiva incorporación de las mujeres a los estudios universitarios. Esta puede provocar lo que se ha llamado el «espejismo de la igualdad», que se repite en muchos otros ámbitos y que invisibiliza una discriminación más sutil basada en patrones culturales aún pendientes de superación en nuestra sociedad formalmente igualitaria.

De hecho, la mayor presencia de las mujeres en el sistema educativo parece determinada por la convicción de que estas deben estar mejor preparadas que los hombres y de-

² Fuente: *As mulleres no sistema educativo de Galicia: situación actual*, Unidade de Muller e Ciencia de Galicia, Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, 2007. Los datos se refieren al periodo 1995-2005.

ben conseguir un mayor nivel educativo de cara a asegurarse un futuro en el mercado laboral. Es el fenómeno conocido como «supermeritocratización» de las mujeres.

La USC es la que más mujeres acoge, y esto se explica por el tipo de estudios y carreras que oferta esta universidad. Porque a pesar de la aparente igualdad, el análisis más pormenorizado por titulaciones y ámbitos científicos muestra una segregación por sexos de modo que aún podemos hablar de titulaciones que están más «feminizadas» frente a otras más «masculinizadas». Así, las mujeres son mayoría en todas las áreas, excepto en las enseñanzas técnicas. Superan el 75% en Ciencias de la Salud, son aproximadamente el 70% en el área de Humanidades, más del 60% en Ciencias Jurídicas y Sociales y en Ciencias Experimentales, pero solo llegan al 33% en enseñanzas técnicas (Arquitectura e Ingeniería; por ejemplo, en Ingeniería Informática e Industrial, las mujeres no superan el 20%). Estas diferencias se relacionan con los roles diferenciales que la sociedad atribuye a hombres y mujeres y estarían por tanto condicionadas por los patrones culturales de los géneros.

En los Estudios de Licenciatura (en la fecha a la que se refiere este informe aún no estaban implantados los Títulos de Grado actuales) son las que menos suspenden y obtienen más notables, sobresalientes y matrículas de honor.

Los porcentajes de presencia femenina en las titulaciones se repiten en los estudios de Tercer Ciclo. Desde los años noventa son mayoría en el área de Humanidades y lograron una evolución muy positiva, en algunas ocasiones con incrementos porcentuales superiores al 10%, en las áreas de Ciencias Experimentales y Ciencias de la Salud, pero no se aprecia evolución en el área de Enseñanzas Técnicas, en la que el límite del 30% de presencia femenina parece imposible de romper.

Por lo que respecta al profesorado, el porcentaje de mujeres no llega al 40% (concretamente 37% en la USC), aunque los datos del informe aquí citado muestran una tendencia positiva. Solo llegan al 50% en el área de Humanidades. Llama la atención que en el área de Ciencias de la Salud, que en la licenciatura y en el mercado de trabajo se encuentra feminizada, el porcentaje de mujeres profesoras no supera al de los hombres. En el ámbito tecnológico se repite lo que sucedía en la licenciatura y las profesoras no llegan al 20%. Por lo que se refiere a la presencia femenina en las distintas categorías de profesorado, se cumple la máxima de «a mayor jerarquía menos presencia». En la categoría más alta, que es la cátedra, las mujeres son el 12,6% en la USC. Las profesoras titulares son el 44%, un porcentaje superior al de las otras dos universidades gallegas. En la parte más baja de la jerarquía y conforme descendemos en la edad del profesorado, se produce un mayor equilibrio entre sexos, aunque con datos muy variables por categoría.

Si tomamos en cuenta las mujeres por Departamentos, tenemos que, de los 77 de la USC, 26 están masculinizados, 4 feminizados (Enfermería, Fisiología Vegetal, Filología Alemana, Psicología Clínica, Psicobiología) y otros 26 son paritarios: 8 en el área de Ciencias de la Salud, 5 en el área de Ciencias Experimentales, 8 en el área de Humanidades y 5 en el área de Ciencias Sociales y Jurídicas. Tomando como ejemplo los departamentos a los que pertenecemos la mayoría de los profesores que participamos en este encuentro, constatamos que en el de Filosofía y Antropología Social el 76,2% son hombres y el 33,8%, muje-

res, mientras que en el de Lógica y Filosofía Moral son hombres el 61,5% y mujeres el 38,5%.

La presencia de mujeres en los órganos de gobierno representativos de la USC, Consejo de Gobierno y Claustro, es muy baja, incluso se puede afirmar que están infrarrepresentadas con respecto a su presencia en los sectores de alumnado y profesorado a la que acabamos de hacer referencia. Son el 25% de los miembros del Consejo de Gobierno y el 31,34% en el Claustro. En las elecciones celebradas en el mes de mayo de este año, tres de las siete candidaturas estaban presididas por una mujer, aunque ninguna de ellas resultó elegida. La candidatura que asumió el gobierno el 25 de junio está presidida por un rector, pero la composición de sus doce vicerrectorados es paritaria.

Nos referiremos, por último, en este apartado al reflejo que tienen los estudios de género y la política de igualdad en la estructura institucional de la USC. Nuestra universidad ha incorporado de manera discreta la perspectiva teórica de género a la docencia y a la investigación, y en estos momentos cuenta con organismos institucionales para impulsar tanto esta presencia como la igualdad entre hombres y mujeres en los diversos ámbitos.

Así, por lo que respecta a la primera cuestión (la presencia de la perspectiva teórica de género en la docencia y la investigación), si atendemos a indicadores como los títulos de las materias, esta sería muy escasa, pues solamente 9 de Primero y Segundo Ciclo de las 4300 ofertadas y 5 de Tercer Ciclo aluden explícitamente a ella. De los 400 grupos de investigación, 14 tienen como una de sus líneas los estudios de género.

Sin embargo la perspectiva de género seguramente es más amplia atendiendo al enfoque transversal reivindicado también por el feminismo, según el cual la atención a la variable género se incorpora a los programas y proyectos de diversas temáticas. Esto es, de hecho, lo que ha sucedido en esta facultad, en la que se ha venido desarrollado esta perspectiva tanto en la docencia como en la investigación de manera destacada en el área de Filosofía Política (de la mano de la profesora María Xosé Agra), desde la que se han establecido relaciones estrechas con especialistas de otros centros españoles y extranjeros. En la biblioteca de este centro existe una sección específica dedicada a las cuestiones de género que cuenta con más de dos mil volúmenes. En el nuevo plan de estudios de Filosofía, que ha iniciado su andadura el curso que finaliza ahora, se ha introducido una materia específica titulada *Antropología y Filosofía del Género* (G5031108).

Esta temática tiene hoy presencia en la estructura institucional de la USC con un Centro propio denominado de Investigaciones Feministas y Estudios de Género (CIFEX), que oferta bianualmente un Master sobre Educación, Género e igualdad³. Existe igualmente un Seminario denominado *Muller e Universidade* (Mujer y Universidad) concebido como un grupo de observación y estudio cuya finalidad es promocionar la igualdad entre hombres y mujeres en todo el proceso de divulgación de la ciencia y la tecnología, especialmente en el ámbito gallego.

³ Cf. <http://www.usc.es/es/institutos/cifex/index.html>.

Por lo que respecta a la promoción de la igualdad, en el año 2006 se creó una Oficina de Igualdad de Género (OIX)⁴ adscrita al Vicerrectorado de Calidad y Planificación, cuyas primeras tareas han sido la redacción de un Plan Estratégico de Igualdad de Género basado a su vez en la elaboración de un Diagnóstico sobre la Igualdad de Género y que ha organizado, entre otras actividades, un curso dentro del Programa de Formación e Innovación docente para la Introducción de la perspectiva de género en la Docencia Universitaria y ha convocado recientemente el Primer Premio para reconocer las iniciativas individuales o de grupo que ya la han introducido.

3. EL IMAGINARIO ESPAÑOL SOBRE NÍGER DESDE UNA PERSPECTIVA DE GÉNERO

Mi compañera conocía una sola historia de África, una única historia de catástrofe, en esta única historia no era posible que los africanos se parecieran a ella de ninguna forma, no había posibilidad de sentimientos más complejos que lástima, no había posibilidad de una conexión como iguales (Chimamanda Adichie, escritora nigeriana)⁵.

La escritora nigeriana Chimamanda Adichie advierte que el discurso homogeneizador que toma un continente como un todo está abocado al malentendido crítico. Desde Europa la opinión pública asimila todo lo oriundo del continente africano con el estereotipo construido bajo el gigante cajón de sastre «África». Si atendemos a los medios de comunicación, una de las principales plataformas de creación de sentido y de interpretación del mundo actual, observamos que África ocupa un pequeñísimo porcentaje del espacio mediático. La prensa es uno de los escenarios privilegiados de creación de identidades y la invisibilización y homogeneización del contenedor «África» tiene serias consecuencias para las relaciones interculturales y transnacionales de la sociedad.

Si nos acercamos a la opinión pública española en general y a la gallega en particular con ojos de extraterrestre, como hace medio siglo propuso Virginia Woolf (1980), y nos disponemos a dibujar el planeta y sus habitantes, obtenemos que África, y concretamente el África Subsahariana, es un pequeño lugar homogéneo donde la mayoría de los seres que la habitan y a veces migran hacia Europa en cayucos (otra mentira mediática) son de género masculino, de marcado tono patriarcal, musulmanes de credo y marcados por una historia de violencia y pobreza que los lastra hasta la actualidad.

Si con la lupa de extraterrestre examinamos en la opinión pública española un país llamado Níger, veremos que el gentilicio nigerino/a se confunde con el vecino y más famoso nigeriano/a, porque Nigeria, junto con Senegal, son los dos países que gozan en España de una comunidad de inmigrantes de origen subsahariano más numerosa. Níger, por el contrario, ni siquiera figura en la lista del Instituto Nacional de Estadística (INE) de población

⁴ Cf. www.usc.es/oix.

⁵ El vídeo puede consultarse en https://www.ted.com/talks/chimamanda_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=es#t-433765.

desglosada por nacionalidad de origen⁶. Níger no goza de vínculos históricos con España porque este país fue colonia francesa, y es con la metrópoli gala con la que tiene lazos.

Para el caso concreto de Galicia, solo el 5% de la población femenina inmigrada es de origen africano. Los datos reflejan una masculinización de los flujos procedentes de África. Solo un 30,3% de las personas residentes en España procedentes del continente africano son mujeres.

La prensa española, y gallega, reserva un porcentaje ínfimo de sus páginas a las realidades de las mujeres oriundas de países africanos⁷, y cuando focaliza su atención en ellas lo hace a partir del estereotipo elaborado sobre Nigeria o Senegal —países de origen de un porcentaje más significativo de inmigrantes—: el que construye a las nigerianas como prostitutas y a las senegalesas como reagrupadas por sus parejas que viven del comercio ambulante⁸. Níger, sin embargo, no tiene asociado un estereotipo y se adhiere al de africano en general, con la consiguiente homogeneización. Además de los rasgos concretos que añaden ciertas nacionalidades, que no necesariamente se reservan a las personas oriundas de las mismas, sino a todo aquel que pueda encajar en la descripción estereotipada, el arquetipo de «mujer africana» se caracteriza por la asunción de los rasgos de musulmana, árabe⁹ y marroquí en última instancia.

Níger saltó a la actualidad mediática española a raíz de una fotografía polémica que la entonces Vicepresidenta del gobierno María Teresa Fernández de la Vega protagonizó en 2008 con un empresario local polígamo acompañado de sus tres esposas. Una vez más el género se sitúa como punta de lanza de los debates entre multiculturalistas y universalistas, trasladando a contexto europeo la cuestión de la poligamia que se practica en determinados países de África y que los inmigrantes llevaron a Europa con su emigración¹⁰. La opinión

⁶ La historia migratoria de Níger es particular frente a la de otros vecinos próximos como Nigeria o Senegal. Los hombres de Níger suelen migrar a los países del entorno (tales como Nigeria, Libia o Costa de Marfil), mientras que las mujeres protagonizan un éxodo rural interno hacia las ciudades. Así lo certifica, entre otros estudiosos, Francisco Vidal Castro (2007).

⁷ Esta realidad contrasta con la sobrerrepresentación del colectivo inmigrado africano, que pese a no ser el mayoritario en España, es el más representado en los medios de comunicación. La universalidad substitutoria, en términos de Benhabib, que supone utilizar el lenguaje masculino como marcado o neutro en función de la necesidad del locutor produce un efecto invisibilizador de las africanas inmigradas. Varios estudios muestran esta tendencia. Véase, por ejemplo, la segunda parte de la tesis doctoral *La igualdad sexual en la diversidad cultural*, de Yolanda Martínez Suárez (Universidad de Santiago de Compostela, 2010).

⁸ La invisibilidad mediática se completa con la invisibilidad académica. Son muy escasos los estudios sobre la inmigración subsahariana femenina en España. Para el caso gallego, véase la aproximación de Iria Vázquez Silva (2008); para el caso catalán, véase Remei Sipi (2000).

⁹ Para profundizar en el estudio de las mujeres árabes desde la perspectiva de los medios de comunicación españoles, se recomienda la consulta de Mohamed El-Madkouri (2004).

¹⁰ Susan M. Okin (1999) llama la atención sobre el hecho de que el gobierno francés permitiese durante los años ochenta que los inmigrantes hombres viniesen acompañados de sus múltiples esposas o que, incluso, contrajesen matrimonio polígamo en Francia, resultando como consecuencia estadística las aproximadamente 200 000 familias polígamas en el París actual, una capital europea central.

pública, tras el suceso de la fotografía oficial en Níger, asocia este país con la poligamia y, por lo tanto, con una posición de subordinación de sus mujeres.

Los medios de comunicación españoles no dieron tanta cobertura mediática al acto que requirió en Niamey, capital de Níger, la presencia de la vicepresidenta Fernández de la Vega: el *III Encuentro de Mujeres por un mundo Mejor*¹¹, lo que no pudo traducirse en una conciencia crítica de la audiencia.

El año 2008 marca un punto de inflexión en la relación entre España y Níger. En la visita oficial de la entonces Vicepresidenta española a Níger para el encuentro de Niamey se creó el acuerdo marco de cooperación en materia de inmigración entre el reino de España y la República de Níger (10 de mayo), se inauguró la primera embajada de España en Níger (11 de mayo), etc. Sin embargo, esta cooperación política no se trasladó a la opinión pública a través de los medios de comunicación. Para obtener estos datos es necesario profundizar en fuentes institucionales, académicas, etc.

Al seguir profundizando en la prensa, y con la categoría «mujeres nigerinas» como motor de búsqueda, constatamos que los medios de comunicación son una fuente de información prácticamente seca, ya que Níger y, sobre todo, las nigerinas están ausentes de este escenario. Las excepciones en las que Níger es llevado a titulares tienen en común la temática de la pobreza y la desigualdad de las mujeres. Así, es ya costumbre ver a Níger como el último país en el ranking sobre las condiciones de maternidad en el informe que realiza anualmente *Save the Children*¹².

Las fuentes de las noticias sobre Níger son fundamentalmente ONG¹³ e instituciones internacionales que alertan del peligro de la situación de las mujeres en este país del Sahel, que adoptó con reservas¹⁴ la *Convención para la Eliminación de todas las formas de discriminación contra las mujeres* (CEDAW en inglés) en mayo de 2007. Los avances legislativos recientes de Níger con respecto a la situación de las mujeres, como la Ley de Cuotas de 2000 para incrementar su presencia en las instituciones (10% de cuota para ámbito local) y el gobierno (25% de cuota) o la ley de 2003 contra la esclavitud y la explotación sexual, no tienen un reflejo real en la sociedad nigerina, donde —según datos de UNICEF, 2012— el analfabetismo femenino supera al masculino en veinte puntos (la tasa de alfabetización de las mujeres con respecto a los hombres supone un 37%), donde las mujeres matriculadas

¹¹ Níger acogió en 2008 la tercera edición de los denominados *Encuentros de Mujeres por un mundo mejor*, en los que se debatieron temas relativos a la agenda de género (2006, Mozambique, Maputo; 2007, España, Madrid; 2008, Níger, Niamey; 2009, Namibia, Monrovia; 2010, España, Valencia).

¹² Níger es el país mundial con mayor índice de nacimientos por mujer: 7,1 hijos según datos de UNICEF, 2008. *Save the Children* elabora el informe anual *Vidas en juego*. Níger encabeza en 2013, según esta fuente, la mortalidad infantil, entre los 75 países que monitorea la ONG.

¹³ Fundamentalmente internacionales con sede en Occidente, como *Medicos Sin Fronteras*, que se retiró de Níger en 2008 por desencuentros con el gobierno, Cruz Roja, UNICEF... pero también nigerinas como Comité Nigerino de prácticas tradicionales, etc.

¹⁴ Entre las reservas figuran la edad mínima para el matrimonio, la igualdad de género para las herencias, la posibilidad de elegir domicilio, la libertad de elegir el número de hijos, que no han sido convalidados por Níger.

en secundaria suponen un 63% respecto a los hombres en esta misma situación, donde la representación institucional, pese a las leyes positivas de integración, es anecdótica, donde la mutilación genital femenina, el enclaustramiento o la violencia machista son tradición arraigada, etc.

Pese a la adopción de varios textos legales internacionales a favor de los derechos de las mujeres, en Níger nacer mujer implica estar sujeta a tres fuentes de derecho: el moderno, el islámico y el consuetudinario, lo que dificulta la consecución de la igualdad.

Las frecuentes sequías e inundaciones que asolan Níger, unidas al estado de pobreza severa de la población, hacen de este país un receptor de ayudas recurrente, tanto de ONG como de instituciones económicas como el Banco Africano de Desarrollo (BAD), que en 2009 financió casi 30 millones de Euros. Las políticas de ajuste estructural tienen un efecto perverso sobre las mujeres de los países que las reciben, pues su aplicación no tiene en cuenta el factor de género, de modo que perpetúa varias discriminaciones, como la exclusión de las mujeres de la esfera pública y del comercio, relacionada con su menor acceso a la educación y a la sanidad, su menor índice de recursos económicos dada la herencia patri-lineal, su desposesión de la tierra —lo que le resta poder de decisión sobre ella—, etc. La feminización de la pobreza asoma su cara más cruda en el África Subsahariana y, en concreto, en Níger.

Ateniéndonos a los distintos contextos, nigerino y español, el establecimiento de una cooperación académica, de la que este primer encuentro es un buen comienzo, nos permitirá continuar una colaboración que haga avanzar a ambas universidades en el estudio de las relaciones transnacionales con perspectiva de género, focalizando la atención en el contexto académico, siendo conscientes de que ello revertirá en el logro de unas sociedades más justas e igualitarias.

BIBLIOGRAFÍA

- BENHABIB, S. (1990): «El otro generalizado y el otro concreto». En S. Benhabib & D. Cornell (eds.): *Teoría feminista y teoría crítica*. Tr. esp. de Ana Sánchez. Valencia: Alfons el Magnànim, 125-126.
- EL-MADKOURI, M. (2004): «Mujer árabe y prensa española: representaciones de un colectivo migrante». En *Asparkia* 15, 173-191.
- OKIN, S. M. (1999): «Is multiculturalism bad for women?». En J Cohen, M. Howard & M. Nussbaum (eds.), *Is Multiculturalism bad for women?*. New Jersey: Princeton University Press, 7-24.
- SIFI, R. (2000): «Las mujeres subsaharianas en el Estado español». En *Mugak* 9, 23-26.
- VÁZQUEZ SILVA, I. (2008): *As mulleres subsaharianas en Galicia: diversidades fronte a estereotipos*. Tesis del POP. A Coruña: Universidade de A Coruña.
- VIDAL CASTRO, F. (2007): «Mujeres nigerinas: mujeres e Islam en Níger a comienzos del siglo XXI». En P. Muñoz (ed), *La mujer subsahariana: tradición y modernidad. II Burkina Faso, Níger, Sudán*. Granada: Ed. Universidad de Granada, 233-282.
- WOOLF, V. (1980): *Una habitación propia*. Barcelona: Seix Barral.

Breve revisión feminista de la historiografía de la tecnología digital: una historia con nombres propios

Brève révision féministe de l'historiographie d'Internet: une histoire avec des noms propres

Saleta DE SALVADOR AGRA

Resumen: Una breve historiografía de la historia oficial de Internet y de las tecnologías digitales expone de nuevo la escasa visibilidad de mujeres en el diseño, en la producción y en la difusión tecnológica de la Red. Sin embargo, esta ausencia de mujeres está lejos de ser la correspondencia de una nula presencia real. El movimiento feminista ha desvelado ya de manera temprana nombres propios que, en la historia occidental oficial, habían quedado totalmente silenciados. Este texto se centrará en esa historia no contada, en la génesis de las tecnologías digitales y de la creación del software. Se trata, por tanto, de focalizar la atención en ese origen, en el que sobresalen nombres y figuras de gran relevancia sin cuyas aportaciones no se comprendería el estado actual de Internet. Recuperar esas voces de mujeres es el propósito de este ensayo introductorio.

Résumé : Une brève historiographie à travers l'histoire officielle d'Internet et des technologies digitales montre à nouveau la rare visibilité des femmes quand il s'agit du dessin, de la production et la diffusion technologique dans la Toile. Cependant, cette absence de femmes est bien loin de correspondre à une inexistante présence réelle. Le mouvement féministe a déjà dévoilé de façon bien précocce les noms propres que, dans l'histoire occidentale officielle, avaient été tout à fait effacés. Ce texte portera son regard sur l'histoire qui n'a pas été racontée, sur la genèse des technologies digitales et de la création du software. Il s'agit donc de focaliser l'attention sur cette origine, où brillent bien de noms et figures de grande importance sans les contributions desquelles on ne pourrait pas comprendre l'état actuel d'Internet. Récupérer ces voix de femmes c'est bien le propos de cet essai introducteur.

1. INTRODUCCIÓN: MUJERES Y TECNOLOGÍAS

En torno a la conjunción mujeres y tecnologías se puede trazar un capítulo extenso de la historia de la desigualdad y discriminación hacia las mujeres en el sistema patriarcal: su poca presencia en áreas de estudios tecnológicos, su situación respecto de los hombres, esto es, la segregación desde la etapa de los estudios hasta la incorporación al ámbito laboral, su infrarrepresentación o la falta de referencias de mujeres en ámbitos científico-tecnológicos. Todo ello contribuye a crear una serie de estereotipos en torno a la amplia interrelación mujeres-tecnologías. Es decir, desde una perspectiva global, cabe preguntarse: ¿las tecnologías ayudan a reforzar o a disminuir las diferencias de género?, ¿tienen sexo las tecnologías?, ¿son a-sexuadas?, ¿es, quizás, el género el que construye las tecnologías o,

por el contrario, la tecnología la que construye el género? o, en realidad, ¿se construyen mutuamente? tal y como apunta, entre otras, Cecilia Castaño (2005). En definitiva, el amplio tema al que remite la relación mujeres y tecnologías conduce inexorablemente a considerar el desarrollo tecnológico, el «hacer tecnológico», como un tipo de transformación social no neutral ni objetiva, sino cultural, y de ahí clave para entender las relaciones de género involucradas. ¿Qué ocurre en el caso concreto de las denominadas nuevas tecnologías o tecnologías digitales?

Las llamadas tecnologías digitales son aquellas que, a diferencia de las antiguas tecnologías, trabajan con información codificada en dos únicos estados, según un sistema binario: el cero y el uno, la entrada y la salida de información. Ejemplo de ellas son determinados teléfonos, computadores, televisiones, robots, cámaras fotográficas, relojes y un largo etcétera cuya producción, a día de hoy, no deja de crecer en un proceso que parece ya imparable. Dentro de ellas también se sitúan las TIC (esto es, las tecnologías de la información y de la comunicación) y a su vez, dentro de la amplia variación de estas últimas, podemos encontrar la red Internet: el conjunto de redes de comunicación interconectadas y su sistema de comunicación más famoso, la *World Wide Web*.

Centrándonos en Internet, su historia, su nacimiento, son una muestra de cómo las raíces militares están en la base de varias de las innovaciones tecnológicas. La vinculación se comprende dentro del «marco conceptual dual» (Warren, 1998), bajo un sistema de binomios que ligaría la tecnología a la guerra y, por extensión, a lo masculino, Internet es ejemplo de ello. De hecho, para dar cuenta de su evolución hay que remontarse a 1958, año en el que se crea ARPA, la Agencia de Proyectos de Investigación Avanzada dependiente del Departamento de Defensa de los Estados Unidos de América. La agencia fue creada en respuesta al lanzamiento soviético del Sputnik (una misión espacial no tripulada que demostraba la viabilidad de los satélites espaciales). La misión a la que se destinaba ARPA era, en efecto, la de desarrollar y mantener la tecnología de los EE.UU. como puntera frente a su gran enemigo, la Unión Soviética. Así, en 1969 se inicia la creación de la red ARPANET, subdividida en ARPANET y MILNET, reservada exclusivamente la primera para uso civil en investigación científica y creada la segunda con fines únicamente militares, cuya implementación se justificaba con el fin de poder sobrevivir en el futuro a posibles ataques nucleares. De la primera, ARPANET, es de donde posteriormente se originará Internet como una red de redes de ordenadores conectados para comunicarse entre sí y, más adelante, la famosa *Web* (aparecida en los años noventa). Si bien, a día de hoy, se destaca sobre todo la relación economía-Internet, cabe no olvidar la historia de su nacimiento, su proveniencia militar.

2. LAS MUJERES EN LAS TECNOLOGÍAS: UNA HISTORIA CON NOMBRES PROPIOS

Un brevísimo recorrido por la historia oficial de Internet y de las tecnologías digitales expondría de nuevo la escasa visibilidad de mujeres en su diseño, en su producción y en su difusión. En este caso, su ausencia no fue ni es equivalente a una nula presencia, pues

desde el feminismo pronto se desvelaron nombres propios que en la historia occidental oficial habían quedado totalmente silenciados. En esa historia no contada sobre la génesis de las tecnologías digitales y de la creación del *software* (esto es, el soporte lógico del sistema informático) cabe nombrar y destacar, entre otras figuras relevantes, a:

— **Augusta Ada Byron** (1815-1852). La condesa Lovelace fue una brillante matemática londinense que trabajó durante años con Charles Babbage (uno de los padres de la computación). En 1843 publica el primer programa de *software*, esto es, fue suya la idea del lenguaje de computación. De su mano nace la forma de comunicación entre máquinas que antecedió a los ordenadores, aparecidos un siglo después del descubrimiento de Ada Byron. Ella diseñó y usó las tarjetas perforadas como método de entrada de información. Descubrió así lo que con posterioridad a su muerte se denominó la «máquina analítica» (un antecedente de los ordenadores actuales). Como nos enseñó Sadie Plant (1999), la gran importancia del legado y de las aportaciones de Ada Lovelace a la ciencia informática y a las tecnologías digitales no fue reconocida hasta los años ochenta del pasado siglo, cuando el Departamento de Defensa de los EE.UU. desarrolló un lenguaje de programación al cual llamó ADA en honor a la condesa. También existen actualmente unos célebres premios informáticos que llevan su nombre. Hubo que esperar más de un siglo y medio para que finalmente llegara su reconocimiento público.

— **Edith Clarke** (1883-1959). En 1921 se convirtió en la primera mujer licenciada en ingeniería electrónica en el MIT (el prestigioso Instituto Tecnológico de Massachusetts), abriendo paso así a las generaciones futuras. Realizó varias contribuciones en el campo de la electrónica y patentó, en el mismo año que se graduó, una calculadora gráfica que ulteriormente se empleó para la solución de problemas de líneas de transmisión eléctrica.

— **Ángeles Ruiz Robles** (1895-1975). Esta maestra de escuela y escritora española fue la precursora e inventora del *e-book*, es decir, del actual y divulgado libro electrónico, un dispositivo del tamaño de un libro para leer en la pantalla en vez de en un folio de papel. De hecho, en 1949, muchos años antes de aparecer el libro electrónico, concretamente más de treinta años antes, Ángeles Ruíz inventó lo que llamó la Enciclopedia Mecánica con tres objetivos: aligerar el peso de las mochilas de los niños y niñas, hacer más atractivo el aprendizaje y adaptar la enseñanza al nivel de cada estudiante. La Enciclopedia estaba dividida en dos partes. La primera, localizada en el margen izquierdo, contenía conocimientos básicos de lectura, escritura y cálculo. Haciendo presión en los abecedarios y números se formaban sílabas, palabras y lecciones. La segunda, localizada en la derecha, funcionaba con bobinas, cada una de ellas dedicada a una materia determinada. Toda la Enciclopedia Mecánica incorporaba luz facilitando con ello la lectura en la oscuridad y era de poco peso. Fue, sin lugar a dudas, la primera versión de los actuales *e-books* o libros electrónicos.

— **Grace Murray Hooper** (1906-1992). Mente destacada en la historia de las tecnologías digitales, y en particular en la de Internet, Grace Murray fue la primera *hacker*, entendiendo por tal término aquellas personas apasionadas de la informática que por su afán de superación originaron innovaciones tecnológicas, innovaciones como la propia Internet (cabe advertir que los *hackers* son lo contrario de los *crackers*, quienes buscan lucrarse abusando de sus conocimientos informáticos). Pese a su cargo de almirante en la Segunda

Guerra Mundial, ella fue precursora en ver cómo las computadoras tendrían una finalidad no solo bélica, sino social, esto es, que podrían servir para aplicaciones en favor de la humanidad. En el ámbito científico se doctoró en matemáticas y creó el lenguaje *Flowmatic*, con el cual desarrolló muchas aplicaciones y en 1960 presentó su primera versión del lenguaje de programación COBOL (*Common Business-Oriented Language*). Asimismo fue la primera persona en programar un *Mark I*, el primer computador electromecánico.

— **Hedwig Eva Maria Kiesler** (1914-2000). Fue una reconocida actriz austríaca, más conocida artísticamente como Hedy Lamarr, que triunfó en la época dorada del cine de Hollywood; pero además, para la historia de las tecnologías digitales, se consagró como inventora e ingeniera de comunicaciones. Ideó y patentó el llamado ‘espectro ensanchado’, que es un sistema de comunicación de datos WIFI, es decir, una conexión entre dispositivos eléctricos de forma inalámbrica o sin cableado que, a día de hoy, se emplea frecuentemente para la conexión a Internet y para la telefonía móvil celular. Actualmente, en honor a su memoria, todos los nueve de noviembre, aniversario de su nacimiento, se celebra el Día internacional de los inventores y las inventoras.

— **Las mujeres ENIAC** (década de 1940): En los años cuarenta del siglo pasado un grupo formado por cinco mujeres creó y programó la computadora ENIAC, la primera gran computadora digital electrónica capaz de almacenar una cantidad ingente de datos. Estas pioneras de la programación de *software* fueron **Kay McNulty Antonelli** (1921-2006), **Betty Jean Jennings** (1924-), **Maryln Wescoff** (1922-2008), **Betty Snyder** (1917-2001) y **Ruth Lichterman** (1924-1986). Cabe señalar que, a pesar de la importancia que han tenido estas cinco mujeres, sus nombres fueron ocultados durante años. Cuatro décadas después de haber programado ENIAC, en 1986, fueron recuperados gracias a Kathryn Kleiman, quien las descubrió y las dio a conocer a través de un trabajo de investigación en Harvard sobre el papel de las mujeres en la computación.

Entre los ejemplos de la historia más reciente despuntan nombres como:

— **Evelyn Berezin** (1925-). Ingeniera informática estadounidense que en 1953 inventó el ordenador de oficina. Desarrolló también los procesadores de texto (una aplicación informática destinada a la creación y modificación de textos escritos) cuando, en 1968, ideó un programa que permitía almacenar y editar textos.

— **Frances Elisabeth Allen** (1932-). Fue la primera mujer en recibir el Premio Turing (en honor al padre de la Inteligencia Artificial, Alan Turing), un premio equivalente al Nobel en el campo informático. Fue merecedora de tal galardón por sus contribuciones en el campo de la optimización de compiladores (esto es, de programas que traducen de un lenguaje de programación a otro lenguaje de programación, generando así programas capaces de ser interpretados por un computador).

— **Lynn Conway** (1938-). Destacada pionera en arquitectura de computadores y en microelectrónica, a esta informática e investigadora estadounidense le debemos gran parte de la evolución en el diseño de chips de silicio de los últimos tiempos. Asimismo, en 1965, participó en el diseño del primer ordenador superescalar.

— **Jude Milhon** (1939-2003). Famosa *hacker* feminista, defensora de los ciberderechos digitales, gran programadora informática, luchadora incansable por la participación activa de las mujeres en la red Internet y creadora del movimiento *cyberpunk* (acuñando un género de ciencia ficción futurista sobre los avances de las tecnologías digitales).

— **Radia Joy Perlman** (1951-). Esta mujer es conocida popularmente como la «madre de Internet», pues esta doctora en ciencias de la comunicación estadounidense, fue, en realidad, la inventora del algoritmo y del diseño el protocolo STP, que sería fundamental para los «puentes de red» (el modo del paso de información entre ordenadores), asimismo denominados «árbol de expansión».

— **Sandy Lerner** (1955-). Destaca en la historia de las tecnologías digitales por ser la cofundadora de una de las mayores compañías proveedoras de infraestructuras para Internet: la *Cisco Systems*, con sede en EE.UU.

— Por último, **Sarah Flannery** (1982-). Irlandesa, ingeniera de software que consiguió con tan solo dieciséis años descifrar un criptosistema público y mostrar sus habilidades en la lectura e interpretación de aquel lenguaje computacional que está escrito de forma oculta.

Este breve y parcial recorrido histórico se podría, sin duda, ampliar con otros nombres propios que han contribuido de forma activa al avance en el ámbito de las tecnologías digitales, tanto en su creación y diseño como en su crecimiento y difusión; una historiografía donde incluso nos podríamos retrotraer a figuras históricas en el marco más general de la historia de las mujeres en la tecno-ciencia y en la que destacarían nombres como **Hipatia de Alejandría** (355/370-415/416), la maestra neoplatónica griega que fue la primera astrónoma de la historia y la inventora del astrolabio, **Hildegarda de Bingen** (1098-1179), abadesa alemana que en la Edad Media se convirtió en una autoridad pública en temas filosóficos y religiosos, pero también en biología, botánica, astronomía y medicina; y en la época ilustrada destacan nombres de mujeres como **Maria Winkelmann** (1670-1720), **Isabel de Bohemia y del Palatinado** (1618-1680) o Émilie, la **Marquesa de Châtelet** (1706-1749), quienes contribuyeron al desarrollo de la astronomía, de la física y de la matemática; o, ya en los siglos XIX y XX, inventoras y científicas como **Mary Anderson** (1859-1940), **Josephine Cochrane** (1839-1913), **Marie Curie** (1867-1934) o las españolas **María Cascales** (1934-) y **Margarita Salas** (1938-), entre muchas otras.

Nombradas algunas de ellas y destacadas algunas de sus contribuciones más importantes, la cuestión es evidente: no son pocas, entonces ¿por qué han sido borradas, o cuando menos infravaloradas e invisibilizadas estas mujeres y otras dentro de la historia tradicional de la ciencia y la tecnología y, más concretamente, de la historia de las tecnologías digitales? Esta pregunta nos conduce inexorablemente a las desigualdades, a las discriminaciones sexuales, pero también a las barreras, a las fronteras y a las brechas que consiguen dificultar un camino en igualdad para hombres y mujeres, en particular en el ámbito de las tecnologías digitales. Algunas de estas dificultades tienen que ver con lo que ha sido denominado como la «brecha digital», o mejor dicho, las «brechas digitales de género» (Castaño, 2005).

3. GÉNERO Y TECNOLOGÍAS DIGITALES: BRECHAS

La ensalzada interconexión, reelaborada por las redes electrónicas como Internet (esto es, la posibilidad de comunicarse a distancia con gran cantidad de gente, la rapidez, la inmediatez y la facilidad que rompe con determinadas barreras físicas), propaga y alberga una contradicción: forja de la misma manera disgregación, desconexión y exclusión, o, dicho de otro modo, conecta tanto como margina. En palabras de la filósofa Judy Wajcman: «[I]as redes generan no sólo miembros del grupo, sino miembros ajenos, otros que participan sólo en parte, y aquellos que se niegan a pertenecer a él» (Wajcman, 2006: 69). Si bien la expresión «brecha digital» (*digital divide*) se le atribuye a Lloyd Morrisett en los años noventa, no fue definida hasta 2001, cuando el sociólogo estadounidense Everett Rogers la describe como «la brecha que existe entre individuos que sacan provecho de Internet y aquellos otros que están en desventaja relativa respecto de Internet» (Rogers, en Castaño, 2008b). Una concepción de brecha digital que bien puede extenderse en dos sentidos, de acuerdo con la clásica clasificación proporcionada en 2001 por la politóloga Pippa Norris:

— Un sentido que se refiere a la desigualdad que se da entre distintos países, estableciéndose una división digital entre países incluidos y países excluidos, países que tienen acceso a Internet (conectados, *online*) y países que no lo tienen (no conectados, *offline*). Esta es la denominada por Norris «brecha global».

— Otro sentido que remite a aquella brecha que tiene lugar en el interior de cada país o nación: grupos sociales incluidos y excluidos de las nuevas tecnologías de la información. Esta es la llamada «brecha social».

Ambas brechas, la global y la social, responden al hecho de que las innovaciones tecnológicas se difunden primero entre las naciones (entre países tecno-ricos provocando la brecha con los países tecno-pobres) y entre los ciudadanos (entre los ciudadanos ricos, provocando la brecha con los pobres). Así, la brecha digital es una manifestación más de las brechas sociales, económicas y políticas existentes en la sociedad, de modo que la posibilidad de acceso es diferente y constituye una barrera económica, entre otras, en tanto existen dificultades para adquirir una computadora, electricidad y conexión a Internet, etc. Esta es la que se ha llamado 'primera brecha digital' frente a una 'segunda brecha digital' que tiene que ver ya no con el acceso, sino con la facilidad de uso y la habilidad, con la denominada «alfabetización digital», «*digital literacy*» o «e-alfabetización». Es decir, existe una brecha desigual no solo en el acceso a las infraestructuras necesarias para el uso de las tecnologías digitales, sino también en el conocimiento que requieren tales tecnologías para ser usadas, lo que en última instancia genera una brecha cognitiva. Existen, por tanto, varias divisiones digitales: la primera remite al acceso diferencial, entendido como la carencia de ordenadores y de conexión a Internet, la falta de provisión de infraestructuras que posibiliten el acceso. En esta primera brecha existen disparidades relativas al país desde el que se accede, pero también dentro de cada país, a las características sociodemográficas como el estatus y el nivel de ingresos de cada usuario. La segunda concierne al uso (Castaño, 2008), está relacionada con las capacidades y las habilidades de los individuos para utilizar ordenadores e Internet de acuerdo con las necesidades y los deseos de estudio, profesionales o privados de cada usuario. Esta brecha está atravesada por las variables de edad (franja etaria como los

no «nativos digitales», es decir, los llamados «inmigrantes digitales»; aquellas personas que no crecieron con las nuevas tecnologías y que han experimentado el nacimiento y el proceso de las mismas en edad adulta), los estudios (el nivel de conocimientos básicos para la utilización de los ordenadores), la renta (el poder adquisitivo) y también por el sexo (las diferencias entre hombres y mujeres). Una de las variables de mayor incidencia en esta desigualdad o brecha digital sigue siendo el sexo de la persona usuaria. Esto es lo que se ha denominado como la «brecha digital de género» que nombra las desigualdades entre hombres y mujeres desde el acceso (factores económicos que lo rodean como la discriminación salarial o la feminización de la pobreza) hasta el uso (la cantidad y la calidad de utilización, habilidades y participación).

Entre los factores que influyen en la brecha digital de género, es decir, entre las razones que dificultan la relación de las mujeres con las tecnologías digitales, podrían destacarse, de modo sumario, las siguientes:

1) Condicionamientos culturales: la concepción androcéntrica del desarrollo de las TIC como tecnología masculinizada, el hombre como «usuario modelo», usuario ideal o tipo, es decir, el patrón desde el que se diseñan las tecnologías.

2) Roles y estereotipos de género en la relación mujeres-tecnología que se derivan de una socialización sesgada: en la familia, en la escuela e incluso en los medios de comunicación de masas, se difunden estereotipos que contribuyen a promover un acceso y un uso diferenciales entre mujeres y hombres en el ámbito de las TIC.

3) Condicionantes educativos. Cuantitativamente existe una menor presencia de las mujeres en ámbitos educativos de ciencia y tecnologías. Los datos desagregados por sexo en las carreras universitarias muestran la escasa presencia de mujeres en áreas científico-tecnológicas (Sánchez de Madariaga, De la Rica & Dolado, 2011).

4) En consecuencia, también hay un menor número de mujeres en ámbitos laborales que requieren conocimientos de alta tecnología. Por una parte, por la escasez de cualificación en la materia, pero también por aquello que se conoce con la expresión «techo de cristal», una metáfora (afín a otras como «pared o laberinto de cristal» o «escaleras resbaladizas») con la que se busca describir las barreras invisibles a las que se ven expuestas las mujeres altamente preparadas pero que no alcanzan altos puestos acordes en el mundo de los negocios; un techo difícil de sobrepasar e invisible, ya que no existen leyes ni normas oficiales que lo impongan de forma explícita.

5) Usos de los tiempos diferenciados en las tareas domésticas (menos tiempo de ocio), la división sexual del trabajo y la incorporación tardía al mercado (ámbito este último en el que se ha producido, en buena medida, la introducción y difusión de las propias tecnologías digitales).

Frente a esta realidad, algunas estrategias de inclusión electrónica o e-inclusión que han sido propuestas para superar, disminuir o cerrar la brecha digital de género, son, entre otras:

1) Activar medidas y acciones educativas que vayan dirigidas a cambiar esa imagen pública de las tecnologías digitales asociada tradicionalmente a estereotipos masculinos.

2) Facilitar herramientas y adecuar los *curricula* para combatir la desafección y el miedo creado de las mujeres ante las tecnologías (la tecnofobia).

3) Educar en destrezas que favorezcan el dominio de las tecnologías digitales. Impulsar, por tanto, el acceso a las tecnologías digitales por parte de las mujeres.

4) Promover nuevos modos de aprendizaje y elaborar programas informáticos que no contribuyan a difundir esos estereotipos, por ejemplo, creando protagonistas mujeres en videojuegos, pues cabe recordar que los juegos a través del ordenador son una puerta de entrada lúdica al mundo de las tecnologías digitales. Gracias a la experiencia y al aprendizaje informal se puede combatir el desapego y la fobia antes mencionados.

5) Buscar modelos y referentes, luchar contra la infrarrepresentación, desenterrando y recuperando esa historia llena de mujeres que han contribuido al desarrollo de las tecnologías digitales; visibilizar, por tanto, nuevos modelos, tales como aquellas mujeres que aparecen en el breve recorrido histórico apenas mencionado.

6) Crear contenidos no sexistas, es decir, no discriminatorios.

7) Fomentar e implementar leyes y normas, desde el ámbito político, que aseguren el acceso paritario de mujeres y hombres.

Llegados a este punto nos podríamos preguntar ¿para qué la inclusión? Se han presentado varias respuestas a este interrogante, entre las que destacan: la adquisición de autonomía, la participación como ciberciudadanas de pleno derecho, el empleo de las tecnologías digitales como herramienta para la igualdad de oportunidades y como un espacio para la igualdad, la necesaria creación de información y contenidos más inclusivos y, en definitiva, para contribuir a la diversidad en la red de redes.

4. FEMINISMOS Y TECNOLOGÍAS DIGITALES: A MODO DE CONCLUSIÓN

Las lecturas que han suscitado las tecnologías digitales en el seno del feminismo han estado, en cierta medida, influenciadas por esas «brechas digitales de género». Forzando dos polos, dos lecturas encontradas, diríamos, con la expresión de Eco, que ante las tecnologías digitales se reprodujeron interpretaciones apocalípticas e interpretaciones integradas, conformado el primer bloque por lecturas tecnofóbicas y el segundo por lecturas tecnoutópicas. La corriente tecnofóbica, también denominada distópica (De Salvador, 2008), se caracteriza por defender y argumentar que aquello que caracteriza a la realidad cibernética actual es justamente lo contrario a la utopía: una distopía distante de un espacio ideal. Emparentada con el feminismo de la diferencia, su visión va encaminada a criticar el espacio de Internet en diferentes grados: la tecnología digital como causa de nuevas discriminaciones y como medio de reproducción y producción de viejas desigualdades (el cbersujeto sigue siendo masculino, blanco y occidental). Las razones de la defensa anti-tecnológica se sitúan no solo en los usos actuales, sino en una profunda desconfianza hacia las máquinas en ge-

neral. Las menores oportunidades, los estereotipos y roles, tal y como hemos visto con la brecha digital de género, conllevan un menor interés que al final se interioriza derivando en una tecnofobia. Es, por tanto, una espiral que ciertamente se retroalimenta. En el polo opuesto, la corriente tecnoutópica, llamada asimismo netópica (De Salvador, 2008), defiende que el ciberespacio puede representar la posibilidad de una utopía, también denominada netopía o tecno-utopía; cree en el carácter horizontal de Internet y en las potencialidades y repercusiones de la Red como elemento y espacio liberador para las mujeres. Frente a la visión pesimista de las primeras (las distópicas), estas (las netópicas) han insistido en el poder democratizador y equitativo del ciberespacio.

Pese a estas dos visiones encontradas, donde caben muchos matices y posturas, las preguntas que nos podemos hacer son varias: ¿qué usos se están haciendo en la Red?, ¿qué representaciones y qué tipos de identidades se crean y se recrean?, ¿cómo nos constituimos con el lenguaje Web?, ¿está Internet sexualizada?, ¿tiene género?, ¿cómo repercute en los problemas del aquí y del ahora de las mujeres?, ¿contribuye la Web a pensar la identidad como múltiple, plural y fluida?, ¿sirve este espacio para, en efecto, crear las condiciones de viabilidad de un nuevo sujeto?, ¿se podría empezar a hablar de una identidad digital post-genérica o post-sexual, en términos afines al *cyborg* de Donna Haraway (1995), que desafíe las categorías de lo natural, lo estable y lo universal?, ¿qué efectos individuales y sociales comportan las tecnologías digitales de la Web desde el punto de vista feminista? Preguntas que, en el marco del ciberfeminismo, o mejor dicho de los ciberfeminismos, han dado lugar a diferentes núcleos problemáticos que, en última instancia, se enmarcan y remiten a la más amplia relación de las mujeres y las tecnologías.

BIBLIOGRAFÍA

- BERNERS-LEE, T. (2000): *Tejiendo la red*. Madrid: Siglo Veintiuno Editores.
- CASTAÑO, C. (2005): *Las mujeres y las tecnologías de la información. Internet y la trama de nuestra vida*. Madrid: Alianza Editorial.
- CASTAÑO, C. (2008) (dir.): *La segunda brecha digital*. Madrid: Cátedra.
- DE SALVADOR, S. (2012): «Tecnologías digitales del género: de la revisión a la borrosidad en los ciberfeminismos». Memorias IX Congreso Iberoamericano de Ciencia, Tecnología y Género, Sevilla 31 enero - 3 febrero de 2012. En línea: <<http://www.oei.es/congresoctg/memoria/pdf/DeSalvador.pdf>>.
- MEZQUITA, R. & PADILLA, M. (2006): «Penélope: Tejiendo y destejiendo la red». En VV.AA.: *Ciberactivismo. Sobre usos políticos y sociales de la Red*. Barcelona: Virus Editorial, 81-118.
- PLANT, S. (1998): *Ceros + Unos. Mujeres digitales + la nueva tecnocultura*. Barcelona: Ediciones Destino.
- WAJCMAN, J. (2006): *El tecnofeminismo*. Madrid: Cátedra.
- WARREN, K. (1998): «El poder y la promesa de un feminismo ecológico». En Agra, M. X. (comp.), *Ecología y Feminismo*. Granada: Comares, 117-146.

El derecho a la educación y a la alfabetización como proyecto ético-político

Le droit à l'éducation et à l'alphabétisation comme projet éthique et politique

Beatriz FERNÁNDEZ HERRERO

RESUMEN: Sobre la base de las ideas educativas de Paulo Freire, que conciben la educación y la alfabetización como condiciones posibilitadoras del “derecho a tener derechos”, este trabajo comienza definiendo la alfabetización de las mujeres como un proyecto ético-político para la construcción de las personas y de las comunidades. Tras analizar diferentes programas de alfabetización de personas adultas planificados y llevados a cabo por diferentes organismos supranacionales, el trabajo pasa a centrarse en el estudio de sus aspectos teóricos, metodológicos y organizativos que contribuyen a la concreción y a la eficacia de estos programas.

RESUME : À partir de la base des idées éducatives de Paulo Freire, qui interprètent l'éducation et l'alphabétisation comme des conditions qui rendent possible le « droit à avoir des droits », ce travail partira de la définition de l'alphabétisation des femmes en tant que projet éthique et politique pour la construction des personnes et des communautés. Une fois analysés les différents programmes d'alphabétisation pour adultes planifiés et menés à bien par de différents organismes supranationales, ce travail ciblera l'étude de leurs aspects théoriques, méthodologiques et d'organisations qui contribuent à la concrétisation ainsi qu'à l'efficacité de ces programmes-là.

1. EL DERECHO A LA EDUCACIÓN: LA EDUCACIÓN COMO EMANCIPACIÓN

La titularidad y el reconocimiento de los Derechos Humanos posibilitan la dignidad de toda vida para que pueda ser considerada plenamente humana, al ser los garantes de las condiciones básicas de realización de la persona. Pero es preciso que la propia persona tome conciencia de que tiene derechos, y que conozca esos derechos, para poder reclamarlos. Dicho de otra forma, cada vez son más los Estados y las sociedades que admiten y reconocen la validez de las aspiraciones de vida digna que conforman la Declaración Universal de Derechos Humanos y que, por tanto, reconocen estos principios en sus legislaciones; sin embargo, este reconocimiento formal y legal no es suficiente, sino que se hace necesario que sean las propias personas quienes conozcan, entiendan y acepten estos derechos para así poder convertirse en sujetos de ellos, es decir, beneficiarse de su ejercicio y a su vez ejercerlos ellas mismas hacia los demás. Por este motivo la educación ha de ser considerada como clave de bóveda para la implantación de los Derechos Humanos, entendida como po-

sibilidad emancipadora de los seres humanos y a la vez como derecho fundamental que implica el “derecho a tener derechos”. Porque la educación es un concepto mucho más complejo que la mera instrucción en unas materias o en unas técnicas concretas, supone además la adquisición de las destrezas y las herramientas que todo individuo necesita para desarrollar con plenitud su vida en sociedad y, como afirma Justo Suárez, «vivir en sociedad implica a su vez una educación en valores, y estos valores cívicos tienen que estar basados en la dignidad, la libertad y la igualdad, los tres ejes fundamentales de los derechos humanos» (Justo Suárez, 2008: 75).

Así pues, el concepto de educación que se va a considerar en estas páginas tiene un carácter fundamentalmente ético y político. Para ello, nos basaremos en la filosofía que sirve de fundamento a las ideas pedagógicas de Paulo Freire, que puede ser considerado como uno de los autores más significativos del siglo XX, siendo la fuente de inspiración de numerosos movimientos sociales del mundo actual.

El pensamiento de Paulo Freire toma como punto de partida a los hombres y las mujeres que él denomina «oprimidos», es decir, que debido a su condición de «no letrados» o «analfabetos» están excluidos del conocimiento y, por lo tanto, de la construcción del mundo, ya que así es como él entiende la educación y no como una mera transmisión de saberes. La participación en la construcción del mundo es, para Paulo Freire, algo que por esencia y por derecho compete intersubjetivamente a todos los seres humanos. De ahí el carácter político que para este autor tiene la educación: negar a las personas este derecho las deshumaniza, ya que las priva de su libertad. Una vez establecido este derecho, y para explicar esto, Freire elabora el concepto de «educación bancaria», opuesta a la educación liberadora, que define como una relación vertical entre el educador y el educando en la que el auténtico sujeto es el educador, que es el que otorga el conocimiento a los educandos, quienes se convierten en meros recipientes del conocimiento y por lo tanto en objetos del proceso. Por el contrario la propuesta de Freire de educación liberadora pasa por dejar de considerar la educación como una donación de los sabios a los ignorantes, lo cual sería una forma de violencia, para convertirse en una forma de respeto hacia el otro, haciendo del proceso educativo un diálogo en el que educador y educando aprenden mutuamente del otro. En este sentido Freire relata en su obra *Pedagogía de la esperanza* (2002: 44-45) cómo se hizo consciente, a través de un juego de preguntas y respuestas, de que los campesinos analfabetos que creían ser ignorantes poseían una gran cantidad de saberes que él, el educador, desconocía, concluyendo que el proceso educativo ha de convertirse en un diálogo recíproco para ser verdaderamente humanizador.

En sus propios saberes y en su propia acción, el educando encuentra la palabra, la reflexión, y esta es la base de la transformación del mundo. Por ello, el método que Freire propone es, sobre todo, un método basado en la cultura popular, que busca la concienciación y la reflexión a partir de la práctica social para volver después a esa práctica y así transformar el mundo.

1.1. El concepto de alfabetización

Sobre la base de las ideas filosóficas que apoyan la pedagogía de Paulo Freire, que acabamos de ver de un modo muy esquemático, se construyen las reflexiones acerca de la alfabetización que aquí se presentan. Tradicionalmente se emplea el término alfabetización para expresar la capacidad de leer y escribir, sin tomar en consideración sus funciones sociales de expresión de significados, de producción de pensamientos o de crítica de estos. Sin embargo, a partir de la década de 1970, el concepto de alfabetización se ve ampliado por la idea de «alfabetización funcional», que es descrita por la UNESCO del modo siguiente:

La alfabetización funcional se distingue de la tradicional en que no se trata de una acción aislada, distinta, ni siquiera de un fin en sí, sino que permite considerar al analfabeto como individuo o como miembro de un grupo, en función de un medio dado y de una perspectiva de desarrollo. Por principio, un programa de alfabetización funcional guarda relación con necesidades colectivas e individuales precisas; está concebido ‘a medida’, diferenciado según los medios y teniendo en cuenta objetivos económicos y sociales determinados (UNESCO, 1970).

En este sentido, el concepto de alfabetización se vincula muy estrechamente con el de participación, entendido este como un proceso de intervención en actividades sociales, al mismo tiempo que hace referencia a las relaciones y vínculos establecidos entre los actores. Así pues, como apunta Oxenham, el concepto de alfabetización no es algo estático ni definido de una vez por todas en el plano internacional, ya que en todos los casos depende de «las utilizaciones, de los significados o de los objetivos considerados importantes por los educandos» (Oxenham, 2010: 23)¹. Es decir, en el caso concreto de los adultos, estos deben sentir que sus aprendizajes les ayudarán en algún aspecto de su vida; de este modo, «la alfabetización no debe ser presentada como una actividad autónoma, sino como formando parte de programas de educación y de formación que ofrezcan competencias específicas a los educandos y cuyo valor aumenta todavía más gracias al alfabetismo» (Oxenham, 2010: 25). Dicho con otras palabras, debe tenerse en cuenta que las competencias básicas adquiridas en los procesos básicos o iniciales -incluso restringidos- de la alfabetización (lectura, escritura y cálculo) llevan consigo otras muy importantes, como «la autonomización cívica, la acción social, las competencias generadoras de ingresos, la protección de la infancia, las prácticas sanitarias, la lucha contra la propagación del VIH y del sida, los problemas ambientales, etc.» (*ibid.*).

1.2. La alfabetización como derecho humano

Así vista, la alfabetización, entendida en el sentido más amplio de educación integral, ha de ser considerada como un derecho humano universal que no puede ser desvinculado de los demás derechos sociales. Sin embargo, la Declaración Universal de Derechos Humanos de 1948 se refiere a la educación adquirida únicamente durante la escolarización obligatoria, y habrá que esperar hasta 1975 a que en la *Declaración de Persépolis* se men-

¹ La traducción de todas las referencias a Oxenham es nuestra.

cione de un modo explícito el alfabetismo, cuando se dice: «La alfabetización no es un fin en sí. Es un derecho fundamental de todo ser humano» (UNESCO, 1975). A pesar de que el reconocimiento de este derecho puede considerarse tardío en la historia, tiene una razón evidente: en la inmensa mayoría de las sociedades y comunidades, una persona analfabeta puede considerarse desfavorecida en el plano económico, social y político, además de, por supuesto, en el plano personal. Por ello puede decirse que toda sociedad tiene la obligación de no impedir que las personas que lo deseen puedan ejercer este derecho ni poner obstáculos para ello.

En definitiva, el derecho a la educación no se limita a la instrucción elemental, sino que, como establece el artículo 26 de la Declaración Universal de los Derechos Humanos, «tendrá por objeto el pleno desarrollo de la personalidad humana» (ONU, 1948), y precisamente en este sentido cabe entender el derecho a la alfabetización como derecho a la educación emancipadora, que sea integral —es decir, en todas las dimensiones humanas (afectiva, ética, cívica, profesional)— y que se produzca a todos los niveles, según los intereses y capacidades individuales y las posibilidades y necesidades sociales. Por ello puede decirse que la alfabetización no puede ser reducida al «letramiento»; alfabetizar no es letrar, como vimos que expresaba Paulo Freire; es un proyecto ético y político para la construcción de las personas y de los pueblos, ya que contribuye a desarrollar sus capacidades individuales y al mismo tiempo a erradicar las desigualdades, sociales, políticas y económicas.

2. EL APRENDIZAJE A LO LARGO DE TODA LA VIDA Y EL APRENDIZAJE PARA TODOS. LOS PROGRAMAS INTERNACIONALES DE EDUCACIÓN Y DESARROLLO

A partir de lo expuesto hasta ahora, puede verse cómo el derecho a la educación y a la alfabetización de las personas adultas ha de entenderse en el marco de lo que desde los organismos internacionales se viene denominando «Aprendizaje a lo largo de toda la vida» y «Educación para todos»: si la alfabetización resulta ser un sistema complejo de textos y de contextos diversos, no puede ser reducida a las enseñanzas básicas, sino que debe ser entendida como un proyecto político que debería ser puesto en práctica de un modo generalizado en todos los países, dando un nuevo significado, mucho más dinámico e integral, a la idea de la educación.

Tomando como referencia este sentido dinámico, desde la última mitad del siglo XX la UNESCO y otros organismos internacionales vienen celebrando conferencias y foros que tienen como marco fundamental la educación de las personas adultas, dedicando una atención especial a la educación de las mujeres: la CONFINTEA o el Foro Mundial de Educación, entre otros, promueven iniciativas y programas a través de los cuales se organizan acciones conjuntas de alfabetización en diferentes países. El objetivo último es contribuir al logro de las metas planteadas en el Decenio de las Naciones Unidas para la Alfabetización y los Objetivos del Milenio que, según el estudio de Oxenham (2010) al que ya hemos hecho referencia, mejoran sensiblemente gracias a los programas de alfabetización, de manera que en los países y regiones en los que se han desarrollado se produce una mejora significa-

tiva en la vida de las personas que llevan a cabo dichos programas, en la de sus familias y en la de sus comunidades.

De este modo, en última instancia, y al contrario de lo que consideran algunas políticas públicas, la alfabetización constituye una inversión y no un coste, debido a su influencia positiva en la eliminación de factores que restan dignidad a la vida humana, ya no solo de las personas (en los ámbitos de la salud, el trabajo, etc.), sino también de las comunidades (ámbitos de participación ciudadana, desarrollo social, etc.). Como afirma la premio Nobel de Economía Amartya Senn, la alfabetización de los adultos promueve la seguridad del ser humano, siendo el analfabetismo, por sí mismo, una forma de inseguridad, ya que la persona alfabetizada goza de una mayor capacidad para defender sus derechos y también para participar en la vida social y política de su sociedad (citado en Gadotti, 2010: 15). Por ello, hablar del coste de la alfabetización es, al decir de Freire, una perversión que lo que intenta es aislar a las personas carentes de ella en un gueto. Lo que, por el contrario, ha de hacerse es convertir las políticas de alfabetización en una política pública, integrada en el sistema educativo como una modalidad de la educación básica. En palabras de Gadotti:

el analfabetismo no es solo un problema, un desafío; es también una oportunidad de inversión. Es estratégico invertir en la alfabetización de adultos para desarrollar un país. Si el Estado ayuda inicialmente, el propio analfabeto acaba financiando su propio coste ulterior (Gadotti, *ibid.*).

Si hasta ahora hemos visto las ventajas de las razones empíricas que nos hablan de los beneficios de la alfabetización de personas adultas, no podemos olvidar que la puesta en marcha de estos proyectos implica afrontar una serie de dificultades, que comienzan por las necesidades de los países en los que sería conveniente llevarlos a cabo (de tipo sanitario, asistencial, etc.), que en muchos casos requieren de actuaciones urgentes que retrasan o incluso impiden este tipo de acciones. Además, existen muy pocos profesionales especializados en la formación de personas adultas, y menos aún en la especificidad de las mujeres, lo mismo que de materiales y metodologías adecuados, que en muchas ocasiones no se ajustan a sus necesidades ni a sus intereses reales, en los que convergen situaciones de tipo estructural que dificultan su adhesión a este tipo de proyectos.

3. EL SUJETO EN LA ALFABETIZACIÓN DE PERSONAS ADULTAS: LA ALFABETIZACIÓN DE LAS MUJERES. ANÁLISIS DE PROCESOS

En las páginas que siguen se intentará dar respuesta a estas problemáticas o dificultades, atendiendo a los sujetos implicados en estos programas, y de un modo especial a las mujeres por ser ellas quienes sufren una tasa de analfabetismo más elevada (los datos confirman que más de un tercio de las mujeres del mundo son analfabetas). A pesar de todas las recomendaciones de la UNESCO para que se dedique una especial atención a la alfabetización de las mujeres, esta no ha ocupado nunca un lugar específico, sino que ha estado asimilada a la de grupos mixtos, incluso si estos están compuestos solamente por mujeres. Es necesario, pues, repensar esta cuestión, yendo más allá de la simple adquisición de las competencias de la lectura y la escritura, y definirla sobre la base de criterios más justos y

democráticos, es decir, prestando atención al derecho a la igualdad en su especificidad y a la pluralidad de su condición, y además planificando una práctica pedagógica adaptada a las aspiraciones de las mujeres adultas, que son esencialmente la familia y la participación.

Hay, pues, tres componentes de los proyectos o de los programas de alfabetización que es preciso considerar:

El primero de ellos está directamente vinculado al ámbito del saber: el aprendizaje de la lectura, de la escritura y del cálculo, que es un componente común en la alfabetización de hombres y de mujeres y permite el acceso a otros conocimientos y saberes, a la adquisición de competencias prácticas de la vida cotidiana, además de aumentar las capacidades críticas de las personas.

Un segundo componente está vinculado al ámbito del saber-hacer que tiene que ver con la adquisición de ciertas competencias o capacidades utilitarias y funcionales, es decir, de desarrollar la capacidad de las mujeres para aumentar sus ingresos y mejorar su vida y la de sus familias; en definitiva, este aspecto implica un cambio en la consideración de las mujeres, que ya no serían vistas únicamente desde un punto de vista reproductivo, sino que se atendería a sus potenciales productivos.

Y por último, un tercer componente se refiere al saber-hacer relacionado con la educación emancipadora a la que se refería Freire. En este sentido, ha de hablarse de toma de conciencia, por parte de las mujeres, de sus derechos, desde el punto de vista de las responsabilidades y de la participación en la vida pública y social de su comunidad. La educación permite, así, a las/os educandas/os convertirse en los verdaderos protagonistas de su vida, lo cual aumenta su autoestima y la confianza en sus propias capacidades, porque permite poner en relación los conocimientos adquiridos con las experiencias de la vida cotidiana y con el entorno, estimulando la reflexión sobre sus prácticas diarias y dándoles una nueva intencionalidad y un nuevo sentido en el que adquieren un rol esencial en la construcción de sus propias vidas y en el mundo.

Es la unión de estos tres componentes, siendo el tercero de ellos especialmente relevante, lo que permite hablar de que la alfabetización de las mujeres y de las personas adultas en general no solo debe ser definida conforme a factores pedagógicos y cognitivos, sino que depende principalmente de prácticas sociales y culturales. En este sentido, Street (2008: 44) hace referencia a dos modelos de alfabetización: el primero, al que llama «autónomo», parte de la consideración del carácter autónomo de la alfabetización al suponer que es ella en sí misma la que tendrá efectos sobre otras prácticas cognitivas y sociales; el segundo modelo, llamado «ideológico», critica al primero por creer que este presenta como neutras las bases culturales sobre las que se fundamenta, cuando en realidad son una imposición de las concepciones occidentales de alfabetización sobre las demás culturas. Como señala este autor, el modelo ideológico presenta una perspectiva sensible a las variaciones de contextos que pueden convertirse en prácticas de alfabetización, por lo que no es solamente una capacidad técnica —y por ello neutra—, sino que parte de los principios epistemológicos que corresponden a una sociedad dada, siendo, por tanto, actos sociales y políticos.

En opinión de este autor, los Estudios sobre la Nueva Alfabetización (ENA) han mostrado que el fracaso de los sistemas y los programas tradicionales de alfabetización de personas adultas se debe a que están basados en el modelo autónomo, mientras que el modelo ideológico estaría mucho mejor adaptado a la concepción de los programas e incluso a la planificación de las políticas de alfabetización, ya que supone una forma de aprendizaje anclada en los contextos socioeconómicos, culturales, lingüísticos y de entorno en los que se produce el aprendizaje, dando así respuesta a las necesidades derivadas de las realidades inmediatas sobre la base de las iniciativas y los recursos locales.

Es necesario, pues, hacer referencia a la necesidad de partir de las experiencias de las personas o, como dice Freire, no olvidar lo que los educandos ya saben y utilizan en su vida y en la práctica social «[s]u discurso, su forma de contar, de calcular, sus conocimientos del llamado otro mundo, su religión, sus conocimientos sobre la salud, el cuerpo, la sexualidad, la vida, la muerte...» (Freire, 1993: 81). Respetar estos saberes populares es, según este autor, respetar el contexto cultural. En este mismo sentido, Street refiere cómo, con ocasión de un viaje a Irán en los años setenta, vio a personas externas al pueblo que consideraban a sus habitantes iletrados; dice:

Al observar con más atención la vida del poblado a la luz de estas caracterizaciones, me percaté de que en realidad no sólo se daba ahí una gran cantidad de conocimiento, sino que existían muy distintas prácticas asociadas con la alfabetización: las relacionadas con la escuela coránica tradicional, las de las nuevas escuelas estatales y las que había entre los comerciantes para realizar sus actividades de compra y venta de frutas en los mercados urbanos. Si a estas complejas variaciones de la alfabetización que sucedían en una pequeña localidad, las agencias extranjeras (es decir, el ministerio de educación estatal, la UNESCO, las campañas alfabetizadoras) las caracterizaban como una actividad iletrada, ¿también podría suceder lo mismo en otras situaciones? (Street, 2008: 42).

Por ello, la causa del fracaso de muchas de las campañas de alfabetización es esta: que se exige a las personas que aprendan cosas completamente ajenas a su vida, a sus costumbres y a sus situaciones; incluso aunque desearan seguir un programa de alfabetización, una imposición tan brutal de modelos extraños y un alejamiento tan grande de la experiencia local serían suficientes para provocar el abandono.

Por otra parte, una educación de base y no formal de las mujeres debe también aportarles competencias socioculturales con miras a proporcionarles responsabilidades, y no solamente enseñarles contenidos relacionados con los conocimientos escolares. Entre los tres elementos de la educación de base que se han mencionado anteriormente —el cognitivo, el elemento de competencias funcionales y el elemento de competencias sociales— es este último el que guarda una mayor relación con las responsabilidades sociales y políticas que las mujeres deben adquirir a través de los programas específicos de alfabetización. Por eso, resulta necesario abordar las cuestiones concretas acerca de su organización y puesta en funcionamiento, lo que se hará aquí presentando unas breves observaciones a través de un itinerario que recorre la totalidad de sus elementos, tomando como base el estudio realizado por Chlebowska (1992).

3.1. La planificación

La planificación es una etapa necesaria si lo que se quiere es hacer un trabajo en profundidad que no se limite a acciones concretas y puntuales, realizadas con buena intención, pero ineficaces y sin recursos técnicos y financieros. Sin embargo, la cuestión de la alfabetización de las mujeres no es comprendida, en la mayoría de los países, como una acción específica, por lo que no se le presta el interés ni los recursos que merece, dejándola en un segundo plano muy por detrás de la educación formal; además, existe un gran desconocimiento acerca de los métodos de alfabetización destinada específicamente a las mujeres, muy pocos materiales pedagógicos y prácticamente ningún personal formado para los proyectos destinados específicamente a las mujeres.

Por ello, la primera medida que facilitaría la puesta en práctica de los proyectos de alfabetización dirigidos a estas, pasa por un aumento de la voluntad política, aún cuando los medios del país en cuestión sean escasos. La segunda de las medidas ha de ser aumentar la obligatoriedad de la educación primaria de las niñas, porque esto aumentará la confianza de los posibles agentes externos (organismos internacionales o bilaterales, ONG, etc.) en el compromiso político con la erradicación del analfabetismo. Y por último, es fundamental la presencia de las mujeres en los puestos de decisión, ya que ellas están generalmente concienciadas acerca de esta cuestión e influirán en las políticas pertinentes. Asimismo, resulta importante la preparación de las niñas para el ejercicio futuro de estos puestos, animándolas no solo a realizar sus estudios primarios, sino a continuar con niveles superiores, preparándose para ejercer en ámbitos tradicionalmente considerados como masculinos (administradoras, economistas, planificadoras...).

Para una buena planificación también es necesario disponer de estadísticas referentes a los sexos, a los grupos de edad, étnicos, lingüísticos, y socioculturales, a las ocupaciones y a todos aquellos aspectos relevantes que permitan una buena programación y puesta en práctica de los programas, adaptándolos a los contextos locales, para lo que se precisan suficientes técnicos con una buena formación en la recogida de datos, entre los que deberían estar presentes las mujeres. Finalmente, para toda planificación es necesario que sean las propias mujeres quienes expresen sus necesidades, sus ideas y sus propuestas de participación en las familias y las comunidades.

3.2. La sensibilización

En este punto habría que distinguir dos momentos: en primer lugar, la sensibilización de las personas que pueden tomar las decisiones acerca de la puesta en marcha de los programas de alfabetización para las mujeres, lo cual es un aspecto difícil, puesto que en sus agendas muchas veces están otras prioridades. Sería, pues, interesante que educadoras, asociaciones de mujeres y otros grupos de expertos pudieran mantener reuniones con dichas personas antes de las campañas dirigidas al público, para no crearles expectativas que nunca llegarán a realizarse. Por ello, y si se hace difícil llegar a un acuerdo con las autoridades estatales, quizá resulten ser más eficaces las acciones con los responsables locales.

Respecto a la sensibilización de la población, esta debe abarcar no solo a las beneficiarias de los programas, sino también a su entorno más próximo (padres, maridos, hermanos) porque también ellos influirán en la decisión de participar en una actividad de este tipo. Los canales de difusión de las campañas de sensibilización pueden ser de muy diversos tipos: desde el contacto directo con las mujeres y sus familias hasta la utilización de medios de comunicación, sin olvidar nunca las formas de expresión específicas del entorno, tales como teatro, cuentos, cine, o la colocación de carteles en lugares públicos frecuentados por las mujeres, como mercados, edificios religiosos, escuelas o fuentes. Sería interesante que las personas responsables de estas campañas fueran mujeres, para lo que sería necesario preparar buenas especialistas en comunicación y en educación.

Por último, una cuestión que no puede dejar de mencionarse es el hecho de que las campañas de sensibilización no pueden hacerse una sola vez, sino que exigen una labor continuada para integrar a nuevas participantes y motivar a las que ya están incorporadas, evitando el abandono de los programas.

3.3. El estudio del medio

El conocimiento del medio en el que va a llevarse a cabo un proyecto de alfabetización hace posible que este se adapte a las necesidades y los problemas concretos de las beneficiarias del programa, ya que permitirá plantear estrategias y métodos pedagógicos adaptados a la especificidad del medio humano en el que este se desarrollará, eligiendo los materiales didácticos adecuados y organizando las actividades de una manera real y posible, en términos de localización, duración, lengua, etc. Deberá tener en cuenta, por tanto, los siguientes factores: en primer lugar, deberá detectar los problemas que afectan a las beneficiarias potenciales del programa, como privación de sus derechos o desigualdades; además, deberá constatar igualmente sus necesidades específicas, aspiraciones y deseos; en tercer lugar, deberá tener en cuenta el contexto en el que el proyecto se llevará a cabo, las costumbres, tradiciones, creencias y usos cotidianos que definen la identidad cultural de las mujeres y marcan su vida diaria.

Este estudio deberá ser completado dando la voz a sus destinatarias a través de encuestas y entrevistas, para que sean ellas las que expresen sus necesidades, dificultades y aspiraciones, lo que requerirá de un equipo de especialistas que deseablemente deberían ser mujeres, ya que la experiencia ha demostrado que a las mujeres les resulta más fácil hablar de todo esto cuando sus interlocutoras son otras mujeres que cuando los encuestadores son hombres.

3.4. Los programas

A partir de los deseos y necesidades expresados por los sujetos en la fase del estudio del medio es como deben ser elaborados los programas. Puede ocurrir, incluso, que la alfabetización no sea percibida por las mujeres como una necesidad, de modo que probablemente el aprendizaje de la lectura, la escritura y el cálculo no deberían ser contenidos a en-

señar en el primer momento, comenzándose por las cuestiones que a las beneficiarias les interesaran, como podrían ser las formas de aumentar los ingresos de sus familias o su bienestar, las maneras de acceder a los microcréditos o los derechos cívicos, siempre en función de las cuestiones que ellas mismas plantearan como prioritarias.

3.5. La elaboración de materiales

Una causa frecuente del fracaso de muchos programas de alfabetización de adultos es que los materiales que se utilizan no responden a sus necesidades ni están adaptados a ellos, al ser los mismos que los de la escuela primaria; por consiguiente, la elaboración de materiales específicos y ajustados a la realidad de las personas adultas, en concreto de las mujeres, es otro aspecto que debe tenerse en cuenta, tanto en las temáticas abordadas como en el uso de ilustraciones o el tamaño de los textos. Igualmente son útiles los medios de comunicación tradicionales en el contexto en el que se desarrolla el programa, tanto en el proceso de alfabetización como posteriormente, ya que por lo general reflejan de una manera correcta las creencias, costumbres, etc., de las comunidades.

3.6. El personal de formación

Entendida la alfabetización como un proceso de aprendizaje integral, vinculado estrechamente con la construcción de la subjetividad tanto en los aspectos individuales como en los sociales, ha de aceptarse que los procesos alfabetizadores no pueden ser algo externo, sino que los elementos exteriores (los contenidos, programas, etc.) deben ser interiorizados por el sujeto, que ha de darles un nuevo sentido para después exteriorizarlos de una manera renovada en su práctica. Yurén (2000) diferencia dos sentidos en la formación de las personas: la *Paideia* griega, en la cual el educador modela y el educando es modelado según un orden anterior que debe ser respetado, y la *Bildung* hegeliana, que es una construcción relacionada con la emancipación y la libertad, con la creación de la cultura y la transformación de lo que ya existe; desde este punto de vista, el educador acompaña al educando en este proceso, animándolo a la crítica, a la creación y a la acción a través del trabajo autónomo. Así pues, el educador ya no es la guía del aprendizaje del educando, sino que su tarea sería la de generar momentos y espacios de formación del educando, acompañándole durante este proceso.

Desde el ámbito práctico, cabe señalar que las mujeres que participan en los cursos de alfabetización expresan sentirse más cómodas con una formadora que con un formador, porque perciben en ellas una mayor paciencia y responsabilidad. El problema se presenta a causa de que en muchos países existen muy pocas mujeres formadoras, seguramente debido al esfuerzo que para ellas supone el asistir a los centros de formación y más tarde, el aceptar la formación.

3.7. Después de la alfabetización

Según el concepto que estamos manejando, el proceso de alfabetización no debe detenerse o darse por concluido en el momento en que las educandas ya dominan las metas de la lectura y la escritura. Debe, por el contrario, continuarse de acuerdo con los objetivos de la educación a lo largo de toda la vida, en un recorrido de formación integral y global, a través de otros procesos educativos que aborden la autonomización de las mujeres, la aplicación de los conocimientos adquiridos y el desarrollo de nuevas competencias para satisfacer sus necesidades básicas, de manera que constituyan sobre todo la ocasión de desarrollar nuevas dinámicas de transformación de la realidad y de puesta en práctica de las actividades colectivas y los nuevos modos de organización social y de solidaridad entre aquellas a través de iniciativas que contribuyan a su emancipación y autonomización como individuos y como ciudadanas.

Por ello, resulta de gran importancia estimular la creación de asociaciones de mujeres, de cooperativas de trabajo colectivo, de grupos de apoyo, etc., que, en definitiva, contribuyen a su valorización y a su toma de conciencia de que son sujetos de derechos.

4. CONCLUSIÓN

Los proyectos de alfabetización específicamente dirigidos a las mujeres tienen una serie de ventajas sobre los mixtos, pero también una serie de inconvenientes. Entre las primeras puede citarse el hecho de que son capaces de responder de una manera más flexible y eficaz a sus necesidades reales, dando lugar a la creación de nuevas estructuras sociales e institucionales, que permitirán su auténtica emancipación. Pero también presentan el inconveniente de que en muchos casos pueden ser considerados como marginales y, por lo tanto, tal vez no sea posible mantenerlos en el tiempo por falta de apoyos.

Lo que en definitiva hay que tener en cuenta es que las participantes en los programas de alfabetización son *partenaires* y no clientas, por lo que para poner en marcha los proyectos de este tipo debe siempre contarse con la participación de las comunidades locales y de las propias interesadas, así como no perder de vista sus necesidades y sus expectativas a la hora de incorporarse a ellos. No puede olvidarse, además, que las mujeres están por lo general sobrecargadas de trabajo, por lo que la flexibilidad es un elemento indispensable a la hora de planificar las actividades, y que en muchas ocasiones su autoestima es muy baja, lo que repercute en su confianza acerca de sus posibilidades de aprender.

La comprensión de todas estas dificultades que tienen las mujeres para iniciar y continuar las actividades de formación pasa en todos los casos por proporcionarles un entorno en el que se sientan seguras y que cubra sus necesidades de la mejor manera posible, dándoles la posibilidad de elegir ellas mismas los horarios, la duración y la periodicidad de los cursos y actividades, facilitándoles el cuidado de sus hijos e hijas mientras ellas asisten a las actividades, buscando una localización adecuada para estas de manera que no gasten mucho tiempo en los traslados, etc., sin olvidar nunca que para las mujeres el proceso de al-

fabetización no debe ser visto nunca como una carga y sí como un beneficio, y sin perder de vista la dimensión humana y participativa que debe revestir este tipo de proyectos.

BIBLIOGRAFIA

- CHLEBOWSKA, K. (1992): *Savoir et pouvoir. Une alphabétisation pour les femmes*. Paris: Unesco.
- FREIRE, P. (1970): *Pedagogía del oprimido*. Buenos Aires: Siglo XXI.
- FREIRE, P. (1993): *Pedagogía de la esperanza*. México: Siglo XXI.
- GADOTTI, M. (2010): *Educação de adultos como direito humano*. Editora e Livraria Instituto Paulo Freire. En línea: <<http://pt.scribd.com/doc/45088215/Edl-Educação-de-Adultos-Como-Direito-Humano-Moacir-Gadotti>>.
- JUSTO SUÁREZ, C. (2008): «Derechos humanos, laicismo y educación para la ciudadanía». En Cobo Bedía, R., *Educación en ciudadanía. Perspectivas feministas*. Madrid: Los libros de la catarata, 53-76.
- ONU (1948): *Declaración Universal de los Derechos Humanos*. En línea: <<http://www.un.org/es/documents/udhr/>>.
- OXENHAM, J. (2010): *Programmes d'alphabétisation efficaces. Le choix des décideurs*. París: Unesco.
- STREET, B. V. (2008): «Nuevas alfabetizaciones, nuevos tiempos ¿Cómo describimos y enseñamos los conocimientos, las habilidades y los valores acordes con las formas de alfabetización que las personas necesitan para los nuevos tiempos?». En *Revista Interamericana de Educación de Adultos* 30/2, 41-69.
- UNESCO (1970): *La alfabetización funcional. Cómo y por qué*. París: UNESCO. En línea: <unesdoc.unesco.org/images/0013/001326/132679so.pdf>.
- UNESCO (1975): *Declaración de Persépolis*. Disponible en <www.unesco.org/education/nfsunesco/pdf/PERSEP_S.PDF>.
- UNESCO (2003): *La alfabetización como fuente de libertad. El Decenio de la Alfabetización de las Naciones Unidas, 2003-2012*. En línea <unesdoc.unesco.org/images/0013/001349/134934sb.pdf>.
- UNESCO (2008): *Iniciativa de alfabetización «Saber para poder» (2006-2015)*. En línea: <unesdoc.unesco.org/images/0017/001777/177795s.pdf>.
- UNESCO (2009): *Aprovechar el poder y el potencial del aprendizaje y la educación de adultos para un futuro viable*. En línea: <http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/working_documents/Belem%20Framework_Final_es.pdf>.

L'éducation traditionnelle : les différentes étapes de développement de l'enfant

La educación tradicional: las diferentes etapas del desarrollo infantil

Nana-Aicha GOZA

RESUME : Cette étude décrit les différentes étapes de développement de l'enfant dans la tradition africaine. La méthodologie utilisée est essentiellement descriptive. Elle est basée sur une analyse des travaux d'auteurs ayant abordé cette thématique. Contrairement à des écrits qui ont présenté l'éducation africaine comme permissive où les enfants poussent comme l'herbe dans la savane. Il ressort de cette analyse qu'une pédagogie africaine coutumière existe. C'est à travers son lien étroit entre la théorie et la pratique que l'éducation traditionnelle transmet progressivement à l'enfant l'ensemble des valeurs humaines, éthiques et morales nécessaires à son intégration sociale. Les supports didactiques privilégiés sont entre autres les contes, les légendes, les devinettes, les proverbes et les rites d'initiation.

RESUMEN: El presente estudio describe las diferentes etapas del desarrollo infantil en la tradición africana. La metodología utilizada es esencialmente descriptiva. Se basa en un análisis de los trabajos de aquellos autores que han abordado tal temática. Se opone así a otros escritos que han presentado la educación africana como una educación permisiva con la que los menores crecen como la hierba en la sabana. Se deduce de este análisis que existe una pedagogía africana consuetudinaria. La educación tradicional transmite progresivamente a niños y niñas, a través del estrecho lazo que establece entre teoría y práctica, el conjunto de valores humanos, éticos y morales necesarios para su integración social. Los soportes didácticos privilegiados son, entre otros, los cuentos, las leyendas, las adivinanzas, los proverbios y los ritos de iniciación.

1. INTRODUCTION

Certaines facettes de l'éducation traditionnelle, qui laissent apparaître des enfants grandir et s'ébattre dans les villages avec une permissivité apparemment sans frein, pourraient laisser croire qu'ils se développent au gré de leur fantaisie ou des circonstances, à l'abri de toutes contraintes. Et pourtant, le constat est là : l'enfant arrive à l'âge adulte préparé à la vie qui sera la sienne. La pédagogie traditionnelle existe, pragmatique quoiqu'informelle : elle embrasse aussi bien la formation du caractère, le développement des aptitudes physiques et des qualités morales ainsi que l'acquisition des connaissances techniques nécessaires à la production. Elle s'organise autour d'étapes de développement et associe intimement théorie et pratique.

2. LES DIFFÉRENTES ETAPES DE DEVELOPPEMENT

2.1. La première étape: de la naissance au sevrage

La diversité des coutumes ne nous permet pas de déterminer avec certitude la durée moyenne de la période de l'allaitement. Néanmoins, l'enfant est rarement allaité moins de dix mois, voire plus quand il s'agit des benjamins. Le rôle essentiel du sein n'est pas seulement d'apaiser la faim, mais surtout de réduire tout état émotionnel relatif à une peur, une frustration ou un dépaysement. Il se fait à la demande et n'est régi par aucun schéma temporel, il se pratique partout. Le soir, le sein reste aisément à portée du nourrisson. Ces premières expériences enfantines se caractérisent par un climat particulièrement chaleureux, une symbiose à travers laquelle l'enfant retire une grande satisfaction d'ordre affectif. Cependant, le sevrage sera une épreuve difficile à surmonter. Certes, sur le plan nutritionnel, l'enfant a été plus ou moins bien préparé car la plupart des familles introduisent, dès les premiers mois, une nourriture d'appoint, généralement de la bouillie ou encore des aliments écrasés.

Il existe de nombreuses façons de procéder au sevrage, mais nous ne nous y attardons pas. Cependant, ce qui semble indéniable, c'est que le sevrage représente le passage d'un maternage intensif aux prémices d'une éducation plus stricte et on assiste indubitablement à une dépression anaclitique de plus ou moins grande intensité. L'enfant, qui jusqu'ici était surprotégé, choyé par la mère qui répond instantanément à tous ses désirs, va désormais être soumis au régime commun, aux règles et aux valeurs (politesse, solidarité, honnêteté, obéissance...) qui régissent sa communauté. Au besoin, on lui fera des remarques, on lui infligera des corrections. La mère va chercher progressivement à se soustraire de son emprise. Autant elle était soumise au nourrisson, autant elle semble s'en détacher au moment du sevrage.

Knapen a écrit à ce propos :

L'enfant sevré appartiendra désormais au groupe de deux ou trois autres auxquels la mère témoigne une préoccupation réelle et un souci total. Mais il a cessé d'être le plus important, celui sur lequel la mère porte le plus intime de son être. Il y a donc, à côté d'un sevrage physique, un véritable sevrage affectif qui ne signifie sans doute pas un rejet actif ni même une négligence, comme certains le prétendent, mais une nouvelle sorte de relation à l'égard de la mère, relation qui entraîne l'abandon forcé d'une série de facteurs de plaisir de sécurité. (Knapen, 1962 : 90-91)

Ce changement d'attitude de la mère va entraîner chez l'enfant un choc psychologique réel. Des altérations graves de caractère qui rappellent, en de nombreux points, celles mises en évidence par Spitz, R. (1962) sont parfois perceptibles. Le caractère se modifie souvent de façon spectaculaire. L'enfant passe d'abord par une phase d'apathie et de tristesse. Il devient taciturne, inexpressif ; dynamisme et entrain régressent. Puis la phase suivante est marquée par la méfiance, ensuite, il devient farouche, difficile, capricieux, se roulant par terre si ses exigences ne sont pas satisfaites, perd l'appétit. Cette étape est fortement identique à une phase de développement que Freud a nommé 'crise de personnalité de 3 ans ou crise d'opposition' première étape d'affrontement avec les adultes.

Le sevrage pose des problèmes très délicats qui varient en intensité, selon la manière souple ou brutale par laquelle il est intervenu. Néanmoins, il constitue immanquablement la pierre angulaire dans la formation du caractère et l'édification de la personnalité du jeune africain. « C'est une étape de transition dans la ligne générale de l'évolution et de la socialisation enfantines » (Erny, 1972a : 225).

2.2. La seconde étape: du sevrage à la prépuberté

Cette étape qui se situe entre 2 et 7 ans est celle de la fratrie et des pairs. Le sevrage et l'acquisition de certaines facultés telles que la marche et le langage vont accentuer la distanciation d'avec la mère et favoriser une relation plus importante avec les autres membres du groupe, en particulier les pairs. Cette intégration horizontale entre pairs constitue une véritable école de la vie où s'instaure une sorte d'éducation mutuelle. Cet apprentissage de la vie collective est parfois douloureux car l'enfant est obligé de restructurer totalement son univers relationnel. Pour se faire admettre et s'intégrer dans le groupe, il devra apprendre à faire des concessions et abandonner certaines attitudes égocentriques et de caprices hérités de la petite enfance. Dès lors, comme le constate Erny : « on valorise les traits de caractère qui témoignent d'une bonne insertion de l'enfant et on s'inquiète quand il s'isole ou ne s'intéresse pas aux activités communes » (Erny, 1972b : 82).

En fait à partir de ce moment c'est la communauté entière qui va servir de substitut à la mère. Il s'agit également d'une période où l'essentiel de l'apprentissage se fait sous une forme ludique et tous les jeux puisent leur prétexte dans le milieu culturel environnant. L'enfant affermit son corps, son habilité, ses réflexes et sa résistance au cours des jeux collectifs ou individuels. C'est la période pendant laquelle il donne libre cours à sa créativité en fabriquant des jouets étonnants. Cependant les jeux demeurent une parodie du rôle futur, qu'il s'agisse du jeu de la poupée (en argile ou un os long) ou du jeu de la marchande chez la fille ou encore les courses de chevaux imaginaires en tiges de mil ou de sorgho chez le garçon. Ces jeux qui comportent d'importants faits et gestes liés à la vie sociale réelle favorisent en grande partie les apprentissages.

2.3. La troisième étape: de la puberté à l'âge adulte

Au cours de cette période entre 7 et 12 ans les prés requis aussi bien dans les domaines artistique, artisanal que culturel se consolident à travers l'imitation et le processus d'identification. A partir de ce moment l'éducation sera spécifique à chaque sexe et à son devenir social. Les garçons seront pris en charge par le cercle des hommes et les filles resteront dans la sphère maternelle. L'éducation dès lors vise des objectifs communs et spécifiques à chaque sexe.

2.3.1. Quelques objectifs de l'éducation traditionnelle

L'éducation traditionnelle est liée au contexte économique et social. Elle a pour but de former des guerriers susceptibles de défendre la société, des paysans et des artisans capables de produire les divers biens et services nécessaires à la subsistance de la communauté. La théorie et la pratique vont de pair ; ainsi, instruction et éducation sont constamment et intimement liées. Moumouni souligne :

L'efficacité de cette éducation n'a été possible que par son lien intime avec la vie ; en effet, c'est à travers les actes sociaux (production) et les rapports sociaux (vie familiale, manifestation collectives diverses) que se faisait l'éducation de l'enfant et de l'adolescent ; de ce fait il s'instruisait et s'éduquait simultanément. (Moumouni, 1964 : 32)

L'éducation traditionnelle est surtout fondée sur l'imitation, la transmission des métiers de père en fils, c'est donc en observant et en imitant le parent de même sexe que l'enfant fait son apprentissage. C'est ici que la définition de l'éducation donnée par E. Durkheim trouve tout son fondement :

L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. (Durkheim, 1968 : 2)

Afin d'atteindre les objectifs définis pour chacun, l'éducation traditionnelle, à certains moments, paraît coercitive, comme en témoignent certains proverbes africains : « *C'est celui qui t'impose les marches les plus dures qui te fera voir le plus de pays.* »

C'est en fonction du rôle de la fille ou du garçon dans la société que se focalise l'éducation.

2.3.2. L'éducation de la jeune fille

« *C'est la fourmi qui trace le chemin pour ses petits* » : c'est ce que dit la mère que retient l'enfant.

L'éducation des filles a été déterminée par la place assignée à la femme dans la société. C'est à la mère surtout qu'incombe cette tâche, qu'elle réalise en donnant non seulement des conseils, mais encore par son comportement de mère courageuse, exemplaire, attentive à ses devoirs d'épouse. Elle manifeste la plus grande compréhension aux enfants, adoucit l'autorité du père et compense son absence en milieu polygame.

Très tôt, entre 3 et 6 ans, la fillette sera soumise à de menues besognes domestiques, selon ses capacités du moins. Déjà, elle se verra confier la garde du jeune frère, assurera des petites commissions dans l'entourage familial, etc. Afin de se familiariser à l'environnement, elle accompagne la mère au puits, au marché, au champ.

A partir de 6 ans, l'éventail des activités s'élargit. Elle s'initie aux travaux ménagers : la vaisselle ou le pilage des épices etc.

Enfin, entre 10 et 12 ans, son rôle ne sera plus secondaire mais elle est appelée à suppléer la mère de famille, souvent épuisée prématurément par un travail exténuant et de nombreuses maternités. Ainsi, elle organise parfaitement le travail domestique, perfectionne ses qualités culinaires en maîtrisant l'évaluation empirique des quantités. La jeune fille est une aide très efficace pour sa mère qui la retient volontiers auprès d'elle, ce qui explique sans doute la réticence des parents à l'envoyer à l'école, même de nos jours. Elle participe également d'une manière ou d'une autre à la préparation du trousseau de son mariage. Elle aide la mère dans son petit commerce ou s'adonne elle-même à des activités commerciales en vue de la constitution du trousseau. Parallèlement, on la prépare méthodiquement à son rôle d'épouse et de mère soumise. Bien qu'en apparence, le sexe semble être un sujet tabou, on veille à ce qu'elle reçoive une éducation dans ce domaine. En principe, c'est l'apanage des tantes, des vieilles femmes et surtout des griottes à travers des jeux de mots ou de proverbes.

L'objectif fondamental de l'éducation de la jeune fille dans les sociétés agraires et patriarcales africaines se résume à la préparer au mariage, c'est-à-dire, à une situation de dépendance financière, morale et sociale. L'exemple du milieu agit sur elle et la pousse à calquer sa conduite sur celle des aînées. Les coutumes et mœurs lui imposent la soumission au chef de famille ; on exige surtout d'elle des qualités passives : douceur, patience, obéissance et résignation. Elle doit accepter passivement son sort et apprendre à se plier aux circonstances.

L'éducation de la jeune fille est en réalité plus coercitive que celle du garçon. Faute de moyens contraceptifs et pour éviter tout accident c'est-à-dire des grossesses non désirées, la jeune fille est sévèrement surveillée et destinée très précocement au mariage. Des unions peuvent se faire à partir des promesses faites très précocement et l'avis de la jeune fille compte très rarement. Il s'agit de l'union de deux familles voir de deux clans.

2.3.3. L'éducation du garçon

« À l'homme, on demande non pas la beauté, mais l'efficacité »

Jusqu'à 5-6 ans environ le petit garçon évolue dans la sphère maternelle où il reçoit les vertus morales primordiales communes aux deux sexes, en l'occurrence la politesse, l'obéissance. Néanmoins des stéréotypes apparaissent par exemple on tolère volontiers que les filles pleurent tandis qu'on inculque au petit garçon la bravoure en lui répétant *« qu'un homme ne pleure pas »*. Vers 6 ans, la division sexuelle du travail est posée. Le garçon rejoint le milieu masculin pour recevoir une éducation plus 'virile' dispensée par les hommes et le père, dont l'autorité est en principe absolue, jusqu'à l'adolescence du moins.

À partir de 6 ans, il doit assurer de petites corvées : il coupe l'herbe pour les animaux, s'occupe du cheval, surveille le champ, chasse les oiseaux. Plus tard, vers 10 ans, il fait la liaison entre les champs et le village. Il possède sa petite 'hilaire' ou sa 'daba' et participe aux labours. En milieu pastoral, il conduit les troupeaux aux pâturages avec d'autres garçons de son âge. Ce contact avec la nature lui permet de mieux la connaître et de décou-

virer les vertus des plantes. Il aide le père pendant les cultes et les sacrifices et reçoit les secrets qui les régissent.

Les occupations principales du garçon sont surtout saisonnières, ce qui laisse une place considérable aux jeux qui revêtent un caractère sportif incontestable. De nombreux apprentissages se réalisent sous cette forme ludique. D'abord, il observe les modèles des comportements adultes puis s'exerce à la chasse aux oiseaux à la fronde ou au piège de sa fabrication. Puis il va participer à diverses compétitions (pêche, lutte, danse acrobatique, tournois sportifs, etc.). Il confectionne des produits artisanaux qu'il vend sur les marchés environnants et dont il dispose généralement des recettes. Très tôt, il intègre le groupe des pairs et dans de nombreuses régions, il mène une intense vie communautaire et partage case et repas avec les garçons de son âge. Si cette période de la vie de l'enfant paraît permissive, par contre, son initiation est beaucoup plus coercitive. Outre les valeurs communes aux deux sexes telles que la tenue, la probité, la sociabilité, l'honnêteté, on exige de lui par-dessus tout le courage, l'endurance, le sens et le sentiment de l'honneur. Cette période d'endurcissement physique et moral, d'entraînement, en un mot de préparation au rôle social, est une véritable école de discipline que le garçon doit supporter de manière virile et intrépide.

Dans toutes les ethnies, l'initiation dénotait un souci commun d'éducation. En Afrique occidentale, où l'initiation des garçons était particulièrement répandue, Bauman & Westerman, cités par Lê Thành Kôi, la décrivaient en ces termes :

Les garçons doivent être détachés de leur existence antérieure et de leur vie en commun avec leur mère et les femmes en général. Pour atteindre ce but, ils vivent isolés dans la brousse ... et sont soignés et instruits par des vieillards. On leur donne un nouveau nom et l'ancien ne doit plus être mentionné : le passé est effacé. Dès l'entrée dans le camp, on pratique des 'mutilations' corporelles : les circoncisions, les coupures qui déterminent les cicatrices tribales, le limage ou le bris des incisives. Les élèves doivent observer des interdictions d'aliments, dormir nus à l'air pour s'endurcir, s'exercer au saut, à la course, à la natation comme à se frapper et à se pincer. Il faut qu'ils supportent la chaleur sans gémir et qu'ils fassent tout ce qu'on leur commande ; ils apprennent à se dominer, à se conduire en hommes. On les instruit des choses sexuelles, mais on leur enseigne aussi leurs devoirs de futurs époux et pères, de citoyens responsables et gardiens de la tradition. (Thanh Kôi, 1981 : 12)

Ainsi, une étape vient d'être franchie. L'adolescent acquiert le statut d'adulte avec les privilèges et les contraintes qu'il doit assumer. De grandes réjouissances marquent la fin de l'initiation et les familles s'entraident pour en faire une grande fête où des cadeaux sont offerts aux jeunes initiés, souvent une brebis qui constituera le premier élément de son propre troupeau. Désormais, l'adolescent peut se coiffer, se vêtir comme les hommes et est astreint aux pratiques religieuses.

3. L'ÉDUCATION CORANIQUE

La conversion à la religion musulmane d'une partie de l'Afrique a entraîné l'éducation religieuse surtout pour les garçons. En principe, une école est installée dans

chaque quartier ou chaque village. Les classes se font le plus souvent en plein air et les élèves sont assis à même le sol autour du 'marabout', le maître. Celui-ci compose à lui tout seul le corps enseignant de l'école ; cependant, les élèves les plus avancés participent à l'encadrement des jeunes. Les rapports maître-élèves sont faits de respect, mais surtout de crainte car les erreurs sont lourdement châtiées. L'effectif varie en fonction d'une part, de la réputation du maître et d'autre part, du nombre d'enfants dans le quartier. Le recrutement se fait vers l'âge de 6 ans.

Les cours coïncident avec les heures de prière ; ainsi, le premier commence aux aurores et ne se prolonge guère au-delà de 10 heures. Une séance de révision et de consolidation des acquis a lieu en début d'après-midi. Une dernière séance est organisée après la prière du crépuscule, aux lueurs des flammes entretenues par le bois ramassé par les élèves. Elle concerne surtout les élèves plus âgés. L'objectif est d'apprendre la vie en société et de mémoriser les versets du coran relatifs à la prière, l'un des piliers de l'Islam. La scolarité dure environ six ans ; pour compléter leurs connaissances, certains élèves vont se perfectionner dans les grandes cités religieuses telles que Sokoto au Nigéria et Tombouctou au Mali. Ils étudient la théologie, les sciences islamiques, le droit islamique, la grammaire et l'astrologie. Ils parviennent à lire, à traduire le Coran et sont en mesure d'interpréter et d'expliquer les différentes sourates. Ils prêchent la foi. Enfin, ils sont sacrés 'marabouts' et peuvent enseigner à leur tour.

Il existe un autre mode d'éducation où l'enfant reste en pension complète chez le marabout. Le temps est partagé entre l'étude, la mendicité et l'exécution des corvées. Levé à l'aurore, le jeune 'talibé' vêtu de loques quelle que soit son origine socio-économique va de porte en porte demander l'aumône. En compensation des services reçus, l'enfant est tenu d'alimenter en eau et en bois de chauffe les femmes du marabout. Il participe aux travaux champêtres de son maître. Comme toute l'éducation traditionnelle dans son ensemble, une telle éducation a pour but d'endurcir l'âme, d'enseigner l'humilité et la soumission aux aînés et à Dieu. Le calendrier scolaire est généralement adapté aux réalités du milieu et ne détourne pas l'enfant de la production ; c'est sans doute ce que fait la pérennité de cette éducation.

4. LES MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie populaire africaine repose surtout sur la tradition orale où contes, légendes, devinettes, chants et proverbes visent à la formation de l'individu. Les vertus pédagogiques des contes, légendes, proverbes ont été étudiés par de nombreux auteurs notamment Boubou (1973, 1988) et Salifou (1977). Ils ont fait ressortir les valeurs pédagogiques des récits épiques et légendes qui relatent des événements collectifs marquants et exaltent les prouesses des héros. Ils ont mis en exergue également la valeur éducative des contes qui sont d'une richesse incomparable de psychologie, d'observation et d'humour. Les leçons de morale tirées des contes galvanisent les valeurs positives telles que la solidarité, la ruse, la pitié, la franchise, la reconnaissance, la générosité, la fraternité et la bravoure et bannissent

au contraire des actes répréhensibles comme l'avarice, la malhonnêteté, l'avarice et le mensonge...

En guise d'illustration, citons les deux contes suivants : le premier, cité par Itoua intitulé *Les adieux d'un père à ses enfants*, est un moyen de sensibiliser l'enfant à la notion de solidarité familiale et de l'esprit de famille très précieux en Afrique :

Essaka, dit le vieux Elong à l'aîné de ses enfants réunis à son chevet, je sens mes dernières forces m'abandonner petit à petit ; je vous ai appelés pour vous dire adieu. Va ! Coupe dix bâtons et fais un paquet.

Le fils s'étant exécuté rapidement, le vieux reprit :

—Brise-le !

—Je n'y arrive pas père !

Chaque frère à son tour essaya en vain de briser le paquet. Le vieux demanda alors au benjamin de le faire et de briser les bâtons un à un.

—Voilà, père, c'est facile, dit l'enfant.

—Mes enfants, dit le vieux, je m'en vais. Ne vivez pas en forces séparées. Restez unis en un seul paquet. Car alors, vos ennemis ne pourront jamais se jouer de vous. La force du grain de courge lui vient de ses frères et la solidarité des cinq doigts vient de la main. (Itoua, 1988 :13)

Le second, *Binta l'orpheline*, est un conte très populaire au Niger et retrace la vie des orphelins entre les mains des méchantes marâtres et prêche la clémence.

Afin d'assurer l'éducation de sa fille, le père de Binta se remaria à la mort de sa femme. Mais la marâtre était cynique et acariâtre. La faim, les rudes besognes étaient le lot quotidien de Binta. Un jour, la marâtre la battit pendant qu'elle lavait unealebasse jusqu'à ce qu'elle saigna du nez.

—Mauvaise fille ! Va laver maalebasse à la 'mare du Paradis' !

La fillette obéit tout en sachant que la 'mare du Paradis' était loin, très loin... et le chemin parsemé d'obstacles fatals. Épuisée après avoir parcouru champs et savanes, elle s'assoupit au pied d'un arbre et elle eut une vision : un vieillard tout de blanc vêtu lui prodigua les conseils suivants :

—Jeune fille, je compatis à ta douleur ; l'injustice qui te frappe est venue jusqu'à moi. Garde ton calme. Renforce en toi la bonté. Ne freine pas ta propension à la politesse. Utilise-la sur ta route dangereuse et tu reviendras heureuse de ton voyage.

Elle s'en tint aux paroles du vieillard, ce qui lui permit de braver toutes les épreuves parfois d'une cruauté inimaginable. Enfin, arrivée à la 'mare du Paradis', elle fut récompensée avec quatrealebasses qu'elle devait casser à des points précis sur son chemin de retour ; à chaque fois, il en sortait des trésors éblouissants. Elle regagna son village avec toute sa richesse et princes, rois et empereurs vinrent demander sa main à son père. Elle choisit de se marier avec le roi de son pays. La méchante marâtre mourut de chagrin.

En conclusion, nous pouvons dire que les contes sont des supports pédagogiques éducatifs dans l'enseignement de la psychologie, de la socialisation et de l'éthique. Par conséquent, hommes, femmes et enfants sont conviés à des soirées animées par des conteurs en liesse qui savent captiver l'intérêt des auditeurs en racontant avec verve les exploits des héros, arrachant à la foule des cris d'admiration ou d'effroi. Quant aux événements douloureux, ils les relatent avec pathétisme en les ponctuant de chansons mélancoliques.

Hormis le caractère distrayant des contes (humour), force est de reconnaître qu'à travers eux on touche l'enfant au plus profond de son être et de son affectivité. Les contes véhiculent :

— Des valeurs morales d'abord, où on valorise la sagesse, la générosité, la solidarité, le courage et la reconnaissance et où les vices (méchanceté, ingratitude, avarice, vol, machiavélisme, etc.) sont énergiquement combattus ;

— Ensuite, des valeurs culturelles et psychologiques, où les origines de tel peuple, de tel mythe ou de tel interdit sont expliquées.

Ainsi les contes influencent le caractère et modifient certains traits de personnalité, ils développent l'intelligence, cultivent la mémoire et favorisent aussi l'apprentissage de la langue.

Quant aux légendes, leur récit est plus long et accompagné, en principe, de guitare traditionnelle. Elles rappellent les périodes héroïques où tel ancêtre, réel ou imaginaire, a combattu un monstre ou une armée redoutable pour bâtir le royaume. Elles véhiculent surtout des pensées mythologiques et mystiques en essayant d'expliquer l'origine de la société, voire du monde.

Les proverbes nous en avons déjà cité quelques-uns, sont innombrables et relatifs aux problèmes quotidiens. Ils sont remarquables par leur aspect imagé, ce qui facilite une meilleure fixation des finalités. Parfois, ils constituent de simples allusions, mais ils peuvent aussi être de véritables semonces vis-à-vis d'un comportement défaillant. Leur objectif est moralisateur, mais notons toutefois leur dimension hautement poétique et philosophique :

« *Un bout de bois a beau séjourné dans la rivière ; il ne deviendra jamais caïman.* » (le proverbe s'adresse à ceux qui, renonçant à leur condition, envient la condition humaine d'un milieu extérieur...).

« *Qui oserait dire : 'Monsieur Éléphant a pété' ?* » (La raison du plus fort est toujours la meilleure).

5. CONCLUSION

Nous venons de voir sommairement les différents aspects de l'éducation traditionnelle et les objectifs qu'elle essaie d'atteindre, à savoir :

— L'intégration sociale, fondement de l'esprit collectiviste de la société africaine. Elle se caractérise par la préparation physique de l'adolescent qui doit faire face de manière stoïque à la souffrance.

— La formation du caractère et de la personnalité : le jeune doit savoir se dominer, surmonter la peur et le dégoût en faisant preuve d'une impassibilité et d'une maîtrise de soi dignes d'un citoyen de Sparte. On lui inculque le sentiment de honte qui ne trouve pas de synonyme ni dans la gêne ni dans la culpabilité.

Nana-Aicha Goza

— L'éducation religieuse : le jeune est imprégné de ses devoirs envers la société, le conjoint et la famille. Il prend conscience des lois qui régissent son clan ; elle lui enseigne l'humilité et le sens du partage.

— Enfin, l'apprentissage technique, et le développement des compétences de vie courantes qui se font dès le jeune âge et prépare l'enfant à son intégration dans une économie de subsistance.

L'éducation traditionnelle dans son ensemble atteignait ses objectifs, c'est-à-dire un homme sociable et intégré dans une société cohérente. Cependant aujourd'hui force est de constater que face à la mondialisation (médias audio, télévisuel, Internet, voyage....) que la pédagogie coutumière africaine s'émousse sérieusement.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUBOU, H. (1973) : *Contes et légendes du Niger*. Paris : Présence Africaine.
BOUBOU, H. (1988) : *L'essence du verbe*. Niamey : CELTHO.
DURKHEIM, E. (1968) : *Éducation et sociologie*. Paris : PUF.
ERNY, P. (1972a) : *Les premiers pas dans la vie de l'enfant en Afrique noire : naissance et première enfance*. Paris : Éditions de l'École.
ERNY, P. (1972b) : *L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essais sur l'éducation traditionnelle*. Paris : Payot.
ITOUA, F. (1988) : *Famille, enfant et développement en Afrique*. Paris : UNESCO.
KNAPEN, M-T. (1962) : *L'enfant Mukongo. Orientations de base du système éducatif et développement de la personnalité*. Louvain : E. Nauwelaerts.
MOUMOUNI, A. (1964) : *L'éducation en Afrique noire*. Paris : Maspero.
SALIFOU, A. (1977) : *L'histoire du Niger*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris Diderot - Paris
THANH KHOI, LÊ (1981) : *L'éducation comparée*. Paris : A. Colin.

L'éducation de la jeune fille en zone rurale au Niger

La educación de la joven nigerina en zona rural

Yacouba HAMBALLY

RESUME : L'éducation au Niger présente des taux bruts de scolarisation (TBS) assez élevés au niveau du primaire. Mais les disparités régionales et de genre y sont importantes. Dans toutes les régions nigériennes à l'exception de celle de Niamey (siège de la capitale du pays), la scolarisation de la jeune fille rencontre de sérieuses difficultés. Les jeunes (et plus encore les filles) y sont mis à contribution dans des activités socioéconomiques. Cette implication influence négativement leurs résultats scolaires.

En plus de ces activités, la jeune fille rurale participe à l'approvisionnement en eau de boisson. Cette ressource est assez souvent à une distance importante du village pouvant aller jusqu'à une journée de marche. Dans un tel contexte la petite fille ne peut être inscrite à l'école. Quand elle y va, ses résultats scolaires sont médiocres.

Même quand ses résultats sont bons, la pratique du mariage précoce à l'échelle des sociétés nigériennes peut mettre un terme à la scolarisation d'une fille en milieu rural. La mobilité des parents dans toutes les zones désertiques est une difficulté supplémentaire en particulier pour la scolarisation de la jeune fille. Des pratiques culturelles et socioéconomiques constituent ainsi des difficultés à la scolarisation de la jeune fille rurale au Niger.

RESUMEN: La educación en Níger presenta cifras en bruto de las tasas de escolarización (TBS) bastante elevadas para la educación primaria. Sin embargo las disparidades regionales y de género son importantes. En todas las regiones nigerinas, a excepción de la de Niamey (sede de la capital del país), la escolarización de las jóvenes se enfrenta con serias dificultades. Las jóvenes (aún más las niñas) contribuyen en actividades socioeconómicas. Esta implicación influye de forma negativa sus resultados escolares.

Además de estas actividades, la joven participa en el medio rural en el aprovisionamiento de agua potable. Tal recurso está muy a menudo a una distancia considerable del pueblo que puede llegar a ser de hasta una jornada a pie. En tal contexto la niña no puede estar inscrita en la escuela. Cuando lo está, sus resultados escolares son mediocres.

Incluso cuando sus resultados son buenos, la práctica del matrimonio precoz en las sociedades nigerinas puede poner término a la escolarización de una niña en el medio rural. La movilidad de los padres en las zonas desérticas es una dificultad suplementaria en particular para la escolarización de la joven. Las prácticas culturales y socioeconómicas constituyen por tanto dificultades para la escolarización de la joven en medio rural en Níger.

1. INTRODUCTION

Dès le lendemain des indépendances de leurs pays, les leaders africains ont pris la mesure de l'importance de l'éducation dans le processus de développement. Ainsi à la suite des conférences organisées à l'échelle du continent, notamment à Addis-Abeba (1961), Abidjan (1964), Nairobi (1968) et Lagos (1976), des engagements ont-ils été pris par les pays africains, comme ce fut le cas du Niger, de « rendre obligatoire et gratuit l'enseignement primaire d'une part, et de faire de l'école, un instrument de développement d'autre part » (PNEFF, 2011).

C'est à la lumière de ces options que le Niger, qui était l'un des pays les moins scolarisés de l'Afrique occidentale francophone en 1960, avec un taux brut de scolarisation (TBS) de 3,6% au cycle de base 1 et de 0,4% au cycle de base 2 (PDDE post primaire, 2008), a fait évoluer son système éducatif depuis l'indépendance du pays jusque dans les années 80. Aussi, les réformes des assises de Zinder et de Maradi tenues en 1982, ont-elles visé à élever le taux de scolarisation primaire et la qualité de l'enseignement et réduire les disparités régionales. Cependant, le système éducatif est resté pendant cette période miné par des dysfonctionnements dont, entre autres, l'existence de fortes disparités entre régions, entre zones urbaines et rurales, entre garçons et filles.

Sur la période 2008-09 à 2011-12, le taux brut de scolarisation (TBS), a connu une hausse de 11,4 points de pourcentage, soit une augmentation moyenne de 3,8 points par an. Au cours de la même période, le TBS de filles a gagné 12 points de pourcentage contre 10,8 points de pourcentage pour les garçons (MENA/PLN, annuaire 2011-2012).

De ces statistiques, la tentation de tirer des conclusions favorables à la promotion de la scolarisation des filles est grande. Ce progrès concerne surtout la scolarisation des filles du milieu urbain.

A Niamey par exemple en 2011-2012, le taux brut de scolarisation des filles est de 120,4% contre 120,2% pour les garçons. Il est d'un même ordre de grandeur pour Diffa avec 63,3% pour les filles contre 62,9% pour les garçons. Seules ces deux régions ont atteint la parité, à la différence que Diffa qui présente un écart important de 16 points par rapport à la moyenne nationale (79,2% en 2012) (MENA/PLN, annuaire 2011-2012). Cet écart exprime la faible scolarisation du milieu rural de Diffa.

C'est alors que le Niger, à travers la Loi N°98-12 du 1^{er} juin 1998, portant Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) et la Lettre de Politique Educative (2002), a déclaré formellement que « le droit à l'éducation est reconnu à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine sociale, raciale, ethnique ou religieuse ». Mais l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), devenu le cadre fédérateur de toutes les interventions consacrées au développement du sous-secteur de l'éducation, en dépit des progrès enregistrés dans les domaines de l'accès et de la qualité de l'éducation en général et de celle des filles en particulier, n'ont pas permis de réduire les disparités entre filles et garçons.

Avec une population de 17 129 076 habitants en 2012, en majorité jeune, le Niger enregistre un taux de croissance annuelle de sa population de 3,9% (INS, 2013). Même si le

pays recèle de nombreuses ressources naturelles diversifiées, il est l'un des pays les plus pauvres de la planète avec une incidence de la pauvreté de 59,5% en 2008 (INS, 2012) et un Indice de Développement Humain de 0,304 le situant ainsi en 2012, au 186^{ème} rang sur 186 dans la classification de l'IDH (PNUD, 2013).

Pour inverser cette situation, le Niger doit diversifier son économie, ce qui suppose le développement d'un capital humain en faisant des ressources humaines, une valeur ajoutée. Aussi, l'éducation est-elle perçue comme un levier important de réduction de la pauvreté et de croissance. C'est conscient de ce rôle primordial que joue ce secteur dans son développement économique et social que le Niger lui a consenti des efforts d'investissements. Cet intérêt manifesté pour le secteur de l'éducation a permis au pays d'enregistrer des progrès significatifs dans son expansion. Cependant, force est de constater que ce secteur reste peu développé et est encore confronté à des multiples défis qui entravent son développement.

C'est dans ce contexte que le Niger a décidé de se doter d'une Politique Nationale de l'Éducation et de la Formation des filles (PNEFF), couvrant la totalité du système éducatif et impliquant tous les ministères concernés et la société civile.

2. PROBLEMATIQUE

Le système éducatif nigérien présente ces dernières années des TBS assez élevés au niveau du primaire mais il se caractérise par une profonde crise : baisse inquiétante de niveau, grande instabilité, chômage aiguë des diplômés inadaptés à la demande sociale et surtout son faible accès. Des élèves assis à même le sol prennent des cours dans des classes surchargées. Des classes en paillottes sont nombreuses même dans la capitale. 45% des salles de classes, dont le nombre est encore insuffisant, sont en paillottes en 2010 (PNEFF, 2011). Le mobilier scolaire est insuffisant. Le matériel et les fournitures scolaires le sont également. De nombreuses écoles accusent un long retard pour démarrer les cours à la rentrée scolaire. En effet, des classes ou écoles assurent un retard d'au moins trois mois pour commencer les cours faute de classes même en paillotes selon un responsable rencontré.

Dans les zones de l'intérieur, il y a des écoles sans élèves à cause de l'absence de cantines scolaires. Lorsque la fille rurale réussit à son examen d'entrée en sixième, le manque d'internats au niveau des collèges et lycées ou de tuteurs pose de sérieux problèmes dans la poursuite de ses études secondaires. Sur tout le parcours de sa scolarisation, des obstacles s'y dressent. L'éducation de la jeune fille rurale demeure une préoccupation.

Quelles sont les conditions de vie des jeunes filles rurales ? Comment est-ce qu'elles vivent cette situation d'incertitude ? Quelles sont les actions initiées par l'État nigérien pour améliorer la scolarisation de la jeune fille rurale ? Quels sont les défis à l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille des zones rurales ? Comment satisfaire la demande légitime de ces zones rurales ? Comment améliorer l'éducation de la fille en zone nomade quand l'on sait que la question est loin d'être réglée pour les filles de zones dites sédentaires.

Celles-ci pour des raisons diverses accèdent peu à l'école et celles qui ont la chance d'y accéder finissent rarement le cycle.

Quelles sont les pesanteurs socioculturelles qui fragilisent la promotion de la scolarisation des filles en dépit des efforts déployés par l'État et les partenaires au développement. Cependant pour mieux comprendre les difficultés liées à la scolarisation des jeunes filles en milieu rural un examen de sources des malentendus entre école moderne et sociétés nigériennes est nécessaire.

Le système éducatif au Niger se présente comme une juxtaposition de deux systèmes éducatifs qui se côtoient avec chacun sa vision de la société, de l'homme et des rapports sociaux et leur sphère d'action. L'éducation traditionnelle est assurée par les familles et poursuivie par des structures sociales comme la *samaria* ou l'initiation traditionnelle. La *samaria* est devenue aujourd'hui une institution obsolète ou n'existe plus. En lieu et place de la *samaria* des organisations sociales de solidarité à objectifs variés non véritablement bien définis ou circonscris, couramment appelées *fadas*, sont érigées. Elles remplissent peu la fonction d'éducation ou de socialisation que la *samaria* assurait.

L'initiation, quant-elle, a presque disparu. Au Niger, elle ne se pratique de nos jours que chez les *Gurmanche*, un peuple resté plus ou moins en marge de la dynamique islamique et qui a plus ou moins résisté aux transformations induites par l'école moderne. L'éducation moderne est assurée par l'école initiée par l'administration coloniale. Elle est accompagnée dans ce rôle par les médias, les projets de développement, des organisations non gouvernementales (ONG), etc. Cette école a pris l'allure d'une école au Niger et non d'une école nigérienne. La coexistence de deux systèmes a secrété deux cultures juxtaposées, celle du peuple et celle des élites dirigeantes, d'où deux visions différentes, parfois opposées, des valeurs et de l'avenir qui interagissent ou du moins affectent la scolarisation de la jeune fille.

L'éducation est le fruit de l'expérience historique d'une société mise au service de la résolution de ses problèmes. Elle ne peut donc être importée. Elle doit être adaptée à l'histoire et aux besoins de la société.

L'éducation est un échec retentissant. La fonction première et primordiale de l'école est d'éduquer c'est-à-dire de former un individu en harmonie avec les valeurs de sa société, un citoyen capable demain de continuer et d'améliorer l'œuvre de ses aînés (Comité de réflexion sur la crise du Nord du Niger, octobre 2007).

Ce volet essentiel a depuis longtemps disparu ou a rarement été pris en compte par l'école nigérienne. L'école doit d'abord éduquer, ensuite instruire et former. Or l'école actuelle ne socialise pas, instruit et forme mal les jeunes nigériens. Une telle situation contribue à éloigner des catégories sociales de l'école. Nous traitons dans ce travail essentiellement des raisons de la faible scolarisation de la jeune fille rurale au Niger.

3. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique adoptée dans cette étude est essentiellement basée sur une démarche socio-anthropologique. La collecte des données est faite à l'aide des entretiens semis-directifs avec des acteurs de l'éducation (administration scolaire, enseignants, parents d'élèves, etc.). Des *focus group* furent organisés autour des jeunes filles, des jeunes garçons, des hommes et des femmes au niveau des régions et des villages retenus. Le présent travail est tiré d'une série d'études menées de 2010-2013 au cours desquelles la scolarisation des jeunes notamment celle des filles rurales fût abordée parmi plusieurs autres thèmes comme l'emploi des jeunes et le développement de l'agrobusiness qui feront l'objet d'autres publications.

4. DIAGNOSTIC DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES FILLES

L'État nigérien a entrepris des actions et des stratégies diverses mettant l'accent sur la scolarisation de la jeune fille. Des progrès ont été enregistrés dans ce domaine. En 2011-2012, le taux brut de scolarisation au niveau du cycle primaire est de 87,8% pour les garçons, et 70,7% pour les filles (Annuaire 2011-2012, MEN/APLN). Pour ce qui est du taux d'achèvement, il est de 63,9% pour les garçons contre 47,7% pour les filles (Annuaire 2011-2012, MEN/APLN). Ce n'est pas encore la parité dans le domaine de l'éducation au Niger. Loin s'en faut. Ces taux, non désagrégés, cachent surtout des disparités entre les milieux urbains et ruraux et entre sexes comme l'indique le tableau ci-dessous indiquant l'évolution du taux d'achèvement primaire (TAP) au cours des quatre dernières années.

Tableau : évolution du taux d'achèvement primaire (TAP en %)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	Gain
Ensemble	48,2	49,3	51,2	55,8	7,6
Garçons	58,3	57,1	59,7	63,9	5,6
Filles	38,6	41,5	42,6	47,7	9,1
Urbain	62,5	64,9	74,5	87,2	24,7
Rural	43,5	44,2	45	47,5	4,0

Source : annuaire 2011-2012 des statistiques de l'éducation de base

Ce tableau indique qu'au cours de la période 2008-09 et 2011-12, le taux d'achèvement (TAP) s'est progressivement amélioré. Cette augmentation est perceptible à tous les niveaux. Cependant, les disparités restent encore très marquées. L'écart entre sexes et entre milieux est en défaveur des filles et du milieu rural. Ce qui suppose que l'école nigérienne prend peu en charge les enfants en âge scolaire des zones rurales en particulier les filles.

Des aspects socioculturels constituent des difficultés à la scolarisation de la jeune fille en milieu rural. Il s'agit dans cette étude d'identifier des facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) qui affectent le système de l'éducation ou du moins de la scolarisation de la jeune fille rurale au Niger en dépit d'un environnement international favorable et d'un intérêt manifeste des Partenaires Techniques et Financiers

(PTF) notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICIF), en faveur de la promotion de la scolarisation des filles.

Au plan national la volonté politique des différents gouvernements successifs se manifestant par l'adoption de nombreuses mesures motivées surtout par des conventions internationales telle que la CEDEF (Convention d'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes) constitue un atout permettant de booster ce processus. Il s'agit de l'adoption de la loi de quota qui assure la participation des femmes dans les instances politiques (10% dans les organes électifs et 25% pour les nominations) et de la politique nationale de l'éducation et de la formation des filles au Niger adoptée en 2011.

Cette politique se donne conformément à sa vision d'atteindre la parité et l'équité entre filles et garçons du Niger en matière d'éducation et de formation à l'horizon 2020. Mais en dépit de ce contexte favorable, la part du PIB accordée à l'éducation est inférieure ou égale à 3,7% sur près de huit ans, de 2000 à 2008 (PNEFF, 2011). La part allouée à l'éducation et la formation des filles est encore plus faible.

5. LES MENACES DU SYSTEME: PROMOTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES FILLES AU NIGER

Les principales menaces au système sont principalement des ordres économique et socioculturel. Elles font que lors du recrutement et du déroulement des cours (dans une certaine mesure), l'attention est plus portée sur les garçons que sur les filles. L'existence de stéréotypes sexistes discriminatoires, notamment la cohabitation des filles et garçons non admise à partir de 07 ans dans certaines régions, des mariages précoces, des travaux ménagers réservés aux filles et l'école pour les garçons, amplifient ce phénomène.

La vulnérabilité des ménages (frais de scolarisation très élevés au regard des revenus des parents) et les coûts d'opportunités liés à la scolarisation des filles (plus importants pour les filles que pour les garçons du fait de leur rôle prépondérant dans les activités domestiques et économiques de la famille, petit commerce par exemple) constituent les principales menaces d'ordre économique à la scolarisation de la jeune fille.

A Maradi par exemple, la pratique de claustration recommandée en islam et observée chez des personnes relativement aisées interdit à la femme de sortir de chez elle. Elle ne peut sortir conformément à cette pratique que la nuit, après avis motivé et accepté du mari. Le mari est alors assujéti à créer toutes les conditions de vie acceptables. Dans les faits, c'est rarement le cas, si bien que la femme est contrainte à utiliser la jeune fille dans le petit commerce (vente articles divers : repas, pagnes et autres). À son retour de l'école, elle va vendre de petites marchandises au profit de sa mère.

Partout en milieu rural agraire, la jeune fille est mise à contribution dans les activités agricoles dans les lopins de terre appartenant aux mères et dans l'approvisionnement en eau alimentaire. Ces différentes activités influencent négativement la scolarisation tant au niveau de la fréquentation scolaire que des résultats de la petite fille rurale. Très souvent l'eau est à une distance importante du village pouvant aller jusqu'à une journée de marche dans

les zones désertiques ou de plateaux. Dans un tel contexte la probabilité d'inscrire la petite fille à l'école est faible.

En outre, les enfants qui ne vont pas à l'école travaillent évidemment plus pour leurs parents que ceux qui la fréquentent et ce, tant au niveau des filles que des garçons. Cependant au sein des enfants qui ne vont pas à l'école, les filles travaillent plus que les garçons, ce qui pourrait justifier la préférence des parents à maintenir les filles à la maison surtout en milieu rural. Du moins en milieu rural, le temps d'occupation de la femme est reconnu par tous plus important que celui de l'homme. Ce surplus d'occupation des filles par rapport aux garçons se retrouve parmi les enfants scolarisés.

Le coût d'opportunité est plus élevé chez les filles que chez les garçons (respectivement 55% et 58%). L'envoi d'une fille à l'école « coûte un peu plus cher » au ménage (en termes de travaux domestiques) que l'envoi d'un garçon ; en envoyant une fille à l'école, le ménage perd 58% de son travail domestique alors qu'en envoyant un garçon, le ménage perd un peu moins, 55%. Quel que soit le milieu de résidence, les enfants qui ne fréquentent pas l'école passent davantage de temps aux tâches domestiques que ceux qui y vont. Par ailleurs, le temps journalier moyen d'occupation est plus élevé pour les filles que pour les garçons parmi les enfants qui ne vont pas à l'école dans chacun des deux milieux. Ce surplus d'occupation des filles par rapport aux garçons se retrouve chez les enfants qui vont à l'école en milieu urbain. En milieu rural les temps d'occupation moyens sont sensiblement les mêmes pour les garçons et pour les filles toujours chez les enfants scolarisés. (Banque mondiale, 2004 : 46)

C'est dans ce contexte que l'éducation jusqu'à 16 ans est devenue une obligation constitutionnelle au Niger alors que l'éducation pour tous d'ici 2015 reste un défi. En plus de ces difficultés, le Niger présente une forte croissance démographique et un taux de vulnérabilité élevé qui contrarient tout investissement. Cette vulnérabilité affecte les femmes et les accule à développer des stratégies de survie qui souvent affectent la scolarisation de la jeune fille.

J'ai 12 ans et je suis contente d'aller à l'école. Certaines de mes amies du village ne vont pas à l'école, parce que leurs parents ne les ont pas inscrites. De retour de l'école, j'aide ma mère en vendant de la nourriture pour elle dans le village. Je trouve le temps d'apprendre mes leçons la nuit ou le matin à l'école, avant le début des cours. Mes parents ne me parlent pas de mariage. Après l'obtention du Certificat de Fin d'Études du Premier Degré, je souhaite poursuivre mes études au collège d'enseignement général de Millé. Je voudrais être enseignante. Je veux aussi que les parents amènent leurs enfants à l'école. Même s'ils ne deviennent pas des fonctionnaires ils apprendront à lire et à écrire. (Entretien avec une élève de CM2 réalisé par Souley Moutari, 2012).

L'accès au secondaire rencontre, en effet, de nombreuses difficultés notamment le problème de tuteur et l'éloignement des parents constituent pour ces derniers une source de préoccupation. « Les élèves admis en classe de 6^e bénéficiaient d'un pécule de 12000FCFA réparti en 3000FCFA pour l'élève et 9000FCFA pour le tuteur (parent d'élève). Au lycée de Dioundiou deux élèves seulement en ont bénéficié en 2013. Au collège le nombre de boursiers est réduit en peau de chagrin (entretien avec Malam Moussa, parent d'élève, 2013). Malam Moussa entretient chez lui 9 élèves du lycée et du collège venant des écoles de 'brousse'. « Aucun d'eux ne bénéficie de pécule. Ils sont pris en charge par moi. Les pa-

rents d'élèves contribuent à l'alimentation de leurs enfants quand ils le peuvent. Assez souvent leur contribution est marginale » (entretien, Dioundiou, 2013).

L'accroissement de la vulnérabilité en milieu rural ne favorise pas la scolarisation de la jeune fille. Les déficits alimentaires enregistrés dans le pays font que les enfants des pauvres accèdent ou se maintiennent difficilement à l'école. Au Niger, 63% des pauvres sont en milieu rural (SRP, 2002). Les femmes sont plus pauvres que les hommes et ce sont elles qui utilisent la jeune fille dans des diverses activités (petit commerce, activités agricoles, approvisionnement en eau, etc.).

Cependant des stratégies de promotion de la scolarisation de la jeune fille sont entreprises et commencent à donner de résultats appréciables dans des zones rurales comme celle de Maijirgui. Dans la commune rurale de Maijirgui située dans le département de Tessaoua (région de Maradi) qui, il y a quelques années, battait le record du plus faible taux en matière de scolarisation et de maintien de la fille à l'école, malgré l'amélioration constatée, le taux est de 43,83% en 2012.

Le taux de scolarisation des filles oscillait selon les endroits entre 27% et 37,37%. Beaucoup de parents préféraient envoyer les garçons à l'école, pour garder les filles à la maison. Du fait de la pauvreté, en effet, les mères utilisent les filles dans les travaux domestiques et le petit commerce. Même les filles qui ont la chance d'être inscrites n'échappent pas à ce sort. Les rares filles qui entrent à l'école dépassaient à peine le seuil de l'école primaire. De fait, peu de filles ont la chance de suivre le cycle de l'école primaire et de poursuivre des études secondaires. (Entretien avec un responsable de l'administration scolaire de Maradi mené par Souley Moutari, 2012).

Mais l'élément nouveau est que de plus en plus des filles sont nombreuses et franchissent le seuil des écoles secondaires.

A Maijirgui, l'école primaire date de 1960. Son collège d'enseignement général fut créé en 2003. Mais il a fallu attendre octobre 2012 pour que le collège enregistre sa première fille diplômée. H.M.M. faisait partie des deux filles admises au BEPC au Collège d'Enseignement Général de Maijirgui à la session de 2009. Après 3 ans dans une école privée de formation des cadres de la santé à Maradi, la jeune fille son diplôme d'agent de santé de base. Depuis novembre 2012, elle est bénévole au Centre de Santé Intégré de Maijirgui. Même si H.M.M. est fille d'un fonctionnaire, sa réussite suscite l'admiration au sein du village. « Désormais dit-elle, d'autres filles veulent aussi réussir comme moi ». Un espoir est né.

C'est le résultat d'un faisceau d'actions au niveau des acteurs concernés par le problème de l'éducation que sont les campagnes de sensibilisation, les *fora*, l'approche enseignante en zone rurale isolée, expérience communautaire pour lutter contre le mariage précoce des filles. S. A. est une enseignante en zone rurale isolée qui a conduit cette initiative dans la commune de Maijirgui pour améliorer la scolarisation de la jeune fille rurale.

S. A. faisait partie de la première vague des contractuels de l'éducation. En 2011, elle a obtenu sa titularisation dans le corps des enseignants. Pour l'année qui vient de débiter, S. A. a eu la responsabilité de l'ouverture d'une nouvelle école primaire à Tacha Nari Agoua, village non loin de la route nationale N°1, dans la commune de Tessaoua.

Cette responsabilité fait de S. A. la directrice de cette nouvelle école pour avoir bien rempli son contrat au bout de trois années de vie et de mission d'enseignante rurale en zone isolée. En effet, S. A. a passé auparavant 3 ans à Magaria Tawassa, un village enclavé, situé à une cinquantaine de kilomètres de Maijirgui, dans le département de Tessaoua, pour faire la promotion de la scolarisation de la jeune fille. Pour réussir cette mission dans laquelle elle s'est librement engagée, l'enseignante s'est intégrée dans sa communauté d'accueil.

« Je me suis familiarisée avec les femmes du village. Je participais avec elles à tous les événements (mariage, baptême, décès) », dit-elle. Vivant avec les villageoises, mangeant avec elles, s'habillant comme elles, S. A. a pu aussi partager facilement avec elles ses idées sur l'importance de la scolarisation de la fille. Du coup, l'enseignante, qui avait en charge la classe de cours d'initiation (CI), à l'école du village de Magaria Tawassa, a inscrit, en 2009-2010, 37 filles sur un effectif de 77 élèves dans sa classe. Pour l'année 2010-2011, elle a inscrit 35 filles sur un effectif de 72 élèves. Pour cette année qui commence, avant de quitter le village à la fin de sa mission, elle a recruté 21 filles. Des filles très enthousiastes d'être à l'école. Cette enseignante a fait déjà susciter de l'espoir chez ses élèves. Une mission qu'elle a accomplie avec succès comme en témoigne le nombre de filles inscrites.

Mais le combat n'est pas encore gagné. Même si certains préjugés sont en train de tomber, des obstacles se dressent toujours devant les filles malgré leurs désirs de poursuivre les études comme l'exprimait une fille lors d'un *focus group* à Diffa, regrettant de n'avoir pas été à l'école. Ce qui explique, dit-elle, son handicap à promouvoir ses projets.

Depuis, ce type d'expériences de femme enseignante de zone isolée fait tache d'huile au sein des zones rurales. Dans les zones rurales de Maradi par exemple, la femme et la jeune fille sont considérées comme une force de travail dans les foyers. La femme hausa en particulier y participe aux cultures aux côtés de son mari et à l'issue de la récolte, elle et ses enfants sont abandonnés à eux-mêmes. Pour survivre, elle pratique un petit commerce assuré généralement par sa petite fille. « La pratique du petit commerce la détache progressivement de l'école lorsqu'elle y accède. Dans les meilleurs des cas, elle accède difficilement au cycle de l'enseignement secondaire. Les filles rurales qui parviennent à l'enseignement supérieur sont rares. Celles qui accèdent au troisième cycle de l'Université sont très peu nombreuses » (Na Allah Yacouba, 2010 : 14).

Dans les zones hausa en particulier, l'implication de la jeune fille dans les activités commerciales est un phénomène ancien. Cette pratique dure depuis des lustres et affectent toutes les mentalités des zones hausa. Ces dernières sont persuadées que la vie économique est primordiale, cause et symbole de tout progrès.

Dans les zones zarma, l'utilisation de la jeune fille dans les activités commerciales, notamment les jours du marché local, est une pratique qui prend de l'ampleur. Une telle pratique s'explique par l'intégration des zones rurales dans l'économie du marché et par la paupérisation des ménages notamment la vulnérabilité des populations et en particulier celle des femmes.

La pratique des activités commerciales par les petites filles tend à détourner de plus en plus l'attention de celles-ci de l'école. Elles sont initiées généralement dès le bas âge et continuent au fur et à mesure qu'elles y prennent goût. Elles ne peuvent plus arrêter. Lorsqu'elles sont habitées par le désir de luxe, elles n'accordent plus d'importance à leurs études. Rares sont celles qui échappent au redoublement ou à l'abandon de l'école.

Dans la commune de Tibiri de Maradi, les jeunes filles sont considérées comme source économique dans les foyers. Généralement leurs mères et elles-mêmes sont abandonnées à leur propre sort. Elles pratiquent des activités commerciales parce que personne ne s'en chargera à leur place. Cela est une obligation pour elles. (Na Allah Yacouba, 2010 : 21).

6. LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE AUSSI COMPLEXE EN ZONE NOMADE

La situation est plus cruciale pour la jeune fille rurale de la zone nomade. Au Niger, de la colonisation à ce jour, l'accès à l'éducation des enfants des zones nomades a toujours été une préoccupation de l'État et de ses partenaires. L'école pour nomades a été instituée dès le 1^{er} octobre 1944 avec la création de l'école d'Arzerori (Madaoua). D'autres créations d'écoles vont suivre, notamment à Kao (Tchintabaraden) en 1946, Maïlafia (Dakoro) en 1947, Garin Marma (Tanout) en 1947 ; Ingall, Tabelot et Iferouâne (Agadez) en 1947 et Azel (Agadez) en 1956 (Cabinet du Premier Ministre, 2013).

Depuis, la scolarisation des populations nomades comme celles des zones sédentaires a connu une évolution significative. Cependant, cette scolarisation a été régulièrement confrontée au problème crucial de fréquentation scolaire lié notamment à la réticence des parents, l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre.

Dans ces zones, le problème de scolarisation enfants en âge scolaire en général et celui des jeunes filles en particulier se pose avec acuité en raison de la mobilité des populations, de leur répartition géographique (zones à faibles densités démographiques et habitats dispersés) et de leur mode de vie (pasteurs nomades). En effet, les éleveurs des zones nomades quittent chaque année leur campement de novembre à juin, pour suivre leurs animaux dans le sud du pays ou dans les pays limitrophes (Nigéria, Bénin...) à la recherche de points d'eau et de pâturages. Ces déplacements fréquents conduisent les parents à retirer les enfants de l'école, hypothéquant ainsi leur scolarisation.

Au plan socioculturel les us et pratiques défavorables à la promotion de la femme sont nombreux. Il s'agit du mariage précoce et forcé, de l'excision, des enlèvements, des déplacements des nomades, des spécificités liées aux habitats dispersés, des influences des courants irrédentistes, de la méconnaissance et de l'interprétation défavorable des textes sacrés.

En effet, « 75% des adolescentes du Niger sont mariées avant l'âge de 18 ans et 28% d'entre elles se marient avant l'âge de 15 ans avec une proportion élevée de mariages forcés » (Rapport Forum des jeunes, 2013). Ce phénomène engendre entre autres des abandons scolaires, hypothéquant ainsi les opportunités de participation des jeunes filles au processus

de développement du pays, mais également contribue à la forte croissance démographique du pays en participant à elles seules à 14% du taux de fécondité national et au maintien à 7.6 enfants par femme » (EDSN-MICS 2012)¹.

Mais souvent comme le dit un enquêté « lorsque la fille a de bons résultats, l'administration scolaire s'oppose au mariage de leur élève en saisissant le chef de village qui à son tour interpelle les parents de la jeune fille pour qu'ils renoncent à l'organisation du mariage. Dans le cas échéant la force et la justice peuvent être mises à contribution pour les y contraindre ». (Entretien avec Ali, Magaria, 2013).

L'organisation du mariage à un âge jeune constitue une autre caractéristique des sociétés nigériennes. Le mariage permet d'intégrer la société et donc avoir sa place, acquérir un statut. Le mariage d'un jeune permet aux aînés de retenir plus longtemps les cadets autour d'eux comme force de travail. Une telle considération gêne la promotion de la scolarisation de la jeune fille.

La plupart des filles qui réussissent à l'examen du certificat de fin d'étude du premier degré (CFEPD) ne vont pas au-delà de la première ou deuxième année du Collège d'enseignement général. « A partir de 12 ans déjà, les filles sont promises au mariage. Aussi, pour les filles qui doivent aller dans une autre localité, le collège, où même pour celles qui ont la possibilité de poursuivre leurs études chez elles, les parents sont hantés par l'idée que leurs filles ne se retrouvent avec des grossesses non désirées », explique la chargée de la Scolarisation de la fille à l'inspection primaire de Tessaoua. En plus de la pauvreté et du mariage précoce, elle indique que « certains parents sont découragés par la baisse de la qualité de l'enseignement et pensent que les enfants perdent leur temps à l'école sans rien apprendre ». Le 1^{er} adjoint au maire de Maijirgui, évoque quant à lui une autre raison freinant la scolarisation aussi bien des garçons que des filles. Il s'agit du problème des tuteurs pouvant les prendre en charge lorsqu'ils désirent poursuivre leurs études secondaires.

En effet, à défaut d'internat, la plupart des enfants nigériens qui ont fait le cycle secondaire, ont dû supporter cette vie d'épreuves difficiles. Bien souvent, c'est la solution de l'abandon ou du mariage qui est choisie par l'enfant ou les parents. Les filles sont affectées par ces difficultés qui les privent de leur droit à l'éducation. Une telle situation se rencontre dans toutes les régions particulièrement à Maradi, zone où le commerce est largement pratiqué par les femmes et les hommes et où singulièrement la fille est mise à contribution.

Ces conditions de vie découragent les enfants ruraux à poursuivre leurs études. La situation des filles est encore plus complexe. Une fille de zone rurale qui quitte ses parents pour fréquenter un établissement scolaire loin de ses parents est exposée. Les parents s'inquiètent. En effet, les violences sexuelles exercées sur les filles à l'école et au collège et le mode de vie de la ville fait d'incertitudes pour la jeune fille constituent des sources de préoccupation à la promotion de la scolarisation des filles.

Le mode de vie citadin ne rassure pas les parents.

¹ Étude démographique et de santé au Niger à indicateurs multiples.

Une jeune fille de 6^e a déclaré avoir été enceinte par son tuteur ou son fils. Elle venait d'un village » (entretien avec un retraité, ancien responsable d'un service régional du Plan de Diffa). « Des élèves enceintes dans les établissements scolaires sont nombreuses même en l'absence de statistiques précises. Une telle situation constitue une source d'inquiétudes pour les parents quand leurs filles doivent poursuivre leurs études secondaires dans un établissement éloigné de leur village. (*Entretien avec un responsable de l'administration scolaire, Magaria*).

Lorsque le système d'internat existait les parents étaient moins inquiets. Les conditions de vie dans les établissements secondaires étaient meilleures. Aujourd'hui, le système scolaire ne facilite pas la scolarisation de la jeune fille rurale. (*Entretien avec un parent d'élève, Magaria, 2013*).

D'une manière générale, pour l'ensemble des zones rurales enclavées, à insécurité alimentaire chronique et nomades, des contraintes particulières découragent souvent l'inscription et la fréquentation de l'école en général et des filles en particulier. Il s'agit de longues distances à parcourir par les élèves entre le domicile familial et l'école ; du manque de structures d'accueil au niveau des établissements qui reçoivent des élèves non résidents ; de la pauvreté, avec son cortège de dénuement financier et matériel, d'ignorance, de maladie, de famine et de malnutrition.

Pour résoudre ce problème et assurer une scolarisation effective aux enfants des zones rurales à déficit alimentaire chronique et nomades, le Gouvernement de la République du Niger a mis en place des cantines scolaires dans les écoles qui y sont implantées. Cette stratégie permet de garder, d'encadrer et de sécuriser les élèves, en particulier les filles, contribuant ainsi à accroître l'accessibilité à l'école au plus grand nombre d'enfants. Mais depuis les assises de l'éducation tenues à Zinder en 1982, les internats ont été supprimés et la création des cantines scolaires a connu un fléchissement.

7. CONCLUSION

En dépit d'importants efforts consentis dans le secteur de l'éducation (projets éducation 1, 2 et 3, PDDE, etc.) l'éducation constituera encore pour les années à venir une préoccupation. En effet, après plus de dix ans de mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Éducation, le système rencontre de sérieuses difficultés même si le cycle de base a atteint des performances appréciables. Le taux brut de la scolarisation se situe aux environs de 79,2% (annuaire 2011-2012).

La préoccupation principale reste toujours comment améliorer la scolarisation des filles rurales puisque les résistances à l'école moderne, comme nous venons de le voir, sont encore fortes. En effet, les TBS élevés de 2012 cachent des disparités entre zones rurales et zones urbaines et entre sexes. Tant que ces zones et filles rurales ne sont pas touchées par des TBS élevés, le pays ne peut atteindre la scolarisation à 100% de ces enfants en âge scolaire ni parvenir à la parité entre les sexes.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE. Département du Développement Humain Région Afrique (2004) : *La dynamique des scolarisations au Niger. Evaluation pour un développement durable*. Document de travail.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE (2013) : Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien. SE / SDS SAHEL-NIGER Niamey.
- COMITE DE REFLEXION SUR LA CRISE DU NORD DU NIGER (2007) : *Crise dans le Nord du Niger. Contribution à l'analyse de la situation*. Université Abdou Moumouni, Octobre 2007.
- INS (2012) : *Annuaire Statistique 2007-2011*, Niamey.
- INS (2013) : *Résultats préliminaires du RGPH 2012*. Niamey.
- NA ALLAH YACOUBA, M. (2010) : *Activités commerciales et la scolarisation des jeunes filles dans la région de Maradi : cas de la commune de Tibiri*. Mémoire de Maîtrise. Département de Sociologie. Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Niamey: Université Abdou Moumouni.
- PNUD (2013) : *Consultations nationales post 2015 - Niger*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER (2009) : *Programme décennal de développement de l'éducation post-primaire 2010-2020 : volet cycles de base 2 et moyen*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Banque mondiale. *Rapport d'État du Système Éducatif Nigérien (RESEN) (2009) : Draft non publié*.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministères en charge de l'éducation et de la formation (2011) : *Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles au Niger 2012-2020*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. UNESCO/UNICEF (2012) : *Statistiques de l'Education de Base. Annuaire 2011-2012*. Niamey: Nouvelle Imprimerie du Niger.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) (2013) : *Recommandations du Forum Jeunes du Niger - Les jeunes au cœur du développement du Niger post-2015*. Disponible sur <<https://www.worldwewant2015.org/file/393214/download/427348>> (Dernier accès : 12/11/2014).
- SOULEY MOUTARI (2012) : *Scolarisation de la jeune fille dans la région de Maradi*. Maradi : ONEP.

Femme et société civile au Niger: activisme pour la promotion des droits de la femme

Mujer y sociedad civil en Níger: activismo por la defensa de los derechos de la mujer

Moussa HAMIDOU TALIBI

RESUME : De l'indépendance du Niger en 1960 à la conférence nationale de 1991, la femme nigérienne était commise dans la vie sociopolitique comme moyen devant justifier des participations à la vie publique dans laquelle elle n'avait pas la maîtrise de son destin. Mais à l'occasion de l'entrée du Niger dans l'ère démocratique, la femme nigérienne a décidé d'être une fin pour elle-même. De l'exigence d'une adéquate représentativité féminine à la conférence nationale, elle est passée au militantisme pour l'intégration équitable aux postes de responsabilités. Elle est toujours inscrite dans cette quête, mais le chemin est laborieux. Les résultats escomptés commencent à pointer à l'horizon.

RESUMEN: Desde la independencia de Níger en 1960 hasta la conferencia nacional de 1991, la mujer nigerina era subalterna en la vida sociopolítica como medio y estaba obligada a justificar su participación en una vida pública en la que no era dueña de su propio destino. Pero con motivo de la entrada de Níger en la era democrática, la mujer nigerina decidió ser un fin para ella misma. Pasó así de la exigencia de una adecuada representatividad femenina en la conferencia nacional al militantismo para conseguir una integración igualitaria en los puestos de responsabilidad. Hoy sigue estando implicada en esta lucha, pero el camino es laborioso. Los resultados anhelados empiezan a dibujarse en el horizonte.

Depuis la marche historique du 13 Mars 1991 pour exiger plus de représentativité féminine à la Conférence Nationale Souveraine (1991) qui a fait basculer le Niger sur la pente de son destin démocratique, la femme nigérienne a initié son procès d'émancipation politique. Elle n'entendait plus jouer un rôle secondaire dans l'espace public politique. Cela s'est traduit par un activisme à travers diverses structures associatives. Aujourd'hui comment la situation se présente-t-elle du point de vue des droits politiques et civiles ? Peut-on parler d'une véritable promotion politique de la femme ? Quelles sont les sphères de responsabilité au sein desquelles des progrès sont constatables ? Où faut-il encore mettre l'accent pour que la femme nigérienne soit en mesure d'être actrice et destinataire de droits humains pour une participation efficiente au développement du Pays ? Mais avant d'envisager cette émancipation de la femme, aujourd'hui, dans le cadre d'une modernité féconde, il serait intéressant de faire une brève caractérisation du contexte historique et sociopolitique du Niger, pour comprendre les pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur l'émancipation du genre féminin. Ensuite nous ferons l'état des lieux par rapport à la parti-

icipation de la femme à la vie publique pour pouvoir dessiner des perspectives pour l'effectivité de ces droits.

1. ÉVOLUTION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'INDEPENDANCE A LA CONFERENCE NATIONALE DE 1991

Le Niger, en tant que pays, était l'un des territoires colonisés et constitutifs de l'Afrique Occidentale Française (l'AOF) de 1900 à 1960. Sa conquête par la France colonialiste se justifiait moins par un intérêt économique que par un impératif géostratégique et militaire : le Gouvernement français, le 20 Décembre 1900, le dressa comme le troisième Territoire militaire (les deux premiers étant créés en octobre 1899, démembrant la colonie du Haut-Sénégal et du Niger) ; il englobait les régions comprises entre le fleuve Niger et le Tchad. Son occupation était censée donner, à l'époque, une position stratégique pour un contrôle de l'espace sahélien. En grande partie désertique et aride,

la seule richesse dont les hasards de la colonisation ont doté en surabondance la République du Niger est l'étendue (1267000 Km², aujourd'hui). Pour le reste, elle est pauvre Très pauvre. A l'aube de l'indépendance, le Niger était le pays le plus déshérité de l'Afrique Occidentale Française. En 1959, il comptait 15000 écoliers, soit 2,2% de la population scolarisable. (Faujas, 1971 : 17)¹

Mais par la suite les recherches géologiques ont descellé d'énormes richesses du sous-sol dont l'uranium qui fait du Niger la troisième réserve mondiale d'urate.

Il faut souligner que la première école au Niger a été créée en avril 1902 dans le cercle de Flingué situé à une centaine de kilomètres de la capitale, Niamey². Cette première école moderne nigérienne était le fait du lieutenant Guyon Verrier qui débuta avec une dizaine d'élèves pris parmi les fils de chefs de villages et de la province dans le but de les utiliser d'abord comme interprètes. Leur rapide progrès les a déjà amenés à servir effectivement d'interprètes pour les mots usuels. Les résultats obtenus par le Lieutenant Verrier ont prouvé qu'on pouvait persévérer dans cette voie. Cela a conduit à la création d'une autre école dans la capitale coloniale, Niamey, en juin 1902 ; puis d'une troisième, en juillet, à Dosso, la Province des Djermakoye³. En 1903, le capitaine Salaman⁴ demande que l'école de Niamey soit transformée en école professionnelle pour satisfaire le besoin de la colonie en main-d'œuvre. (Alpha Gado, 1996 : 96).

Mais tout au long de la période coloniale et même celle postcoloniale (jusqu'à nos jours la résistance persiste), les populations nigériennes étaient restées hostiles à l'école

¹ Ce texte de Faujas est consacré au Niger à l'occasion de la visite du Président français Georges Pompidou dans ce pays.

² Tandis que la première école au Sénégal, l'École mutuelle de Saint Louis, date de 1816. Cf., *Rapport sur le fonctionnement des écoles dans le cercle du Djermana en 1902* (Rapport du Capitaine Salaman) in Alpha Gado (1993 : 96)

³ Cela fait référence au pouvoir traditionnel chez les Djermana, composante des populations du Niger.

⁴ Commandant le cercle de Niamey.

moderne considérée comme un instrument de domination du colonisateur pour leur imposer sa culture au détriment de leurs valeurs propres.

Il faut souligner aussi que l'histoire précoloniale du Niger était marquée par les re-compositions incessantes des grands empires comme ceux du Songhaï ou de Sokoto ; mais également par le commerce caravanier transsaharien qui apporta dans son sillage l'Islam, religion qui pénétra progressivement des cultures animistes autochtones⁵.

Mais, tout ceci, vu sous un angle anthropologique, fait du Niger un espace de richesse culturelle immense : en effet, carrefour et trait d'union entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et, dans une certaine mesure, l'Afrique centrale, il est façonné par une culture plurielle animiste matinée d'une religion musulmane tropicalisée. Autant dire que la colonisation française et sa politique d'assimilation culturelle se sont effectuées dans un contexte de cultures traditionnelles très marquantes : prédominance des valeurs traditionnelles féodales et islamiques qui ont en commun le caractère inégalitaire, segmentaire et discriminatoire des lois, notamment vis-à-vis des droits de la femme.

La condition de la femme nigérienne est donc tributaire de cette situation ambivalente qui marque une rupture d'égalité entre l'homme et la femme. En effet, les traditions autochtones et l'islam véhiculent des valeurs inégalitaires et segmentaires qui confinent la femme dans un rôle de second plan dans l'espace privé domestique : elle est 'la gardienne du foyer', la mère éducatrice et corvéable à souhait. D'où dans la division sociale du travail, elle est considérée comme ménagère, femme devant s'occuper des activités liées au bon maintien de l'intérieur de la maison. Elle est 'le sexe faible', donc le second de l'homme.

Conséquemment, dans l'espace public économique et politique son statut de compagne de l'homme, de sexe faible transparaissait dans le déni de citoyenneté à la femme dans la gestion des affaires de la Cité.

Mais dans l'histoire du Niger, on ne peut pas ne pas évoquer des figures héroïques féminines comme Kassai, mère de l'empereur du Songhaï, Askia Mohamed ou Saraounia Mangou, reine des *Asna* de la région de Douchi qui a opposé une résistance farouche aux troupes de Voulet et Chanoine lors de la colonisation du Niger.

Sous le règne du régime de Diori Hamani (1960-1974), premier Président de la République du Niger, la femme nigérienne était mobilisée dans les propagandes politiques et les mouvements sociaux comme animatrices idéologiques. Autant la première dame, Madame Aissata Diori était projetée dans la modernité, grâce à sa participation aux affaires de l'État aux côtés de son époux président, autant la junte féminine nigérienne était confinée dans les rôles secondaires dans le presque Parti-État Progressiste Nigérien (PPN)⁶, section du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) et dans les milices à la solde du régime. La même situation se reflétait sur le plan syndical, où il n'y avait pas de figure marquante féminine.

⁵ L'islam est officiellement pratiqué par plus de 90% de Nigériens.

⁶ Le Parti Sawaba de Djibo Bakari, principal opposant, étant contraint à l'exil.

Sous le règne militaire de Seyni Kountche (1974-1987) caractérisé par une quasi-inexistence de libertés politiques et syndicales, la femme était restée, comme dans le contexte précédent, un pion important de la propagande légitimant le régime politique. Le mouvement de la *Samaria*, ou mouvement de jeunes, était constitué en grande partie par les femmes mobilisées sans promotion socio-économique ou politique dans des activités comme les *festivals de la jeunesse*, l'accueil des Chefs d'État étrangers en visite officielle, etc. Elles étaient également impliquées dans les travaux communautaires sans que cela puisse participer de leur émancipation sociale, économique ou politique.

Jusqu'aux années 1990, la condition de la femme nigérienne était peu enviable : considérée, y égard aux traditions autochtones et à la religion musulmane, comme un sujet ayant plus de devoir que de droit, elle a été entraînée comme un wagon dont la locomotive était conduite par l'homme.

2. VENT DE DEMOCRATISATION, SOUFFLE NOUVEAU POUR LA FEMME NIGERIENNE

Le vent de démocratisation, consécutif à la dislocation du Bloc de l'Est et à la chute du mur de Berlin, a soufflé sur le Niger comme sur tous les pays africains. Un souffle démocratique qui a ébranlé des régimes jusque là fondés sur la force et la répression ouverte ou latente. Au Niger, ce vent démocratique a coïncidé avec une décrispation politique née de l'accession au pouvoir d'Ali Chaibou (1987-1993) après le décès de Kountché en 1987. Il s'agit d'une ouverture politique qui a laissé éclore des fortes revendications syndicales et politiques dont l'Union des Syndicats des Travailleurs du Niger (USTN) et l'Union des Scolaires du Niger (USN) étaient porteuses. La tuerie de trois étudiants le 09 février 1990 précipite la chute de ce régime pseudo-démocratique. Le président Ali Chaibou a eu la grandeur d'esprit d'accepter les assises de la Conférence Nationale Souveraine de 1991 obéissant à la logique : on ne peut ramer à contre-courant de l'histoire.

Et c'est en réaction à la non représentative de la femme à ce grand forum que les femmes nigériennes ont effectué une marche historique et pacifique pour exiger plus de places au sein des composantes de la société civile et des forces vives devant siéger à la Conférence Nationale Souveraine. Celle-ci devait assigner aux acteurs politiques nigériens la mission d'asseoir une véritable démocratie, une République souveraine, un État de droit, de garantir la justice sociale, et d'assurer un développement harmonieux du pays. En un mot, une gouvernance qui tienne effectivement compte de l'intérêt général. Ce fut également le point de départ de l'activisme féministe de la femme nigérienne. Depuis cette période, quelque chose a-t-il vraiment changé pour la femme nigérienne ? A-t-elle accès aux sphères publiques dans tous les domaines ? Quels sont les obstacles institutionnels, socio-culturels auxquels elle fait face ? Comment favoriser une modernité impliquant une autonomisation des femmes ?

Toutes ces questions conduisent à étudier le statut et la position de la femme dans les différentes sphères de la société civile. Jusqu'à la Conférence Nationale de 1991, il n'existait qu'une seule association féminine, dénommée Association des Femmes du Niger

(AFN). Cette association n'était pas 'revendicatrice' mais 'participative' et constituait, à ce titre, en quelque sorte, un appendis du pouvoir politique pour la mobilisation des femmes dans les campagnes et propagandes politiques.

Mais, depuis le processus démocratique issu des assises de la Conférence Nationale, il y a une floraison d'associations féminines. Elles ont des objectifs parfois très différents, mais souvent partagent des préoccupations communes. Elles sont pour la plupart basées à Niamey. Mais de plus en plus, elles s'intéressent au monde rural. Mais aujourd'hui, toutes ces associations ou presque, se sont regroupées en Confédération appelée CONGAFEN ou Confédération des Organisation Féminines du Niger. Pour présenter succinctement la CONGAFEN on dira qu'elle a été créée à Niamey en décembre 1994 et légalement reconnue le 3 juillet 1995 par arrêté N° 140 /MI AT/ DAP/ SA. La CONGAFEN est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et non confessionnelle. C'est un collectif regroupant une cinquantaine de structures en son sein. Sa création résulte d'un besoin réel ressenti, au niveau du mouvement associatif, de créer un organe de coordination dans le domaine de la défense et de la promotion des droits de la femme. Elle a pour mission d'être un cadre de concertation des structures de la société civile, mieux organisée en matière de lobbying/plaidoyer pour la promotion de la citoyenneté nigérienne. La CONGAFEN vise l'émancipation de la femme nigérienne dans le cadre d'une modernité féconde.

C'est le lieu de faire état des diverses formes de violation des droits et des violences faites aux femmes. Ce sont, entre autres, les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés et leurs complications, les femmes claustrées, le faible accès aux ressources et à l'emploi, le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation de la gente féminine, les violences psychologiques, sexuelles, physiques, politiques et économiques

Ces manquements aux droits de la femme sont effectués dans les sphères triadiques que sont la famille, la société civile et l'État. Dans la famille, traditionnellement, il est assigné à la femme le statut de 'gardienne du foyer'. Ce statut décline ses rôles en la maternité, aux travaux ménagers, à l'éducation des enfants. Sa participation à l'économie familiale n'était pas sollicitée et la femme n'avait pas son mot à dire dans la prise des grandes décisions. Elle est au service de l'époux qui ne la considère pas comme un sujet de liberté, mais comme un moyen pour la satisfaction de ses besoins et ses désirs. Et la polygamie permise par les traditions et l'islam la confine au rang d'une servilité fataliste. Mais aujourd'hui, il s'agit d'envisager la condition de la femme en considération de la déstructuration de la famille nigérienne. L'économie domestique étant souvent obtenue dans la précarité, les préjugés liés aux traditions et à l'islam, les problèmes de divorce, de répudiation, la dépendance financière, l'absence d'autonomie ou même le phénomène de 'femme chef de famille', le veuvage etc. sont des réalités tangibles. Du fait de la déstructuration du cadre ancien de la famille, la femme nigérienne a franchi le seuil du foyer et se retrouve dans les différentes sphères de la société civile. Dans certains cas, elle empiète sur certains espaces, jadis, réservés à la junte masculine : par exemple, certains métiers manuels comme la mécanique, ou certains postes de responsabilités comme directrice d'entreprise, etc.

Au-delà de sa condition décrite dans les contextes d'avant Conférence Nationale, on peut dire qu'il y a eu une amélioration de la citoyenneté. Il faut souligner que des pas im-

portants ont été effectués. L'existence des textes internationaux et régionaux favorables à la promotion des droits de la femme auxquels le Niger adhère, notamment : la déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international aux droits civils et politiques, celui relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la convention contre la torture, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)*, le protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes de novembre 2003 à Maputo. On peut souligner également au niveau des efforts ayant conduit à l'adoption en 2008 de la politique nationale genre aux lois sur le quota, loi de la santé de la reproduction, la déclaration de la politique de la population aux mesures spécifiques à l'égalité entre l'homme et la femme à savoir le droit à l'éducation, à la santé, à la propriété, le droit relatif au mariage.

Au plan pratique ou de l'effectivité de tous ces instruments juridiques, il faut reconnaître les difficultés de terrain et des contraintes telles que : le faible soutien politique en faveur des droits de la femme, la farouche résistance de la part des associations islamiques par rapport à la ratification du protocole et à la levée des réserves sur la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)*, l'utilisation de la source de trois droits pour la situation juridique de la femme (droit coutumier, droit religieux, moderne). Mais la contrainte fondamentale est celle qui vient de la thèse soutenue par les associations islamiques : «le Coran a tout donné à la femme », donc il n'y a rien à redire.

Face à toutes ces contraintes réelles qu'il ne faut pas minimiser, les perspectives d'action pour l'émancipation de la femme et surtout son intégration aux postes de responsabilité socio-économiques et politiques, peuvent emprunter un certain nombre de pistes que nous présenterons sommairement ici.

Il faut entreprendre des actions de lobbying dans tous les segments de la société, en faisant prévaloir vis-à-vis des pratiques rétrogrades, des arguments universalistes et rationnels en faveur de la femme. Dans cette optique, il est méritoire d'intensifier les rencontres formelles et informelles entre Organisations de la Société Civile (OSC) et autorités politiques. Sur le plan de la communication, il faut organiser des débats, des tables rondes sur les droits de la femme en français et en langues nationales, du fait de l'analphabétisme des populations. Pour le renforcement de capacités des acteurs des médias, il faudra aussi organiser des formations à l'intention des journalistes et des communicateurs dans toutes les régions. Sur le plan politique, il a également nécessité de former les élus locaux, les leaders d'opinion et les chefs traditionnels, pour qu'ils soient porteurs des idéaux de liberté, d'égalité et de justice sociale.

Il faut aussi apporter un appui technique et financier aux ONG locales à créer un cadre de concertation avec les associations religieuses, pour infléchir leurs positions vis-à-vis des codes éthiques et des certaines lois discriminatoires à l'encontre des femmes. En fin, en ce qui concerne les femmes elles-mêmes, il faut élaborer des programmes stratégiques de sensibilisation et d'information sur leurs droits.

En conclusion, on peut dire que, malgré les pesanteurs socioculturelles et les situations politiques marquées souvent par des crises récurrentes au Niger, beaucoup d'efforts

ont été fournis sur le plan de l'adoption d'instruments juridiques pour la défense, la protection et la promotion des droits de la femme. Mais c'est surtout au plan de la pratique et du changement de mentalité des acteurs publics —et des femmes elles-mêmes— que l'accent doit être porté. Ainsi que le dit Omar Diagne, anthropologue sénégalais, « c'est le statut moderne de la femme —en tant que facteur de productivité— qui requiert une révision des fondements même de la femme » (Diagne, 1992 : 758). Or, les fondements de la femme sont avant tout les représentations millénaires qui la réduisent aux dimensions de sa corporéité, comme simple compagne de l'homme. Or, elle est devenue l'alter ego auquel l'homme est tenu de donner la parole et la place qu'elle mérite aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPHA GADO, B. (1993) : *Miroir du passé, grandes figures du Niger*. Niamey : Presses de l'Imprimerie Nigérienne Ousman Garba.
- DIAGNE, O. (1992) : *Corps et sociétés, visions modernes du corps vécu corporel en Afrique noire*. T2, Université Paris VR Descartes. Sciences Humaines, Sorbonne.
- FAUJAS, A. (1971) : « La politique étrangère du Niger » in *Revue française d'études politiques africaines*, 72, décembre.
- ONU ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1979) : *Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes*, disponible sur : <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>> (Dernier accès : 10/9/2014).
- OUA ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (2003) : *Protocol to the African Charter on Human and Peoples' Rights on the Rights of Women in Africa*. Disponible sur : <http://www.achpr.org/files/instruments/women-protocol/achpr_instr_proto_women_eng.pdf> (Dernier accès : 10/9/2014).

La femme au Niger: visions et perspectives

La mujer en Níger: visiones y perspectivas

Aïssata Soumana KINDO

RESUME : Mon propos vise à étudier le chemin parcouru par les femmes au Niger depuis l'indépendance survenue en 1960 jusqu'à ce jour. Cela suppose d'analyser la place et la réception culturelle dont elles sont l'objet dans la société nigérienne, puis leur évolution parallèlement à celle de cette société à travers notamment trois secteurs : l'éducation, la santé et leur participation à la vie politique et au développement économique du pays. L'examen des conditions de vie de la Nigérienne montre que celles-ci ne sont guère reluisantes même si, par ailleurs, elles ont beaucoup évolué depuis l'indépendance.

En conclusion, il ressort que des avancées significatives ont été faites dans l'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes en général et des femmes nigériennes en particulier, mais beaucoup reste à faire. Ceci est le résultat conjugué de la lutte —entreprise par les femmes au sein des associations, des organisations non gouvernementales, des partis politiques et des syndicats—, de la politique du gouvernement du Niger, et des projets de développement mis en œuvre à l'aide de partenaires.

RESUMEN: Mi propuesta apunta al estudio del camino recorrido por las mujeres en Níger desde la independencia, acontecida en 1960, hasta el día de hoy. Implica esto analizar el lugar y la recepción cultural de que aquellas son objeto en la sociedad nigerina y seguidamente su evolución en paralelo con esta sociedad, principalmente a través de tres sectores: la educación, la salud y la participación de las mujeres en la vida política y en el desarrollo económico del país. El examen de las condiciones de vida de las nigerinas muestra que aquellas son poco dignas aunque, por otro lado, hayan evolucionado de forma considerable desde la independencia.

En conclusión, se puede deducir que se han realizado avances significativos en la mejora de las condiciones de vida de las poblaciones nigerinas en general y de las mujeres nigerinas en particular, pero aún queda mucho por hacer. Todo ello es el resultado de la conjunción de la lucha —asumida por las mujeres en el seno de las asociaciones, de las organizaciones no gubernamentales, de los partidos políticos y de los sindicatos—, de la política del gobierno de Níger y de los proyectos de desarrollo puesto en marcha con la ayuda de colaboradores.

1. INTRODUCTION

En Afrique comme un peu partout dans le monde, les femmes ont de tous temps lutté aux côtés des hommes dans la conquête des droits humains. Cette tradition de lutte a de nouveau prévalu lorsqu'il s'est agi pour elles de se battre pour leur propre émancipation,

lutte dont l'apogée se situe en 1975 avec la proclamation par les Nations Unies d'une Année Internationale de la Femme et la célébration d'une Journée de la Femme tant au niveau international que national dans tous les pays ayant ratifié la Convention.

Notre propos vise à étudier le chemin parcouru par les femmes au Niger depuis l'indépendance du pays survenue en 1960 jusqu'à ce jour.

L'examen de la situation de la femme au Niger, nous apprend qu'elle n'est guère reluisante même si par ailleurs, elle a beaucoup évolué depuis l'indépendance. Et pour illustrer cela, nous allons d'abord faire l'état des lieux des conditions de vie de la Nigérienne ; ce qui revient à étudier sa place et montrer la réception culturelle dont elle est l'objet dans la société nigérienne. Puis, nous allons retracer son évolution parallèlement à celle de la société nigérienne à travers notamment trois aspects : l'éducation, la santé et sa participation à la vie politique et au développement économique du pays. Cette évolution sera perçue sur deux périodes :

- de 1960 à 1990,
- de 1991 à ce jour.

Une telle division tient compte de l'importance capitale que revêt l'année 1990 non seulement pour le Niger qui fait son entrée dans l'ère du multipartisme et de la démocratie, mais aussi pour les Nigériennes qui ont pris une part active dans ce processus (à travers les associations de femmes et les syndicats) en organisant une marche mémorable pour réclamer une plus grande représentativité à la Conférence Nationale, point de départ de ce renouveau.

2. LA PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE

D'obédience laïque, le Niger est cependant un pays fortement islamisé et partant, très conservateur. En effet, la société nigérienne est régie par les droits coutumier, musulman et moderne avec une nette préférence des populations pour les deux premiers. La femme, qui est considérée comme la 'propriété' de l'homme, ne peut alors s'épanouir librement. De l'autorité du père, elle passe sous celle du mari comme si elle était incapable de se prendre en charge ou de s'assumer.

L'on serait en droit de se demander pourquoi l'homme fait de la femme un être 'faible', 'incapable de se penser' et qui doit subir la volonté masculine (la loi du père, de l'époux et de la société phallocrate) alors qu'elle est douée d'une égale intelligence.

Les coutumes et la tradition nigériennes reconnaissent plus de droits à l'homme qu'à la femme. Et l'asservissement de cette dernière est davantage aggravé par des contraintes économiques, politiques et sociales. Cet asservissement se traduit, essentiellement au Niger, à travers l'infériorité féminine supposée innée. Une supposition renforcée par la coutume qui lui octroie cette supériorité dès son jeune âge, pendant la cérémonie de circoncision, rite initiatique conférant à l'adolescent le bâton de commandement et célébrant sa masculinité. Dans un tel contexte, il va donc de soi que les femmes, considérées comme inférieures à

l'homme, soient victimes de discriminations. L'ampleur de la violence à l'égard des femmes nigériennes —perçue à travers des pratiques comme les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales, les coups et blessures ou l'inaccessibilité à certains emplois— est non négligeable.

Les études et rapports en matière de développement, de même que les entretiens que nous avons eus avec des actrices d'associations et d'organisations féminines, ont fait ressortir ces dernières années la persistance d'inégalités et d'iniquités dans la répartition, le contrôle et la gestion des ressources entre les hommes et les femmes au Niger. Ces mêmes rapports font état de disparités dans les traitements que notre société réserve aux filles et aux garçons, notamment dans l'accès à l'école, la représentation des hommes et des femmes dans les instances électives et les nominations aux postes de décision.

Dans certaines sociétés nigériennes, surtout patrilinéaires, la femme ne peut pas disposer de son corps ni de son existence. Le corps de la femme, par sa fonction procréatrice, est le plus grand porteur de la marque sociale. C'est à travers lui que la société se perpétue. Il est considéré comme la propriété du groupe. Raison pour laquelle il est très souvent sujet à des manipulations d'ordre social. En effet, une sorte de contrôle est exercé sur le corps de la femme. Ce contrôle s'effectue d'abord au niveau du regard. L'homme a le droit de poser son regard sur tout ce qui l'intéresse. La femme n'a pas ce droit car, chez elle, cela relève de l'indécence. L'éducation traditionnelle enseigne aux femmes qu'elles doivent garder les yeux baissés. Ainsi, pour la femme, regarder, c'est défier le pouvoir patriarcal. Baisser les yeux, prouve sa soumission, son respect de l'ordre établi.

On remarque donc une hiérarchisation du regard qui privilégie plutôt celui de l'homme. C'est un rapport de force maître/esclave et une chosification du corps de la femme. Ce corps est utilisé et marqué, soi disant, pour protéger la femme, mais plus à des fins mercantiles. Le test de virginité, à l'instar du « gossi »¹ et l'excision sont des rites qui participent de cette chosification. Les jeunes filles sont obligées de se soumettre à cette épreuve afin de prouver leur virginité. Car la virginité d'une fille est le garant de son intégrité, de sa valeur et de l'éducation reçue.

Dans la société nigérienne traditionnelle, la jeune fille 'bien éduquée' se doit d'arriver vierge le jour de son mariage au risque d'encourir la honte et de la faire rejallir sur sa famille. Le pagne blanc qui ceint sa taille le soir de la nuit de noces doit porter la marque de sa pureté : les taches de sang de la défloration.

Autant la jeune fille qui arrive vierge le jour de son mariage est félicitée et célébrée, cadeaux à l'appui, autant celle qui a perdu son hymen en cours de route est vilipendée et couverte d'opprobres. Le réalisateur Djingarey Maïga en donne l'illustration dans son film

¹ Le *gossi* est un rituel pratiqué par les peuples songhays du Niger pour contrôler la virginité des jeunes filles en âge de se marier. Il consiste à séparer en deux parties égales les cheveux des jeunes filles dont les yeux ont été au préalable bandés, puis à y faire couler, à l'aide d'une petite calebasse, du lait frais d'une génisse allaitant pour la première fois. Si le lait suit la ligne tracée sans dévier, c'est que la jeune fille est vierge et si le lait dévie, c'est qu'elle ne l'est pas. Ce rite s'opère après invocation des esprits auxquels des sacrifices sont offerts.

Aube noire (1983) mettant en scène Habi, une jeune fille forcée d'épouser son cousin sur injonction de ses parents, alors qu'elle était amoureuse d'Abdoulaye, un jeune pompiste désargenté. La nuit de noces avec son cousin tourne au drame car, en se rendant compte que Habi ne porte plus son hymen (dont elle avait fait don à Abdoulaye à l'insu de sa famille), ce dernier la renvoie aussitôt chez ses parents, mettant fin au mariage à peine célébré. Habi est chassée du domicile familial après avoir été battue par sa mère et sa sœur aînée ayant appris que la jeune fille était enceinte de trois mois et demi. Livrée à elle-même, seule et sans soutien, Habi préfère mettre fin à la vie du bébé auquel elle a donné naissance, acte qui lui vaut d'être condamnée à cinq ans de prison ferme.

Le célibat de la femme est encore aujourd'hui très mal accepté au Niger (sauf cas de force majeure : tare par exemple). Comme le rappelle un des personnages d'Aminata Maïga Kâ, « le mariage est la seule gloire de la femme ». (Maïga Kâ, 1985 : 70)

Si le choix de son conjoint ne faisait pas partie de ses attributions, les choses semblent s'être améliorées même si on rencontre parfois des résistances. Le mariage étant considéré comme un contrat social entre familles, la jeune fille est priée d'obéir au risque de subir des pressions de toutes sortes. (Idem).

Devant la toute-puissance paternelle, l'avis de la jeune fille ne pèse pas lourd. Toute velléité de résistance de sa part est perçue comme un crime de lèse-majesté passible des pires malédictions. La jeune fille court aussi le risque d'être chassée de la maison, ou plus souvent, elle est forcée de subir le mariage. Parfois, les instances religieuses (de l'islam ou de l'animisme) sont utilisées pour obtenir une soumission qui respecte l'ordre établi.

L'écrivain nigérien Adamou Idé dénonce le fait dans *La Camisole de paille* (Idé, 1984). Son héroïne, Fatou, une jeune fille éprise de Karimou, un jeune paysan désargenté, sera mariée contre sa volonté au *Koumandow*, le Sous-préfet de la localité. Par ses largesses aux parents de Fatou, dont un billet pour le pèlerinage aux lieux saints de l'islam pour le père, Illiassou Bontasso n'eut aucun mal à s'assurer l'accord de ses derniers. Mais le mariage sera de courte durée, car Fatou s'évade du foyer conjugal dès le lendemain de la nuit de noces, durant laquelle elle fut violée, pour se retrouver dans la capitale où elle ne tarde pas à se livrer à la prostitution. Au Niger, les conséquences du mariage forcé chez les victimes se traduisent le plus souvent par des actes comme le suicide, l'abandon de foyer, la prostitution.

Et même en cas de mariage de la femme, celui-ci doit être assorti d'enfants, de beaucoup d'enfants. Car dès qu'une femme ne peut enfanter², sa situation devient tragique. Elle est soit répudiée, soit obligée de subir une coépouse avec tous les problèmes que cela sous-tend comme le montre si bien Mariama Bâ dans 'sa' *si longue lettre* (Bâ, 1980).

Outre celui de son conjoint, la femme n'a pas non plus le choix de l'âge de mariage. Au Niger, l'âge légal de mariage est de 15 ans pour la jeune fille. Les mesures prises par l'État pour repousser l'âge du mariage à 15 ans et interdire le mariage forcé ne sont pas tou-

² Même lorsque le couple est confronté à un problème de stérilité provenant de l'homme, la femme est toujours la première incriminée.

jours respectées, même si on a noté une amélioration certaine grâce aux campagnes de sensibilisation et à l'action de certaines ONG et associations. En dépit de ces textes de loi, les jeunes filles sont souvent victimes de mariage précoce du fait de leurs parents ou de personnes ayant autorité sur elles.

En effet la nuptialité précoce est très répandue : 31,6% des femmes de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 15 ans, 75% d'entre elles se sont mariées avant l'âge de 18 ans (EDSN 2006). Le mariage précoce tient une grande place dans la forte mortalité des femmes au Niger. L'immaturation physique de la jeune fille l'expose souvent à de graves problèmes comme les fausses couches, la fistule ou la mort. Cependant, les jeunes filles rejettent de plus en plus ce type de mariage.

Longtemps aussi la femme a été considérée dans les zones rurales du Niger comme un investissement tant pour sa propre famille que pour l'homme qui en fait l'acquisition —l'épouse donc— et la famille de ce dernier. Le mariage d'une fille, particulièrement le rituel de la dot, sont l'occasion pour ses parents de s'enrichir de milliers de billets de banque, de quelques têtes de bétail ou de quelques arpents de terre et de compter sur une main-d'œuvre gratuite en la personne du gendre sans oublier les alliances qui se nouent entre les familles. De telles pratiques traduisent l'avidité des familles qui exploitent leurs futurs gendres ou leurs gendres. Car, il s'agit, comme c'est souvent le cas, hélas, de 'vendre' la fille au plus offrant. Au Niger, ce phénomène d'exploitation avait gagné en ampleur de sorte qu'en 1975, le président Kountché a pris une décision fixant les modalités financières du mariage³. Une de ces modalités limite la dot à cinquante mille francs (50.000 F) CFA.

L'homme, pour sa part, tire un grand prestige du nombre élevé de ses femmes. Plus il a de femmes, plus il est supposé être riche et il est considéré dans la société. Cette attitude englobe aussi le nombre d'enfants issus de ces ménages. En effet, femmes et enfants constituent, en zone rurale où la terre demeure une source de richesse, une main-d'œuvre bon marché pour ne pas dire gratuite. Plus le nombre de ses femmes et de ses enfants est élevé, plus l'homme pourra accroître le nombre de ses champs ou leur étendue et sera perçu comme fortuné.

L'ampleur de la violence à l'égard des femmes nigériennes (les mariages précoce et forcé, les mutilations génitales, les coups et blessures) est non négligeable. Les facteurs explicatifs de la persistance de ces disparités de genre résident dans l'absence d'un cadre juridique cohérent, la faiblesse des capacités nationales dans la connaissance des outils de l'approche genre et sa prise en compte. Notons que cette situation d'assujettissement des femmes-soumises-à-vie et leur valeur marchande⁴ ont toujours cours dans la société nigé-

³ Pour lutter contre les dépenses exorbitantes constatées lors des cérémonies de mariage, le Président Kountché avait supprimé les uniformes (tenues vestimentaires exigées), le cortège de véhicules accompagnant les mariés et occasionnant souvent des accidents, le gaspillage de nourriture dans un pays encore en quête de son autosuffisance alimentaire et en proie à une succession de sécheresses.

⁴ Au Niger, aujourd'hui encore, certaines dots atteignent des sommes faramineuses. Le montant d'une dot varie de 50.000 à 5.000.000 francs CFA et même plus pour les familles aisées. De ce fait, nombreux sont les jeunes hommes en âge de se marier, déjà confrontés au chômage (sous emploi) à cause des politiques d'ajustement structurel imposées par les Institutions de Bretton Woods, qui se re-

rienne même si une amélioration sensible s'est faite sur le plan de leur émancipation : accès à la formation, aux soins de santé, à l'emploi, etc.

3. SITUATION DE LA FEMME AU NIGER

3.1. De l'indépendance à 1990

Un retour en arrière permet d'apprécier la situation de la femme au Niger depuis l'indépendance jusqu'à la date de la Conférence Souveraine Nationale, tenue en 1991, qui marque un nouveau départ pour les Nigériennes.

L'année 1990 revêt une importance capitale non seulement pour le Niger qui fait son entrée dans l'ère du multipartisme et de la démocratie, mais aussi pour les femmes nigériennes qui ont pris une part active dans ce processus (à travers les associations de femmes et les syndicats) en organisant une marche mémorable pour réclamer une plus grande représentativité à la Conférence Nationale.

3.1.1. Femme et emploi

Dans le secteur de l'emploi, par exemple, les années 60 ont été marquées par une quasi absence des femmes nigériennes des emplois de bureau. En dehors de la santé et de l'éducation, les autres services administratifs leur étaient refusés. Ainsi, l'article 113 du code du travail et les articles 105 à 123 de la Présidence de la République ont fait état de ces emplois dont les femmes étaient écartées : météorologie, police, douane, armée, travaux publics, topographie, pilote d'avion, etc. Les raisons invoquées sont leurs caractéristiques physiques : ainsi l'article 118 PR (de la présidence de la République) évoque les emplois portant atteinte à la moralité des femmes et les articles 111 et 112 PR, ceux qui excèdent leurs forces comme le port de fardeaux trop lourds, les travaux souterrains, le travail sur des machines dangereuses, etc.

Quinze années plus tard, soit en 1975, il ressort que les femmes ne sont toujours pas assez insérées dans le monde du travail : au niveau de l'administration, sur 29 cadres, seuls 12 sont de sexe féminin ; sur 844 femmes fonctionnaires, 199 appartiennent à la catégorie D 2 et sur environ six mille 6.000 agents que compte l'administration, les femmes ne représentent que 14% (Diambala, 1975). Le Niger compte, en 1975, 8.000 agents auxiliaires dont 6.000 émargent au budget de l'État et on ne dénombre que 860 femmes nigériennes et 63 européennes. Cette situation observée au niveau du secteur public vaut également pour le privé. Selon les statistiques des inspections du travail des villes de Niamey, Maradi et Zinder, seules 713 femmes sont employées par le secteur privé sur 12.720 salariés, soit 5%. (Alzouma, 1975).

trouvent dans l'impossibilité de contracter un mariage. L'âge du mariage, tant pour les garçons que pour les filles, recule davantage.

En Afrique en général et au Niger en particulier, la vision traditionnelle de la femme la vouait aux occupations du foyer ou travaux ménagers.

3.1.2. Femme et éducation

En matière d'éducation, rappelons que le Niger faisait partie des pays ayant l'un des taux de scolarisation le plus faible au monde : un peu plus de 20%. Or, il est unanimement reconnu qu'il y a une corrélation entre l'éducation et le développement. Le diagnostic du système éducatif nigérien montre là encore une grande disparité entre le niveau d'instruction des filles et celui des garçons ou encore entre le niveau d'alphabétisation des femmes et celui des hommes.

Ainsi, la répartition de la population scolaire par niveau d'enseignement donne, à la date du 1^{er} janvier 1960, les chiffres suivants : enseignement primaire : sur un total de 26.509 élèves on dénombre 7.790 filles, enseignement secondaire : sur 1.359 élèves on compte 274 filles, enseignement technique : on note 0 fille sur 61 élèves inscrits, enseignement supérieur : on note également 0 fille sur un total de 100 élèves (Van Waeyenberghe, 1961 cité par Salifou, 1989).

Le constat que l'on peut faire est amer car, comme il ressort de ces statistiques, les filles, cantonnées au niveau secondaire, n'avaient pas accès à l'enseignement technique et supérieur ; chose aisément vérifiable parce qu'en dehors de la santé et de l'éducation, les autres secteurs du travail leur étaient interdits. Ainsi, ne jouissant pas des mêmes droits que l'homme sur le plan de la formation et du travail, la femme a également moins de chance de promotion sur le plan économique et de participer au développement du pays.

Il y avait donc non seulement nécessité d'une nouvelle législation qui ferait preuve de plus de justice et d'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi d'une politique d'intégration, de sensibilisation des familles et des employeurs publics et privés. Il serait en effet juste que la femme soit davantage scolarisée et orientée vers les activités techniques et scientifiques et qu'elle puisse s'intégrer pleinement dans le processus de développement et d'identification de son pays.

Des actes concrets ont été posés dans cette optique en 1975 par les instances dirigeantes qui vont promouvoir une politique du mérite, de l'effort individuel, du travail productif et assidu ne laissant pas de place à l'injustice ou à la discrimination : accroissement du taux de scolarisation des filles, suppression des discriminations et des inégalités dans le domaine de l'emploi, création d'une Association des Femmes du Niger (A. F. N.), de cellules d'aide au développement ou de projets féminins, installation de moulins dans les zones rurales, création de foyers de formation féminins, de centres d'alphabétisation et de Protection Maternelle et Infantile (P. M. I.).

Cette politique s'est donc traduite par une évolution de la condition de la femme qui a aujourd'hui la possibilité d'accéder à toutes les formations et à tous les corps de métier. Dès 1989, 5 femmes sont élues à la première législature au titre du Parti-État grâce au système des quotas alors qu'une autre était nommée à la tête du ministère de la condition fé-

minine. Cependant, les femmes étaient toujours sous représentées sur les plans économique et politique.

Le Niger, sous le mandat du Général Ali Saïbou investi le 17 décembre 1989 comme Président de la deuxième République, a été essentiellement marqué par un développement de la contestation —tant sur le plan politique que social— traduisant le ras-le-bol d'une population subissant de plein fouet une crise économique et sociale aggravée par les mesures restrictives imposées par les institutions financières internationales. Les femmes demeurent encore au Niger l'une des composantes les plus vulnérables de la population. Cette vulnérabilité s'explique par l'instabilité politique et économique qui a caractérisé le pays durant tous les régimes qui se sont succédé depuis la Conférence Nationale de 1991.

3.1.3. Femme et santé

Avant les années 90, l'accès des femmes aux soins restait problématique à plus d'un titre. La couverture sanitaire était très faible et les femmes parcouraient de longues distances pour accéder aux centres de soins. Cela est plus marqué dans les zones rurales du fait de la grande disparité qu'il y avait entre les villes et les campagnes. De plus, le Niger, soumis aux différents programmes d'ajustement structurels imposés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, traversait une profonde crise économique et sociale. Sur le plan sanitaire, cela s'est traduit par un grand manque de médicaments. De ce fait, quand bien même les femmes allaient en consultation, on ne leur délivrait que des ordonnances.

Les maris n'avaient pas toujours les moyens d'acheter les médicaments. Et quand l'argent était disponible, ce sont les médicaments qui faisaient défaut dans les pharmacies. En outre, prisonnières de préjugés sociaux, les femmes n'avaient pas le libre accès aux centres de santé. Ainsi, certaines refusaient d'être auscultées et soignées par des hommes. D'autres accordaient plus de foi aux médicaments traditionnels qu'à la médecine moderne. Avant les années 90, il n'y avait pas une grande prise de conscience chez les Nigériennes qui étaient sous informées et peu sensibilisées. Les femmes, surtout rurales, ayant rarement accès aux médias, étaient les plus sous informées. Elles ignoraient leurs droits à la santé. De plus, se rendant rarement dans les centres (à cause de la distance et du manque de temps), elles ne pouvaient accéder aux informations fournies par le personnel médical.

L'année 1990, tournant décisif pour le Niger, marque le point de départ d'une meilleure prise de conscience des Nigériens en général et des Nigériennes en particulier.

3.2. L'Après Conférence Nationale

La marche vers la démocratie, dont le déclic a été la Conférence Nationale de 1991, va plonger le Niger dans un cycle infernal de soubresauts politico-institutionnels qui vont avoir de graves conséquences pour les populations nigériennes en général et les femmes en particulier. Ne comptant qu'une seule représentante au comité préparatoire de la Conférence Nationale Souveraine (CNS), environ vingt mille femmes se sont fortement mobili-

sées lors d'une marche mémorable suivie d'un sit-in le 13 mai 1991 pour protester contre leur faible représentation. C'est ainsi que leur nombre au sein du comité d'organisation est passé à soixante douze. Cette marche est à l'origine de la création de multiples cadres d'expression et de luttes (ONG, associations, etc.) pour l'amélioration du sort des femmes sur les plans de la santé, de l'éducation, de l'économie et de la politique.

3.2.1. Sur le plan de la santé

Même si l'accessibilité géographique aux services de santé a été significativement améliorée au cours des cinq dernières années (46% en 2006 et 83% en 2012), la situation de la femme est très préoccupante au Niger : les données de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger (EDSN_MICS IV, 2012) montrent que seules 81% des femmes ont reçu des soins prénatals en milieu rural contre 97% en milieu urbain. Cette situation fait que le Niger affiche l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés du monde : cinq cent trente cinq (535) décès pour cent mille (100.000) naissances vivantes (EDSN, 2012).

En effet, en ce qui concerne les accouchements, seules 9% des femmes vivant en milieu rural ont bénéficié de l'assistance d'un personnel qualifié contre 65% en milieu urbain. Les résultats du volet VIH de l'Enquête Nationale de Démographie et de Santé à Indicateurs Multiples (EDSN_MICS III) réalisée en 2006, montrent une séroprévalence de 0,70 % avec toujours une disparité entre milieu rural (0,5 %) et milieu urbain (1,5 %). La prévalence totale du VIH dans la population au Niger est de 0,4% en 2012, avec 0,4% pour les hommes et 0,4% pour les femmes. Selon les rapports de l'enquête nationale de séroprévalence publiée par la Coordination Intersectorielle de Lutte contre le SIDA (CISLS), le CARE, et le CERMES, le nombre de personnes vivant avec le VIH est estimé 63.000 patients (dont 29.000 femmes de plus de 15 ans).

Le mauvais état de santé des femmes s'explique par le faible taux d'accès aux services de santé et à l'information. Celui-ci ne transparaît pas dans les différentes enquêtes qui ne le désagrègent pas par sexe, mais dans les diverses contraintes auxquelles sont confrontées les femmes et qui se rapportent à l'étendue des tâches ménagères qui ne leur laissent pas le temps de se rendre dans les services de santé de base et de santé de reproduction. De même que par leur faible niveau d'instruction et leur faible poids dans la prise des décisions au sein de la famille. Il s'explique aussi par la persistance de pratiques néfastes ayant des effets négatifs sur la santé des femmes à l'instar du mariage précoce, de l'excision, des tabous et interdits alimentaires, du gavage, etc.

3.2.2. Sur le plan de l'éducation

Sur le plan de l'éducation, aujourd'hui encore, les rapports n'ont guère changé, car bien qu'il ait connu une croissance certaine, le taux de scolarisation des filles est toujours en deçà de celui des garçons. Ainsi, le taux d'analphabétisme des femmes est estimé à 86%

contre 60,6% chez les hommes selon l'EDSN 2012 avec des disparités très fortes entre le milieu rural et le milieu urbain où moins de 1 femme sur 20 est alphabétisée. Le taux brut de scolarisation primaire est estimé à 30,3% pour les filles contre 43,4% pour les garçons. Dans le secondaire, l'écart se creuse avec un taux national de scolarisation (TNS) de 8,6% pour les filles contre 13,2% pour les garçons. Au niveau supérieur, les filles représentent seulement 1% des effectifs.

3.2.2.1. La scolarisation

Le taux de scolarisation au Niger était l'un des plus faibles de la sous région : 32% en 1996 ; en 2000, 34 à 38% selon les sources (Enquête Démographique et de Santé 1998 et MICSS 2000). D'après les projections du document de stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté, pour déclencher un développement durable, ce taux doit passer au-delà des 50%.

Les filles ne représentaient que 40% de la population scolarisée au 1^{er} degré (primaire), soit un taux de scolarisation de 27%. Le Niger devait donc s'attaquer à ce lourd handicap en faisant notamment de la scolarisation de la jeune fille, une priorité absolue. Cela nécessitaient l'amélioration des conditions de vie en milieu rural où les jeunes filles consacrent la majorité de leur temps à chercher de l'eau potable pour la consommation quotidienne et aux travaux ménagers, au lieu de s'adonner aux activités scolaires.

Ainsi, le diagnostic du système éducatif nigérien a permis de relever, entre autres, la grande disparité qui existe entre filles et garçons. En 1998, le taux de scolarisation était de 36% pour les garçons et de 25% pour les filles alors qu'en 2000, celui des garçons montait à 45% contre 30% pour les filles. En 2005-2006, on enregistrait 41% pour les filles. On peut voir qu'il y a une grande différence entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons, le second augmentant plus vite que le premier. Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'au Niger, plus de 50% de la population est féminine. On peut également noter qu'il existe des disparités entre les régions et entre milieux urbain (71% en 1998, 89% en 2000) et rural (20% en 1998, 28% en 2000). Il y a aussi un grand écart du niveau de scolarisation entre les plus pauvres et les plus riches : 21% chez les 20% les plus pauvres et 78% chez les 20% les plus riches. Ainsi, le niveau de vie semble influencer la scolarisation des filles. Les garçons sont deux fois plus scolarisés que les filles chez les plus pauvres ; alors que le taux de scolarisation des deux catégories s'équivalent chez les plus riches.

C'est conscient de ce lourd handicap que le gouvernement du Niger s'est engagé, conformément aux résolutions de la Conférence de Jomtien (Thaïlande, 1990) et la Conférence panafricaine sur l'éducation des filles (3 avril 1993 à Ouagadougou/Burkina Faso), à tout mettre en œuvre pour accroître de manière significative le taux de scolarisation des enfants en général avec un accent particulier sur celui des filles. Cet engagement a conduit à la création, le 11 octobre 1994, de la cellule technique de promotion de la scolarisation des filles (CTPSF) qui a conçu un programme d'actions multidimensionnel rendu opérationnel grâce à l'appui de certains partenaires au développement dont l'UNICEF, l'UNESCO, le PAM, etc. Cette mise en synergie des actions a permis l'augmentation des filles dans la po-

pulation scolarisée. Ainsi, dans les zones d'actions prioritaires (ZAP) où interviennent l'UNICEF et le PAM, la proportion des filles scolarisées est passée de 20,33% en 1997 à 25,85% en 1998.

3.2.2.2. L'alphabétisation

De 14% en 1996, le taux d'alphabétisation est aujourd'hui passé à 19,9% au niveau national. 51% de la population est alphabétisée en milieu urbain contre seulement 14% en milieu rural. Seule 1 femme sur 10 sait lire et écrire. De ce fait, les femmes de 15-49 ans sont moins alphabétisées que les hommes de la même tranche d'âge : 14% pour les femmes contre 39,4% pour les hommes. Cette situation est encore plus accentuée pour les femmes vivant en zone rurale où moins d'une femme sur vingt est alphabétisée.

A l'instar du taux de scolarisation, celui de l'alphabétisation suit le niveau de vie : les 20% les plus riches ont des taux plus de quatre fois supérieurs à ceux observés chez les 20% les plus pauvres. De même, on constate, au niveau de l'alphabétisation, de grands écarts entre les taux des différentes régions et entre les genres.

Le faible niveau d'éducation de la petite fille et d'alphabétisation des femmes s'explique par l'étendue des tâches ménagères qui restreignent l'accès des filles et des femmes aux services d'éducation de base et d'alphabétisation. Ces tâches ménagères ont également un grand lien avec le faible taux de scolarisation des jeunes filles qui sont le plus souvent gardées auprès de leurs mères pour aider dans les tâches domestiques.

Le faible niveau d'éducation de la jeune fille et d'alphabétisation de la femme s'explique aussi par la persistance des pesanteurs socioculturelles (mariage précoce ou forcé, mutilations génitales, coups et blessures, claustration des femmes, etc.), l'interprétation erronée des préceptes de l'Islam qui régissent la société et la méconnaissance de leurs droits par les femmes. Ici, l'ampleur de la violence à l'égard des femmes est non négligeable. Les facteurs explicatifs de la persistance de cette violence résident dans l'absence d'un cadre juridique cohérent, la faiblesse des capacités dans la connaissance des outils de l'approche des différents acteurs ainsi que les résistances socioculturelles.

Outre l'inégalité d'accès qui affecte davantage les filles, il faut ajouter la disparité liée à l'orientation des élèves dans les filières, particulièrement marquée par les rôles de genre. Les filles, en majorité, s'orientent vers des fonctions essentiellement liées aux secteurs de l'éducation, de la santé alors que les garçons s'orientent vers les métiers techniques (bâtiment, mécanique, mines, électricité, urbanisme,...). La même tendance est observée dans l'enseignement supérieur où les étudiantes sont plus nombreuses dans les filières littéraires que dans les filières scientifiques.

On peut également constater une déperdition scolaire plus importante chez les filles au fur et à mesure qu'elles gravissent les niveaux d'enseignement du fait des rôles et des stéréotypes de genre. De plus, la pauvreté a un impact sur l'accès et le maintien des filles dans le système éducatif. Selon l'enquête du Questionnaire d'Indicateurs du Bien Être (QUIBB 2005), le quotient du nombre de filles par rapport au nombre de garçons inscrits

dans le primaire était de 85,8% pour les ménages non pauvres, contre 72,6% pour les ménages pauvres. On note aussi que la pauvreté affecte le plus l'accès des filles à l'enseignement secondaire et supérieure. Ainsi, des disparités entre les garçons et les filles se retrouvent à tous les niveaux du système d'éducation et sont davantage en défaveur des filles.

3.2.3. Sur le plan politique et économique

Bien que les femmes représentent 50,60% de la population selon le Recensement Général de la Population réalisé en 2012 (RGP 2012), elles bénéficient relativement moins que les hommes des fruits du progrès économique et social.

En effet, des disparités existent entre hommes et femmes et ce, dans tous les domaines : accès aux ressources productives, emploi, santé, éducation. La marginalisation de cette frange importante de la population constitue un frein pour le développement économique et social.

Les femmes sont les plus vulnérables parce qu'elles sont les moins instruites et les moins capables de mobiliser les moyens leur permettant d'utiliser toutes leurs potentialités, surtout lorsqu'elles sont chefs de famille et qu'elles vivent en zone rurale. Cette vulnérabilité se traduit par les inégalités dont elles sont victimes, inégalités qui sont elles-mêmes le résultat d'une répartition inéquitable des ressources, des potentialités, des opportunités et des capacités.

Il s'agit, entre autres inégalités, du taux d'occupation des femmes —ayant une surcharge de travail (18 h / 24)— qui est beaucoup plus élevé que celui des hommes, mais le revenu de ces derniers est plus élevé que celui des femmes : entre 1028 et 1408 dollar US pour les hommes alors que le revenu des femmes est inférieur à 800 dollar US. De plus, les femmes sont non seulement marginalisées dans le partage des moyens et des bénéfices du développement, mais aussi dans les instances dirigeantes (organes de décisions que sont le Gouvernement, l'Assemblée Nationale) et les partis politiques.

3.2.3.1. Sur le plan politique

Longtemps, les femmes ont été utilisées par les hommes comme du bétail électoral, mais sont oubliées dans les prises de décisions et le partage des postes. Elles sont pourtant les plus nombreuses au sein des partis politiques et sont à l'origine de toutes les mobilisations sociales.

De 1989 à ce jour, la situation a beaucoup évolué : les hommes ont pris conscience et accordent plus de crédit aux femmes. Les organisations non gouvernementales et les associations féminines (AFN, RDFN, CONGAFEN, KASSAÏ, etc.) ont sensibilisé et formé beaucoup de femmes sur leurs droits, donnant ainsi naissance à une génération de femmes plus battantes et déterminées, renforçant par ailleurs les actions du Ministère de la Promo-

tion de la Femme et de l'Enfant (ex Ministère de la Population et de la Protection Maternelle et Infantile, Ministère du Développement Social et de la Promotion de la Femme). Avec la prise en compte du genre, sous-tendue par la nouvelle dénomination du ministère et l'élaboration d'un document de politique genre, le Niger s'est fixé pour objectif de corriger les inégalités dans l'accès aux ressources, aux services sociaux de base et aux opportunités économiques.

En outre, l'adoption de la 'Politique Nationale de Promotion de la Femme' en 1996 et de plusieurs textes (Politique Nationale de Genre 2008, Adhésion à la CEDEF, Argumentaire pour la levée des réserves formulées sur la CEDEF, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et le Document de Stratégie de Réduction Accélérée de la Pauvreté) qui visent l'égalité de genre et la promotion de la femme, traduit la volonté de rectifier progressivement les disparités de genre.

C'est ainsi que sur le plan de la participation, la loi sur les quotas (qui vise à assurer 25% des postes de nomination et 10% des postes électifs à l'un ou l'autre sexe) a permis d'améliorer la représentation des femmes aux instances de décisions. Si en 1999, le Parlement ne comptait qu'une seule femme sur 93 députés, leur nombre est passé à 15 en 2011 sur 113 députés, soit 13,27%. Tandis que les femmes occupent 630 sièges sur 4693 au niveau des conseils municipaux, mais seules 10 femmes assurent le poste de maire dans les 265 communes.

Dans l'exécutif, en 1996, on notait 2 femmes ministres au sein du Gouvernement du Général Ibrahim Baré Maïnassara. En 2007, la représentation féminine atteint 25%, avec 8 femmes ministres pour 24 hommes. Au niveau des représentations diplomatiques, on note, en 2006, la présence de 6 femmes ambassadrices sur 19, soit 32%. Le Gouvernement de transition, issu du coup d'État du 18 février 2010 perpétré par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), comprend 5 femmes pour 20 ministres alors que le Conseil Consultatif n'en compte que 16 sur les 115 conseillers qui la composent. Au niveau diplomatique, la composante féminine est de 3 ambassadrices et 2 femmes consuls. Le deuxième Gouvernement de la 7^{ème} République issue des élections de 2011, après le remaniement technique d'août 2013, a corrigé le manquement à la Loi sur les quotas de son prédécesseur : on y trouve ainsi 4 femmes ministres et 3 femmes ministres déléguées sur 36.

En 2006, on note une seule femme leader d'un parti politique. Mme Souna Hadizatou Diallo est depuis le 20 février 2006, présidente du Parti Nigérien pour le Renforcement de la Démocratie (PNRD Al-Fidjir). Ainsi, sur la cinquantaine de partis politiques légalement reconnus, un seul est présidé par une femme. Aux dernières échéances électorales de 2011, on a enregistré la candidature, à la magistrature suprême, de Mme Bayard Mariama Gamatié, militante de la société civile et fervente démocrate. Le faible score réalisé par son parti (Racines Hadin Kaï) atteste si besoin en est de la persistance et de la résistance des pesanteurs socioculturelles dont les femmes sont victimes au Niger.

Il ressort de tout cela la nécessité de conscientisation et de participation des femmes par leur formation en leadership (éducation, information et formation politique). Le même constat amer peut être fait sur le plan économique, car la pauvreté a visage de femme au Niger, selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2002-2006. Les

femmes chefs de ménage et les femmes sans ressources sont en tête des groupes vulnérables. (Gouvernement du Niger, 2002)

3.2.3.2. Sur le plan économique

Les résultats des différentes enquêtes concernant les disparités du genre montrent une faible participation des femmes dans la vie active et un taux de chômage deux fois plus élevé que celui des hommes. En effet, du fait de leur faible niveau d'instruction, les femmes sont les plus touchées par le chômage avec un taux de 25% contre près de 11,8% pour les hommes (Questionnaire d'Indicateurs du Bien Être, QUIBB 2005, 'Étude emploi, chômage et pauvreté au Niger'). Cette disparité est encore plus grande entre les jeunes actifs, avec un taux de chômage de 33,9% pour les jeunes filles contre 24,3% pour les garçons alors qu'elles ne représentent que le tiers des jeunes actifs. De même, le taux de sous emploi des populations rurales est très élevé en raison du caractère saisonnier de l'activité agricole ; il est de 34,62% dont 38,33% pour les femmes et 32,93% pour les hommes.

Aujourd'hui encore la disparité entre hommes et femmes dans le domaine de l'accès à l'emploi est assez importante : sur 48206 travailleurs, on compte 32423 hommes et 15783 femmes.

Il faut ajouter que le travail des femmes est généralement sous-évalué et leur contribution à la richesse nationale sous-estimée. On note en effet l'existence de disparités en termes d'accès aux actifs financiers : les ménages pauvres et dirigés par les femmes ont des capacités de financement très faibles par rapport aux ménages dirigés par les hommes. Selon le Document de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012, le montant moyen de l'épargne thésaurisée par an est de 13.100 francs CFA pour les ménages pauvres et dirigés par les femmes contre 53.710 francs CFA pour ceux dirigés par les hommes ; ce qui engendre un besoin de financement plus élevé. Cependant, l'accès au crédit est plus élevé pour les ménages dirigés par les hommes (26,3% de demande de crédit satisfaite) par rapport aux ménages dirigés par les femmes (17,5% de demande de crédit satisfaite).

On note en outre de fortes disparités en termes d'accès aux actifs physiques. Ainsi, les ménages dirigés par les femmes ont un accès à la terre limité : seuls 4,6% de ces ménages possèdent au moins un champ contre 79,8% pour ceux dirigés par les hommes.

4. PERSPECTIVES

Les différentes inégalités ci-dessus relevées ont pour cause des problèmes de services, d'accès, de participation, de contrôle et de conscientisation des femmes. D'où l'exigence d'une action vigoureuse d'information, de sensibilisation et de communication pour une prise de conscience des femmes en vue de leur participation effective au combat contre la marginalisation et la pauvreté. Le développement de la femme nigérienne passe

aussi par l'adoption du code du statut personnel et de celui de la famille et par l'application du protocole d'accord de Maputo.

Car, en souscrivant à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux autres conventions et chartes relatives aux droits humains, le Niger fait de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes un de ses principes fondamentaux. Cet engagement a été réaffirmé dans la constitution du 09 août 1999, en son article 8 alinéa 2 : « la République du Niger est un État de droit. Elle assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction de sexe, d'origine sociale, raciale, ethnique ou religieuse ». (Constitution de la République du Niger du 9 août 1999).

5. CONCLUSION

L'on peut relever que certes des avancées significatives ont été faites dans l'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes en général et des femmes nigériennes en particulier, notamment à travers les différents projets de développement appuyés par les partenaires, mais beaucoup reste à faire. En dépit de son adhésion le 13 août 1999 à la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), le Niger est à ce jour le seul pays africain à ne pas la ratifier. Alors même que la plupart des pays musulmans y ont adhéré, la ratification de ladite Convention a suscité des réactions virulentes de la part des différentes associations islamiques du Niger y compris celles féminines qui se sont insurgées contre elle.

Selon ces associations qui ont émis un certain nombre de réserves, la Convention va à l'encontre des préceptes de l'islam. Afin de les sensibiliser, le Gouvernement de la cinquième République a mené une étude intitulée *Argumentaire pour la levée des réserves formulées sur la CEDEF* (Gouvernement du Niger, 2005). Ainsi, les deux parties se sont entendues pour adapter cette convention au contexte nigérien. Toujours dans l'attente de cette nouvelle version et de l'adoption du code de la famille, qui défendrait et garantirait leurs droits, les femmes nigériennes continuent à se frayer un chemin en dépit des obstacles qui le jonchent.

BIBLIOGRAPHIE

- ALZOUMA, L. (1975) : « L'année de la femme au Niger : les professions féminines » in *Sahel Hebdo*. 14 juillet 1975.
- BA, M. (1979) : *Une si longue lettre*. Dakar : Nouvelles Éditions Africaines.
- COLLECTIF (1987) : *L'Histoire des femmes en Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- DIAMBALA, F. (1975) : « Conférence sur les professions féminines » in *Sahel Hebdo*. 21 juillet 1975.
- IDE, A. (1984) : *La Camisole de paille*. Niamey : Nouvelle Imprimerie du Niger.
- MAÏGA KA, A. (1985) : *La voie du salut. Le miroir de la vie*. Paris : Présence Africaine.
- ONU (1979) *Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF). Disponible sur : <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>> (Dernier accès : 10/10/2014).

Aïssata Soumana Kindo

- REPUBLIQUE DU NIGER (2004) : *Constitution de la République du Niger du 9 août 1999*. Niamey : Agence Internationale de la Francophonie.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Secrétariat permanent de la SRP (2002) : *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2002-2006 (DSRP)*, Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger, (2005) : *Argumentaire pour la levée des réserves formulées sur la CEDEF*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Secrétariat Permanent de la SRP (2007) : *Stratégie de Développement Accélééré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012 (DSRAP)*, Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Population et de l'Action Sociale du Niger/Fonds des Nations Unies Pour la Population (2007) : *Déclaration du Gouvernement en matière de politique de Population*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger (2008) : *Politique Nationale de Genre*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger (2010) : *Rapport National sur les violences faites aux femmes*. Niamey.
- SALIFOU, A. (1989) : *Histoire du Niger*. Paris : ACCT-Nathan.

Développement et émancipation des femmes: le cas de l'insécurité alimentaire au Niger

Desarrollo y emancipación de las mujeres: el caso de la inseguridad alimentaria en Níger

Zeinabou Hamidou LEYO

RESUME : L'insécurité alimentaire est de nos jours l'un des problèmes majeur auquel le Niger se trouve confronté. La production agricole soumise à des aléas climatiques ne permet guère l'auto-suffisance alimentaire. La malnutrition des enfants en est la conséquence la plus sombre. Centaines de milliers d'enfants dans les pays en développement en général et du Niger en particulier en souffrent et, très souvent, en meurent. L'analyse de ce problème fait ressortir d'autres facteurs qui contribuent à sa persistance. La situation de la femme apparaît comme l'un des facteurs qui contribue à accroître la malnutrition des enfants. Pour que la lutte contre celle-ci donne ses fruits, la contribution des femmes est nécessaire. Le faible niveau d'instruction des femmes ainsi que leur non implication dans les projets de développement accentuent le taux des enfants malnutris au Niger où la pauvreté a un visage féminin. Les conséquences de l'insécurité alimentaire font beaucoup de victimes au Niger et la mauvaise condition de vie des femmes en est une des causes. De ce fait l'amélioration de leur situation est indispensable pour réduire le problème.

RESUMEN: La inseguridad alimentaria es en nuestros días uno de los mayores problemas a los que Níger se enfrenta. La producción agrícola sometida a los avatares del clima apenas permite la autosuficiencia alimentaria. La malnutrición infantil es su consecuencia más sombría. Centenas de miles de niños en el país la sufren en general y muy a menudo mueren a causa de ella. El análisis de este problema pone de manifiesto otros factores que contribuyen a su persistencia. La situación de la mujer se manifiesta como uno de los factores que contribuye a acrecentar la malnutrición infantil. Para que la lucha contra esta dé sus frutos, la contribución de las mujeres es necesaria. El débil nivel de instrucción de las mujeres y su no implicación en proyectos de desarrollo acentúan la tasa de niños malnutridos en Níger donde la pobreza tiene rostro femenino. Las consecuencias de la inseguridad alimentaria provocan muchas víctimas en Níger y las malas condiciones de vida de las mujeres son una de sus causas. De ello se deriva que la mejora de su situación es indispensable para reducir el problema.

S'il y a un problème qui a fait et qui continue à faire couler beaucoup d'encre, c'est bien la malnutrition humaine dans le tiers monde. Rappelons que c'est à travers la question de la malnutrition infantile que le problème de la famine au Niger a été soulevé par les médias et que les images d'enfants décharnés moribonds sont devenues emblématiques de cette catastrophe humanitaire. Une partie importante de l'aide a été concentrée sur ce do-

maine : ouverture dans tout le pays de CRENI et CRENAM¹ par de multiples ONG et distributions de rations aux familles d'enfants malnutris. Cependant au lieu de contribuer à réduire la malnutrition dans le pays, ce type de mesures contribue plutôt dans certains cas à l'accentuer. Les attitudes, croyances et perceptions culturelles des personnes qui s'occupent des soins du nourrisson, ainsi que certains facteurs liés à leur situation socio-économique, gouvernent les décisions qu'elles prennent dans la conduite des pratiques relatives à l'alimentation et/ou aux soins de santé à apporter au nourrisson. Ainsi, comment peut-on réduire les taux élevés de malnutrition des enfants dans un pays fortement touché par l'insécurité alimentaire ? Quel rôle les femmes peuvent-elles jouer dans cette lutte inlassable contre ce fléau qui fait tant de ravage chez les enfants au Niger ?

Dans la plupart des sociétés africaines, c'est à la femme que revient le soin de tout ce qui a trait aux activités reproductives et soins des enfants (Baya, 1998). Par ailleurs il est à noter que la situation de la femme en Afrique, particulièrement au Niger, reste peu favorable à son plein épanouissement. Beaucoup de défis restent à être relevés, notamment dans le secteur de l'éducation, de son autonomisation, ainsi que de son émancipation, etc. En effet la récurrence du phénomène de malnutrition s'explique au delà de l'insécurité alimentaire qui mine le pays par le rôle et la place de la femme au sein de cette société.

En général dans les pays en développement, et au Niger en particulier, les coutumes et les traditions ancestrales sont encore vivaces, notamment en milieu rural. Elles participent dans une très large mesure à la culture des personnes qui s'occupent du nourrisson et de celles constituant l'ensemble de la communauté d'appartenance. En conséquence les pratiques alimentaires et sanitaires sont fortement influencées par cette emprise culturelle, particulièrement en zones rurales, et concourent ainsi à influencer le statut nutritionnel des enfants. Par conséquent, au delà de l'insécurité alimentaire, beaucoup de facteurs interviennent dans la malnutrition des enfants au Niger.

Dans ce qui suit, après avoir donné un bref aperçu sur la situation alimentaire au Niger, l'état nutritionnel des enfants et la situation de la femme, Nous allons examiner l'importance de l'émancipation des femmes et les conséquences de la non-émancipation de celles-ci dans la lutte contre la malnutrition qui sévit au Niger.

1. SITUATION ALIMENTAIRE ET ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS

La sécurité alimentaire reste une variable assez complexe et incertaine au Niger. De part ses caractéristiques, l'instabilité des pluviométries, le Niger se trouve souvent confronté à des situations d'insécurité alimentaire. Sur les 50 dernières années, le Niger a enregistré des déficits céréaliers très fréquents (Ministère de l'Agriculture, 2009). La récurrence des crises alimentaires expose fortement la population à une vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle fréquente, en l'occurrence les femmes et les enfants du milieu rurale. Même dans les années de production équilibrée ou excédentaire, une frange importante de la population

¹ CRENI : centre de récupération nutritionnelle intensive. CRENAM : centre de récupération nutritionnelle ambulatoire

se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire plus ou moins sévère. Environ 6 ménages sur 10 ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pour 3 mois (Ministère de l'Agriculture, 2009).

La réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire est notamment axée sur le renforcement des banques céréalières et le développement de travaux à haute intensité de main d'œuvre. Le recours à la petite irrigation, la valorisation de l'arboriculture fruitière, comme celle des produits issus de l'exploitation forestière (produits non ligneux) ou la production des dattes (estimée à 8 000 tonnes par an, permettent également de contribuer à une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des producteurs (Ministère de l'Agriculture, 2009). Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises (DNPGCC), existant depuis plus de 15 ans, comprenant le Système d'Alerte Précoce (SAP) et la Cellule Crise Alimentaire (CCA) et leurs démembrements au niveau régional et départemental, a pour ambition d'appuyer une dynamique de sécurité alimentaire en rapport avec les départements ministériels concernés.

Avec la crise alimentaire de 2005, le Niger se trouve confronté en 2005 à une crise nutritionnelle grave qui a vu exploser le nombre d'enfants malnutris admis dans les centres de récupération nutritionnelle installés dans les zones les plus touchées.

En effet Les caractéristiques physiques et sociales du Niger sont autant de défis dans la lutte contre la pauvreté : une économie peu diversifiée dépendante de l'agriculture qui est en partie soumise à des forts aléas climatiques, l'enclavement du pays qui contribue à la cherté de certains aliments de consommation comme le riz et le maïs. C'est pourquoi la situation nutritionnelle est souvent particulièrement dramatique pour les enfants de moins de 5 ans : environ 4 enfants sur 10 sont dans une situation de sous-nutrition chronique et 1 sur 10 dans une situation de sous-nutrition aiguë. Au cours de la crise alimentaire de 2004/2005, plus de 3,6 millions de personnes (soit plus de 30% de la population) ont eu besoin d'une aide alimentaire (Direction de la nutrition, 2006). Et face à ce constat plus de trente ONG internationales se sont mobilisées afin de mettre sur pied des centres de récupération nutritionnelle pour les enfants souffrant de malnutrition dans les régions où le besoin s'est fait sentir (Koné, 2006).

Cependant, malgré l'effort de l'État et des partenaires au développement de lutter contre ce phénomène les résultats de ce combat restent mitigés, car le taux des malnutris a pratiquement doublé en 2009/2010. Les régions de Maradi, Zinder et Diffa restent les foyers de malnutrition malgré les multiples interventions de l'État et ses partenaires internationaux pour endiguer le lourd tribut que payent principalement les enfants dans ces régions. Ainsi la malnutrition intervient pour 50% comme cause sous-jacente de la mortalité des enfants (UNICEF, 2010).

La malnutrition demeure une gêne et continue à faire de victimes malgré la prise en charge gratuite du traitement des enfants malnutris. Et au delà de l'insécurité alimentaire, les connaissances et les pratiques en matière d'hygiène alimentaire et de nutrition de mère affectent sensiblement l'état nutritionnel des enfants. En effet, en Afrique subsaharienne, au Niger en particulier, la non-maîtrise des besoins spécifiques des enfants, certaines croyances et pratiques socioculturelles poussent souvent les femmes à adopter des compor-

tements qui rendent l'enfant vulnérable à la malnutrition. Par conséquent le phénomène de la malnutrition au Niger s'explique, au delà de la situation de crise alimentaire à laquelle passe le pays, par le rôle et place de la femme au sein de cette société. Nous allons donc aborder la situation de la femme pour mesurer et montrer en quoi celle-ci affecte l'état nutritionnel des enfants dans le pays.

2. SITUATION DE LA FEMME AU NIGER

Le Niger dispose d'une population majoritairement jeune et féminine, plus d'un nigérien sur deux a moins de 15 ans et est une jeune fille. Malgré les avancées enregistrées en termes de scolarisation des filles, l'écart absolu s'est creusé entre fille et garçon et les filles réussissent moins que les garçons. Les disparités s'accroissent entre l'enseignement primaire, où elles représentent presque la moitié des effectifs, et le deuxième cycle du secondaire où elles ne sont plus qu'un cinquième des effectifs. La proportion des femmes alphabétisées reste très faible malgré la progression régulière du nombre de centres d'alphabétisation. Le taux d'abandon élevé et le faible taux de réussite sont liés à la durée insuffisante de la formation, au contenu des programmes inadaptés aux attentes et à l'insuffisance de la post alphabétisation.

Ainsi le fort taux d'analphabétisme au niveau des femmes s'explique par la faible scolarisation de la jeune fille, les lourdes tâches domestiques des femmes leur laissant peu de temps libre, la réticence des époux, l'inefficacité des programmes d'alphabétisation (centres peu nombreux, horaires inadaptés, durée très courte) et l'ignorance de l'importance de l'alphabétisation par les femmes (Ministère de la promotion, 2009)².

Par ailleurs, la vision réductrice du rôle de la femme dans la société, la pauvreté des ménages (notamment de la femme) et la limite du budget de l'État font de l'émancipation de la femme un objectif difficile à atteindre et son apport au développement très négligeable. Ainsi les conséquences sont d'une part la méconnaissance chez les femmes de leurs droits, leur faible intégration dans la vie économique et politique, leurs conditions de vie difficile et d'autre part un manque de pouvoir réel de prise de décisions dans la famille. Pour toutes ces raisons la proportion des femmes actives au Niger est de loin inférieure à celui des hommes. Celles-ci travaillent majoritairement dans le secteur primaire, surtout au niveau de l'agriculture où le revenu est très faible³. Seulement 3% des femmes actives travaillent dans le secteur formel où elles ne représentent qu'un tiers des emplois publics. Elles ont moins d'opportunités de placement que les hommes et restent souvent dans des emplois subalternes. Dans le secteur informel où sont engagées 97% des femmes actives,

² Sur le plan de l'éducation, la réalisation la plus importante est la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) dont une des priorités est la Scolarisation des filles. Par ailleurs, un programme d'alphabétisation des femmes a également été réalisé.

³ Elles ont peu de possibilités d'être productives du fait que les moyens de production sont rudimentaires et que leur accès à la terre est limité (par exemple certaines coutumes interdisent aux femmes l'accès à la terre par voie de succession, aux services d'épargne, ainsi que l'utilisation d'une grande partie de leur productivité pour la consommation du ménage

malgré leur rôle majeur dans le petit commerce, le maraîchage, l'artisanat et l'embouche des animaux, elles sont confrontées à des difficultés multiples qui les maintiennent dans des activités de survie (Ministère de la promotion, 2009).

Les caractéristiques de l'activité des femmes et la proportion de femmes considérées comme inactives montrent, de manière générale, la précarité de leur condition de vie. Cette situation résulte des limites qui s'imposent aux femmes, tel que la division sexuée du travail et la mauvaise condition de vie des femmes⁴.

Par ailleurs pour ce qui est de l'autonomisation de la femme, le Niger a mis en œuvre plusieurs politiques et stratégies en vue de réduire la vulnérabilité de la femme tant dans le domaine économique que dans le domaine de la santé et de l'éducation de la jeune fille.

Cependant, il a été constaté que le premier combat à mener est celui de l'allègement des tâches domestiques des femmes. En effet la femme nigérienne travaille environ 17 heures par jour (Ministère de la Promotion, 2009). Alors il y a lieu de se poser des questions sur le temps qui lui reste pour être alphabétisée, pour s'adonner aux activités génératrices de revenus, pour s'occuper de sa santé et celle de ses enfants etc. Autant de questions qui ne peuvent trouver de réponse que quand la tâche domestique de la femme serait allégée par la mise en place d'infrastructures hydrauliques, sanitaires et éducatives de proximité et de matériels d'allègement de tâche tels que les moulins à grain, les batteuses et les décortiqueuses.

En plus des corvées ménagères il faut noter que l'insuffisance ou l'inexistence des garderies d'enfants est un frein à l'autonomisation ou l'émancipation de la femme au Niger. Car la tâche de garde d'enfants la confine et la limite dans ses projets surtout avec le fort taux de natalité que présente le pays, avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants par femme (Ministère de la promotion, 2009). Mais aussi ce taux de natalité pose des difficultés aux ménages obligés à faire face aux besoins d'un nombre relativement élevé d'enfants et de jeunes à nourrir, soigner et éduquer. La pauvreté du pays, plus la jeunesse de la population (environ 52% ont moins de 15 ans) (Ministère de la Promotion, 2009) et la faible insertion socioéconomique des femmes (51%, plus de la moitié de la population), engendrent une forte pression sociale sur les capacités limitées de l'État et des communautés à améliorer les conditions de vie des populations.

Face à des telles réalités comment faire face aux problèmes de l'insécurité alimentaire qui sévit dans la frange la plus fragile de la population que sont les enfants ? Quel effet la situation socioéconomique de la femme peut-elle avoir sur la survie des enfants ?

Nous allons voir dans ce qui va suivre en quoi la condition de la femme affecte la survie des enfants

⁴ Au Niger l'insuffisance de certaines infrastructures telles que les matériels d'allègement des travaux domestiques ne favorise pas l'intégration de la femme dans tous les secteurs du développement. La grande partie de leur temps se trouve consacrée aux tâches ménagères.

3. SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES MERES ET MALNUTRITION DES ENFANTS

Il est de plus en plus couramment admis que la sécurité alimentaire est l'une des conditions d'un bon état nutritionnel, mais elle est loin d'être la seule d'où la réticence d'un bon nombre d'interlocuteurs face à des bilans céréaliers (ou plus largement de production agricole) comme seuls éléments d'appréciation et de suivi de la situation alimentaire.

En effet la malnutrition appelée *tamoa*, ou *koamasso* en haoussa reste un problème de santé complexe et est devenu un sujet de polémique au Niger.

Malgré l'existence de centres de récupération nutritionnelle et des objectifs⁵ qui leur sont assignés, le taux des enfants malnutris ne cesse de croître. L'échec des interventions dans ce domaine s'explique souvent par l'avènement de la commercialisation des compléments nutritionnels par les femmes au lieu de les utiliser pour les soins des enfants, et l'utilisation qu'en fait toute la famille au détriment de l'enfant malnutris.

Ce comportement des femmes est dû à la vulnérabilité des ménages, qui très souvent persiste même dans des périodes de stabilité socioéconomique à cause de la pauvreté du pays. Cette vulnérabilité est d'une part due au fait que les femmes sont limitées à des activités de reproduction. La charge du ménage relevant seulement du père de famille fait que très souvent des ménages font face à des difficultés pour subvenir aux besoins de la famille, surtout avec le régime de polygamie on assiste à des ménages élargis, compte tenu de l'indice synthétique de fécondité qui est l'un des plus élevés du monde, 7,1 enfants en 2001 (INS, 2010).

En d'autre terme, la charge domestique constitue le véritable frein au développement socio-économique des femmes. Les stéréotypes construits par cette société font que la place de la femme est plus appréciée quand elle se conforme aux normes de celle-ci, en jouant le rôle d'une véritable maîtresse de maison, confinée à la maison pour laisser le champ extra conjugal ou familial aux mains des hommes. Selon cette conception c'est aux hommes que revient la charge de tout ce qui est activité génératrice de revenus car c'est sur eux que reposent les besoins économiques de toute une famille. L'autonomisation économique devient une valeur masculine de plus pour garantir l'autorité des hommes et leur pouvoir sur les femmes. Et malgré que la société les prive du privilège de chercher leur propre autonomisation, elle ne leur garantit rien en retour car les biens des hommes restent leur bien personnel, les femmes sont sans droit là-dessus malgré qu'elles passent tout leur temps à la maison à assurer le soin du foyer et de toute la famille. Ainsi s'explique la vulnérabilité des femmes et c'est généralement quand les maris n'arrivent pas à subvenir au besoin de la famille ou en l'absence de celui-ci qu'elles cherchent à exercer des activités génératrices de

⁵ Le dépistage systématique doit se faire aussi bien au niveau de la communauté et des centres de santé intégrés (CSI), en vue d'identifier les personnes nécessitant un traitement. Au niveau des CSI, tous les indicateurs nutritionnels seront intégrés dans le système national d'information sanitaire. Au niveau communautaire, une revitalisation de la promotion de la croissance à assise communautaire (PCAC) permettra d'identifier et de référer à temps les enfants à risque.

revenus et, comme elles manquent de formation, très souvent elles se limitent à des AGR⁶. En effet la commercialisation de l'aide alimentaire dont bénéficie l'enfant malnutri dérive de cette quête d'activité génératrice de revenu. À défaut de formation et de fonds pour démarrer une activité lucrative, certaines femmes fondent leur espoir vers la malnutrition de leurs enfants afin de tirer leur épingle du jeu.

Des études (Koné, 2006 ; Leyo, 2013) ont montré que des femmes développent des stratégies pour bénéficier de l'aide alimentaire que bénéficie les enfants malnutris. De ce fait, la malnutrition est vue par certaines comme une opportunité pour améliorer leur situation socio-économique. Ainsi certaines sont disposées à développer diverses stratégies pour causer la malnutrition de leurs enfants afin de bénéficier des avantages accordés aux enfants malnutris. En effet, selon l'étude de Mariatou Koné il est démontré que les mères utilisent certains produits provoquant la diarrhée afin que leurs enfants présentent des signes de malnutrition dans le but d'intégrer les programmes nutritionnels.

Une étude faite dans une des régions du pays⁷ montre que, sur 110 femmes des enfants malnutris enquêtées, seulement 20% exerçaient une activité génératrice de revenus (Leyo, 2013). L'activité exercée était généralement de petits AGR⁸ qui ne permettaient même pas à celle-ci de subvenir aux besoins de leur famille. L'étude révèle que le nombre des femmes qui ont une activité leur permettant de bénéficier d'une certaine autonomie est moins élevé parmi les mères des enfants malnutris. De ce fait l'autonomisation économique de la femme agit considérablement sur l'état nutritionnel des enfants. La contribution de la femme à la charge de la maison semble diminuer la vulnérabilité du ménage d'après cette étude ; car le nombre de mères qui sont sans activité professionnelle est plus élevé parmi les mères des enfants malnutris.

Néanmoins l'autonomisation des femmes n'est pas un but en soi, elle est une condition de l'amélioration de la vie de chacun, en particulier des enfants, au Niger.

Ainsi il est très difficile d'envisager une issue de sortie face aux problèmes causés par l'insécurité alimentaire si une frange importante de la population reste en dehors des projets de développement.

4. L'INSTRUCTION DE LA FEMME ET ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS

La malnutrition des enfants s'accroît au Niger à travers deux facteurs très déterminants sur l'état nutritionnel, à savoir, les pratiques alimentaires et les soins de santé. L'analyse des problèmes nutritionnels au Niger a relevé d'autre part le manque d'instruction des femmes comme un facteur aggravant les problèmes nutritionnels des enfants. L'importance de l'instruction de la femme sur la santé des enfants se situe non seulement

⁶ Activité Génératrice de Revenu.

⁷ Région de Zinder dans le département de Mirriah et la commune rurale de Tirmini.

⁸ Les AGR sont des activités génératrices de revenue qui se résument le plus souvent à des activités tel que vente de beignet, galette etc.

au niveau des pratiques alimentaires que les mères adoptent aux enfants mais aussi au niveau des soins de santé apportés à ceux-ci. Des études faites sur l'insécurité alimentaire dénotent de l'implication de multiples facteurs socioculturels dans la fréquence de la malnutrition des enfants au Niger.

Ainsi outre la famine qui est présente dans le pays, ces facteurs concourent à accentuer cette maladie chez les enfants. En effet le manque d'instruction des femmes constitue l'épine dorsale de la majorité des problèmes de santé que rencontrent les enfants dans le pays.

En Afrique subsaharienne, au Niger en particulier, la non-maîtrise des besoins spécifiques des enfants, certaine représentation populaire et la faible pratique du planning familial favorisent la malnutrition chez les enfants. En effet la malnutrition des enfants est souvent causée par les représentations populaires des mères autour des maladies et de l'alimentation. Les maladies qui sont souvent la cause de la malnutrition des enfants au Niger sont généralement les pathologies qui provoquent des diarrhées et vomissements. Ces pathologies sont complexes et variées, car une multitude de maladies peuvent avoir les mêmes symptômes. Selon les représentations populaires, ces symptômes renvoient souvent à une évolution de la croissance de l'enfant (lorsque l'enfant commence la dentition, la marche à quatre pattes, la station debout, la marche etc.), à l'effet d'un génie⁹ ou à l'effet d'une grossesse rapprochée de la mère¹⁰. En fonction de cela nombreux sont celles qui ne recourent pas au soin de santé car, selon cette vision, ces symptômes relèvent de l'ordre naturel et, à la rigueur, les mères font des fois appel aux soins traditionnels. Cette résignation empire l'état de santé de l'enfant et l'expose facilement à la malnutrition.

Cependant, cette façon qu'ont les mères d'aborder les problèmes nutritionnels de leurs enfants est le plus souvent liée à leurs niveaux d'instruction.

Des études (Baya, 1998 ; Leyo, 2013) ont montré que l'instruction et l'acquisition de l'enseignement des connaissances médicales modernes, changent l'attitude des femmes tout en modifiant significativement l'état nutritionnel des enfants, souvent sans exiger les ressources économiques supplémentaires. Aussi l'analyse de l'Enquête Démographique de Santé et a Indicateurs multiples (INS, 2006) fait ressortir que l'instruction de la mère est généralement reconnue comme étant un facteur déterminant dans la chance de survie des enfants car l'instruction confère à sa bénéficiaire un plus grand sens de responsabilité personnelle pour s'occuper de ses enfants, contrairement à une attitude plutôt résignée et fataliste de la mère sans instruction.

Dans la plupart des sociétés africaines, les femmes s'occupent des activités reproductives et des soins des enfants. Par conséquent, promouvoir l'instruction de la femme est primordial pour éradiquer le problème de la malnutrition des enfants. C'est pourquoi

⁹ Lorsque l'enfant tète un lait maternel effleuré par un mauvais génie.

¹⁰ Lors d'une nouvelle grossesse alors que la maman allaite, le nourrisson est retiré du sein, car ce lait est considéré nocif au nourrisson. Et lors de ce sevrage brusque la consommation d'aliment autre que le lait entraîne des diarrhées intempestives chez le nourrisson

l'éducation de la mère est davantage perçue comme un indicateur influençant l'état nutritionnel des enfants.

En effet, une enquête faite dans une région de Niger (Zinder) (Leyo, 2013) révèle que sur 110 femmes enquêtées, plus de 70% ne connaissent pas réellement les conséquences de la malnutrition. Ce qui explique pourquoi certaines mères provoquent la malnutrition de leurs enfants. Et c'est ce qui explique la négligence et l'échec des traitements des enfants malnutris, impliquant ainsi de longs séjours dans des programmes de prise en charge nutritionnelle quand bien même que ces enfants-là auraient bien pu réussir leur traitement dans les normes. Plus de 90% des mères des enfants malnutris présentes dans les centres de santé étaient analphabète, ce qui explique le taux élevé des femmes sans instruction parmi elles. C'est surtout leur ignorance des conséquences de la malnutrition sur l'évolution physique et psychologique de leurs enfants, leur perception de la maladie et des soins à procurer à l'enfant (recours aux soins traditionnels et mystiques lors des maladies) qui provoquent la malnutrition de la plus part des enfants.

En effet, des agents de santé ont affirmé que les mères instruites maîtrisent plus le calendrier nutritionnel des enfants que celles qui n'ont aucun niveau d'instruction. Et les propos du médecin du Centre de Santé Intégré¹¹ sont assez illustratifs : « Le niveau d'instruction de la mère lui offre un sens plus aiguë de l'importance d'une vie saine pour le bien-être de son enfant. Elle a plus de possibilités de s'informer et de s'instruire à travers la documentation, et les multimédias » (Leyo, 2013 : 41).

De ce fait, plus le niveau d'instruction de la mère est élevé, plus elle respecte les dates des consultations post natales, ce qui lui permet d'avantage de mieux connaître le calendrier nutritionnel de leurs enfants. C'est pourquoi parmi les mères des enfants malnutris on rencontre rarement des mères qui sont instruites, surtout si la cause de la malnutrition de l'enfant est liée à une inadéquation du régime alimentaire ou de soins de santé. Selon le *Rapport final de l'enquête démographique et de santé du Niger* (EDSN MICS III 2006), la santé de l'enfant s'améliore en fonction du niveau d'instruction de la mère.

Reconsidérer la situation de la femme c'est apporter un plus à tous les secteurs de développement de la nation. Leur offrir le nécessaire (formation insertion dans la vie active) en valorisant leur potentiel et la contribution qu'elles peuvent apporter dans cette quête de développement, c'est accélérer le processus du développement. Car il est évident que la contribution de plus de la moitié de la population n'est pas à comparer à celle envisagée sans eux. Ainsi une simple réduction de l'analphabétisme féminin va entraîner certainement une amélioration sensible de l'état nutritionnel des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

BAYA, B. (1998) : *Instruction des parents et survie de l'enfant au Burkina Faso*. Paris : Les dossiers du CEPED-n°48. disponible sur <http://www.ceped.org/cdrom/integral_publication_1988_2002/dossier/pdf/dossiers_cpd_48.pdf>. (Dernier accès : 11/10/2014)

¹¹ Centre de Santé Intégré de Tirmini (commune de Zinder - Niger).

Zeinabou Hamidou Leyo

- KONE, M. (2006) : « Modalités et causes de la malnutrition : concepts, conceptions et pratiques autour de la malnutrition ». In Moha, M., Olivier de Sardan, J. P. et Koné, M. (2006) : *La crise alimentaire de 2005 au Niger dans la région de Madarounfa et ses effets sur la malnutrition infantile : approche socio-anthropologique*. Disponible sur : <<http://www.lasdel.net/spip/IMG/141.pdf>> (Dernier accès : 12/8/2013)
- LEYO, Z. (2013) : *Impacte du niveau d'instruction de la mère sur l'état nutritionnel des enfants*. Mémoire de Maîtrise. Niamey : Université Abdou Moumouni.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Direction de la Nutrition, Ministère de la Santé (2006) : *Plan National d'Action pour la Nutrition 2007-2015*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Institut National de la Statistique (2006) : *Enquête Démographique et de santé et à Indicateurs Multiples*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources Halieutique-Direction Générale de la promotion de l'économie rurale (2009) : *Enquête Nationale sur l'insécurité alimentaire*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de L'enfant, UNICEF ET INS (2009) : *Analyse de la situation de la femme et de l'enfant au Niger*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Institut National de la Statistique (2010) : *Population du Niger estimée en 2010*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, Institut National de la Statistique (2012) : Recensement général de la population et de l'habitat. Niamey.
- UNICEF (2010) : « Crise nutritionnelle au Niger : ensemble, faire la différence ». Disponible sur : <https://www.unicef.fr/userfiles/Kit%20Communication%20nutrition%20FR_v2.pdf>.

Álbum de mulleres: un particular centro de documentación digital

Album de femmes: un centre de documentation digital spécial

Mariam MARIÑO COSTALES

RESUMEN: Desde sus inicios como *Comisión de Xénero*, la *Comisión de Igualdade del Consello da Cultura Galega* pone en marcha vías, medidas y proyectos que, como el *Álbum de mulleres* que se presenta en este texto, permiten poner en valor y dar visibilidad a las contribuciones de las mujeres a la cultura gallega y universal desde un punto de vista feminista. El *Álbum* es el resultado de la unión de esfuerzos de especialistas en diferentes áreas de producción e investigación. Sus principales objetivos consisten en recuperar, generar y poner a disposición de la ciudadanía de forma progresiva información, datos, voces, imágenes, investigaciones, escritos, trabajos y trayectorias de mujeres en todos los espacios y ámbitos de las relaciones sociales. En este sentido los diferentes espacios que lo componen se alimentan de textos de nueva creación, de fondos de bibliotecas, museos, organismos públicos, editoriales, publicaciones periódicas, de archivos personales, públicos, de organizaciones y colectivos, sobre todo de mujeres, y también de vínculos de Internet. Se configura así como un centro de documentación digital que puede ser usado como fuente de referencias informativas básicas, como herramienta de trabajo en educación y en campos de investigación especializados.

RESUME: Dès sa création comme Commission du Genre, la Commission pour l'Égalité du Conseil de la Culture Galicienne a mis en fonctionnement des voies, mesures et projets que, comme l'Album de femmes que ce texte présente, ont permis de mettre en valeur et faire visibles les contributions des femmes à la culture galicienne et universelle depuis un point de vue féministe. L'Album est le résultat de l'union des efforts de spécialistes de différents domaines de production et recherche. Ses objectifs principaux consiste à récupérer, produire et mettre à la disposition publique de manière progressive de l'information, des données, voix, images, écrits, travaux de recherche et autres et parcours de femmes dans tous les espaces et domaines des relations sociales. Dans ce sens les différents espaces qui composent l'Album boivent de textes de nouvelle création, de fonds de bibliothèques, musées, organismes publics, maisons d'édition, publications périodiques, d'archives personnelles et publiques, d'organisations et de collectifs principalement de femmes et aussi de liens sur internet. On configure de cette façon un centre digital de documentation qui peut être consulté comme source de références d'information de base, comme outil de travail pour l'éducation et pour des domaines spécialisés de recherche.

Álbum de mulleres es uno de los proyectos organizados y coordinados por la Comisión de Igualdade del Consello da Cultura Galega (CCG) y promovidos dentro de esta institución. La citada Comisión se constituye en 2007 dando continuidad a la línea de trabajo iniciada en el CCG en 2004 con la creación de la Comisión Técnica de Xénero. Dicha línea

de trabajo consiste en la elaboración de vías y medidas que permitan poner en valor y dar visibilidad a las contribuciones de las mujeres a la cultura gallega y universal. En este sentido y, desde un punto de vista feminista, la Comisión da forma a propuestas que, como el *Álbum de mulleres*, posibilitan que una institución como el CCG contribuya a la incorporación plena de las mujeres a la dinámica sociocultural gallega: a la historia, la ciencia, el arte, a los medios de comunicación, a las formas lingüísticas y del habla, en la Galicia interior y en la diáspora y, en definitiva, en todos los ámbitos de relaciones sociales.

Las integrantes de las citadas comisiones tuvieron y tienen bien presente desde el comienzo de sus actividades que en el conocimiento de la realidad sociocultural gallega es importante tomar en cuenta las relaciones individuales y colectivas entre hombres y mujeres, hombres y hombres, y mujeres y mujeres. El acceso a datos e información que permita profundizar en las citadas relaciones, ya sean realizadas de forma individual o colectiva, surge como uno de los principales problemas que solucionar. La presencia de mujeres en el transcurso de la historia es ineludible y la continua y persistente producción y reproducción de lógicas patriarcales y androcéntricas dificultó y dificulta la difusión de las aportaciones, publicaciones e investigaciones más o menos académicas que se vienen ocupando de estas cuestiones.

En Galicia hay camino hecho, queda mucho por hacer y se constata, una y otra vez, la dispersión de datos y de información. Esto se debe, en gran parte, a la carencia de archivos o centros de documentación específicos y a la lenta introducción de indicaciones apropiadas en los archivos, bibliotecas y centros de documentación que funcionan en la actualidad y que permitan poner a disposición de la ciudadanía recursos y materiales que, lejos de asumir representaciones tópicas, idealizadas o ideologizadas de la «mujer gallega», muestren las realidades plurales vividas por las mujeres gallegas. En este sentido, facilitar el acceso a la información, datos, voces, imágenes, escritos, producción y trayectorias de mujeres se configura como el objetivo principal del *Álbum de mulleres* y lo perfila como un particular centro de documentación digital que navega en Internet desde el día 2 de diciembre de 2005. En la elección de este soporte fue fundamental la consideración de que las formas de comunicación vía Internet agilizan las posibilidades de acceso y divulgación de valiosas fuentes de datos y de información que, en este caso, se ofrecen e incrementan con la intención de ser de utilidad en dos niveles: uno de divulgación más general y que pueda ser empleado como fuente de referencias informativas básicas; y otro que de forma más concreta pueda ser empleado como herramienta de trabajo en ámbitos especializados de investigación, en espacios educativos, etc.

Pero, ante todo, la realidad del *Álbum de mulleres* es una práctica de trabajo en red social de colaboraciones individuales y colectivas, que se amplía constantemente y se desenvuelve en diferentes niveles de relación, más estrechas y continuadas a nivel interno. En este sentido, el núcleo que da forma al *Álbum* dentro del CCG consiste en una relación de colaboración continuada entre la Comisión de Igualdade, el portal de información cultural culturagalega.org¹ y las áreas de Documentación, Biblioteca, Publicaciones y la de Personal Técnico Audiovisual de dicha institución. Las colaboraciones son más puntuales y no

¹ <<http://www.culturagalega.org>>.

por eso menos imprescindibles, con aquellas personas, entidades e instituciones que participan en la elaboración, obtención y difusión de los materiales que se reproducen.

Álbum de mulleres es, por lo tanto, el resultado de la unión de esfuerzos de especialistas en diferentes áreas de producción e investigación, fondos de bibliotecas, museos, organismos públicos, archivos personales y públicos, editoriales, publicaciones periódicas, contribuciones de tipo familiar y de amistades que proporcionan diferentes materiales: documentos de texto, gráficos y sonoros, artículos, fotografías, etc. Estos, por lo general, son cedidos desinteresadamente para su difusión y en el *Álbum* se dan a conocer las fuentes de procedencia de todos los materiales y datos que se publican.

En la actualidad el *Álbum de mulleres* se compone de los siguientes espacios: (1) *Galería biobibliográfica*, (2) *Liñas do tempo*, (3) *Especiais*, (4) *Xornadas*, (5) *Cartografías*, (6) *Bibliografías*, (7) *Ligazóns* y (8) *Agradecementos*². En lo que sigue se detalla cada uno de ellos.

1. GALERÍA BIOBIBLIOGRÁFICA

<<http://www.culturagalega.org/album/>>.

Proporciona información individualizada sobre mujeres concretas relacionadas con Galicia o nacidas allí y ya fallecidas, así como de colectivos de mujeres con actividad en Galicia en un pasado más o menos reciente.

En la selección de biobibliografiadas las tareas se centran en dar a conocer referencias de las más olvidadas por la historia, como la futbolista de A Coruña Irene González o como Placeres Castellanos, Pilar Castillo, Constanza de Castro, Concha Castroviejo, Nieves Fariza Alonso, Xosefa Iglesias Vilarelle, Hortensia Landeira Pontijas, Marcela y Elisa, Francisca Morlán, etc. Por supuesto, nunca se dejan de lado las más reconocidas y estudiadas como Rosalía de Castro, Emilia Pardo Bazán, Sofía Casanova, Ángeles Alvariño, Juana Capdevielle, Ana Kiro, Hildegart Rodríguez, Mercedes Ruibal, Marisa Villardefrancos, etc. En este caso se da mayor importancia a la visibilización de las vertientes menos difundidas de sus producciones.

Cada entrada biobibliográfica está elaborada de forma individual por personas estudiosas y conocedoras de la mujer o mujeres propuestas. Las autoras y autores que las firman recogen los aspectos más singulares de las mujeres tratadas, proporcionan datos biográficos, ofrecen una bibliografía básica y, en la medida de lo posible, la información es completada con vínculos de Internet, reproducciones de artículos de publicaciones periódicas, libros, archivos fotográficos, pictóricos, sonoros y audiovisuales repartidos en extras. Estos están divididos en dos categorías: «extras de» y «extras sobre». En los primeros se recogen materiales elaborados por la protagonista o protagonistas de la biobibliografía de la que se trata; «extras sobre» recoge materiales de diferente autoría, relacionados con la mu-

² (1) Galería biobibliográfica, (2) Líneas del tiempo, (3) Especiales, (4) Jornadas, (5) Cartografías, (6) Bibliografías, (7) Enlaces y (8) Agradecimientos.

jer o mujeres tratadas. Algunos de estos materiales tienen carácter histórico, otros son de nueva creación.

Case señalar también que todas las biobibliografías se inician con una imagen de las protagonistas. En los casos en los que es posible se incluye una fotografía real. Si esta no existe las imágenes son elaboradas por artistas plásticas más o menos profesionales, que emplean técnicas como la fotografía y la pintura y que basan su obra en los documentos y materiales compilados en cada biobibliografía.

La galería biobibliográfica se incrementa periódicamente bien a través de una nueva entrada, bien con ampliaciones y revisiones de las existentes. En la actualidad contiene 114 entradas. De ellas, 106 están dedicadas a mujeres concretas, las 8 restantes proporcionan información de colectivos de mujeres brujas o sanadoras, estudiosas o investigadoras, artesanas, campesinas, religiosas y músicas.

El acceso a la consulta de biobibliografías se puede realizar de tres maneras diferentes. En la página de inicio del *Álbum* (<http://www.culturagalega.org/album/>), las biobibliografiadas se presentan por orden de publicación; aparecen en primer lugar las incorporadas más recientemente. Existe también la posibilidad de hacer una búsqueda por orden alfabético de apellidos³. Una tercera modalidad de búsqueda se presenta por ámbitos de ocupación⁴. Son 14 los ámbitos especificados: «Docente», que contiene 46 entradas; «Literario / Letras», con 43 entradas; «Artístico», con 31 entradas; «Acción político-social», con 45 entradas; «Empresarial / Profesiones liberales», con 21 entradas; «Médico / Sanitario», con 7 entradas; «Medios de comunicación», con 14 entradas; «Doméstico», con 29 entradas; «Xurídico», con 4 entradas; «Político-institucional», con 13 entradas; «Investigación / Científico», con 20 entradas; «Religioso», con 10 entradas; «Marítimo / Agrícola / Gandeiro», con 8 entradas, y «Deportivo», con 2 entradas. La mayoría de las biobibliografiadas no limitaron sus actividades a un único ámbito de actividad social, cultural o política y esta realidad es fácilmente observable en las repeticiones que se encuentran mediante esta forma de búsqueda.

2. LIÑAS DO TEMPO

<<http://www.culturagalega.org/album/linhadotempo.php>>.

Las «liñas do tempo» recogen acontecimientos relevantes ocurridos desde la Edad Media hasta la actualidad. La información se distribuye en tres niveles: Galicia, Territorio español y Mundo. Dentro de cada uno de estos grandes apartados los datos se ordenan de forma cronológica por siglos y dentro de estos por años.

En su construcción, sin dejar de tomar en cuenta cuestiones sociales, políticas, económicas y religiosas de importancia para entender la dinámica del propio contexto en cada momento histórico, se da especial relevancia a datos, acciones y fechas relacionadas con

³ <<http://www.culturagalega.org/album/listado.php>>.

⁴ <<http://www.culturagalega.org/album/ambitos.php?seleccion=11>>.

mujeres que, individual o colectivamente, consiguieron articular estrategias y dar forma a acontecimientos que la historia oficial, escrita desde perspectivas patriarcales, androcéntricas y heterosexistas, acostumbra a no tomar en cuenta. En este sentido, la consulta y vaciado de libros, enciclopedias, diccionarios, publicaciones periódicas y páginas Web elaboradas desde perspectivas feministas es una tarea constante e imprescindible en la evolución de este espacio.

Las «líñas do tempo» se presentan en dos versiones. Una de ellas, interactiva, más abreviada e ilustrada, puede consultarse en línea⁵. La otra se titula *As mulleres na historia*. Se trata de un documento PDF más completo que puede consultarse en línea y también puede descargarse. Esto permite ampliar sus posibilidades de uso en investigación y educación. El documento *As mulleres na historia* pasa por revisiones y ampliaciones anuales. En este momento está disponible en su novena versión⁶. Esta tiene una extensión de 109 páginas y fue publicada en el mes de abril de 2013.

3. ESPECIAIS

<<http://www.culturagalega.org/album/especiais.php>>.

Se trata de espacios temáticos que buscan profundizar en el lugar ocupado por las mujeres en diferentes ámbitos de actividad social y cultural. Cada especial cuenta con la asesoría de personas especializadas en los temas propuestos y están sujetos a revisiones anuales.

Por lo general se componen de artículos de nueva creación, vínculos de internet y reproducciones de documentos relacionados. Muchos de ellos tienen carácter histórico y son de diferente tipología: gráficos, audiovisuales, bibliográficos, hemerográficos, etc. Se trata de valiosos datos y fuentes de información que posibilitan conjugar pasado y presente de la relación propuesta.

El primer especial aparece en el *Álbum de mulleres* en 2006 con motivo de la celebración del 8 de marzo⁷. Hace referencia a una fecha destacada en la evolución del movimiento feminista desde el siglo XX. Permite el acceso a documentos de trabajo y reflexión que posibilitan conocer: (1) trayectoria y orígenes de la celebración del ocho de marzo, (2) materiales producidos por diferentes organizaciones, grupos y colectivos con motivo de esta celebración, (3) material gráfico y notas históricas sobre grupos y colectivos feministas organizados en tercera ola en Galicia y (4) contribuciones, documentos históricos y links que permiten situar un debate abierto desde los inicios del movimiento feminista y que sigue siendo actual, a saber, los desequilibrios existentes en las condiciones en que se produce la incorporación de las mujeres a las actividades laborales remuneradas. Así mismo, da a conocer algunas herramientas y propuestas encaminadas a la transformación de las situa-

⁵ <http://www.culturagalega.org/album/index_linha.php>.

⁶ <<http://www.culturagalega.org/album/docs/linatempo.pdf>>.

⁷ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=207>.

ciones de desequilibrio entre mujeres y hombres en el mundo del empleo y el sindicalismo obrero.

Coordinado por Ana Román, *As letras das mulleres*⁸ es, por orden de aparición, el segundo especial publicado en el *Álbum*. El día escogido para su presentación pública fue el 17 de mayo de 2006, en alusión a la celebración del Día das Letras Galegas. Trata de ampliar las perspectivas de esta celebración. Permite el acceso a textos de nueva creación que invitan a reflexionar acerca de la escasa presencia de las mujeres en la Real Academia Galega (RAG) y acerca de la celebración cultural del Día das Letras Galegas. Los contenidos revelan que, a pesar de que Galicia es cuna de importantes escritoras, literatas y poetas, son muy escasas las ocasiones en las que las instituciones culturales gallegas les permiten el acceso como miembros y les otorgan el reconocimiento que merecen. Presenta este especial varios apartados. Bajo el rótulo *Mulleres nas letras* se accede directamente a las biobibliografías del *Álbum* dedicadas a cada una de las tres mujeres que desde su creación en 1963 fueron homenajeadas con un *Día das Letras Galegas*: Rosalía de Castro en 1963, Francisca Herrera en 1987 y María Mariño Carou en 2007. El rótulo *Mulleres na academia* se centra en las mujeres que fueron y las que son miembros numerarios de la RAG, con acceso mediante links a la información que sobre ellas proporciona la propia Academia. *Mulleres e letras* es autoreferencial; concentra todas las biobibliografías del *Álbum* relacionadas con los ámbitos de ocupación literario/letras y medios de comunicación. *Letras para oír* reúne archivos sonoros: voces creadoras de poetas gallegas. *Documentos históricos* recoge en este momento dos documentos creados en la década de los años ochenta del siglo XX. Uno de ellos (1983) reflexiona sobre el lugar ocupado por las mujeres en la creación literaria; el otro (1986) reclama que existan más mujeres a las que se les dedique el Día das Letras Galegas y propone como candidata a Francisca Herrera Garrido.

Elaborado por Aurora Marco, *Mulleres e memoria histórica*⁹ responde a la constatación de que, en la mayoría de los trabajos de recuperación y visibilización de las víctimas de la guerra civil y del franquismo activados en torno a la declaración institucional del 2006 como Año de la Memoria Histórica, no se estaba tomando en cuenta que las mujeres también fueron y son parte de esta historia de resistencia, represión y lucha. Frente a ello, este especial proporciona datos que permiten constatar y conocer la presencia y el protagonismo de mujeres en diferentes ámbitos de actividad social y cultural en Galicia desde principios del siglo XX o hasta la década de los cuarenta. Son ocho los apartados de este especial: *As mulleres nas primeiras décadas do século XX* nos sitúa ante los tímidos cambios cuantitativos y cualitativos que en aquel tiempo se estaban produciendo en Galicia en relación con el lugar ocupado por las mujeres en los diferentes niveles de enseñanza, y en espacios de actividad social, cultural y política en general. *A etapa da República* destaca la progresión en las transformaciones iniciadas en décadas anteriores, destacando más concretamente la actividad realizada por mujeres en la lucha política y sindical entre los años 1931 y 1936. *A sublevación militar* señala las estrategias de represión y ocultación ejercidas contra las mujeres por los militares sublevados contra la Segunda República en 1936. *Milicianas* nos trae

⁸ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=166>.

⁹ <http://www.culturagalega.org/album/mulleres_e_a_memoria_historica.php>.

a la memoria a mujeres que participaron en grupos de resistencia organizados al comienzo de la guerra para intentar contener el avance de las tropas franquistas. *Exilio e Fuxidas* recuerda a mujeres que, como consecuencia de sus ideas políticas, para no padecer penas de cárcel, tortura o muerte, se vieron obligadas a elegir estas vías de escape. No tuvieron la oportunidad de escapar de las citadas fórmulas de represión las mujeres recordadas en el apartado *Represaliadas*. Las protagonistas de *A guerrilla antifranquista dos anos 40* son mujeres implicadas en este movimiento de lucha. El especial cuenta además con vínculos de internet que permiten ampliar información sobre las cuestiones tratadas.

Coordinado por Montserrat Pena Presas, el 2 de abril de 2007, coincidiendo con el Día Internacional del Libro Infantil y Juvenil, se publica *De nenas e de libros*¹⁰. Este especial está dividido en tres apartados. El primero de ellos, *Novas achegas*, se compone actualmente de cinco artículos de nueva creación. Tres de ellos recogen las reflexiones de un autor y dos autoras de literatura infantil y juvenil escrita en gallego. Explican por qué en la construcción de sus obras adoptan miradas críticas ante el sistema sexo/género dominante. Un cuarto artículo es una bibliografía comentada de 20 libros coeducativos escritos en gallego y publicados desde 2005. El quinto analiza el sexismo existente en obras literarias infantiles y juveniles producidas en Galicia en los años setenta del siglo XX. *Documentos de interese* recoge la reproducción digitalizada de artículos publicados en revistas feministas españolas y gallegas en años setenta, ochenta y noventa. En ellos se analizan los estereotipos sexogénicos dominantes y diferenciadores de lo comúnmente asignado a las niñas y a los niños, reproducidos sistemáticamente en la literatura infantil y juvenil, y se insiste en la necesidad de trabajar desde perspectivas feministas que permitan poner en práctica estrategias encaminadas a la crítica y la elaboración de materiales no sexistas y coeducativos. El último apartado, *Ligazóns de interese*, recoge un listado de vínculos de Internet que dan acceso a materiales elaborados desde puntos de vista no sexistas y propuestas coeducativas para la infancia y la adolescencia.

Coordinado por María Xosé Agra Romero, *Mulleres e ciencia en Galicia*¹¹ es el especial con el que se conmemora la declaración institucional del 2007 como Año de la Ciencia. En sus apartados es posible conocer artículos de nueva creación, reproducciones de documentos históricos y vínculos de Internet que permiten asomarse a la realidad de la relación mujeres-ciencia en el pasado y en el presente y destacar las transformaciones cualitativas y cuantitativas ocurridas en torno al lugar ocupado por las mujeres en el campo de las ciencias más o menos experimentales. Como es habitual en el *Álbum*, se presta particular atención a la evolución de estas cuestiones en Galicia. En este caso, las *Novas achegas* se componen de artículos de nueva creación en los que se aborda la inclusión de las mujeres en las instituciones universitarias gallegas y españolas a partir del primer tercio del siglo XX, información sobre la historia de la ciencia en el citado siglo y sobre las aportaciones de las mujeres al desarrollo de la ciencia nuclear. Los *Documentos de interese* permiten conocer libros, artículos y publicaciones escritos desde perspectivas feministas que remiten a los debates generados en el siglo XVIII sobre la capacidad de las mujeres para las ciencias y las

¹⁰ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=55>.

¹¹ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=121>.

artes, a las transformaciones más recientes y que inciden en la visibilización y en la progresiva incorporación de las mujeres a diversas instituciones científicas, así como a diversas reflexiones sobre la necesidad de adoptar puntos de vista no sexistas en la transmisión de la cultura científica. Las *Ligazóns de interese* dan acceso a materiales elaborados desde perspectivas feministas e incluyen vínculos a biografías y biobibliografías de científicas del propio *Álbum* y de otros sitios Web.

En julio de 2009 hace su primera aparición pública *Mulleres e artes visuais*¹², coordinado por José Lens. El especial comienza con la formulación de la pregunta *Cal é a actualidade das artistas en Galicia?* Se trata de un interrogante que se resuelve en cierto sentido con las repuestas de mujeres implicadas en el campo del arte: teóricas, críticas, artistas visuales y comisarias de exposiciones. *Novas achegas* recoge artículos de nueva creación de diferentes especialistas en los que se puede encontrar desde un recorrido fotográfico que muestra mujeres como objeto y sujeto del arte, una aproximación a las pintoras de comienzo de siglo XIX y un análisis del entramado sociopolítico de las creadoras gallegas de siglo XX (pintoras, escultoras, fotógrafas, grabadoras, videoartistas o ciberartistas gallegas) hasta un recorrido por la relación mujeres-fotografía en Galicia. *Documentos históricos ou de interese* presenta diferentes artículos y documentos con fechas de publicación que van desde los años setenta de siglo XX hasta la actualidad. Escritos por lo general desde perspectivas feministas, posibilitan un acercamiento al lugar ocupado por las mujeres en el campo de la producción artística. Como su título indica, *Catálogos de exposicións* reproduce este tipo de publicaciones dedicadas a montajes expositivos que tienen como protagonistas a mujeres artistas. Las primeras realizadas en Galicia están datadas en la década de los años ochenta y se añaden además otras más recientes. Por lo general estos catálogos, además de recoger la obra expuesta y datos sobre las artistas participantes, incluyen artículos que mueven a reflexionar acerca de la relación mujeres-artes visuales. El epígrafe *Mulleres e arte nas ligazóns de interese do Álbum de mulleres* es autorreferencial y remite a las biobibliografías de artistas del propio *Álbum*. En *Artistas visuais galegas* las protagonistas son también las artistas con nombre propio. Se proporcionan artículos de o sobre artistas gallegas de ayer y hoy, catálogos de obra y, en algunos casos, vínculos de sus propios sitios web.

La realización del especial *Mulleres e mar*¹³ cuenta con Carme García Negro como coordinadora. Fue publicado en su primera versión en diciembre de 2010 y contiene siete apartados. *Novas achegas* recoge en la actualidad dos artículos de nueva creación en los que se pone de manifiesto que, a pesar de que las mujeres trabajan en el mar desde siempre, la adquisición de derechos laborales en este ámbito en Galicia es un hecho reciente y por el que se vieron obligadas a luchar. La *Galería fotográfica* proporciona grupos de imágenes vinculadas con la temática propuesta en este especial. Las más modernas evocan el trabajo de las mujeres en la producción pesquera actual. Las más antiguas se dividen en dos grupos: 1) fotografías de una exposición realizada por la Secretaría de la Mujer de CCOO-Vigo en 1995 para la que se puso en marcha un proceso de recuperación de archivos fotográficos de las protagonistas: mujeres de A Guarda, y sus familias; 2) *links* de la web *Me-*

¹² <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=198>.

¹³ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=217>.

moria do mar con imáxenes de rederas, mariscadoras y pescaderas. Para dar forma al apartado *Documentos históricos* se llevó a cabo una búsqueda en diferentes publicaciones seleccionando artículos y monografías que permiten conocer más de cerca la relación mujeres-mar desde la década de los ochenta del siglo XX hasta la primera década del siglo XXI. En el epígrafe *Xornadas e encontros*, se recoge documentación de este tipo de eventos celebrados entre 2000 y 2010. Se trata de las primeras actividades destinadas a mariscadoras y acuicultoras y organizadas en Galicia. El apartado *Biografías* permite saber algo más de las vidas de mujeres cuyos trabajos se vinculan con el mar: una oceanógrafa, dos trabajadoras de la conserva (una de ellas con actividad sindical en este campo) y una pescadera. Son dos las entradas que por ahora configuran el apartado *Vídeo*; una de ellas nos permite conocer más de cerca el encierro que en 1989 protagonizaron las trabajadoras de una fábrica de conserva de Arousa en protesta por su cierre inminente; el otro es un reportaje dedicado a una cooperativa de mujeres de Carnota. Finalmente, en el apartado *Ligazóns* se encuentran vínculos a páginas web de diferentes entidades y a artículos o monográficos de revistas que se ocupan de la relación mujeres-mar.

Coordinado por Dolores Vilavedra, el especial *Mulleres e teatro en Galicia*¹⁴ aparece por primera vez en el *Álbum* el 27 de abril de 2011 y son, en este caso, ocho los apartados en los que se distribuye la información. *Novas achegas* recoge artículos de nueva creación realizados por tres especialistas que nos permiten situarnos ante el pasado y el presente de la realidad de las mujeres en el campo teatral en Galicia. *O contexto* reproduce dos monográficos de revistas gallegas especializadas en teatro; uno de ellos está datado en 1997, el otro en 2007 y ambos permiten constatar una realidad recurrente: la continua reproducción de dinámicas de marginalización de las mujeres en el campo del teatro. El apartado *Textos e sons teatrais* permite conocer dos obras de teatro escritas desde perspectivas feministas en la década de los años ochenta del siglo XX y que hasta ahora permanecían inéditas. Posibilita además el acceso a obras de teatro radiofónico escritas por mujeres y que resultaron finalistas o ganadoras del Premio Diario Cultural de Teatro que la Radio Galega viene convocando anualmente desde 2007 sin interrupción. *Experiencias* es un espacio destinado a recoger proyectos educativos en los que el teatro tiene un lugar privilegiado. En la actualidad contiene un artículo en el que se habla de una actividad desarrollada en una escuela de primaria de Mugaros en 1988. La información recogida en el apartado *Algunhas precursoras* permite conocer algo más sobre las primeras actrices y autoras de teatro nacidas en Galicia. *Voces contemporáneas* abre la posibilidad de conocer algo más de cerca a autoras gallegas de teatro más actuales. *Compañías gallegas* reúne vínculos a las páginas web de diferentes compañías gallegas de teatro y el rótulo *Revistas* reúne *links* que remiten a publicaciones periódicas de teatro en formato digital. Finalmente, los apartados *Mulleres en escena* y *Máis información de mulleres en escena* remiten, a través de vínculos de Internet, a información relacionada con mujeres concretas que realizan o realizaron actividades vinculadas a la escena teatral.

¹⁴ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=221>.

4. XORNADAS

<<http://www.culturagalega.org/album/xornadas.php>>.

En este espacio se recogen los materiales (documentos sonoros, fotográficos, gráficos, textuales, audiovisuales, etc.) derivados de Jornadas, Encuentros, Mesas redondas, Simposios, etc. organizados por la Comisión de Igualdade del CCG.

Se inaugura con la publicación de Ana María Mariño *Un balance*¹⁵, que permite conocer las intervenciones recogidas al hilo del encuentro celebrado el día 12 de diciembre de 2007. Se trataba de poner en marcha una propuesta de celebración, análisis y debate sobre la figura de María Mariño Carou, la escritora y poeta homenajeada el Día das Letras Galegas de ese año. La jornada se dividió en dos partes: mesa redonda y recital poético. En la mesa, el grupo de expertas y estudiosas de la obra de la autora homenajeada compuesto por Carmen Blanco, Pilar García Negro, Helena González y Esperanza Mariño, promovieron reflexiones y debates en torno a los significados e implicaciones de la elección por parte de la RAG de una autora como María Mariño, una autora rompedora con el canon literario. En cuanto al recital, fue presentado por Ana Romaní y contó con la participación de Yolanda Castaño, Lupe Gómez, María Lado y María do Cebreiro Rábade Villar. Estas, además de dar voz a un poema de María Mariño de su elección, recitaron otros de su propia autoría.

Las Jornadas *Xénero e Documentación I*¹⁶ tuvieron lugar los días 21 y 22 de junio de 2007. Con ellas se trataba de promover la creación de espacios y tiempos de aproximación al tratamiento de la información desde perspectivas feministas y/o de género. Los contenidos se dividieron en cuatro sesiones. En la primera de ellas impartieron sus conferencias la Secretaria Xeral de Igualdade Carmen Adán Villamarín, la profesora de Filosofía Política de la USC María Xosé Agra Romero y la Coordinadora del Máster de Xénero e Políticas de Igualdade de la UDC Cristina Justo Suárez. En cuanto a las cuatro conferencias de la segunda sesión, tres de ellas se centraron en dar a conocer experiencias documentales y archivísticas realizadas en Galicia de la mano de Corona Rodríguez Pérez de la *Biblioteca-Centro de Documentación Alecrín de Vigo*, Carmen Couceiro Gadea de la *Biblioteca Pública Municipal e Centro de Documentación da Muller "Rosalia de Castro"* de Oleiros y Mariam Mariño Costales del *Álbum de mulleres* del CCG; la cuarta conferencia fue impartida por Carmen Pérez Pais, que presentó un mapa de fuentes de información para los estudios de mujeres, género y feminismos, de elaboración propia. Las conferenciantes de la cuarta y quinta sesión aproximaron las dinámicas de trabajo de otras unidades de información y documentación: Aurelia Daza Bonachela habló del *Centro de Documentación "María Zambrano"* del Instituto Andaluz de la Mujer; Monserrat Argente Jiménez, del *Centre de Documentación de l'Institut Català de les Dones* de la Generalitat de Catalunya, y Annamaria Tagliavini, de la *Biblioteca Italiana delle Donne di Bologna*.

¹⁵ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=169>.

¹⁶ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=201>.

La Jornada *Xohana Torres. A dona dos mapas*¹⁷ se celebró el día 29 de octubre de 2009. Permitió resituar y documentar la relevancia creativa de esta destacada escritora desde los años 50 hasta la actualidad, propiciando nuevos enfoques en torno su obra poética, narrativa, teatral, investigadora, periodística y en el ámbito de la literatura infantil y juvenil. La jornada se dividió en dos sesiones. La *Sesión científica* contó con la participación de especialistas en las diferentes vertientes de la obra de Xohana Torres: Carmen Blanco, Iolanda Ogando, Olga Novo, Montserrat Pena Presas y Helena González. La *Sesión de documentación y memoria* se dividió en dos partes en las que se perseguía arrojar luz sobre los aspectos menos conocidos de la autora. En la primera parte Mariam Mariño Costales presentó la Cartografía Xohana Torres en el *Álbum de mulleres*; la segunda parte consistió en una mesa redonda que, formada por Ana Romaní Blanco, Laura Pérez Landeira y Xoán Bernárdez Vilar, sirvió para conocer los comienzos de la actividad teatral y radiofónica de la protagonista de la jornada en Ferrol.

La jornada *María Josefa Wonenburger Planells na creación de coñecemento*¹⁸ celebrada el 28 de octubre de 2010, propició miradas en profundidad y detalle sobre el corpus creativo e investigador de esta importante matemática y algebrista. Propició además la creación de espacios de reflexión, debate y documentación que permitieron indagar en el lugar ocupado por las mujeres gallegas en el desarrollo de la investigación científica; conocer el presente, evaluar el pasado y el futuro. En este caso la sesión científica contó con la participación de importantes investigadoras gallegas del mundo del álgebra y de las matemáticas: Ana Dorotea Tarrío Tobar, Elena Vázquez Cendón, Matilde Ríos Fachal, Ana Belén Rodríguez Raposo y Rosa María Crujieras. En la sesión de memoria se presentó un recorrido fotobiográfico dedicado a María Josefa Wonenburger. La *Sesión de reflexión y debate* abordó el camino recorrido por las mujeres en el campo de las ciencias y lo que queda por hacer, consistió en una mesa redonda formada por la profesora de ciencias Marilar Aleixandre Jiménez, la primera catedrática de física de la USC Inmaculada Paz Andrade y la investigadora del CSIC Tarsy Carballas Fernández. Como viene siendo habitual, la sesión de clausura corrió a cargo de las coordinadoras de la jornada Carme Adán Villamarín y Carme Vidal Lage.

Dando continuidad a la línea de actuación iniciada en 2007, en el mes de junio de 2012 la Comisión de Igualdade del CCG organiza la jornada *Xénero e documentación II: A recuperación da memoria do Movemento Feminista*¹⁹. En este caso la propuesta se centró en el tratamiento, recuperación, conservación, difusión y puesta en valor de la documentación y materiales producidos por organizaciones, grupos y colectivos identificados con el feminismo y que, de forma autónoma o integradas en otras entidades mixtas, desarrollaron y/o desenvuelven actividades desde mediados del siglo XX hasta la actualidad en Galicia. En su intervención María José Turrión García reveló aspectos de la historia y de la dinámica de trabajo del *Centro Documental de la Memoria Histórica de Salamanca* destacando cuestiones relacionadas con la documentación de y sobre mujeres del citado centro.

¹⁷ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=205>.

¹⁸ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=238>.

¹⁹ <http://www.culturagalega.org/album/detalle_especial.php?id=446>.

Por su parte María José Sola Sarabia del *Centro de Documentación de Mujeres Maite Albiz* de Bilbao realizó un repaso histórico por las bibliotecas de mujeres de todo el mundo destacando aquellas que desarrollaron proyectos de recuperación y conservación de materiales y documentos de grupos, colectivos y organizaciones feministas; además, explicó de forma más concreta el proceso de creación del centro de documentación de Bilbao ya citado, destacando las formas de trabajo puestas en marcha en relación con la obtención y conservación de los fondos derivados de la actividad de organizaciones de mujeres feministas en el País Vasco. Otra experiencia puesta en marcha en el País Vasco fue la presentada por Rosa María Andrieu Sanz, profesora de la UPV e integrante de Bilgune Feminista. Se trata de la creación y desarrollo de *Emagin. Centro de Documentación e Investigación Feminista*, un archivo que permite investigar y conocer la dinámica de grupos y colectivos feministas en Euskal Herría desde 1974. Un informe sobre la iniciativa, el proceso de creación y las dinámicas de trabajo que, siguiendo las líneas activadas por su Comisión de Igualdad, han dado lugar a la creación de la colección especial *Recuperación da Documentación e Memoria do Movemento Feminista Organizado en Galicia* del CCG, fue el objeto de las intervenciones de Carmen Pérez Pais y Mariam Mariño Costales; ambas forman parte de dicha Comisión y son autoras del citado informe. Este puede ser consultado y descargado desde la página Web del CCG²⁰. El cierre de la jornada consistió en una mesa redonda abierta al público asistente compuesta por las ponentes de la jornada: María José Turrión García; María José Sola Sarabia; Rosa María Andrieu Sanz; la Coordinadora de la Comisión de Igualdade del CCG, María José Agra Romero; la Vicepresidenta del CCG, Rosario Álvarez Blanco; la miembro de la Sección de Patrimonio e Bens Culturais do CCG, Concepción Varela Orol y las coordinadoras de la jornada, Carmen Pérez Pais y Mariam Mariño Costales.

Zambrano-Dieste. O legado de dúas figuras insubornables es el título de la jornada celebrada en el mes de octubre de 2012. En su trabajo de coordinación, María Xosé Agra Romero y Ramón Maiz dieron forma un espacio para el estudio de las obras, ideas y relaciones personales y de pensamiento de la filósofa malagueña María Zambrano Alarcón y el escritor de Rianxo Rafael Dieste. María Leyra Fernández-Labandera, profesora de enseñanza media e investigadora de la USC especializada en María Zambrano, reveló las concurrencias existentes entre las dos figuras protagonistas. Por su parte Xosé Luís Axeitos Agrelo, secretario de la RAG, profesor de la UNED y estudioso de la figura y de la obra de Rafael Dieste, partiendo de la producción epistolar de este autor, abordó aspectos relevantes de su pensamiento y de sus relaciones. Las lecturas y vivencias comunes de Zambrano y Dieste: República, Misiones Pedagógicas, exilio... fueron centrales en la conferencia impartida por el profesor de la USC Arturo Casas Vales. La también profesora de la USC Carmen Blanco se ocupó en presentar la figura de Carmen Muñoz Manzano en su relación intelectual con Rafael Dieste. Finalmente Xosé Díaz Díaz, investigador de la USC y profesor de enseñanza media, centró su intervención en los contenidos y significados de las obras geométricas de Rafael Dieste destacando su interés filosófico.

²⁰ <<http://www.consellodacultura.org/mediateca/documento.php?id=1909>>.

5. CARTOGRAFÍAS

<<http://www.culturagalega.org/album/cartografias.php>>.

Se trata de espacios monográficos en los que se recoge un completo y exhaustivo tratamiento archivístico y documental centrado en una mujer concreta y realizado durante un año de trabajo. Las mujeres cartografiadas cuentan con una trayectoria profesional, personal y vital que las consolidan como figuras relevantes en uno o varios campos concretos de actividad social y/o cultural dentro y fuera de las fronteras de Galicia. En la actualidad el *Álbum* cuenta con un total de seis cartografías, dedicadas a la escritora, periodista y académica Xohana Torres²¹, la matemática y algebrista María Josefa Wonenburger Planells²², la historiadora, bibliotecaria y archivera Olga Gallego Domínguez²³, la periodista de prensa, radio y televisión Tereixa Navaza González²⁴, la actriz de prestigio internacional Mabel Rivera Torres²⁵ y la escultora y ceramista de prestigio internacional Elena Colmeiro González²⁶.

La información vertida en cada cartografía se ordena siguiendo un índice común con pequeñas variaciones según los casos. En la página de *Inicio*, una fotografía nos da a conocer visualmente a la protagonista de la cartografía y seguidamente se accede a un breve texto de presentación dedicado a ella. El epígrafe *Cronología* es un espacio interactivo que, ordenado cronológicamente, aporta información biográfica, bibliográfica, fotográfica, hemerográfica y audiovisual de y sobre la mujer protagonista, así como de los premios y homenajes de los que fue o es objeto. El apartado *Obra de* permite conocer y descargar textos elaborados por la protagonista de la cartografía. En los casos en los que la obra es muy extensa, se realiza una selección dando prioridad a la producción menos conocida. Esta misma lógica se aplica en el apartado *Obra sobre*. El apartado *Nos medios* compila y permite descargar artículos de prensa, imágenes televisivas y cortes de audio de emisiones radiofónicas en las que la protagonista es la titular de la cartografía. En cuanto al epígrafe *Na rede*, recoge un listado de vínculos a páginas Web relacionados con la mujer propuesta. *Galería fotográfica* remite a una colección extensa de fotografías que permiten conocer visualmente detalles de su recorrido vital. En *Bibliografía básica*, se incluyen, en el caso de que existan, un máximo de cinco referencias bibliográficas relevantes para completar la información vertida en la cartografía. *Colaboracións* es un listado de personas, instituciones, colectivos, editoriales, periódicos y revistas que contribuyeron a hacer que la cartografía sea una realidad. Finalmente *Créditos* es un listado de las personas implicadas directamente en las diferentes tareas necesarias para la elaboración de estas cartografías.

²¹ <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=202>>.

²² <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=214>>.

²³ <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=232>>.

²⁴ <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=363>>.

²⁵ <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=476>>.

²⁶ <<http://www.culturagalega.org/album/detallectografia.php?id=1011>>.

6. BIBLIOGRAFÍA

<<http://www.culturagalega.org/album/bibliografia.php>>.

Este espacio está destinado a recoger todas las referencias bibliográficas consultadas y referenciadas en las biobibliografías del *Álbum*. En la actualidad contiene un total de cuatrocientas cincuenta y cinco entradas ordenadas alfabéticamente.

7. LIGAZÓNS DE INTERESE

<<http://www.culturagalega.org/album/ligazons.php>>.

Con este espacio en el *Álbum de mulleres* se está dando forma a un punto de referencia y acceso a la información existente en la web relacionada con las mujeres y sus actividades en diferentes campos de acción sociocultural de dentro y fuera de Galicia. Se compone de vínculos de Internet que generalmente se revisan e incrementan con una periodicidad aproximada de tres o cuatro meses. La información se reparte en 26 categorías ordenadas alfabéticamente. Estas son *Accesorios para linguaxe non sexista*, *Administracións públicas*, *Artigos*, *Bibliotecas galegas*, *Biografías*, *Busca bibliográfica*, *Centros de documentación de mulleres*, *Coeducación*, *Colectivos e organizacións*, *Directorios*, *Investigación e docencia*, *Mulleres e antropoloxía*, *Mulleres e arte*, *Mulleres e astronomía*, *Mulleres e deporte*, *Mulleres e filosofía*, *Mulleres e física*, *Mulleres e historia*, *Mulleres e literatura*, *Mulleres e matemáticas*, *Mulleres e música*, *Mulleres e química*, *Mulleres e TIC*, *Mulleres e xornalismo*, *Mulleres en cifras* y *Publicacións feministas e de mulleres*.

8. AGRADECEMENTOS

<<http://www.culturagalega.org/album/agradecementos.php>>.

En este espacio se recogen, por orden alfabético, los nombres de las personas, archivos, bibliotecas, museos, instituciones, organizaciones y editoriales que colaboraron y colaboran de forma desinteresada en la elaboración de los diferentes espacios que componen el *Álbum de mulleres*.

Cabe señalar, por último, que para diseñar y elaborar nuevas y futuras propuestas y para mejorar y revisar los contenidos del *Álbum*, se ha considerado desde el principio y se sigue considerando importante que este permanezca abierto a todas las críticas y sugerencias que las usuarias y usuarios de este recurso Web nos quieran hacer llegar. En este sentido, en la dirección de correo electrónico xenero@consellodacultura.org pueden ser enviadas cualesquiera observaciones y propuestas, que agradecemos y que, desde la filosofía de red que da forma al *Álbum de mulleres*, resultan de especial relevancia.

Genre, mouvement et fidélité chez les Azna du Niger: cas des femmes de Lougou au Niger

Género, movimiento y fidelidad en los Azna del Níger: el caso de las mujeres de Lougou en Níger

Boubé NAMAÏWA

RESUME : Dans *Histoire des Mawri*, Marc-Henri Piault distingue trois moments dans la vie religieuse de l'Aréwa, une région située dans la partie ouest de la République du Niger : celui des musulmans, celui des adeptes du culte de possession avec transe (Bori) et enfin celui des rigoristes Gogawa (Azna). Bien entendu il faudrait y ajouter un quatrième, celui de la communauté des chrétiens qui semble être la plus importante dans l'espace nigérien. Si on se réfère à la classification des sociétés faite par Karl Popper dans *La société ouverte et ses ennemis* et, vu le terme « rigoriste » utilisé par Marc-Henri Piault pour caractériser la communauté des Azna dont font partie les femmes de Lougou, on tirera très hâtivement la conclusion que celle-ci close. Dans le texte qui suit il sera question de discuter de cette possible catégorisation en montrant que, malgré la persistance des cultes de possession et de celui des Gogawa, dans un environnement caractérisé par une très forte poussée de l'islamisation, on assiste à un mouvement dans la fidélité qui rend compte du caractère ouvert de cette société. Deux axes vont constituer les articulations de ce texte. On montrera d'abord que l'ouverture n'est pas si nouvelle que cela à travers l'analyse du panthéon de leur culte, puis de la place de la femme dans cette société. On verra ensuite les différentes mutations qui touchent la communauté des femmes tout en restant fidèle à la tradition. Autrement dit, ici sera analysé, et illustré par des exemples concrets, ce que Michel Random appelle « la tradition et le vivant ».

RESUMEN : En *Historia de los Mawri*, Marc-Henri Piault distingue tres momentos en la vida religiosa en Aréwa, región situada en la parte oeste de la República de Níger: el de musulmanes, el de adeptos al culto de posesión con transe (Bori) y finalmente el de rigoristas Gogawa (Azna). Habría que añadir un cuarto, el de la comunidad cristiana, que parece ser la más importante en el espacio nigerino. Si se hace referencia a la clasificación de las sociedades presentada por Karl Popper en *La sociedad abierta y sus enemigos*, sin perder de vista el término « rigorista » utilizado por Marc-Henri Piault para caracterizar la comunidad de los Azna de la que forman parte las mujeres de Lougou, se deriva inmediatamente la conclusión que tal clasificación defiende. En el texto que sigue se tratará de abordar esta posible categorización mostrando que, pese a la persistencia de los cultos de posesión y del de los Gogawa, en un entorno caracterizado por un fuerte empuje de la islamización, se asiste a un movimiento en cuestiones de fe que da cuenta del carácter abierto de tal sociedad. Dos ejes articularán el texto. Se mostrará de entrada que la apertura no es tan nueva como parece a través del análisis del panteón de su culto y a través del análisis del lugar que la mujer ocupa en esta sociedad. Se verán a continuación las diferentes mutaciones que afectan a la comunidad de las mujeres sin dejar de ser fie-

les a la tradición. Dicho de otra manera, se analizará aquí, y será ilustrado con ejemplos concretos, lo que Michel Random denomina «la tradición y lo viviente».

1. INTRODUCTION

Située dans la partie ouest de la République du Niger et débordant dans toutes les directions les limites actuelles des départements de Dogondoutchi et de Tibiri, l'Aréwa, dont une partie importante se trouve dans la république fédérale du Nigéria, est l'une des rares régions du Niger où les femmes disposent d'une certaine liberté depuis pratiquement la fin du XV^{ème} siècle et le début du XVI^{ème}, période à laquelle on peut dater de manière approximative son occupation. Si la femme jouit d'un certain privilège cela est dû à plusieurs raisons dont deux peuvent être retenues ici. D'abord c'est le fait que le système des croyances en vigueur dans cette région n'est pas aussi contraignant que celui qu'impose souvent la religion musulmane dans d'autres contrées. Ici, les femmes participent aussi bien à la vie politique, économique que culturelle. Sur ce dernier aspect, Marc-Henri Piault dans son texte *Histoire des Mawri* (Piault, 1970) distingue trois moments dans la vie religieuse des hommes et femmes vivant dans l'Aréwa. Il y a d'abord, dit-il, celui des musulmans, puis celui des adeptes du *Bori*¹ et enfin celui des *Azna Gogawa*². Bien entendu il faudrait y ajouter un quatrième, celui de la communauté des chrétiens. En vérité, les quatre moments qui viennent d'être évoqués sont aussi perceptibles chez leurs voisins Songhay et chez certains Haoussa, particulièrement ceux du Gobir, du Katsina, du Kourfay, et de l'Ader, ce qui en fait au fond un espace de tolérance. Mais, le terme « rigoriste » utilisé par Marc-Henri Piault, pour caractériser la communauté des Azna, dont font partie les femmes de Lougou, fera penser que l'on est en présence d'une société close dans le sens où l'entend Karl Popper dans *La société ouverte et ses ennemis* (Popper, 1979). Il n'en est rien. Ici, la communauté, tout en restant fidèle aux anciennes pratiques dans son fond connaît des mutations qui sans altérer le fond culturel contribuent à faire se rencontrer la tradition et la modernité.

Or, à en croire Basarab Nicolescu dans la préface qu'il consacra au texte de Michel Random *La tradition et le vivant* (1985), notre époque postmoderniste se caractérise fondamentalement par une désorientation qui nécessite la recherche de nouvelles valeurs. Il poursuit en affirmant que la rencontre entre la science et la tradition « est l'événement capital, mais malheureusement si souvent occulté, déformé, récupéré. » (Random, 1985 : 9). Tout en relavant la différence entre modernité et tradition, il estime qu'il existe une interaction entre ces deux moments de l'histoire humaine :

J'ai souvent souligné, écrit-il, que la seule manière de comprendre leur interaction est de les concevoir comme deux pôles d'une même contradiction comme deux rayons d'une et même roue qui, tout en restant différents, convergent vers le même centre : l'homme et son évolution. (*Op. cit.* : 10)

¹ Culte de possession par des génies avec transe.

² Rigoristes très attachés à l'ancien culte du terroir.

À ses yeux la modernité, ancrée dans le présent à travers son fait majeur qui est la Science,

nous aide, par des poteaux indicateurs, d'éviter les impasses, les fantômes et les mirages dans la voie de la connaissance. A son tour, la tradition est la mémoire des valeurs de la vie intérieure, dans la rigueur d'une permanence sans laquelle tout peut sombrer dans le chaos et la destruction. Cette permanence s'inscrit elle aussi dans le présent et c'est dans ce sens qu'on peut parler de la modernité de la tradition. (*Ibid.*)

Il en arrive à la conclusion que la rencontre entre la science contemporaine et la tradition pourrait constituer l'axe du « nouveau paradigme » si recherché. C'est une telle rencontre que je voudrais mettre en exergue ici, à travers les actions qu'une association franco-nigérienne, appelée Tarbiya Tatali, mène depuis plus d'une décennie chez les Azna de l'Aréwa. Les Azna constituent un peuple que l'histoire récente du Niger (islamisation puis colonisation française) a presque réduit au rang de vestiges pour cause de leur attachement indéfectible à l'ancien culte du terroir et surtout par la résistance farouche qu'ils ont opposée, avec à leur tête leur reine, à la pénétration française en territoire nigérien. Pourtant, c'est un peuple chez lequel il existe une véritable éthique. L'objectif ici est de montrer que les Azna, loin de constituer une communauté close, sont plutôt dans un perpétuel mouvement dans la fidélité.

Deux axes vont constituer les différentes articulations de ce texte. On montrera d'abord que l'ouverture n'est pas si nouvelle que cela à travers l'analyse du panthéon de leur culte puis de la place de la femme dans cette société ; ensuite, on verra les différentes mutations qui touchent la communauté des femmes tout en restant fidèle à la tradition. Autrement dit, ici sera analysé ce que Michel Random (1985) appelle « la tradition et le vivant ».

2. LE PANTHEON DU CULTES DES AZNA ET SON EVOLUTION

Si l'on veut savoir l'état d'ouverture d'un peuple, il n'y a pas mieux que ce qui semble être figé pour en rendre compte. Et dans ce sens, le meilleur indicateur est le panthéon du système de croyance en vigueur. « Tout celui qui soutient l'inexistence des génies est un menteur, à moins que ce ne soit chez lui qu'il n'y en a plus. ». Cette phrase qu'aime répéter la fameuse cantatrice Mawri³ du Bori Tagimba Bouzou est significative à plus d'un titre. En effet, le Dallol Mawri est considéré par les nigériens de toutes catégories comme un repaire de génies, plus précisément les plus redoutés qui sont les Doguwa ou génies locaux. Cette représentation n'est pas fautive en réalité. Ici plus qu'ailleurs les hommes entretiennent un rapport assez particulier avec les génies. Mais, comme preuve d'une certaine ouverture, le panthéon Azna mais aussi celui du Bori admettent en leur sein des figures musulmanes comme *Mallam Alhadji* et *Zaki Sarki*. Les rigoristes Gogawa de leur côté admettent la religion musulmane voire chrétienne en tant que voie parmi d'autres possibles. Et les

³ Nom que l'on donne aux habitants du Dallol Mawri un ancien affluent du fleuve Niger sur la rive gauche devenu fossile, qu'ils soient Hausaphones ou Songhayphones.

marabouts eux-mêmes n'hésitent pas à faire recours aux Doguwa (assimilées ici aux *Djinn*s reconnus par le Coran) pour assurer le succès de leur « science ».

Dans le Dallol Mawri donc et même au-delà dans tous l'ouest nigérien, que l'on soit musulman ou chrétien, et quel que soit le statut social de la personne, la croyance en l'existence des génies est la chose la mieux partagée. Même si certains affirment publiquement leur mépris à l'égard de l'ancien culte, en secret, pour une raison ou une autre, ils consultent les prêtres de ces cultes ou gardent par devers eux certains symboles des génies ou les font garder par une mère, une tante ou une grande sœur étant donné qu'elles ne s'en cachent pas. Selon Marc Henri Piault, la vie religieuse des Mawri se caractérise par trois pôles qui entretiennent un dialogue permanent car « leur interpénétration est permanente et la plupart des Mawri participent, à des degrés divers, à ces trois types de croyance qui ne leur paraissent pas nullement exclusives » (Piault, 1970 : 47)⁴. S'il en est ainsi, c'est parce que les Mawri sont convaincus de l'existence de deux mondes parallèles qui sont en interrelation et interdépendance mutuelles : notre monde visible, tangible et un monde invisible, domaine des génies et des puissances surnaturelles ou immatérielles en général.

Ces deux mondes ne s'excluent pas. Le monde des génies se trouve être un parfait reflet du monde des humains, ou inversement le monde des humains est structuré, organisé et régi suivant les lois et règlements inspirés par le monde des génies. Seules les dimensions diffèrent. L'un est le reflet de l'autre dans une autre dimension. Et constamment les uns interviennent dans les affaires des autres. Encore que les êtres peuplant le monde invisible et immatériel soient considérés comme plus puissants que leurs homologues du monde visible et matériel. Chez les Azna du Niger, particulièrement ceux vivant dans l'Aréwa, le système religieux est donc basé sur la croyance en des génies. C'est à eux qu'il faut rendre un culte. On sacrifie des animaux, on y verse sur les autels de la bouillie de mil. On reconnaîtra là toute la symbolique liée au sang de la menstruation chez les femmes et le sperme chez les hommes⁵. C'est dire que chez les Azna, il y a un équilibre homme-femme tel qu'il se laisse appréhender dans les différents rites consacrant l'intronisation de la Saraouniya (Moulin *et al.*, 2007 : 103-144). En plus la fameuse pierre Tunguma est portée par deux hommes (gauche-droite) tandis que les femmes dans leurs opérations de transport sont seules entre les deux charges. Mais le plus important reste et demeure la composition des différents panthéons des cultes des Gogawa et du Bori.

⁴ Il faut noter qu'en fait les nigériens, et ce malgré une forte poussée de l'Islam même intégriste, croient en la véracité et à l'efficacité de tous les systèmes de croyance. Ils sont ainsi convaincus que l'Islam tout comme les religions du terroir sont vraies. C'est pourquoi on assiste chez la plupart d'entre eux à un recours à toutes les formes de croyance, lorsqu'il s'agit de se protéger. Le grand chanteur Bakurfayé Aragouza dit par exemple « lorsqu'une prière dépasse les enfants on se tourne du côté des grandes personnes ; lorsqu'une prière dépasse les prêtres du Bori on se tourne vers les prêtres de l'Islam » Il faut lire en cela une espèce de tolérance qui fait dialoguer les croyances et non une sorte de syncrétisme comme on a voulu le faire croire.

⁵ Le sang des animaux sacrifiés est généralement versé sur des blocs de pierres considérés comme des autels ce qui symbolise le sexe masculin tandis que le lait ou la bouillie de mil sont versés dans des cavités telles que les fourmilières, les termitières ou les puits. Ces cavités renvoient évidemment au sexe féminin.

Le culte des Yan Kasa⁶ ou Gogawa ne reconnaît que trois familles de génies sur les sept que comporte le panthéon du Bori. La principale famille de ces génies est celle des Doguwa⁷. Ce sont des génies locaux. Cette famille se subdivise en sous-familles qui reprennent la composition sociologique de l'Aréwa. On a ainsi le sous-groupe des Azna qui sont des Hausa, puis le sous-groupe des Peuls, ensuite celui des Touareg mais aussi des Kanuri, des Songhay et des Gurmancé. Il n'est pas question de procéder ici à une sorte d'évhémérisme pour découvrir quel visage se cache derrière tel ou tel génie. Retenons dans l'ensemble que derrière les figures de certains génies on trouvera des personnages historiques. La plupart des Doguwa sont liées à l'activité de la guerre et à l'agriculture, même si certaines sont liées à des activités artistiques où, comme des Muses, elles inspirent celui qui les possède⁸. Par la suite, avec l'introduction des génies d'origines peule et Touarègue, les éleveurs font leur entrée dans un panthéon qui reprend la composition sociologique et professionnelle du Niger puisqu'on retrouve six des huit ethnies de ce pays, dont les principales occupations sont l'agriculture et l'élevage.

Une autre famille de génies est la famille des *Zanzana*, qui sont des génies plus maléfiqes que bénéfiques. Ces génies sont considérées comme les filles des Doguwa, parfois leurs brus. Elles sont responsables de toutes les épidémies et cette famille est ouverte aux autres génies indifférenciés qui peuvent y adhérer. « Zanzana » en langue Hausa signifie 'trembler'. Le terme Songhay « Harguey » qui les désigne, a la même signification. On sous-entend par là que ceux qui sont victimes de leurs actes vont se mettre à trembler comme tout individu fiévreux. Si à la tête de la famille des Doguwa trône la terrible Babako considérée comme leur mère, la famille des Zanzana est dirigée par Gurmungna qui est leur « mère » ou tutrice ou grande sœur, c'est selon. Là aussi on retrouve la même composition sociologique car les Zanzana sont censées être les âmes errantes des femmes mortes en couche et qui reviennent hanter les villages. Elles résident d'ailleurs pour la plupart dans les cimetières. Elles peuvent aussi se transformer en de très belles femmes pour s'en prendre aux hommes infidèles et aux jeunes qui s'attardent trop les nuits. Mais leur pouvoir de séduction transcende le monde des humains et touche celui des génies où elles provoquent des scandales entre les génies mâles. Par la présence des Zanzana, c'est un lien qui est tissé entre le monde des vivants et celui des morts.

Enfin, les génies nains de la brousse ou les *Dandagunay* « à grosse tête, à cheveux longs, à grosses fesses, à corps noir. Ils habitent dans des termitières et ils sont les bergers

⁶ Yan Kasa (sing. Dan Kasa, fém. Yar Kasa) signifie littéralement 'enfants de la Terre' en langue Hausa parlée par les Azna. Cette appellation renvoie au fait qu'ils sont les premiers occupants de cet espace, mais aussi eux-mêmes se reconnaissent comme « Enfants de la Mère-Terre ». Toute leur litanie est adressée en direction de la Terre, divinisée.

⁷ Doguwa en langue Hausa signifie 'la longue'. Bien que le nom générique soit au féminin en Hausa, il existe bien des Doguwa mâles comme Mallam Alhaji, Kuré, Mashi, Duna, Azné, Babay. Par contre cette famille est dominée par des génies de sexe féminin.

⁸ Tous les autels de Doguwa que j'ai visité en 2003 en compagnie de mes amis Marie-Françoise Roy et Bori Zamo dans mon village de Wassadahatchi sont, à l'exception de celui de Bazabarba Wambay liée aux accouchements, consacrés aux Doguwa de la guerre. Et chose remarquable, ces autels forment une espèce de cercle autour du village comme pour former un mur d'invisibilité.

des biches et des pintades. On peut les considérer comme les plus archaïques divinités » (Rouch, 1989 : 66). Ils sont surtout connus des chasseurs. C'est une réminiscence ou un souvenir des tout premiers habitants de la région qui ont dû la fuir, soit par rareté du gibier, soit sous la poussée des envahisseurs qui sont les peuples qui vivent dans la région actuellement, même si quelques uns y sont restés. Leur patrie s'étendait sur toute l'Afrique, au nord, au-delà des mers, jusqu'à des terres très froides qu'ils furent les premiers à peupler, selon un mythe rapporté par Boubou Hama dans *Le Double d'Hier rencontre Demain* (Hama, 1973). En égard aux activités dont ils sont crédités, à savoir la chasse et l'élevage des animaux sauvages, ils font penser aux pygmées. À travers eux il faut peut-être aussi voir les peuples des troglodytes qui habitaient cette région et qui se seraient éloignés avec l'arrivée des Azna. Leur famille est considérée comme étant la servante de celle des Doguwa dont ils ont la charge du troupeau. Chasseurs avides de fruits et de tabac, on retrouve là le caractère des troglodytes, surtout qu'ils vivent dans des grottes, des termitières, etc. Gardiens des animaux sauvages ils sont redoutés par les chasseurs qui leur font des sacrifices et des offrandes.

Ce sont là les trois familles reconnues par les Azna qu'ils soient agriculteurs, chasseurs ou artisans, car toute activité dans le Dallol Mawri suppose un génie protecteur. Il est évident qu'une telle conception correspond à peu près à la distribution des hommes dans et autour des Azna. En plus des trois familles précédemment citées, le culte du Bori ou culte de possession avec transe⁹, incorpore en son sein des génies provenant pour l'essentiel d'un culte similaire qui se pratique chez les voisins Songhay : le Holley. Ce dernier à son tour a emprunté quelques génies au panthéon du Bori, en particulier quelques Doguwa. C'est la raison pour laquelle on considère le Bori comme une évolution toute récente du culte des Gogawa, tout comme le Holley en est une par rapport au culte ancien de Sohantié¹⁰.

Le culte du Bori se singularise et se différencie du culte des Gogawa par l'existence de la possession. Un individu humain peut en effet être possédé par un génie dont il devient le « porte voix » en direction des autres humains. Chez les Gogawa par contre il n'y a pas de possession. Tout se résume à un ensemble de sacrifices et d'offrandes suivant un calendrier précis et strict, sur les autels des génies. Le panthéon du Bori reste et demeure vivant puisqu'il est en perpétuelle évolution par l'admission d'autres génies. Mais il semble se stabiliser surtout au niveau des grandes familles. Ces dernières continuant néanmoins à admettre des génies qui passent de la « sauvagerie » à la « socialisation »¹¹.

⁹ Si le culte des Gogawa est un culte collectif qui se pratique sous la direction du grand prêtre Magaji et qui rassemble presque tous les Yan Kasa et est orienté vers la recherche du bien collectif (bonnes récoltes, bonne chasse, la santé pour tous), le Bori semble être une affaire individuelle. En effet, même lorsqu'on procède à des sacrifices sur les autels, les demandes sont plutôt individuelles (mariages, enfants, réussite individuelle). Avec le passage à l'économie de marché le Bori devient prépondérant car on consulte pour que les affaires prospèrent ou pour faire agenouiller les concurrents. Nous pensons qu'il est une évolution vers l'individualisme du culte collectif des Gogawa.

¹⁰ Prêtres et dépositaires Songhay de l'ancien culte pratiqué au temps de Sonni Ali Ber célèbre empereur de Gao.

¹¹ On croit en effet qu'il y a des génies qui restent encore au stade de la sauvagerie. Ils résident dans les fourmillières, les termitières, les grottes, aux alentours des mares, aux pieds de certains grands

Trois familles du panthéon Songhay ont été ajoutées au panthéon Azna pour constituer avec une quatrième, de création toute récente, le panthéon du Bori. Du panthéon Songhay ont été importés vers celui des Mawri les *Nabisa* (*Torou* en Songhay), les *Farfaru* (*Gangi Koarey*) et les *Babaku* (*Gangi Bi*). Les *Babulé* quant à eux (la septième famille du panthéon Bori) firent sa première manifestation dans le village de Toudoun Anza dans le Nord du Dallol à la frontière entre l'Aréwa et le Kourfey¹², avant de s'exporter comme les trois familles du panthéon Azna vers le panthéon Songhay. C'est dire qu'il existe un échange de génies entre les deux panthéons à travers le culte de possession. Les répertoires des musiciens et chanteurs du Bori sont pleins de chansons dédiées aux génies du panthéon Songhay.

Les *Nabisa*, comme dit ci-dessus, sont des génies d'origine Songhay. Génies très liés à l'eau, ils contrôlent le fleuve (Niger) et le ciel. Autrement dit, ils sont les maîtres de l'eau sur terre mais aussi dans le ciel. « Nabisa » leur nom hausa signifie 'ceux du ciel', alors que « Toru », leur nom Songhay signifie 'ceux qui répondent' aux invocations des humains. Ils trônent sur le panthéon Songhay. On les retrouve en deuxième position dans le panthéon Bori où ils ont la charge de rendre justice en écrasant les fautifs. Selon la cosmogonie Songhay, les ancêtres des Nabisa se seraient installés dans l'espace nigérien en provenance d'Égypte¹³. Leur premier site fut le Zarmaganda, une région traversée par le Dallol

arbres. Un humain peut en acquérir soit volontairement en déposant du lait frais ou du tabac devant les endroits sensés être leurs demeures, soit involontairement par une rencontre incongrue. On peut alors tomber sur un génie déjà «domestiqué» ou sur un «sauvage». Celui-ci sera immédiatement classé dans une des familles.

¹² La naissance de ce mouvement à la frontière des deux régions n'a pas manqué de créer des divergences. Tantôt il est originaire du Kourfey, comme le soutient Kimba Idrissa (1981), tantôt il est né dans l'Aréwa, tel que l'affirme Adeline Masquelier (2001). Les uns avancent le village de Chikal (Kourfey) comme point de départ tandis que d'autres comme il été dit ci-dessus citent le village de Toudoun Anza (Aréwa). L'un dans l'autre il a pris naissance dans la région des Dallols et plus précisément le Dallol Mawri. Il peut bien prendre forme dans l'une des régions et s'exporter, en raison de la perméabilité de « la frontière » et de la facilité des mouvements des populations, dans l'autre. Il n'existe d'ailleurs pas de frontière naturelle entre les deux régions. Dans chacune on retrouve des sous-groupes de l'autre.

¹³ Il est important de remarquer ici que cette cosmogonie prend le contre-pied de l'idéologie, qui depuis l'arrivée de l'islam, s'est imposée aux populations de l'espace nigérien. En effet, beaucoup de populations nigériennes font remonter leurs arbres généalogiques soit à des prophètes soit tout simplement aux arabes. Il se trouve qu'ici on se réfère plutôt à l'Égypte. On estime que la mère des principaux Nabisa, Harakoy Dikko, fille de Zabéri lui-même fils de Dandu Urfama, les a eus suite à de multiples mariages qui rappellent curieusement ceux d'une humaine que nous verrons ci-dessous. Ainsi, d'un premier mariage avec un Songhay Harakoy Dicko, déjà une métisse Songhay-peulh (son père est considéré comme un songhay et sa mère Alahawa serait une peulh de la région du « W »), eût Maru Kirey ; ensuite d'un second mariage, avec un Targui, elle eût Mahaman Sourgou ; puis avec un Gurmancé elle eût Musa Gnauri ; avec un Hausa de Yauri elle eût Mandé Hausakoy ; par la suite avec un autre Songhay elle eût Faram Barou Koda, et enfin elle adopta trois enfants, Dango, dont le père est un homme du Borgou et dont la mère est une captive Bella, Zaki Serki, un transfuge des Farfaru, et Zatao, un captif Doguwa. L'unité des peuples se retrouve ainsi forgée une fois de plus comme ce fut le cas avec Babako et gurmungna la fédératrice des âmes des morts.

Bosso. Ils n'ont pas trouvé cet espace vide car il était déjà habité par les Gandjibi, des génies noirs autochtones. « Après une période conflictuelle, les Gandjibi ont été acculés au fleuve et rejetés sur sa rive droite, donnant ainsi accès à la vallée du fleuve aux nouveaux arrivants » (Gado, 2003 : 28). Cette famille tout comme les familles des Doguwa et des Zanzana est dirigée encore par un génie de sexe féminin : Harakoy Dikko. Elle est en tout cas la mère « biologique » ou adoptive de tous les principaux Nabisa. Le visage le plus important est celui de Harakoy Dikko, puisque c'est à partir d'elle que les peuples vivant dans la vallée du fleuve vont se retrouver dans un rapport de fraternité.

Les enfants de Hagam n'ont pas la diversité ni la personnalité des [Nabisa]. Ils sont des Touareg, musulmans zélés et l'on compte quatre marabouts parmi eux. Le plus célèbre de ces marabouts est Alfaga qui a suivi des cours de l'école coranique de Médine et qui aurait été même un certain temps muezzin de la Mecque. (Rouch, 1989 : 63)

Les *Farfaru*, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont des génies d'origine Touareg ou Arabe, musulmans dans leur majorité et surtout très paresseux. « La race des Gandyi Koare, prête à discussion. Ils sont assimilés aux Touareg, parce que 'de teint clair'. En fait cette étiquette doit être relativement récente. Au début ils ont été des berbères musulmans » (*op. cit.*, note 23) note cependant Jean Rouch. Ils sont les descendants de Hagam frère de Urfama père de Dandu qui à son tour est le père des Nabisa. Ils ont donc la même origine que les Torou. Là aussi il faut comprendre le souci qui consiste à relier tous les hommes qu'ils soient de race noire ou blanche, adeptes de la religion du terroir comme ceux de l'Islam. Génies très calmes ils enseignent le Coran à leurs adeptes. En dehors de Serki, qui est très actif et très remuant, ils « apparaissent [...], comme des génies bien sages [...]. Ils sont bien davantage occupés de leur Coran, de leur chapelet et de leur prière, que des hommes ou que des autres génies » (*op. cit.* : 29). Jean Rouch termine son passage sur les Farfaru (gandyi Koare) en décelant une similitude entre eux et les humains de la même race. Il écrit :

ces Touareg bigots, ne semblent pas, en dehors de Serki, avoir eu une importance capitale dans les aventures successives des Holley. Ils sont, dans le monde des divinités, très comparables à leurs «doublets» du monde des hommes. Leur introduction dans le mythe doit dater de l'introduction de l'Islam au Songhay. C'est un exemple particulièrement net de la transposition dans le mythe d'une influence historique importante. (*Ibid.*)

Les *Babaku* sont des génies dits noirs. Ils représentent les premiers habitants de la région du fleuve. Une guerre les a opposés aux Nabisa. Ayant perdu la guerre, ils ont été obligés de céder leur territoire aux victorieux. Il est à noter que les autres génies n'ayant pas participé (surtout les Doguwa, qui comme disent les Songhay, sont des commerçants et ont préféré aller planter du manioc dans leur région), les Nabisa sont devenus les seuls maîtres de la zone. Une fois encore on est plongé dans l'histoire des peuples, et de la manière dont ils se perçoivent mutuellement. Cette guerre entre les Nabisa et les Babaku est la mémorisation de celle qui a opposé les Songhay aux Gourmantché, sur la rive droite du fleuve Niger. Les Songhay les ont repoussés et ont occupé les deux rives du fleuve. Ce sont donc des génies d'origine Gourmantché qui n'ont aucun problème avec les Doguwa. Ils sont animistes, agriculteurs et chasseurs, ce qui les rapproche des autres familles, plus que des Nabisa et des Farfaru qui les ont combattus. Ils ont comme chef Zatao qui en réalité est un Doguwa vendu par son père aux peuls et qui sera libéré de sa captivité par Zuduba. Cette famille

comme celle des Farfaru est dirigée par des génies mâles, ce qui tranche avec les quatre premières familles toutes dirigées par des génies femelles. Les Babaku seraient, d'après le mythe Songhay, des descendants d'un gourmantché du nom de *Hanga Zangu Borzangu*. Ils « correspondent aux 'maîtres du sol'. Ils étaient les maîtres du Songhay avant l'arrivée des [Nabisa et Farfaru] » écrit Jean Rouch (*op. cit.* : 64).

Les derniers, les Babulé, sont des génies issus de la rencontre des peuples nigériens avec les colons français. Pour la plupart il s'agit d'une caricature de l'administration coloniale à travers ses personnages les plus marquants, blancs comme nègres. Leur apparition est récente puisque la première manifestation eût lieu dans les années 1920 dans l'Aréwa ou le Kourfey suivant les informateurs. Il a été dit qu'il s'agit au départ d'un mouvement de résistance à la colonisation française. Cette idée soutenue par Kimba Idrissa, Paul Stoller et Adeline Masquelier entre autres, n'est pas partagée, à tort, par Jean-Pierre Olivier de Sardan. Ce caractère est pourtant évident pour qui sait écouter les devises et autres chansons qui leur sont dédiées. Ce sont de véritables appels à la guérilla que l'on peut entendre dans la bouche de Tagimba ou d'Ali Mai-Gogué de Bagaji, l'un des derniers vrais connaisseurs des génies. Comment tout cela se traduit-il dans la réalité ?

3. DE L'INVISIBLE AU VISIBLE

La grande remarque à faire ici c'est que ce panthéon est dominé quantitativement mais aussi qualitativement par des figures féminines. Qu'il s'agisse du culte des Gogawa ou de celui du Bori, les figures centrales sont des génies féminins (Babako, Gurmungna et Dikko). Presque tous les génies liés aux activités des hommes (guerres, chasse, agricultures, élevage, pêche, artisanat et profession génératrice de revenus) sont des génies féminins. Ces génies féminins possèdent aussi bien les hommes que les femmes. C'est dire combien est importante la place de la femme dans cette communauté. Cela a quelque chose à voir avec l'histoire du peuplement de cette zone. En effet, deux femmes occupent une position centrale dans ce peuplement du Dallol Mawri.

D'après la tradition orale, le peuplement de cette partie de ce Dallol s'est effectué à partir d'un premier noyau de Hausa que sont les Gubawa. Ils sont les premiers habitants de cette région. Ils seraient venus de l'Est, au XVI^{ème} siècle, plus précisément du Daura (Nigeria actuel) avec à leur tête une reine-prêtresse *Saraouniya* (*Saraouniya* signifie 'reine' en langue hausa) suite à une dissension au sujet de la succession du chef du Daura dont la *Saraouniya Yar Kasa* (première reine des *Azna*) était la fille. D'après Dogo¹⁴ dans un témoignage recueilli par Nicole Moulin en 1984 :

Le chef de Daura à sa mort a laissé une fille, Yar Kasa, sa grande sœur qui avait trois enfants mâles et un petit frère nommé Kukuba. Les Dangi (ceux qui composent l'assemblée familiale)

¹⁴ Dogo était l'avant dernier grand prêtre de la pierre sacrée *Tunguma* qui est une des instances de jugement ou de recherche de santé chez les *Azna* de l'Aréwa. Il était aussi le *Mai-Yaki* (chef de guerre) de la *Saraouniya*. Il partageait ses fonctions de prêtre avec le *Magaji* (un titre de prêtrise chez les *Azna*) Na Allah tous décédés aujourd'hui et depuis lors remplacés par d'autres comme il se doit.

ont dit : puisque le chef du Daura n'a pas de garçon assez grand, Yar Kasa n'a qu'à prendre la chefferie (son frère étant trop petit et sa grande sœur ayant déjà des enfants). À sa mort quelqu'un d'autre reprendrait la chefferie. (Moulin, 1984 : 6)

Certains qui voulaient la chefferie ont décidé d'assassiner Yar Kasa (*ibid.*). La stratégie retenue par les adversaires était simple. Le piège en effet consistait à creuser un puits sur l'emplacement du trône et à le camoufler. Après son intronisation ils y feront asseoir Yar Kasa qui y tombera. Mais le complot échoua à cause de la présence des trois neveux de Yar Kasa qui l'informèrent. Elle décide alors de quitter le Daura avec ses partisans pour chercher une nouvelle terre. Selon toujours le même Dogo, « Ils sont partis à la nuit tombée, vers la terre d'Abzin¹⁵. Quand les gens sont allés pour la mettre sur le trou, ils n'ont trouvé personne. La nuit on ne suit pas les traces » (Moulin, 1984 : 7). Les terres qu'ils vont finir par occuper étaient inexploitées et n'appartenaient à personne. En ce temps, comme l'avait précisé Dogo, « il y avait un chef à Agadez, un à Birnin Bayorou, un au Bornou et celui du Daura » (*ibid.*). Et encore, « Dans cette terre, depuis Agadez, il n'y a personne, sauf elle, la Saraouniya, celui d'Agadez, celui de Birnin Bayorou, celui de Bornou. Ils sont quatre chefs dans cette terre, personne n'est venu avant eux » (*op. cit.* : 7). Ils étaient des agriculteurs mais s'adonnaient souvent à la chasse soit à l'arc soit à la lance. Ils ont fondé le village de Lougou, centre de la civilisation des Azna dans l'Aréwa. C'est autour de ce premier noyau, composé de la Saraouniya Yar Kasa, de *Gizo*, de *Gojé* et de *Gugi*, comme personnages principaux, que va se constituer un embryon d'État que vont progressivement rejoindre d'autres populations d'horizons divers. Mais ce premier noyau lui-même va éclater et certains de ses membres vont aller s'installer dans d'autres parties de l'Ouest nigérien où ils vont fonder des entités qui resteront néanmoins attachées à Lougou par les liens religieux¹⁶. Depuis, seize reines¹⁷ ont dirigé cet espace.

Après ce noyau primordial, d'autres hommes, des chasseurs de lions, connus sous le nom de *Yarawa*, vont arriver. Les *Yarawa* sont des *Gobirawa* originaires de Konni à l'Est de Lougou. C'était d'abord deux frères qui se présentent devant la Saraouniya en lui demandant l'asile. Ils seront rejoints bientôt par une autre vague de *Gobirawa* au point où la Saraouniya leur donna un espace à habiter et un titre pour leur chefferie qui s'appelle *Yari*. Ils se retrouvent en majorité à Zakuda dans l'actuel canton de l'Aréwa. Peu de temps après d'autres chasseurs vont s'y installer après avoir demandé l'autorisation de la reine. Ce sont les *Basuwa* qui justement occupèrent une brousse vierge qui porte le même nom. « Il n'y avait rien sauf des jujubiers et des baobabs en ce temps » affirme Dogo (Moulin, 1984 : 8).

Vint ensuite Baura¹⁸. Selon Dogo, « il arriva avec sa forge sur la tête, en disant à la Saraouniya : Je te demande l'hospitalité » (*ibid.*). Il venait de l'Abzin (Aïr) selon Dabo

¹⁵ Abzin est l'appellation Hausa de l'Aïr ou Ayar.

¹⁶ Voir à ce sujet le texte de Marc Henri Piault sur l'essaimage des Azna dans la vallée du Dallol, surtout en direction du sud et de l'ouest.

¹⁷ Il s'agit entre Yar Kasa ou Akasa la première, Tafada, Amma, Guzuri, Dalada, Leyma, Tawayniya, Annaw, Mangou, Tabay, Kunaw, Intaya, Akarkame, Talokoyo, Gado et Aljimma l'actuelle.

¹⁸ Considéré aujourd'hui comme un simple prêtre animiste, Baura était à l'origine un chef avec un territoire. Il était même chargé de l'intronisation des chefs actuels du canton de l'Aréwa.

Sambda¹⁹. Après s'être reconverti en chasseur en suivant les Yarawa, comme le lui avait recommandé la reine, il épousa la fille de celle-ci et alla fonder le village de Bagaji, non sans avoir eu des mains de sa belle-mère un autel sur lequel il pourra faire ses sacrifices sans revenir à Lougou, ce qui ne lui empêche tout de même pas d'y revenir de temps en temps. De son village de Bagaji, Baura sera rejoint par d'autres personnes. Mais la souche composée de *Bagazawa* existe encore de nos jours dans le même village même si, selon Dabo Sambda, ils constituent une infime minorité.

Baura avait une fille du nom de Fadu. Celle-ci va jouer un rôle déterminant dans la composition sociologique de l'Aréwa actuel dans toute son étendue. En effet, un jour, et comme il le faisait chaque année, l'empereur (le Maï) du Bornou « vint à passer par là. Car, depuis la terre du Bornou, il y a une route qui passe là, à Bagaji, jusqu'à Birni Bayorou. Sur la route de ses razzias, il arrive à Bagaji avec son fils Ari, fiévreux » (Moulin, 1984 : 9). En raison de son état de santé il fut laissé sur place à Bagaji, ne pouvant pas continuer le voyage très éprouvant en ce temps. Guéri, il tombe amoureux de Fadu qui était sa « nourrice ». Baura consentit de la lui donner en mariage. Ils eurent deux jumeaux, *Ganci* et *Akazama*, qui seront rejetés par leur grand-père pour cause d'erreur de scarifications. Le premier décédera d'ailleurs à Bagaji dans des circonstances assez floues pour le moment. La tradition orale dit que lorsque les deux enfants ont atteint l'âge de se traîner à quatre pattes Ganci se serait approché de Baura et l'aurait touché par derrière au niveau l'épaule. Baura se serait retourné brusquement et son regard croisa celui de Ganci qui tomba raide mort. Depuis ce jour il existe une espèce de honte érigée en interdit entre les Baura et les Saraouniya d'une part et tous les Maï Aréwa de l'autre. Cet interdit existe encore entre les Maï Aréwa du Nord et les deux personnages²⁰. Seul *Akazama* survécut donc et alla s'installer à Tullu pour éviter le sort qui frappa son frère jumeau. Puis, ses descendants fondèrent Matankari capitale des descendants d'*Akazama*. C'est lui qui fut le premier *Sarkin Aréwa*. Il sera l'ancêtre de tous les *Arawa*.

Ayant été abandonnée par son premier époux, *Fadu*, la mère de *Akazama*, va se remarier avec un autre étranger du nom de *Ruahi* qui serait un peul. De ce second mariage elle eut un fils qui fut appelé *Ruahi*, bientôt abandonné lui aussi par son père. Puis un homme nommé *Lahama Kaura*, dont le fils fut appelé *Lahama*. Ensuite elle accouche encore d'un garçon, d'un quatrième mariage, qu'on baptise *Tudu*, du nom de son père qui serait un Targui. C'est lui qui fut intronisé *Sarkin Tudu* et depuis lors ses descendants sont les

¹⁹ Dabo Sambda est un notable à la cours du Baura à Bagaji. Lorsque nous l'avons rencontré en septembre 2003, il avait plus de quatre-vingts cinq ans. Il demeure à l'heure actuelle la mémoire vivante de Bagaji. Il avait même été réquisitionné pour les travaux forcés qui se pratiquaient sous la colonisation française. Il était dans ce cadre à Niamey lorsque la loi Houphouët qui abolissait ces travaux était intervenue et il pu revenir à Bagaji.

²⁰ Il reste que, à moins que ce ne soit une simple crainte, on ne voit pas très bien pourquoi un tel interdit existerait entre les Maï Aréwa et la Saraouniya. En plus, même si la mort de Ganci m'a été confirmée en septembre 2003 par l'actuel Baura Gamba de Bagaji, des doutes sérieux existent encore quant à la mort réelle de Ganci. N'a-t-il pas seulement mis en veilleuse par ses ascendants au profit d'*Akazama* ? En tout cas le mystère reste entier et il mérite une investigation sérieuse par les historiens.

seuls dont la chefferie porte ce titre. On les retrouve au sud du Dallol à Fadama et dans le canton de Yaldou au Nigeria où il semble plus avoir de l'autorité tout comme le *Sarkin Hwalla*. Alors *Na Yamma*²¹ est venu. Fadou l'épouse en cinquième noce. Elle eût un fils de ce mariage et son nom fut donné à son fils, qui obtint la chefferie de *Sarkin Yamma*. Ces cinq enfants²² sont les petits-fils de la *Saraouniya* et de *Baura*. Ils ont tous emprunté les scarifications de leur grand frère, puisque de pères différents dont les différentes scarifications seraient inconnues²³. C'est à ce moment là qu'ils sont devenus Arawa.

Mythe ou réalité historique, ce récit exprime clairement la diversité d'origine des Mawri, les habitants de l'Aréwa, qu'il n'y a donc aucun sens de qualifier d'ethnie. Plusieurs sous-groupes se sont, pour des raisons diverses, mis sous la protection de la *Saraouniya*, qui les adoptait et leur désignait un coin de l'espace à occuper. Elle donnait aussi un titre pour leurs chefferies, qui sont toutes à égalité devant elle. Ainsi, autour de la *Saraouniya* il y avait de nombreux chefs tels que *Sarkin Arawa*, *Samna*, *Baura*, *Sarkin Ruahi*, *Sarkin Tudu*, *Sarkin Yamma*, *Sarkin Darey*, *Konna*, *Yari*, *Sarkin Hwalla*. On peut retenir donc que par le biais de Fadou il eût une unité des ethnies ou des sous-groupes ethniques tout comme cela a été fait avec les différentes mères des génies de cet espace. Au demeurant tout une symbolique sur le nécessaire équilibre des genres existe aujourd'hui encore. Et la situation actuelle de la femme se demandera-t-on ?

4. CONCLUSION

D'abord la commune de Dogondoutchi est la première à accepter une femme comme administrateur délégué avant de connaître la première femme préfet au Niger. C'est en partant de cette croyance que l'association Réseau d'Action pour l'Éducation et le Développement Durable en collaboration avec une association française basée en Bretagne (L' AE-CIN -Association d'Echanges Culturels Ille et *Vilaine-Niger*-) tente d'intervenir dans plu-

²¹ Na Yamma signifie littéralement en hausa langue de Bagaji, 'celui de l'Ouest'. On peut alors supposer que l'homme en question pourrait être un Songhay, surtout que ceux-ci sont en général appelés « yammaw » : ceux de l'Ouest » par les populations du Dallol Mawri.

²² On voit bien ici qu'on ne fait pas cas des filles que Fadou aurait eues. Cela s'explique uniquement par le fait que ce sont les chefferies qui sont intéressantes. Et contrairement à ce qui se passe à Lougou où c'est la reine qui commande, tous les chefs qui sont sous le commandement de cette dernière sont des hommes. Il y a là un renversement de la situation que pourront expliciter les historiens et anthropologues. Du reste ce n'est pas l'objet de ce texte.

²³ Que l'on nous permette de jeter un regard critique sur la « méconnaissance » des différentes scarifications des époux successifs de Fadou. Si sur le premier époux il existe une explication, celle-ci est néanmoins légère, on ne peut penser que la même erreur puisse être perpétuée par les parents de la femme. En effet, même si Ari portait toujours un turban autour de sa tête avant de se présenter en public, il a tout de même passé presque une année avec Fadou. Elle pourrait donner des renseignements sur les scarifications de son mari, car on est en droit de penser qu'elle au moins les aurait vues. Mais supposons qu'on ne lui ait pas demandé son avis, est-ce à dire que tous les autres portaient aussi des turbans ? Il serait peut-être plus juste de voir un souci d'uniformisation des scarifications des enfants de Fadou.

sieurs domaines en s'appuyant principalement sur les femmes. Et le succès est patent ! Des activités jadis réservées aux hommes sont aujourd'hui pratiquées par des femmes avec un réel succès. Parmi elles on peut citer :

1. Tissage.
2. Alphabétisation.
3. Santé de la reproduction.
4. Candidatures aux élections locales.
5. Activités génératrices de revenus à travers le système de la micro finance.
6. Élevage des petits ruminants.
7. Scolarisation des jeunes filles avec à la clef des internats pour les loger.
8. Apprentissage des petits métiers (soudure, maçonnerie, électricité, mécanique, couture et broderie, etc.).

Car les femmes sont au début et à la fin de tout. Point d'homme en dehors de quelques conseillers.

BIBLIOGRAPHIE

- GADO, B. (2003) : Interview réalisée par Gorel Harouna. Disponible sur : <http://trenteseptbis.free.fr/agadez.org/pages_culture/religion.htm> (Dernier accès : 9/2014)
- HAMA, B. (1973) : *Le double d'hier rencontre demain*. Paris : Union Générale des Éditions.
- IDRISSA, K. (1981) : *Guerre et sociétés*. Niamey : Études nigériennes.
- MASQUELIER, A. (2001) : *Prayer Has Spoiled Everything : Possession, Power and Identity in an Islamic Town of Niger*. Durham / London : Duke University Press.
- MOULIN, N. (1984) : *Le temps d'Aljuna*. Mémoire de DEA. Paris : CNRS.
- MOULIN, N., B. NAMAÏWA, M.-F. ROY & B. ZAMO (2007) : *Lougou et Saraouniya*. Laval : Tarbiyya Tatali.
- PIAULT, M.-H. (1970) : *Histoire Mawri : introduction à l'étude des processus constitutifs d'un Etat*, Paris : Éditions du CNRS.
- POPPER, K. (1979) : *La société ouverte et ses ennemis*. Paris : Seuil.
- RANDOM, M. (1985) : *La tradition et le vivant*. Paris : Éditions du Félin.
- ROUCH, J. (1989) : *La Religion et la Magie Songhay*. Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles.

Égalité et équité de genre au Niger: état des lieux et défis de la coordination

Igualdad y equidad de género en Níger: situación y desafíos de la coordinación

Julienne NGROUNDOUNG ANOKO

RESUME : L'égalité hommes-femmes au Niger s'affronte à quatre principaux défis à savoir le changement de comportement pour améliorer l'image dégradante de la femme au sein de la famille et de la société, l'éducation pour promouvoir l'émancipation de la femme à tous les niveaux, la lutte contre la pauvreté essentiellement rurale et féminine pour l'autonomisation économique de la femme, et la protection juridique des personnes vulnérables et des femmes.

Le Niger a élaboré une Politique Nationale Genre en 2008 pour répondre à ces défis. Mais les faibles résultats obtenus jusqu'ici malgré la multitude de bailleurs de fonds qui soutiennent l'Etat sont en grande partie dus aux faibles capacités de leadership de ces interventions par le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et, d'autre part, à l'absence de concertation et de coordination entre les partenaires.

RESUMEN: La igualdad entre hombres y mujeres en Níger se enfrenta a cuatro desafíos principales: el cambio de comportamiento para mejorar la imagen degradante de la mujer en el seno de la familia y la sociedad, la educación para promover la emancipación de la mujer en todos los niveles, la lucha contra la pobreza esencialmente rural y femenina para la autonomización económica de la mujer, y la protección jurídica de las personas vulnerables y de las mujeres.

Níger elaboró en 2008 una Política Nacional de Género para responder a estos desafíos. Pero los pocos resultados obtenidos hasta el momento, a pesar de la gran cantidad de fuentes de financiación que sostienen al Estado, se deben en buena medida, por un lado, a la escasa capacidad de liderazgo de estas intervenciones por parte del Ministerio encargado de la Promoción de la Mujer y, por otro lado, a la ausencia de concertación y coordinación entre los colaboradores.

1. INTRODUCTION

En 2008, le Niger a adopté une Politique Nationale Genre (PNG), assortie d'un plan décennal 2009-2018. Dès lors les interventions en faveur de la promotion de la femme et du genre sont organisées autour de quatre axes stratégiques à savoir :

— la promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la communauté pour favoriser les changements de mentalités des hommes et des femmes, les attitudes et les pratiques propices à l'égalité de

reconnaissance et de traitement envers les femmes et à soutenir l'accès des femmes aux services sociaux de base ;

— la promotion équitable du potentiel et de la position de la femme et de l'homme au sein de l'économie du ménage et dans l'économie de marché pour accroître la productivité, la capacité de production des femmes et l'amélioration de leur niveau de revenu ;

— le renforcement de l'application effective des droits des femmes et des petites filles, de la lutte contre les violences basées sur le genre et de la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir pour garantir l'égalité des droits à tous, hommes et femmes, garçons et filles et la pleine jouissance des droits par les femmes et les filles ;

— le renforcement des capacités d'intervention du cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNG pour mettre en place un dispositif performant au niveau institutionnel ainsi que l'harmonisation et la synergie des interventions dans le domaine du genre.

Si de nombreux acteurs œuvrent pour la promotion de la femme et du genre, leurs interventions restent éparses, fragmentées, peu systématisées et/ou faiblement coordonnées. Il reste de ce fait difficile non seulement de les suivre, les capitaliser, les rendre visibles et les coordonner, mais encore d'observer leur efficacité et impact sur l'atteinte des objectifs fixés par la Politique Nationale Genre six ans après le début de sa mise en œuvre. Les nombreux défis qui se posent à la coordination des interventions en matière d'équité et d'égalité de genre au Niger sont relatifs à l'engagement des autorités politiques, la vision synergique des organisations de la société civile et la concertation des partenaires techniques et financiers.

2. PRESENTATION DU NIGER

Le Niger est un pays sahélien d'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1.267.000 km² dont les deux tiers sont désertiques. Classé dernier en 2013 sur 186 pays selon l'Indice de Développement Humain du Programme des Nations Unies pour le Développement, le pays reste l'un des plus pauvres de la planète. Son économie en grande partie rurale, reste tributaire de la faible pluviométrie et des aléas climatiques. Le pays a connu de nombreuses famines et crises alimentaires dont la dernière date de 2009, et de ce fait reste sous haute vigilance humanitaire. Selon l'Institut national de la Statistique, sa population en 2012 est évaluée à 17.129.076 habitants, dont 49,4% et 50,6% de femmes et sa grande majorité (78,3%) vit en milieu rural. Les jeunes constituent plus de la moitié des habitants avec 58 % de moins 19 ans et 67 % de moins de 24 ans. Le Niger compte aussi parmi les pays dont la fécondité et le taux d'accroissement de la population sont parmi les plus élevés du monde (7,9 enfants par femme et 3,9% de taux annuel). L'espérance de vie à la naissance est estimée à 58,4 ans. L'islam est la religion majoritaire pratiquée par 99% de la population.

Après une longue période ponctuée de crises et d'instabilité politique, le retour à l'ordre constitutionnel a été marqué en 2011 par des élections démocratiques et la mise en place du premier gouvernement démocratique sous la VII^{ème} République.

3. APERÇU DE L'ÉGALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DES GENRES

Le Niger a mis en place un cadre juridique et institutionnel favorable à la promotion et réalisation de l'équité et de l'égalité du genre. La Constitution de 2010 consacre le principe d'égalité de tous sans distinction de sexe, de race, d'ethnie et de religion. Le pays a ratifié les principales conventions et outils internationaux de promotion des droits de la femme et de l'enfant¹. Trois principales lois ont vocation à corriger les inégalités hommes/femmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la participation politique². Au niveau pénal, les textes législatifs punissent les violences contre les femmes et les mutilations génitales féminines sont criminalisées. Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNG, est renforcé depuis 2011 avec la création de la Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre, au sein du Ministère de la Population, Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant (MP/PF/PE). Le genre est pris en compte à divers niveaux dans les politiques et stratégies de développement national³. Malgré ce cadre favorable, la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre reste prisonnière de l'organisation sociale de type patriarcal qui établit les relations entre les hommes et les femmes sur la base d'une inégalité fondamentale où l'homme, chef de famille a toutes les prérogatives et la femme, mère et épouse doit obéissance totale à son mari. Les rôles de chaque sexe sont définis sur la base des stéréotypes régissant les relations à tous les niveaux de la vie sociale, économique et politique. À cela s'ajoutent de nombreuses résistances sociales et religieuses avec comme résultats un indice national d'équité de genre évalué en 2012 à 0,26⁴.

¹ Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CE-DEF) ratifiée en 1999 avec des réserves sur 5 articles ; la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) en 1990 ; la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) en 1986, sans adopter le protocole additionnel relatif aux droits de la femme ; la Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant (CADBE), en 1990.

² LOSEN (loi d'orientation du secteur de l'Éducation nationale), la loi sur le Quota de 2000 qui institue le système du quota dans les fonctions électives (10%) et nominatives (25%) et la loi sur la Santé de la Reproduction en 2006 et son décret d'application.

³ Plan de Développement Économique et Social (PDES 2012-2015) ; la stratégie de croissance de la productivité agricole du gouvernement de la 7^{ème} République « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » ; Politique nationale de Santé et Plan de Développement Sanitaire (2011-2015) ; Plan National d'éducation et de la formation des jeunes filles (2012-2016) et le Programme sectoriel de l'éducation et de la formation (2014-2024).

⁴ Social Watch a développé l'Indice d'équité de genre (IEG) afin de contribuer à la compréhension de l'iniquité de genre et de surveiller sa situation et son évolution dans les différents pays et régions du monde, selon une sélection d'indicateurs pertinents à l'iniquité de genre dans trois dimensions, à savoir : éducation, participation économique et autonomisation. L'idéal à atteindre est de 1. En 2012, la Norvège a été classée première avec un indice de 0,89.

La jouissance de leurs droits par les femmes reste un véritable défi juridique : l'absence d'un code de statut personnel devant régir les rapports familiaux fait que ce domaine est soumis à la coexistence et à l'application de trois sources de droit (le droit coutumier, le droit musulman et le droit moderne), laissant à chaque citoyen l'utilisation à son avantage de la juridiction qui l'agrée.

En 2011 encore, la pauvreté, bien que généralisée, est majoritairement féminisée : 60% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 4 pauvres sur 5 sont des femmes. Seules 40% des femmes exercent une activité dans le secteur formel contre 65% d'hommes. Les femmes sont présentes à 97% dans le secteur de l'économie informelle, le taux de chômage féminin est deux fois plus élevé (25%) que pour la population active de sexe masculin (11,8%) et les femmes sont moins présentes dans la vie active (47%) que les hommes (86%).

En matière de gouvernance, le système de quota établi par une loi en 2000, est très peu respecté par les autorités politiques en place comme le fait état le gouvernement de 2013 avec 27 ministres hommes (80,6%) contre 7 femmes (19,4%), au lieu du 25% instauré par la loi. Seuls les gouvernements de 2010 et de 2011 ont atteint ce quota.

La participation politique reste inéquitable à tous les niveaux envers les femmes malgré leur supériorité numérique : à titre d'exemples, sur les 113 députés de l'Assemblée Nationale, 15 femmes seulement contre 98 hommes ; Dans les conseils locaux, 85,06% sont des hommes contre 14,94% de femmes ; 96,68% des maires sont des hommes contre 3,32% de femmes.

Le Code du travail proclame des principes généraux de droit et apporte une protection spéciale à la femme et à l'enfant. Dans le domaine de l'emploi, la législation nigérienne consacre l'égalité entre l'homme et la femme. Il n'existe pas de discrimination salariale spécifique au sein de la fonction publique. Cependant le personnel est à 70% masculin et les femmes sont majoritairement confinées au bas de l'échelle administrative. La pyramide décisionnelle reste très peu accessible aux femmes tant dans le secteur public que dans le privé ; à titre d'exemple, seules deux femmes sont directrices de télévision contre 9 hommes dans les 11 chaînes de télévisions de la capitale. Les femmes occupent 1/10 des emplois privés et sont souvent à des postes subalternes. La situation salariale dans le secteur privé n'est pas encore documentée.

Sur le plan sanitaire, la mortalité maternelle est de 554 femmes pour 100.000 naissances vivantes en 2012⁵. L'âge moyen des patientes souffrant de fistule obstétricale est de 13 ans et la fistule survient dans 58% des cas lors du premier accouchement. Malgré un taux de prévalence du VIH/SIDA relativement faible (0,7%, dans la population générale), la pandémie reste féminisée avec une prévalence de 1,7% chez les femmes enceintes et 35,6% chez les professionnelles de sexe. Les adolescentes en particulier payent un lourd tribut au contexte généralisé des fortes inégalités et iniquités de genre : 65% de la tranche 10-14 ans sont non scolarisées ainsi que 75% des 15-19 ans. La forte déperdition scolaire inquiétante

⁵ Une femme meure toutes les dix heures.

à partir de l'âge de 15 ans se dénote dans le secteur de l'emploi où les femmes occupent surtout les postes les moins qualifiées et 97% de la population active féminine travaille dans le secteur informel.

Le Niger est en tête de liste des pays à forte prévalence de mariages précoces avec un taux de 75% (dont 36.1% avant l'âge de 15 ans) et 40% des 15 à 19 ans sont déjà mères ou enceintes. Le mariage forcé des enfants (mariage précoce) est basé essentiellement sur une application des préceptes de l'Islam très sélective des devoirs parentaux : marier sa fille avant qu'elle n'ait des rapports sexuels hors mariage qui sont considérés comme interdits par l'Islam. Il est également lié à la pauvreté et aux traditions culturelles. L'absence de législation sur l'âge du mariage, fait que la coutume tolère les mariages précoces et forcés. Dans l'ensemble, ces jeunes filles contractent des grossesses précoces (selon les normes, la fille doit prouver sa fécondité quelques mois après son mariage) et, mariées le plus souvent à des hommes plus âgés, elles n'ont pas les moyens de négocier leur sexualité et sont soumises à des violences basées sur le genre en l'occurrence les rapports sexuels non consentis et l'exposition au risque d'infection par le VIH/SIDA. Les mariages précoces sont la cause de taux élevés de mortalité maternelle et de morbidité maternelle telle la fistule obstétricale et des taux élevés de mortalité infantile. Les violences basées sur le genre telles les violences physiques, psychologiques, sexuelles, culturelles et économiques, affectent beaucoup plus les femmes et les filles que leurs homologues masculins : 93,4% des auteurs sont de sexe masculin en l'occurrence des hommes mariés, âgés de plus de 25 ans, sans aucun niveau d'instruction, liés à la victime par les liens de mariage dans 72% des cas, ou faisant partie du cercle familial ou de la communauté. Les victimes sont en majorité des femmes mariées, âgées de moins de 25 ans, sans aucun niveau d'instruction, et sans source de revenus. Les jeunes filles sont aussi exposées de manière spécifique aux violences perpétrées par la famille restreinte.

4. LES DEFIS DE LA COORDINATION POUR LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES ET LES INIQUITES DE GENRE

4.1. L'engagement des autorités politiques

L'échec de l'observatoire national de promotion de la femme reste à ce jour un handicap pour la concertation, le suivi et la capitalisation des interventions de promotion et la protection des droits de la femme. Après l'adoption de la Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF) en 1996, il a été créé en 2001 par décret présidentiel l'Observatoire National de Promotion de la Femme (ONPF) avec pour objectif de permettre aux Nigériennes de jouir de tous leurs droits dans une société en pleine démocratisation. Doté de quatre commissions -la commission développement humain, la commission information, éducation et communication, la commission juridique, institutionnelle et politique et la commission économique- cet organisme avait pour vocation opérationnelle d'organiser et de coordonner les activités susceptibles de contribuer d'une manière cohérente à la réalisation du plan d'action relatif à la PNPF et d'être un creuset de concertation adéquat pour tous les acteurs intervenant dans le domaine de la promotion de la femme. Son installation par le

Premier Ministre de l'époque marquait l'attachement du gouvernement à disposer d'une banque de données sur les femmes et les progrès en matière de promotion de la femme, ainsi que d'établir un programme de renforcement et de formation des ressources humaines pour la promotion de la femme.

Cette mission claire de l'ONPF va difficilement se matérialiser et l'organisme n'arrivera pas à fonctionner, notamment à cause de l'ancrage institutionnel et les divergences entre les acteurs. L'ONPF est placé à sa création sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme et la ministre en est la présidente. Sa gestion est en grande partie sous la responsabilité des fonctionnaires, et peu de place est faite à la société civile. Cet ancrage ne permet pas à l'Observatoire d'avoir l'indépendance ou du moins l'autonomie nécessaire à la bonne exécution de sa mission. Pour la société civile, l'ONPF devrait être un organe indépendant et militant dont les dirigeants et les membres du bureau seraient élus pour respecter l'esprit démocratique, au lieu d'être nommés par le pouvoir en place. Ces divergences fondamentales, ainsi que la non-attribution de moyens feront que l'ONPF n'arrive pas à être opérationnel, malgré son existence juridique.

Le faible engagement du Ministère en charge de la promotion de la femme à réaliser le leadership pour la coordination des interventions de mise en œuvre efficace de la Politique Nationale Genre et celle de la protection de l'enfant avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), demeure une contradiction face à son enthousiasme manifeste à mettre en place divers mécanismes de concertation.

En 2008, le Cadre de Concertation Genre et Enfance (CCGE) est créé par arrêté ministériel avec pour objectif de coordonner, d'orienter et harmoniser les actions et les interventions de tous les partenaires qui œuvrent dans ces deux secteurs. Il regroupe tous les PTF y compris les représentants de la société civile. La présidence est assumée par la Ministre de tutelle alors que la vice-présidence est sous la responsabilité du chef de file des PTF. Pour son efficacité et son effectivité, le cadre de concertation se réunit chaque trimestre et, ses premières et dernières réunions annuelles sont présidées par la Ministre. Alors que le Ministère garanti et assume la mise en œuvre des interventions et maintient une communication fluide avec les PTF du secteur, les partenaires techniques et financiers quand à eux sont chargés d'apporter un appui au ministère dans la coordination des intervenants, l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de ses contributions conformément à la Déclaration de Paris⁶ sur l'efficacité de l'aide au développement.

⁶ En vertu de la Déclaration de Paris de 2005, l'amélioration de l'efficacité de l'aide passe par l'application des cinq principes fondamentaux à savoir : l'*appropriation* (les pays en développement définissent leurs propres stratégies de lutte contre la pauvreté et s'emploient à améliorer leurs institutions et à combattre la corruption ; l'*alignement* (les pays donateurs s'alignent sur ces objectifs et utilisent les systèmes locaux ; l'*harmonisation* (les pays donateurs œuvrent à la coordination et à la simplification des procédures, et partagent les informations afin d'éviter les doubles emplois ; la *gestion axée sur les résultats* (les pays en développement et les donateurs doivent donner la priorité aux résultats en matière de développement et veiller à les mesurer) et la *responsabilité mutuelle* (les donateurs et les partenaires sont mutuellement responsables des résultats obtenus sur le front du développement.

Le cahier de charge ainsi défini suscitera une réelle motivation chez les PTF et le Ministère à réaliser le genre et la protection de l'enfant.

Sur le plan opérationnel, le Ministère fera preuve d'une très faible appropriation de la gestion de ce mécanisme, qui sera plutôt pilotée par le chef de file des PTF. Le coup d'état militaire de février 2010 aura un impact négatif sur la concertation sectorielle. L'autorité de transition mise en place au Ministère n'assurera pas le pilotage du CCGE. Dans l'attente du nouveau gouvernement de 2011, et sous l'initiative de son chef de file, les PTF se concerteront de leur côté sans le ministère autour de quatre objectifs à savoir :

— disposer d'une programmation commune des acteurs dans le secteur du genre par régions selon les axes de la PNG ;

— disposer d'une lettre d'entente ou d'un code de conduite incluant les engagements et modalités de financement du CCGE signé par tous les acteurs dans le but de mettre en place l'approche programme ;

— procéder à un état des lieux et réfléchir sur les perspectives par rapport aux actions phares de promotion de la femme et du genre telles l'adoption du Code de Statut Personnel, la Loi sur le Quota, la participation politique des femmes et le Programme Conjoint Genre du Système des Nations Unies (SNU) ;

— disposer d'un plan d'action du CCGE qui sera présenté au nouveau gouvernement.

Même ce programme des PTF sera partiellement réalisé avec beaucoup de difficultés relatives surtout au non respect du calendrier et de certaines réticences à la programmation conjointe.

Si le coup d'état militaire de 2010 a considérablement affecté la coordination sectorielle, l'arrivée au pouvoir du gouvernement de la VIIe République à la suite des élections démocratiques de 2011 suscite de nombreux espoirs. Le ministère en charge de la promotion de la femme avec l'appui des PTF, formule un Plan Stratégique fédérateur de ses cinq politiques sectorielles, lequel inclut la PNG pour la période 2012-2015. Conformément à la Déclaration de Paris et au 3^{ème} Forum de Haut Niveau d'Accra⁷ sur l'efficacité de l'aide au développement, un Cadre de Concertation entre les deux parties est mis en place en décembre 2012 pour implémenter le Plan Stratégique. Il définit le schéma général de collaboration et de concertation entre le MP/PF/PE et les PTF. Il est également une instance de consultation, de dialogue, de concertation stratégique, de suivi des ressources engagées et

⁷ Le Forum de haut niveau d'Accra en 2008, sur l'efficacité de l'aide au développement met l'accent sur la nécessité d'approfondir les progrès vers les objectifs de la Déclaration de Paris et aussi d'opérer des améliorations dans une série de domaines de l'appropriation, du partenariat et de l'obtention de résultats. Le Programme d'action d'Accra prend acte des progrès accomplis et définit les mesures à prendre pour enclencher la vitesse supérieure vers les objectifs cibles arrêtés à Paris. Le renforcement des capacités est également un aspect central du Programme d'action d'Accra. Les principes préconisés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra ont rallié l'adhésion de toute la communauté du développement.

de recommandations qui sont formulées de manière consensuelle par les signataires. L'objectif est d'harmoniser et rendre efficace l'aide au développement dans les domaines de la population, de la promotion de la femme, du genre, de la protection de l'enfant et de la protection sociale. Trois structures opérationnelles sont prévues, à savoir : un secrétariat permanent logé au Ministère chargé du suivi quotidien de l'agenda, un Comité Technique chargé du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des réunions, et des groupes thématiques formés par les membres des deux parties pour poursuivre des réflexions sur des thèmes spécifiques en vue de contribuer à la cohérence, la complémentarité et l'efficacité des interventions. Entre autres responsabilités, le ministère assure le leadership, la mise en œuvre, l'évaluation et initie des réflexions stratégiques liées aux problématiques sectorielles ; il convoque et organise les réunions semestrielles, les réunions trimestrielles du Comité technique ainsi que toute autre réunion extraordinaires au besoin et anime les groupes thématiques et enfin, maintient une communication fluide et partage les informations sectorielles avec les PTF.

Du côté des PTF représentés par leur chef de file, il incombe entre autres d'appuyer le ministère dans la mise en œuvre de son programme, en favorisant la circulation de l'information au sein des PTF d'une part et avec le Ministère d'autre part, canalisant les appuis techniques et financiers aux différentes politiques sectorielles, faisant le plaidoyer et le lobbying pour faire avancer la cause des femmes, des enfants et populations vulnérables et canaliser le dialogue entre le gouvernement et les partenaires.

Quand à la société civile nationale, il est prévu son implication par la stratégie du faire-faire à travers la contractualisation ; elle reste éliminée ainsi des réflexions stratégiques, même si le Ministère prévoit de mettre en place un autre cadre de concertation avec la société civile⁸.

Le ministère et les PTF s'engageront à mettre à disposition des ressources humaines et financières pour le fonctionnement et la gestion opérationnelle du secrétariat permanent du Cadre de concertation. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan Stratégique se feront au cours d'une revue annuelle conjointe.

L'enthousiasme suscité par ce mécanisme de concertation se concrétise par sa mise en place officielle en décembre 2012, au cours d'une cérémonie hautement. Puis suivra dans la foulée la signature de son protocole par onze chefs d'agence des institutions multilatérales, bilatérales et de la société civile internationale. Le secrétariat permanent est mis en place à travers un arrêté ministériel. Les ressources humaines promises par les deux parties sont mises à disposition du secrétariat permanent soutenu techniquement par deux experts en genre, dont une assistante technique internationale de la part des PTF et le chargé de programmes de l'agence chef de file. Le secrétariat permanent élabore un plan annuel de travail et une feuille de route, qui sont soumis à l'approbation des autorités du Ministère et du chef de file.

Contre toute attente, ces initiatives prometteuses se dissolvent progressivement dans une nébuleuse. Jusqu'à décembre 2013, le plan d'action et la feuille de route ne seront pas

⁸ Jusqu'au moment de la révision de cet article, ce mécanisme n'est toujours pas mis en place.

approuvés ; les groupes thématiques ne seront pas mis en place aussi bien que les comités techniques et le cadre de concertation avec la société civile. Les locaux prévus pour abriter le secrétariat permanent ne seront pas habilités par le Ministère. Une seule réunion sera tenue en octobre 2013, au lieu des deux prévues. La revue annuelle de suivi-évaluation ne sera pas organisée, de même que les missions conjointes de terrain tel que prévu.

Les efforts du chef de file pour accomplir sa mission d'appui à la concertation et à la coordination seront progressivement gagnés par le découragement à cause principalement du manque de diligence et des hésitations du Ministère à assumer le leadership de la coordination et de la concertation dont il avait pris l'engagement.

Pour certains, ce sera de nouveau la preuve du manque d'engagement politique. Pour d'autres, c'est la difficulté à être transparent qui est la cause de cet échec. D'autres encore parleront de la préservation de la souveraineté, dans ce sens que l'arrimage du Cadre de Concertation à la Déclaration de Paris et au Forum de Haut Niveau d'Accra laisserait peu de possibilités aux autorités du Ministère pour les prises de décision unilatérale.

Finalement, chaque acteur reprendra ses activités dans le domaine sectoriel de la promotion de la femme et du genre de manière éparse, en essayant toutefois de respecter son agenda et ses propres modalités d'exécution, de partenariat et de suivi-évaluation.

L'échec du fonctionnement du Cadre de Concertation a laissé tous les partenaires bilatéraux, la grande majorité des ONG internationales⁹ ainsi que la société civile nationale en dehors de la concertation et de la coordination.

4.2. La vision synergique des organisations de la société civile

Même si les associations féminines existaient depuis le lendemain des indépendances en 1961, la société civile féminine nigérienne naît officiellement le 13 mai 1991 au cours de la marche des femmes de toutes les conditions pour revendiquer une représentation significative aux travaux de la commission nationale préparatoire de la conférence nationale souveraine. Depuis lors, il y a eu une ruée des femmes vers le mouvement associatif. Elles se sont organisées en confédérations, associations et groupements. En 2011, on comptait environ cent quarante trois ONG et associations intervenant dans le secteur de la promotion de la femme et du genre¹⁰. Elles interviennent dans des domaines variés tel le lobbying et le plaidoyer en faveur des droits de la femme et des filles ainsi que pour la ratification des instruments juridiques, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, le développement des capacités et compétences de ses structures, l'autonomisation de la femme, le leadership féminin et le syndicalisme, entre autres. On les retrouve dans l'ensemble du territoire à tous les niveaux de la vie sociale, politique, économique et culturelle et, leur contribution au développement du pays n'est plus à démontrer, même si elle reste très peu valorisée. Cependant, elles peinent à construire une vision synergique de leur mouvement so-

⁹ Seules deux ONG internationales signeront le protocole du Cadre de Concertation.

¹⁰ Liste dressée par l'auteure en collaboration avec l'agence espagnole de coopération internationale pour le développement et le ministère en charge de la promotion de la femme et du genre.

cial et de leurs interventions qui pourrait changer la situation de la femme. Tel que le constate le sociologue Souley Adji (2005) :

Il n'existe pas de nos jours ce magma compact de forces sociales centrifuges, susceptibles de se soulever comme un seul homme face aux problèmes sociaux majeurs, se posant à la société. Le sentiment d'appartenance à un mouvement social, et bien plus encore celui de vouloir transformer le monde sinon le quotidien des concitoyens paraît encore faible, y compris chez les leaders d'opinion.

L'absence d'un mouvement 'féministe' intellectuel à la nigérienne pouvant organiser et guider la lutte des femmes vers des objectifs précis fait que les revendications des femmes restent souvent faiblement considérées. Il semble en effet que l'adversaire contre lequel les ONG et associations féminines sont censées mener la lutte n'est toujours pas identifié.

Le manque de solidarité entre ces associations féminines et entre les propres femmes fait que les plus actives ont du mal à mobiliser le reste autour d'une même cause. Par exemple, la femme urbaine, malgré son activisme, n'a pas été en mesure d'influencer significativement le changement favorable à l'épanouissement des femmes dans la diversité des milieux, notamment celles du milieu rural, ce qui pose le problème de la cohérence dans les perceptions et les choix entre les femmes des milieux urbain et rural.

Paraphrasant Souley Adji (2005), l'absence de projet de société clair, original et porteur, fait que le mouvement social nigérien dans son ensemble et le féminin en particulier semble privilégier le plus souvent les revendications ponctuelles, de courte portée et une fois posées et/ou satisfaites, on revient à la normalité faute justement de problématique légitime globale procédant et se fondant sur une organisation de la société.

Les résultats de ce manque de projet social synergique sont dans leur grande majorité plutôt faibles, voire régressifs en matière de la réalisation des droits de la femme et la réduction des inégalités et iniquités de genre, comme il a été mis en exergue dans l'état des lieux des vingt ans de lutte des femmes dressé en septembre 2012¹¹. Pour ne citer que quelques exemples, la loi sur le quota a été jusque là très peu respectée, excepté par les gouvernements de 2010 et 2011 et les tentatives pour son rehaussement sont restées sans succès. Les réserves sur la CEDEF, qui l'ont pratiquement vidé de sa substance, ne sont toujours pas levées quinze ans après sa ratification ; le protocole additionnel de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femme, n'est toujours pas adopté vingt-huit ans après la ratification de la charte. Les successives tentatives d'adoption du code de statut personnel (code de la famille) dont la dernière en 2011, ont lamentablement échoué. Le projet de loi sur la protection de la jeune fille au cours de sa scolarité a été mis en veilleuse par l'Assemblée Nationale en décembre 2012 à cause de l'opposition des groupes de pression religieuse à visées fondamentalistes.

¹¹ Cet état des lieux a été une initiative d'ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes.

4.3. La concertation des partenaires techniques et financiers

Le Groupe Thématique Genre et Droits Humains (GTG/DH) est un groupe de travail mis en place par le Système des Nations Unies (SNU) qui, depuis 2006 accompagne la promotion et la réalisation du genre au Niger. Il regroupe à sa création les seules agences du SNU, mais depuis 2011 s'est élargi aux ministères de la Justice et de la promotion de la femme et protection de l'enfant, et, lorsqu'il s'avère nécessaire, d'autres partenaires multi-latéraux et bilatéraux intervenant dans les questions de genre et droits humains au Niger sont invités.

Les interventions du GTG/DH sont articulées autour de trois objectifs, à savoir :

— renforcer la prise en compte du Genre dans les documents de politiques, de stratégies et des programmes de développement ;

— créer un lieu d'échanges réguliers d'informations et de données d'expérience sur l'instauration de l'égalité des sexes ;

— renforcer l'action coordonnée de l'Équipe Pays en matière d'égalité des sexes et soutenir la formulation et la mise en œuvre de programmes conjoints sur l'égalité des sexes.

La programmation conjointe genre exécutée dans ce cadre est considérée comme une approche efficace qui permet de garantir la cohérence, la complémentarité et la synergie dans la réponse collective et coordonnée du SNU aux priorités nationales dans ce secteur et faciliter l'appropriation nationale. Le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Niger 2009-2013 avait prévu de renforcer la programmation conjointe genre en formulant un programme conjoint genre dans un souci de complémentarité et de synergie entre les agences ainsi que de l'efficacité découlant de la réduction des coûts des transactions sectorielles en cours depuis 2006. Mais face à l'échec de la formulation du Programme Conjoint Genre en 2011, le SNU poursuivra ses appuis à travers une programmation jointe genre et droits humains. Cette dernière est une mise en commun dans une matrice des plans de travail annuels préalablement définis avec les ministères de la justice et de celui en charge de la promotion de la femme. Il s'agit plus de s'informer mutuellement des activités des uns et des autres que de mener des réflexions stratégiques. La grande majorité des points focaux ne sont pas des spécialistes du genre, sinon que la problématique du genre a été ajoutée à leur cahier de charge. Cependant le Groupe a pris l'initiative de poursuivre le renforcement des compétences de ses membres dans ce secteur. Certes le faible engagement et leadership de l'institution de tutelle à réaliser le genre reste un handicap, mais le peu d'enthousiasme des propres agences à une programmation conjointe genre peut aussi justifier cet état de fait.

5. CONCLUSION

Les inégalités du genre sont un obstacle au développement du Niger, car elles affectent les domaines tels que l'éducation, la santé, la participation politique, l'accès à la justice et la protection des personnes vulnérables et les femmes, entre autres. Malgré l'adoption de

la Politique Nationale Genre en 2008, malgré les nombreuses ressources allouées, les résultats restent faibles face à l'ampleur des déséquilibres entre les hommes et les femmes.

Les tentatives pour assurer une coordination et une concertation des acteurs de promotion de la femme et du genre restent peu efficaces à cause principalement de la faiblesse de leadership du Ministère en charge de la promotion de la femme et du genre. Les interventions des acteurs (étatiques, société civile, multilatéraux et bilatéraux) restent éparses, ce qui ne permet pas de capitaliser d'une part, les avancées en matière de réduction des inégalités et, d'autre part d'harmoniser et mutualiser les efforts six ans après le début de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Genre.

Face à ce manque de coordination et de concertation, il sera difficile pour l'État du Niger et ses partenaires de mesurer l'efficacité et l'efficience des interventions de lutte contre les inégalités et iniquités de genre, conformément à la Déclaration de Paris et au Forum de Haut Niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide au développement.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJI, S. (2005) : *Y a-t-il encore une société civile au Niger ?*. Disponible sur : <<http://www.alternativeniger.org/>> (Dernier accès : 25/01/2014).
- OCDE Organisation de coopération et de développement économiques (2005) : *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra. 2005/2008*. Disponible sur : <<http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>> (Dernier accès : 25/11/2014).
- ONU (1979) : *Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)*. Disponible sur : <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>> (Dernier accès : 25/11/2013).
- ONU (1990) : *Convention Internationale des Droits de l'Enfant*. Disponible sur <<http://www.unbisnet.un.org>> (Dernier accès : 25/11/2013).
- ONU, Programme des Nations Unies pour le développement (2013) : *Rapport sur le Développement Humain*. Disponible sur : <<http://www.undp.org/2013/human-development-index>> (Dernier accès : 22/12/2013).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (1996) : *Politique Nationale de Promotion de la Femme*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de l'Éducation Nationale (1998) : *Loi d'orientation du secteur de l'Éducation nationale*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2006) : *Enquête de Santé et Démographie à Indicateurs Multiples (ESDN)*. Disponible sur : <www.stat-niger.org> (Dernier accès : 20/6/2012).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (2008a) : *Analyse de la Situation de la Femme et de l'Enfant*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (2008b.) *La Politique Nationale Genre*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2009) : *Enquête nutrition survie*. Disponible sur : <www.stat-niger.org> (Dernier accès : 20/9/2012).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2010a) : *Enquête nationale survie et mortalité*. Disponible sur : <www.stat-niger.org> (Dernier accès : 31/10/2013).

*Égalité et équité de genre au Niger :
état des lieux et défis de la coordination*

- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2010b) : *Mécanisme de Collecte des données sur les violences basées sur le genre*. Disponible sur : <www.stat-niger.org/> (Dernier accès : 31/10/ 2013).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2011a) : *Le Niger en Chiffres*. Disponible sur : <www.stat-niger.org/> (Dernier accès : 31/10/ 2013).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la Santé Publique (2011b) : *Politique nationale de santé et plan de développement sanitaire (2011-2015)*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministères en charge de l'éducation et de la formation (2011c) : *Plan d'action nationale de l'éducation et de la formation des filles au Niger 2012-2016*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère du Plan, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire (2012a) : *Plan de Développement Economique et Social 2012-2015*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la Population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (2012b) : *Termes de références du Cadre de concertation avec les Partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre du Plan Stratégique 2012-2015*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. HCI3N Haut Commissariat à l'initiative 3 N (2012c) : *Stratégie de croissance de la productivité agricole du gouvernement de la 7ème République « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »*. Niamey. Disponible sur : <<http://www.initiative3n.ne>> (Dernier accès : 20/03/2012).
- REPUBLIQUE DU NIGER. Ministère de la Population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (2013a) : *Rapport de fin d'assistante technique internationale genre du projet d'appui institutionnel en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération internationale pour le développement*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER. Institut National de la Statistique (2013b) *Résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012*. Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER (2013c) : *Programme sectoriel de l'éducation et de la formation (2014-2024)*. Niamey. (Dernier accès : 10/10/2014).
- SOCIAL WATCH (2012) : *Indice d'équité de genre. Eradication de la pauvreté et justice des genres*. disponible sur : <[www.socialwatch.org.](http://www.socialwatch.org/)> (Dernier accès : 25/11/2013).
- SYSTEME DES NATIONS UNIES (2009) : *Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement au Niger. UNDAF 2009-2013*. Disponible sur : <www.undp.org/niger> (Dernier accès : 31/1/ 2014).
- UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population du Niger (2012) : *Initiative Adolescentes. Respecter les droits et répondre aux besoins des adolescentes au Niger*. Niamey.

Fondements anthropologiques de l'émancipation

Fundamentos antropológicos de la emancipación

María Xesús VAZQUEZ LOBEIRAS

RESUME : En prenant comme référence préliminaire les différents sens du terme « émancipation », ce travail réfléchit sur la condition humaine. D'un point de vue anthropologique le terme émancipation définit la position de l'être humain par rapport à la nature et à la culture. Nous ne sommes pas uniquement nature, au contraire nous nous projetons en dehors de celle-ci dans un domaine propre et spécifiquement humain qui se caractérise par sa plasticité et qui fait de notre existence un problème à résoudre. Pour approfondir ce sujet nous avons recours au récit de Platon du mythe de Prométhée et Épiméthée, à des auteurs importants de l'anthropologie biologique contemporaine (Gehlen, Portmann) et, finalement, à Habermas. D'après cet auteur l'ingrédient fondamental de tout procès émancipatoire c'est l'autoréflexion. Les études de genre, qui favorisent l'autoréflexion des femmes, constituent un outil très efficace dans le chemin de leur émancipation.

RESUMEN: Tomando como referencia preliminar los distintos significados del término «emancipación», el presente trabajo reflexiona acerca de la condición humana. Desde el punto de vista antropológico el término emancipación define la posición del ser humano en relación con la naturaleza y la cultura. No somos únicamente naturaleza, sino que nos proyectamos fuera de la misma en un ámbito propio y específicamente humano que se caracteriza por su plasticidad y que hace de nuestra existencia un problema pendiente de solución. Para profundizar en la temática se recurre al relato platónico del mito de Prometeo y Epimeteo, a destacados autores de la antropología biológica contemporánea (Gehlen, Portmann) y, finalmente, a Habermas. Según este autor el ingrediente fundamental de todo proceso emancipatorio es la autorreflexión. Los estudios de género, que favorecen la autorreflexión de las mujeres, constituyen una herramienta extremadamente eficaz en el camino de su emancipación.

1. INTRODUCTION

Pour pouvoir parler des « bases anthropologiques de l'émancipation » je ferai premièrement un éclaircissement des termes. Le substantif « émancipación » et le verbe correspondant « emancipar », ont, selon le *Diccionario de la Real Academia Española (DRAE)*, deux significations complémentaires. D'un côté il s'agit de technicismes juridiques, avec une signification très concrète qui apparaît déjà dans le droit romain (*emancipatio, emancipare*) et qui veut dire « Se libérer de la patrie puissance, de la tutelle ou de la servitude » (*DRAE, 2001*). Qu'est ce qu'on comprend par « patrie puissance » (en latin *patria potestas*) ou « tutelle légale » ? L'ensemble de droits, obligations et devoirs que la loi

reconnaît aux pères sur la personne et les biens de leurs enfants tant que ceux-ci n'obtiennent pas la majorité. L'émancipation ou l'acte d'émanciper se rapporte, donc, depuis le point de vue légal, à la reconnaissance de la majorité avant que celle-ci soit en fait obtenue. Autant le moment de la majorité que les conditions de l'émancipation (majorité anticipée) sont établies par les codes civils dans chaque pays. En Espagne, p. ex., les articles 314 et s. (*Código Civil*, 1889) légifèrent sur ce sujet. En général l'émancipation juridique implique l'attribution de tous les droits et facultés qui s'acquièrent normalement avec l'arrivée de la majorité.

Outre cette signification strictement juridique, le vocable possède en espagnol une signification que nous pourrions caractériser comme sociologique ou sociohistorique puisqu'elle fait référence au procès de « se libérer de n'importe quelle classe de subordination ou dépendance » (*DRAE*, 2001). Dans ce sens le vocable apparaît de préférence en deux contextes : d'un côté rapporté au procès de libération des colonies de la subordination à leurs métropoles respectives, ainsi disons p. ex. que la République du Niger s'est émancipée de la domination française en 1960 (apparaît alors comme synonyme d'« indépendance ») et par ailleurs le terme émancipation est rapporté d'habitude au procès de libération de la femme, un procès qui fait ses premiers pas au XVIII^e siècle, dans le contexte de la Révolution Française, qui proclame l'égalité de tous les êtres humains. Les femmes se rendent compte vite que l'émancipation de la classe bourgeoise, qui trouve son expression la plus authentique dans la proclamation des droits de l'homme et du citoyen, ne comporte nécessairement pas l'émancipation de la femme. Le nouvel ordre social ne garantit pas aux femmes les mêmes droits et libertés qu'aux hommes (Fernández Buján, 2006 : 51). À partir de ce moment s'entame entre des femmes et des hommes une lutte soutenue par l'égalité qui arrive jusqu'aujourd'hui. Il s'agit d'un long procès sociohistorique très complexe, avec de très importantes répercussions sur la législation, l'éducation et la culture en général. On peut affirmer que, malgré les deux cents ans de tradition et les grandes réussites qui ont été obtenues, ce procès n'a obtenu que ses premiers pas.

Le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi, 2004) y en ajoute aussi une troisième aux deux significations du vocable « émancipation » que le dictionnaire de la langue espagnole signale : « Se libérer, se dégager d'une dépendance morale, des préjugés de son époque, etc. » (TLFi, 2004). Recueille ainsi les connotations psychologiques ou psychosociales que peut aussi exprimer ce terme.

Ce travail va dans une autre direction. Il se propose de réfléchir sur ce que nous devons comprendre par émancipation dans un sens qui ne correspond pas aux dites acceptions juridique, sociohistorique ou psychosocial du terme, mais qui pointe vers une dimension qui se trouve à la base de toutes ces dernières : l'émancipation dans un sens anthropologique.

2. CONCEPT D'EMANCIPATION DANS UN SENS ANTHROPOLOGIQUE

Au-delà de l'acquisition des droits et des devoirs civils et de la lutte pour l'égalité entre des hommes et des femmes en relation avec des dits droits et devoirs, l'« émancipa-

tion » fait référence à un procès qui concerne tout être humain en relation précisément avec son développement comme être humain. L'être humain pourrait se définir, dans ce sens, comme l'être destiné à l'émancipation. Si l'être humain comme tel est destiné à l'émancipation, ce procès implique nécessairement les femmes. Cette démarche permet d'anticiper de possibles objections dérivées du concept d'émancipation lorsqu'on le comprend comme une réalité sociohistorique. Du point de vue sociohistorique l'émancipation pourra se comprendre comme un procès qui affecte uniquement une société ou un ensemble de sociétés dépendant de conjonctures historiques données dans chaque cas. Par exemple, quelqu'un peut penser que le procès d'émancipation ou libération de la femme concerne l'Europe et le monde occidental mais qu'il n'est pas extrapolable à d'autres contextes sociohistoriques. Il est sûrement possible de disputer sur ce sujet mais dans ce contexte nous situons le problème dans un autre plan. L'approche anthropologique signifie que ce sujet doit se rapporter à la question absolument générale sur qu'est-ce que c'est l'être humain ? Et que cette question implique autant les hommes que les femmes sans distinction et bien sûr aussi tous les modèles de sociétés et toutes les variantes culturelles. Qu'est-ce que nous pouvons comprendre par émancipation dans ce sens ?

Afin de l'éclaircir nous prendrons comme référence l'usage que le grand sociologue et penseur contemporain Jürgen Habermas fait du terme « émancipation » (*Emanzipation*) dans l'article « Connaissance et intérêt », publié pour la première fois, en version allemande, en 1965, et dans l'essai du même nom de 1968. Bien qu'on ne trouve pas dans cette œuvre une définition exacte du terme « émancipation » sa signification habermasienne peut être reconstruite à partir de divers passages des textes mentionnés.

Habermas parle de l'émancipation à l'égard de la contrainte qui émane de la nature (Habermas, 1973 : 152). « Langage » et « autoréflexion » sont deux moments décisifs de l'émancipation ainsi comprise (*op. cit.* : 150 et 156). La phrase suivante recueille l'essentiel de la notion d'émancipation selon Habermas : « il y a en nous une part de la nature qui acquiert son autonomie au sein même de la nature » (*op. cit.* : 152). Émancipation signifie, ainsi, que l'être humain fait partie de la nature mais en même temps il est en dehors d'elle. Le fait que nous ne sommes pas simplement nature signifie, entre autres, que le problème de l'existence n'est pas résolu pour nous mais que nous devons le résoudre avec des éléments qui ne procèdent pas de la nature *stricto sensu* mais de cette partie de la nature qu'est la « nature humaine ».

L'idée que nous ne sommes pas seulement nature mais quelque chose spécifiquement divers d'elle se trouve dans le noyau de la compression de l'être humain de la plupart des religions, ainsi que d'importants penseurs de toutes les époques : Platon, Protagoras, Kant, Fromm, Morin, etc. En ce qui suit nous examinerons brièvement un passage du dialogue platonicien *Protagoras*, où le personnage de Protagoras explique les conditions propres de la vie humaine en ayant recours à une version du mythe de Prométhée et Epiméthée qui présente des parallélismes intéressants aussi bien avec Habermas qu'avec quelques idées présentes dans le cadre de l'anthropologie biologique contemporaine. Nous parlerons, donc, d'une vieille intuition sur ce que nous sommes qui est confirmée par la pensée contemporaine.

3. EN ESSAYANT DE COMPRENDRE L'ETRE HUMAIN DE PLATON A L'ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE CONTEMPORAINE

Le fragment auquel nous faisons référence raconte la chose suivante : il y a eu un temps où n'existaient pas encore les lignages des mortels (dans ce contexte l'expression « mortel » se rapporte à l'ensemble des animaux, qui, en principe, comprend aussi l'être humain). Les dieux ont chargé la tâche de créer les espèces des mortels à deux frères, un adroit et intelligent, Prométhée et un autre maladroit, Épiméthée. Le second a demandé permission au premier pour faire tout seul le travail, le premier devait être présent uniquement dans le but de superviser son œuvre. Epiméthée a commencé à créer les différentes espèces en donnant à chacune des qualités nécessaires pour la vie. Le texte platonique nous dit :

aux plus faibles, il attribue le privilège de la rapidité ; à certains il accorde des armes ; pour ceux dont la nature est désarmée, il invente quelque autre qualité qui puisse assurer leur salut. À ceux qu'il revêt de petitesse, il attribue la fuite aliée ou l'habitation souterraine. Ceux qu'il grandit en taille, il les sauve par la même (Platon, 1973 : 320).

Et ainsi de suite. En plus :

il s'occupa de les défendre contre les intempéries qui viennent de Zeus, les revêtant de poils touffus et de peaux épaisses, abris contre le froid, abris aussi contre la chaleur, et en outre, quand ils iraient dormir, couvertures naturelles et propres à chacun. Il chaussa les uns de sabots, les autres de cuir massifs et vides de sang. Ensuite, il s'occupa de procurer à chacun une nourriture distincte, aux les herbes de la terre ; aux autres les fruits des arbres, aux autres leurs racines ; à quelques-uns il attribua pour aliment le chair des autres. À ceux-là, il donna une postérité peu nombreuse ; leurs victimes eurent en partage la fécondité, salut de leur espèce (*ibid.*).

De cette manière, selon le récit platonique, tous les animaux ont été créés en des conditions idoines pour la vie. Mais le maladroit Epiméthée n'a pas bien fait les calculs dans sa répartition... Le récit platonique continue : « Or Épiméthée, dont la sagesse était imparfaite, avait déjà dépensé, sans y prendre garde, toutes les facultés en faveur des animaux, et... il lui restait encore à pourvoir l'espèce humaine, pour laquelle, faute d'équipement, il ne savait que faire » (*ibid.*). Prométhée a eu alors l'idée de surveiller l'œuvre de son frère et, pour résoudre le problème, il a décidé d'entrer dans la demeure des dieux et de leur voler quelques qualités que ceux-ci possédaient. Il a ainsi volé la sagesse technique et artistique d'Héphaïstos (le forgeron) et Athénée (la déesse de l'intelligence et des arts) et il a volé aussi le feu de l'atelier dans lequel tous les deux se trouvaient. Tout cela Prométhée l'a livré à l'être humain, qui peut ainsi sortir de la précarité et du manque où l'avait situé la maladresse d'Epiméthée. Selon Platon :

Parce que l'homme participait au lot divin, d'abord il fut le seul des animaux à honorer les dieux, et il se mit à construire des autels et des images divines ; ensuite il eut l'art d'émettre des sons et des mots articulés, il inventa les habitations, les vêtements, les chaussures, les couvertures, les aliments que naissent de la terre (*op. cit.* : 321).

Pourtant ce cadeau de Prométhée n'est pas suffisant pour garantir la survie de cette nouvelle espèce. Les êtres humains ont habité d'abord dispersés, sans qu'il y ait des villes ;

ainsi, donc, ils étaient détruits par les animaux, qui toujours et partout étaient plus forts qu'eux. Ils cherchaient, donc, la façon de se réunir et de fonder des villes pour se défendre. Mais une fois réunis, ils se blessaient mutuellement, par manque d'art de la politique, de sorte qu'ils commençaient de nouveau à se disperser et à mourir. Cette espèce bizarre, tellement mal conçue pour la vie, a seulement pu se sauver grâce à l'intervention de Zeus, le roi des dieux : « Zeus alors, inquiet pour notre espèce menacée de disparaître, envoie Hermes porter aux hommes la pudeur et la justice, afin qu'il y eût dans les villes de l'harmonie et des liens créateurs d'amitié » (*op. cit.* : 322).

En se servant d'une succession de brillantes métaphores, Platon attribue à Protagoras un portrait de la condition humaine : du point de vue de la nature notre situation peut se caractériser par l'extrême précarité. En comparaison avec les autres espèces animales nous sommes à peine doués pour la survivance. Ce grave manque se compense, pourtant, avec certaines qualités qui procèdent de la divinité. La lecture que nous offrons ici fait abstraction d'une façon intentionnée de l'élément religieux pour pouvoir interpréter le mythe en termes strictement anthropologiques. Les éléments qui, selon le mythe, ont leur origine dans la divinité, soit parce que Prométhée les vole, soit parce que Zeus les livre, ils peuvent être interprétés comme des éléments qui accompagnent universellement la condition humaine. En leur attribuant une origine divine le mythe souligne que ces éléments ne viennent pas directement de la nature (comme les qualités qui ont été distribuées chez les animaux) mais qu'ils viennent d'un domaine hétérogène à cette dernière, un milieu que nous pourrions caractériser à grands traits comme « supranaturel ». Ce qui est supranaturel correspondrait à ce qui est proprement et exclusivement humain, ce qui pour certains seulement peut se comprendre à travers l'intervention de la divinité, mais qui peut aussi être compris de façon autonome.

L'être humain complété avec un type de qualités tout à fait hétérogènes par rapport à celles qui ont été attribuées aux animaux possède maintenant une série de traits : il rend culte aux dieux, il possède le langage, il se donne de demeure, robe, chaussé, abri, développe l'agriculture, etc., il n'est pas difficile d'identifier dans ce catalogue de nouvelles habilités les diverses facettes de ce qui s'appelle « culture ». La culture consisterait, donc, en première instance, dans la création humaine de ressources pour la vie. Les éléments les plus excellents parmi tous ceux qui vont au-delà de la simple nature, c'est-à-dire, les éléments les plus excellents de la culture, qui permettent la cohabitation entre des humains, apparaissent identifiés dans le texte platonique comme « la pudeur et la justice » (*ibid.*).

Alors que les restants animaux se trouvent parfaitement intégrés dans la nature, l'être humain précise de cette espèce de deuxième nature qui serait la culture. Dans la terminologie de l'époque, au-delà de la *physis* l'être humain précise le *nomos*. En plus, c'est remarquable que Platon, de même qu'Habermas, identifie le langage comme un des éléments qui caractérise cette position de l'être humain au-delà de la simple nature. Platon autant que Habermas reconnaît en l'être humain une dualité : la dualité « nature »-« culture » (*physis-nomos*), que, comme nous le verrons, se transformera dans la terminologie d'Habermas en la dualité « nature »-« émancipation ».

L'anthropologie biologique contemporaine donne la raison à Platon. L'être humain se caractérise, en comparaison avec les espèces animales, par son extrême précarité biologique. Deux grands biologistes contemporains, l'allemand Arnold Gehlen (1904-1976) et le suisse Adolf Portmann (1897-1982), ont fait des recherches sur ce sujet (Barrio Mestre, 1998 : 95). Gehlen signale deux caractéristiques biologiques de l'être humain (la « non spécificité organique » et le « primitivisme biologique ») qui ont une influence dans cette situation que nous avons ici identifiée comme « précarité biologique ». La « non spécificité organique » est le fait que l'être humain a une dotation organique non spécifique en relation avec l'environnement. À différence des autres espèces animales l'être humain n'a pas développé des organes qui lui permettent de bien s'adapter spécialement à un environnement particulier. Ses organes ne lui servent pas à résoudre les besoins de sa subsistance, il possède peu de défenses et elles sont inefficaces, c'est un animal démuni contre les prédateurs et contre les microorganismes. Par ailleurs Gehlen fait référence au « primitivisme biologique » : les autres espèces animales ont éprouvé des changements évolutifs significatifs en des périodes de temps relativement courts. L'être humain, depuis qu'il s'est constitué comme tel, a éprouvé très peu de changements évolutifs. Comme nous savons, l'évolution biologique se produit en raison de l'interaction des individus avec le milieu. Dans le cas de l'être humain c'est comme si cette interaction s'était arrêtée, ou au moins ralentie. Portmann de son côté signale aussi deux caractéristiques : l'embryonalité et le besoin d'apprentissage. L'embryonalité signifie que l'être humain, en comparaison avec d'autres animaux, naît dans un stade de notoire immaturité biologique : il ressemble plus à l'embryon qu'à l'individu adulte de son espèce. Tout autre mammifère supérieur naît beaucoup plus développé que l'être humain et possède à cause de cela depuis le début de son existence une grande autonomie. L'être humain a un long chemin à parcourir depuis sa naissance jusqu'à la phase où il est prêt à s'autonomiser de ses parents. Cette immaturité biologique s'amende grâce à moyennant plusieurs processus d'apprentissage. Fonctions fondamentales pour la vie humaine telles que marcher, se nourrir par soi-même, parler, etc. requièrent de longues périodes d'apprentissage. La conséquence de tout cela est que l'être humain doit se munir de ressources pour la survie qui n'ont pas le caractère d'automatismes naturels, mais qui peuvent se développer de façons très différentes, moyennant un procès d'apprentissage toujours ouvert et à des niveaux très différents. Voyons p. ex. le problème de l'alimentation. Chaque espèce se nourrit d'une façon préfixée, instinctive : quelques animaux mangent de l'herbe, d'autres, des fruits des arbres, d'autres, des graines, etc. Pour l'être humain, l'action de manger n'est pas préfixée par la Nature, même pas en relation avec l'allaitement maternel. L'être humain doit, ainsi, apprendre à manger. Mais ce procès d'apprentissage est ouvert, il admet de multiples solutions, ainsi quelques groupes humains se spécialiseront dans la récolte, d'autres dans la chasse, autres dans la pêche, etc., etc. La même chose arrive avec le problème de la défense, la protection des inclémences atmosphériques, la reproduction et l'élevage, etc., etc.

Platon en des termes mythologiques, Gehlen et Portmann en des termes de la biologie contemporaine, affirment que l'être humain est une partie de la Nature mais qu'il ne se trouve pas pleinement enraciné dans cette même nature. Avec les qualités pour la vie que lui a donné la nature, l'être humain doit développer pour lui-même beaucoup d'autres simplement pour survivre, mais ce développement est ouvert, il peut se réaliser de beaucoup de

façons différentes. Les ressources de survie développées par l'être humain et non prédéterminées par la nature constituent le milieu de la culture. De tout ceci il doit s'extraire un premier constat : les cultures sont diverses, il y a beaucoup de cultures possibles, autant que de solutions optimales pour le problème de l'existence humaine.

4. LE POINT DE VUE D'HABERMAS: L'ETRE HUMAIN ENTRE LA NATURE ET L'EMANCIPATION

Par la suite nous examinerons la dualité habermasienne nature-émancipation, qui pourrait être comprise comme une réinterprétation de la dualité classique « nature »-« culture ». Puisque les deux schémas coïncident dans un pôle (tous les deux parlent de la nature), il nous resterait à penser que les autres éléments de la polarité : « culture » et « émancipation » ont aussi quelque chose en commun. Comment penser cette relation ? Est-il possible d'identifier la culture en général, c'est-à-dire, n'importe quelle culture, avec l'émancipation ? Dans un certain sens, nous pourrions le penser ainsi. Mais « émancipation » dans ce cas ne signifierait rien de plus qu'une espèce de condition d'extériorité et d'hétérogénéité par rapport à la nature. Le texte d'Habermas, comme nous l'avons vu, dit quelque chose de plus : il parle du « langage » et de l' « autoréflexion » comme les éléments principaux de l'émancipation.

Évidemment toute culture implique l'existence d'un langage humain. L'immense richesse culturelle d'un pays comme le Niger, p. ex., se mesure dans la quantité de langues vivantes qui existent et qui représentent chacune d'elles une culture différente. L'Espagne n'est pas si riche en langues que le Niger : en Espagne nous avons au moins 4 langues vivantes, qui en plus possèdent le statu sociopolitique de la co-officialité avec la langue majoritaire qui agit comme langue franche : l'espagnol. Mais, continuons à penser avec l'aide d'Habermas : il est possible d'affirmer aussi que toute culture implique un procès d'autoréflexion ? Toutes les cultures sont-elles conscientes des usages et des habitudes qui les soutiennent ? Il y a un autre passage d'Habermas dans cette même œuvre qui est particulièrement éclairant en relation avec ce que nous devons comprendre par « émancipation », je cite : « L'acte d'autoréflexion, qui « change une vie », est un mouvement d'émancipation » (Habermas, 1976 : 245). L'autoréflexion est à la base, selon Habermas, des changements de vie. Bien qu'il soit probable que l'idée habermasiana d'autoréflexion que « change une vie » (*ibid.*) ait présente d'abord l'expérience de la guérison psychanalytique (*op. cit.* : 246) —en tenant compte que la psychanalyse est considérée par Habermas comme une des sciences émancipatrices (*op. cit.* : 305)— c'est possible de réaliser une interprétation de cette phrase en termes culturels. Il convient de signaler d'abord l'importance extraordinaire du préfixe « auto » (*Selbst*) qui accompagne le substantif « réflexion ». Dans le domaine de la psychanalyse le changement de vie qu'on poursuit à des fins thérapeutiques est possible seulement comme auto-réflexion, c'est-à-dire, comme un acte d'auto-connaissance des plus difficiles à réaliser, car il s'agit de l'accès à l'inconscient : à ce qui par définition demeure inaccessible à la conscience et, donc, inconnaissable. De la même façon, l'autoréflexion et l'auto-éclaircissement peuvent nous mener à détecter des éléments de la culture qui conditionnent d'une façon essentielle notre vie et qui, en nous rendant

pleinement conscients de ces derniers, peuvent déclencher, comme dans le procès de guérison psychoanalytique, un changement de vie (*ibid.*).

Nous avons dit avant que la culture pouvait être comprise, en suivant, p. ex, Portmann, comme un procès ouvert d'apprentissage. Le vocable apprentissage devrait être pris ici dans son sens le plus large. On apprend d'un côté ce que nous enseignent les autres, mais par ailleurs apprendre équivaut aussi à découvrir. Les solutions pour la vie de nos ancêtres sont transmises de génération en génération et nous présentent la culture sous la forme de la tradition. Mais tout être humain est en condition de concevoir de nouvelles solutions, parfois en réinterprétant la tradition et parfois en créant réellement *ex novo*. Habermas nous parle de son côté de l'autoréflexion comme élément du changement et comme émancipation. Si nous combinons les deux points de vue nous pouvons en conclure que la culture, comme procès ouvert d'apprentissage, est toujours vouée au changement et que le changement est réellement émancipatoire dans la mesure où il dérive d'un procès autoréflexif. Envisager la possibilité de l'émancipation implique ainsi envisager la possibilité du changement culturel lié à l'autoréflexion. Une culture se place dans le chemin de l'émancipation dans la mesure où elle se soumet à l'autoréflexion, à l'autoévaluation. Évidemment ce procès peut concerner tous et chacun des éléments qui configurent une culture, il est ainsi possible p. ex. d'auto évaluer la tradition en relation avec des pièces aussi importantes de cette culture que tellement importantes de cette culture comme la religion, le langage, l'organisation sociale, etc. Ou même des aspects apparemment plus élémentaires, dans la mesure où ils apparaissent plus immédiatement liés à la dimension corporelle-naturelle de l'être humain, tels que l'alimentation, la santé, la reproduction... De même la question des conditions de vie des femmes dans la société peut être soumise à ce procès d'autoréflexion ou autoévaluation, que nous pouvons envisager en même temps comme un procès d'apprentissage ouvert et d'émancipation. C'est ainsi historiquement que cela s'est produit. Au moment où les femmes ont commencé à penser à leur situation s'est entamé un procès émancipatoire qui s'est étendu chaque fois davantage et en long et en large du tissu social des différentes cultures.

5. CONCLUSION: EMANCIPATION ET ETUDES DE GENRE

Les instruments conceptuels que nous avons utilisés ici nous permettent d'affirmer que le fait de penser sur les femmes ne concerne pas uniquement les femmes, mais que c'est un acte parmi les multiples actes émancipatoires qui peuvent avoir lieu lorsque la vie humaine apparaît mue par la réflexion.

Je revendique dans ce sens les études de genre, ici et dans le contexte de ce projet, pas avec l'idée que les cultures et les sociétés africaines doivent reproduire le procès socio-historique connu comme émancipation de la femme qui s'est donné en occident, mais d'une façon selon moi plus fondamentale, liée à la vision anthropologique que j'ai essayé de présenter ici. L'être humain, dans la mesure où ses comportements ne sont pas préfixés par la nature, doit penser, doit réfléchir et se rendre compte des ressources qu'il a fabriquées pour survivre. La position des femmes et les rapports hommes-femmes, femmes-société, etc.

sont un élément de plus dans le réseau sophistiqué de n'importe quelle culture, mais la culture n'est pas une réalité rigide, ni immuable.

Le mouvement de la culture commence au moment de la prise de conscience sur n'importe quel aspect ou élément de celle-ci. Grâce au procès de réflexion l'être humain est capable de focaliser des aspects particuliers de la réalité qui, de cette façon, passent à être situés non seulement sous la lumière de la conscience en prévision de l'analyse et de la compréhension, mais ils passent aussi à être exposés à la capacité humaine pour l'action. Penser sur la situation des femmes dans nos sociétés et favoriser les conditions pour que les femmes pensent par elles-mêmes équivaut à parcourir l'un des chemins possibles de l'auto-réflexion émancipatrice.

Je ne crois pas que ma fonction ici soit celle d'indiquer un chemin pour l'émancipation des femmes, ma mission est par contre beaucoup plus simple et plus radicale : chose de beaucoup plus simple et plus radical : je vous invite à penser en profondeur sur la position des femmes dans vos cultures. Pensez sur les femmes et faites en sorte que les femmes pensent sur elles-mêmes, qu'elles entament le chemin de l'autoréflexion. J'ai été très convaincue par l'idée habermasienne que réfléchir sur nous-mêmes équivaut automatiquement à l'émancipation.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRIO MESTRE, J. M., (1998) : *Elementos de antropología pedagógica*. Madrid : Rialp.
Código Civil (1889) : Disponible sur : <civil.udg.es/normacivil/estatal/CC/1/T11.htm> (Dernier accès : 25/8/2014).
DRAE = Diccionario de la Lengua Española (DRAE, 2001). Disponible sur <lema.rae.es/drae/?val=emancipar> (Dernier accès : 25/8/2014).
FERNÁNDEZ BUJÁN, I. (2006) : *As mulleres na filosofía*. A Coruña : Baía Edicións.
HABERMAS, J. (1973) : « Connaissance et intérêt ». In *La technique et la science comme "idéologie"* Paris : Gallimard, 133-162.
HABERMAS, J. (1976) : *Connaissance et intérêt*. Paris : Gallimard.
PLATON (1966) : *Protagoras*. In *Œuvres complètes*, Tome VIII, 3e partie, Paris : Les Belles Lettres.
TLFI = Trésor de la Langue Française informatisée, (2004). Disponible sur : <<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>> (Dernier accès : 25/8/2014).

Pour une éducation émancipatrice de la femme en Afrique

Por una educación emancipadora de la mujer en África*

Halidou YACOUBA

RESUME : Notre temps est celui de la modernité qui considère le respect des droits de tout être humain comme un impératif catégorique. Malheureusement, en portant un regard attentif et critique sur les réalités africaines, force est de constater que la femme vit une situation de discrimination et d'oppression multidimensionnelle : culturelle, sociale, psychologique et biologique. Et à bien voir les choses, la condition première, originelle et fondamentale de la libération de la femme africaine est l'éducation. Celle-ci facilite le meilleur accès des femmes au pouvoir et aux ressources.

RESUMEN: Vivimos la era de la modernidad en que el respeto de los derechos de todo ser humano es considerado como un imperativo categórico. Desgraciadamente, si se echa un vistazo atento y crítico a las realidades africanas, es inevitable constatar que la mujer vive una situación de discriminación y de opresión multidimensional : cultural, social, psicológica y biológica. Con un enfoque adecuado es posible constatar que la primera condición, original y fundamental, de la liberación de la mujer africana es la educación, facilitadora de un mejor acceso de las mujeres al poder y a los recursos.

1. INTRODUCTION GENERALE

La question de la discrimination sociale des femmes se trouve plus que jamais au centre du féminisme et des préoccupations de toutes les sociétés bien organisées, c'est-à-dire démocratiques. Certes l'oppression de la femme est un péché originel dont aucun continent n'est exempt. Mais il est particulièrement remarquable que sur ce point le continent africain en est réputé champion. La théorie des représentations sociales marque un travail dans la compréhension du statut de la femme en général et constitue un carrefour pour les sciences humaines et sociales. Elle permet à celles-ci de réfléchir sur les voies et moyens d'émanciper la femme de l'injustice qu'elle endure depuis la nuit des temps dans le monde, et singulièrement en Afrique subsaharienne. Ce continent est le lieu par excellence où la femme du fait de son illettrisme ou de son identité mal comprise, subit toute forme d'oppression. D'où la place centrale de l'éducation comme antidote à sa condition d'aliénation. Et s'il y a une meilleure forme d'éducation comme clinique de la femme opprimée, c'est bien l'éducation philosophique. Et cela parce que celle-ci a une visée fondamentalement

* Une version en espagnol de cet article a été publiée en Rodríguez Campos (2014 : 67-75).

ontologique et existentielle. Aux yeux de la plupart des hommes en Afrique, l'humanité de la femme porte les stigmates de doute originel.

Alors que faire pour éradiquer, sinon réduire ces illusions ou faux préjugés qui persistent encore dans des sociétés toujours réfractaires à la voix de la modernité ?

En clair, l'objectif de notre article est de proposer l'éducation comme un moyen privilégié de lutter contre l'oppression et la discrimination en démontrant de quelle manière elle peut contribuer au processus d'émancipation de la femme en Afrique.

2. DE LA CONDITION DE LA FEMME EN AFRIQUE

Commençons par rappeler brièvement le statut de la femme en Afrique. Pour comprendre l'extrême condition d'aliénation et de misérabilisme dont souffre principalement la femme rurale en Afrique, mieux vaut commencer par les pesanteurs socioculturelles qui font d'elle un être inférieur, un infra humain, disons un humain au rabais. Nos mythes d'héritage ne laissent aucune marge de manœuvre à la liberté de pensée : la femme symbolise le mal et l'homme le bien. Les mythes africains influencés par les religions respectivement chrétienne et musulmane considèrent l'homme comme un être droit à l'image de Dieu et la femme un être tordu à l'image de la côte de l'homme dont elle est issue. La femme est considérée comme un être dont il faut se méfier. Il ne faut jamais avoir confiance en elle car par nature elle ne garde pas le secret. Etant donné qu'elle est le sexe faible, elle doit être commandée par l'homme. De ce point de vue, l'univers culturel africain semble a priori conforter la théorie aristotélicienne qui place la femme au statut d'être dominé, d'être dont l'essence, c'est-à-dire la fonction, est d'obéir par opposition à l'homme fait pour commander. Mais il convient de préciser que, si pour Aristote, le piédestal de l'obéissance est la vertu fruit de l'éducation, malheureusement pour la représentation sociale en Afrique, c'est une sorte de conformisme moutonnier. Dans le foyer conjugal la femme doit comprendre que l'autorité du mari, chef de famille, ne se discute pas. Discuter de l'ordre du mari c'est remettre en cause sa raison d'être mari. Ce qu'on appelle la vertu d'une femme c'est d'observer en tout et partout la loi de l'omerta ou loi du silence. Selon la tradition, la femme n'est vraiment femme que si et seulement si elle est obéissante d'une manière inconditionnelle. Ne pas être docile à son conjoint c'est se préparer pour le divorce, lequel est décrété unilatéralement par ce dernier. La femme peut être chassée de son foyer conjugal à tout moment par son mari ou ses beaux-parents. Elle n'a aucun droit de braver son mari. Le braver c'est s'attendre souvent à la violence physique ou verbale dont l'impact psychologique sur les enfants n'est point à démontrer.

Le comportement autoritaire du mari est façonné et conditionné par les contextes et traditions historico-culturels, lesquels demandent à être réinterprétés. Car la modernité, en tant que manifestation phénoménale de la raison critique, s'oppose, dans son principe comme dans son achèvement, à toute forme d'autoritarisme. Ces traditions sont la cause et le terrain de l'oppression qui aliène la femme africaine, et singulièrement rurale et analphabète. La vie de celle-ci c'est la loi de l'obéissance moutonnière sans contestation aucune. Elle se doit d'endurer toutes les remontrances de son mari. Se taire, telle est la philosophie

vulgaire qu'elle doit pratiquer, alors que la philosophie dans son acception académique lui recommande de parler. Parler est un devoir nous dit Platon il y a plus de 25 siècles de cela. Aux yeux de la majorité des hommes en Afrique, la vertu d'une femme c'est de comprendre que la violence physique ou verbale que lui fait subir son mari va dans son intérêt d'être une femme exemplaire. Est exemplaire la femme muette, celle qui ne dit mot lorsque son mari la gronde, l'insulte ou la bat.

Bien plus, la femme Africaine est victime d'une certaine solitude liberticide : sa liberté se trouve presque confisquée. Aller prendre de l'air par exemple au bord de la mare, du fleuve ou de la plage est suspect aux yeux du mari ou des beaux-parents. Cela est considéré comme un désir d'adultère, de fraude sexuelle ou fornication.

Les causes du statut inférieur réservé aux femmes de notre société africaine sont multiples. Pour bon nombre d'hommes et même d'intellectuels une femme éduquée à l'école occidentale est une femme rebelle au commandement. En matière de mariage, ils considèrent la femme dont le niveau d'instruction est inférieur, préférable à la femme titulaire d'un doctorat. C'est dire que l'homme africain est mu par le désir effréné d'un pouvoir absolu sur la femme.

3. L'EDUCATION A LA PAROLE COMME PERSPECTIVE METHODOLOGIQUE

C'est par l'éducation que les femmes et les hommes peuvent combattre la perpétuation des mythes de la suprématie masculine, les fausses notions de supériorité qui ne font pas honneur à l'humanité. Ce n'est qu'en étant bien éduquées que les femmes seront capables de dévoiler et dénoncer la nature de l'oppression qui s'exerce sur toutes les femmes de notre société africaine. Et la première forme d'éducation dont les femmes doivent bénéficier c'est l'éducation à la parole.

Ainsi la parole est un chemin privilégié de l'éducation émancipatrice de la femme en Afrique. La parole de celle-ci dans son foyer conjugal peut beaucoup l'aider à transcender, sinon à conjurer les abus d'un mari autoritaire. Mais il fallait d'abord l'éclairer sur ses droits et devoirs, lesquels, convient-il de le souligner, sont dialectiquement liés. Pour revendiquer ses droits par la parole, il lui fallait avant tout les connaître. D'où la place centrale de l'éducation.

Ainsi il faut une contre-tradition qui consiste dans une refonte structurelle de la famille impériale en famille démocratique où les époux et les enfants ont aussi la liberté d'expression. Car dans la famille traditionnelle africaine le mari ou chef de famille a droit de vie et de mort sur tous les autres membres. Il impose souvent des ordres non consentis. De ce fait, il importe de transformer son autorité impériale ou absolue en autorité consentie et éclairée. Il faut déconstruire sa souveraineté absolue en sphères de souveraineté. C'est à travers le dialogue que celles-ci se relient et interagissent dans l'harmonie et l'entente mutuelle et cordiale. Le mari doit comprendre que tous les membres de la famille devront être respectés comme personnes jouissant d'une dignité. Il s'agit de « cette dignité en vertu de

laquelle l'homme ne saurait prendre rang parmi les choses —quelles que soient les relations qui l'y rattachent— se définit par la raison » (Levinas, 1995 : 126). Le droit de vie de tous les membres de la famille à la liberté, à la poursuite du bonheur, dans la mesure où il ne fait pas obstacle au bien-être familial doit être son souci constant.

À l'avenir la famille devrait être un vecteur de bien-être plutôt que centre de pouvoir. Le dialogue est la manière principale de sauvegarder la sphère familiale. Comment créer et préserver l'harmonie au sein de la cellule familiale ? La réponse est : à travers la modération. Il s'agit de la modération qui consiste chez chaque conjoint à tempérer sa colère à la suite d'un événement fâcheux. Car si tous les époux se fâchent concomitamment et de manière radicale, la réconciliation ne serait point possible. Ils se doivent d'être philosophes. N'est-ce pas que l'esprit philosophique est avant tout modération ? Seul le dialogue permet aux époux de parvenir à la paix véritable, celle des cœurs et des esprits. Celle-là même qu'ils ressentent dans leur fort intérieur, dans leur soi inné. Toute chose qui s'oppose à la paix imposée qui, à vrai dire, est une guerre potentielle. Celle-ci ne convient pas à des êtres civilisés, c'est-à-dire rationnels.

4. DE LA MAITRISE OU PEDAGOGIE DU LANGAGE

La maîtrise du langage par les époux consiste dans l'usage raisonnable et respectueux des mots, lequel se donne pour objectif une compréhension mutuelle sans heurts. De là l'importance de la philosophie du langage comme éducation émancipatrice de la femme en Afrique. Elle se veut domination du langage qui, par définition, est l'expression verbale de la pensée. Encore faut-il préciser que le langage n'est pas que vocal. Il est aussi gestuel, mimique, graphique voire pictural. Ainsi la domination du langage se mue en domination du conflit. Par contre, quand le langage n'est pas maîtrisé, il amplifie le conflit, ce qui est dommage et regrettable. La maîtrise du langage réside dans sa clarification logique qui aboutit nécessairement à l'annihilation du langage lui-même, c'est-à-dire à la fin du langage ou compréhension mutuelle. Maîtriser le langage n'est-ce pas aussi rectifier chaque mot sans pour autant le falsifier dès qu'il apparaît blessant aux yeux de son interlocuteur ? La parole, en tant qu'elle exprime l'intention, établit le contrat entre interlocuteurs. Concrètement « le langage a été créé pour discerner les choses et les principes » (Nakajima, 2009 : 98).

La parole maîtrisée est parole sensée, celle qui s'oppose à la parole sans résonance dans le sens, à la parole ambiguë et indéterminée. La fin de la parole en tant qu'axe du langage est son épuisement par le commentaire fait de part et d'autre par les époux. Une telle parole est promesse d'une paix marquée du sceau de la beauté et de la bonté au sens hellénistique du terme. C'est là tout le sens d'une paix d'espérance par opposition à la paix négative, celle imposée par le chef de famille autoritaire. Une telle paix ne confère à la femme que les droits de vivre en sécurité excluant tout autre droit humain, telle la liberté de parole, d'expression et d'opinion. Sa conduite s'appuie sur la peur de l'autorité du mari, chef suprême de la famille.

La famille où il fait bon vivre est celle où les époux vivent en harmonie, en unité dialectiquement obtenue, donc rationnellement consentie. Une telle famille est un lieu de paix véritable. Encore faut-il préciser que la paix, pour parler comme Spinoza, ne consiste pas dans l'absence de guerre, mais dans une vertu qui naît de la force de l'âme. Une famille où il fait bon vivre est celle fondée par des individus libres et guidés par l'espoir plutôt que par la peur, tandis qu'une famille infernale est celle où la femme et les enfants sont soumis et animés par la peur plutôt que par l'espoir. Quand la femme est libre elle cherche à améliorer son existence, soumise elle cherche seulement à éviter d'être grondée, battue ou divorcée. Elle ne vit pas, mais survit. La paix positive au sein du foyer conjugal est donc celle qui assure les droits humains de la femme. Elle est celle qui se caractérise par l'absence de violence structurelle, autrement dit « une forme de violence où une structure ou institution sociale tue lentement mais systématiquement les individus en les empêchant de satisfaire à leurs besoins élémentaires » (Nakajima, 2009 : 196). Le racisme, l'élitisme, l'ethnocentrisme institutionnalisés sont des exemples d'illustration.

L'un des obstacles de l'émancipation de la femme africaine est le caractère tabou de la sexualité. Toute chose qui pousse potentiellement une femme mariée à la fornication et les jeunes filles à certaines déviances sexuelles aux conséquences néfastes incalculables (filles mères, avortement, arrêt de la scolarisation, maladies sexuellement transmissibles ou MST). Il faut donc une éducation à la sexualité, dont le premier chemin est la parole libérée au sein du foyer. Car si celle-ci existe, bon nombre de déviances allaient être évitées. Par exemple l'adultère est souvent le résultat d'une inhibition psychologique de la femme qui dans le contexte culturel africain authentique n'a pas le droit d'exprimer à son mari son désir sexuel. N'est-ce pas ignorer que celui-ci est une exigence biologique existant aussi bien chez l'homme que chez la femme ?

Dans l'univers culturel africain la femme qui dévoile à son mari son désir sexuel est jugée suspecte. Elle est taxée de pute. Elle est considérée comme un être perversi, autrement dit une femme qui fait violence à la pudeur, une valeur cardinale dans les sociétés africaines non encore influencées par les valeurs culturelles occidentales. Une femme qui, au moindre voyage de son mari, peut forniquer.

Au contraire on ignore que c'est quand on empêche à la femme mariée d'exprimer son appétit sexuel à son mari qu'elle est tentée de forniquer. Un foyer conjugal civilisé, pourrait-on dire, est celui où la sexualité est libérée, où les conjoints peuvent se dire mutuellement leur envie sexuelle. La manière la plus simple d'assurer la fidélité de la femme est de lui permettre d'exprimer son désir sexuel à son mari et à tout moment voulu. Le désir sexuel est naturel. Or ce qui est naturel ne relève-t-il pas de la loi de la nécessité, c'est-à-dire ce qui ne peut pas ne pas être ? La nécessité, par définition, s'oppose à la contingence, à ce qui peut ne pas être.

À bien réfléchir, les actes de protestation violente chez une femme mariée dérivent souvent d'un manque de communication, de parole libérée, c'est-à-dire de dialogue selon la terminologie de Levinas. Afin de prôner la réconciliation et la paix entre deux conjoints en conflit, il est nécessaire pour eux de tenir compte de leur différence, laquelle ne peut être libérée que par l'échange d'idées. Celles-ci, loin d'être des abstractions vides de contenu

substantiel, sont la traduction exacte de leur vécu existentiel. Il est fréquent de voir dans les campagnes comme dans les villes africaines beaucoup de femmes endurer de nombreuses brimades. Celles-ci peuvent être cicatrisées au moyen du dialogue. N'est-ce pas que la philosophie est fondamentalement dialogue ? D'ailleurs, pour parler comme Hegel, la philosophie est essentiellement une affaire de langage. Discipline charnière des sciences humaines, la philosophie, et singulièrement celle du langage a une place centrale dans l'éducation émancipatrice de la femme en Afrique.

Ainsi la femme opprimée et désemparée doit comprendre que son malheur ne vient pas du fait que l'homme la commande, mais du fait que le commandement n'est pas consenti. L'éducation philosophique, en tant que médecine de l'âme, permet à la femme d'explorer ses possibilités de faire face aux problèmes dont elle est victime dans une multiplicité de contextes. L'esprit philosophique lui permet de faire l'expérience de son moi relationnel : relation avec son mari, relation avec ses beaux-parents, relation avec la société, relation avec ses enfants ou éventuellement avec ceux de la coépouse ou avec celle-ci elle-même. Cette relation multidimensionnelle la martyrise au moyen des traditions. La femme africaine est souvent victime du comportement de ses propres enfants. En effet, il existe beaucoup de jeunes qui refusent de sortir de la minorité. Ils préfèrent toujours rester dans une sorte d'assistance maternelle. Du coup, la femme peine en longueur de journée à se battre pour pouvoir les nourrir et les habiller. Quant au mari, il passe son temps dans des lieux de causeries ou de jeux inutiles ou sous l'arbre à palabre qui n'est plus en Afrique ce qu'il était. Si jadis il était une sorte d'agora à l'athénienne, il est presque devenu aujourd'hui un lieu de commérages ou de dénigrement gratuits des honnêtes gens.

L'éducation philosophique a une utilité à la fois privée et publique. Ainsi les philosophes ne peuvent être dignement heureux qu'en jouissant d'un bonheur pluriel, c'est-à-dire partagé. Toute chose qui peut les amener, par exemple, à créer des cabinets de consultations philosophiques pour soigner les femmes qui traversent une crise existentielle du fait des traumatismes subis dans leur foyer conjugal. Ainsi étant donné que l'éducation philosophique est fondamentalement dialogue, le premier soin existentiel que les philosophes peuvent apporter au profit de ces femmes meurtries consiste à s'entretenir avec elles afin de les amener à la maîtrise de soi. Se maîtriser n'est-ce pas être responsable devant ce qui nous arrive, ce qui dépend ou ne dépend pas de nous ? N'est-ce pas ne pas s'acharner face au destin ? La sagesse revient à ne pas chercher à troubler l'ordre du monde comme nous le recommandent les philosophes présocratiques dont la pensée, malgré le recul du temps, est d'une signification actuelle.

Bien plus, la pédagogie de la parole libératrice recommande aux conjoints de pouvoir, dès qu'il y a un problème, se lever pour communiquer, témoigner, déléguer, alerter ou simplement dire. La femme doit dénoncer les abus du mari pour éviter leur continuation ou une récurrence. Elle doit comprendre qu'il existe des moments d'obligation de non-réserve, c'est-à-dire de devoir de parler pour alerter, défendre l'institution familiale contre elle-même, éviter les catastrophes historiques. Certes c'est prendre des risques, à savoir surtout celui surtout d'être répudiée. Mais à bien analyser les choses, la vie en elle-même constitue un danger. Ce qui est important c'est le fait que par l'échange d'idées l'honneur de la famille se trouve préservé, la vérité publiquement blessante se trouve dévoilée et transcendée

au sein de l'intimité familiale. Mais la femme, même victime d'injustice, même lorsqu'elle veut dénoncer, doit faire preuve d'une pédagogie de la parole. Celle-ci a une essence, une procédure et une fin. On ne parle pas n'importe comment et n'importe quand. Comme nous le fait remarquer Christian Vigouroux dans son article, *Le devoir de parler*, « finalement parler c'est dire, donc formuler, donc argumenter, donc convaincre, donc reconnaître l'autre. Dire est le contraire de crier, de hurler, de grogner, de grincer, de chuchoter. En disant, il s'agit d'entrer en dialogue ou d'organiser la parole en procédure : dire le droit » (Vigouroux, 2010 : 200). C'est au moyen de la parole des femmes éduquées que s'atténue le déni du féminin, que se trouvent dénoncés et condamnés les silences des violences conjugales dont est souvent victime la femme africaine.

Pour que l'éducation contribue à l'amélioration du statut social de la femme africaine, il faut qu'elle lui offre un accès égal à l'emploi, à la promotion professionnelle et à la participation politique. Mais l'éducation émancipatrice des femmes suppose que les hommes soient aussi éduqués. D'où la nécessité d'éduquer à la fois les uns et les autres. Car seuls des hommes bien éduqués permettront volontiers à leurs épouses de sortir afin d'éviter ce qui leur semble un enfermement domestique. Bien éduqués, ils comprendront d'eux-mêmes que la femme est l'égal de l'homme, que l'amour a ses exigences fondées sur la loi de la réciprocité, du dialogue. L'homme est certes investi d'une autorité maritale. Mais celle-ci, loin d'être imposée, est concertée.

Face au cadre actuel de l'activité scientifique essentiellement mâle, les femmes doivent se déterminer dans les études scientifiques. Car comme dit Christine Bénard, « une position scientifique élevée est une position de pouvoir » (Jaubert & Leblond, 1973, 350). En clair, le savoir confère du pouvoir.

5. CONCLUSION

Somme toute, le combat contre la discrimination et l'oppression dont sont victimes les femmes africaines passe par des stratégies de lutte contre l'analphabétisme et la promotion de l'éducation de la jeune fille. Il y a nécessité pour les gouvernements nationaux de formuler des vraies politiques d'éducation citoyenne susceptible de combattre les environnements sociaux négatifs, la discrimination institutionnelle et les inégalités entre les sexes qui handicapent les femmes africaines. La société civile ne doit pas rester en marge de l'appel de la philosophie moderniste des droits de l'homme. L'accès universel des jeunes filles à l'enseignement primaire, leur formation professionnelle, scientifique et technique, ce sont là autant des droits qui confèrent du pouvoir à la femme africaine jusqu'ici victime des stéréotypes sexistes dans le monde politique et le domaine du travail. Les gouvernements et la société civile doivent agir par l'éducation et la sensibilisation sur l'environnement interne. Car, selon la pertinente remarque de la psychologue Marisa Zavalloni, « nous pouvons voir ce qui, au premier abord, peut apparaître incompréhensible : l'environnement interne représentant le contenu de l'identité est aussi le mécanisme par lequel cette transaction a lieu » (Zavalloni, 2007 : 9). Ce n'est donc que par le biais d'une intense éducation civique des femmes et des hommes que l'humanité réconciliée avec elle-même

Halidou Yacouba

verra le jour en puissance et en majesté. Il s'agit de cette humanité où la personnalité juridique de la femme sera respectée au même titre que celle de l'homme. D'où l'éducation comme antidote aux méfaits de l'identité.

BIBLIOGRAPHIE

- ARISTOTE (1995) : *Les politiques*. Notes et traduction par P. Pellegrin. Paris : GF-Flammarion.
- JAUBERT, A. & Levy-Leblond, J-M. (1973) : *(Auto)critique de la science*. Paris : Éditions du Seuil.
- LEVINAS, E. (1995) : *Altérité et transcendance*. Montpellier : Fata Morgana.
- NAKAJIMA, T. H. (2009) : « La parole épuise-t-elle le sens? ». *Diogène* 227, 92-105.
- PLATON (1966) : *La République*. Tr. par Robert Baccou. Paris : GF-Flammarion.
- RODRÍGUEZ CAMPOS, X. (ed.) (2014) : *Interculturalidad, género y derechos humanos*. Lugo: Axac.
- VIGOUROUX, Ch. (2010): « Le devoir de parler ». *Revue Commentaire* 129, 197-202.
- ZAVALLONI, M. (2007) : *Ego-écologie et identité : une approche naturaliste*, Paris : Presses Universitaires de France.

COLABORAN EN ESTE VOLUMEN

AGRA ROMERO, María Xosé

Catedrática de Filosofía Moral y Política de la Univ. de Santiago de Compostela. Coordinadora del grupo Polis (Justicia e Igualdad de la USC). Integrante del Centro de Investigaciones Feministas e Estudios de Xénero (CIFEX) desde su fundación y de la Cátedra UNESCO de Cultura de Paz y Derechos Humanos de la Univ. de Santiago. Coordinadora de la sección de género del Consello da Cultura Galega. Líneas sobre las que ha dirigido tesis doctorales y proyectos de investigación: teorías de la justicia, teoría crítica feminista, problemáticas de la filosofía política contemporánea: ciudadanía, multiculturalismo e igualdad. Publicaciones más recientes: «Con armas, como armas: la violencia de las mujeres», *Isegoría* 46 (2012), 49-74; «Construcciones sociales vinculadas a la violencia de género», en C. Alonso (coord.) y R. Castillejo (dirs.): *Violencia de género y justicia*, Santiago de Compostela: Servizo de Publicacións, 2013, 31-43; «Vulnerabilidad: injusticias y cuidados», en M. P. Boladeras (ed.): *Bioética: justicia y vulnerabilidad*, Barcelona: Editorial Proteus, 2013, 49-82; «Escaping/Transgressing the Feminine: Bodies, Prisons and Weapons of Proximity», *Historical Social Research* 39 (2014), 1-20.

DE SALVADOR AGRA, Saleta

Licenciada en Filosofía por la Univ. de Santiago de Compostela, Máster en Género y políticas públicas por la Univ. de Vigo, Doctora en Filosofía y Semiótica por la Univ. de Santiago de Compostela y por la Univ. de Bologna. Actualmente docente/investigadora de la Univ. Técnica Particular de Loja (UTPL), Ecuador.

FERNÁNDEZ HERRERO, Beatriz

Doctora en Filosofía y Licenciada en Pedagogía por la Univ. de Santiago de Compostela, donde ejerce su docencia en la Facultad de Humanidades y en la Facultad de Formación del Profesorado (campus de Lugo). Su investigación se centra en el análisis de la evolución del concepto de utopía generado en el contexto del descubrimiento, la conquista y la colonización de América y en las cuestiones que se derivan de este análisis: la interculturalidad en las relaciones entre españoles e indígenas y las formas de identidad surgidas en este encuentro. Entre sus publicaciones pueden mencionarse: *La utopía de América* (1992), *La utopía humanista de Vasco de Quiroga en Nueva España* (1992), *Bernardino de Sahagún* (2007) o *Narraciones del yo y del nosotros* (2011).

GOZA, Nana Aicha

Diplômée de l'Univ. de Lyon II (France) et Docteur en Sciences psychopédagogiques de l'Univ. de Mons Hainaut (Belgique), elle est enseignant/chercheur au département des Sciences de l'éducation à l'École Normale Supérieure de l'Univ. Abdou Moumouni (Niamey-Niger) depuis 1982. Elle est directrice de l'École normale supérieure depuis 2009. Spécialisée dans la formation des formateurs, elle est également spécialiste en genre. Goza travaille actuellement sur les questions d'éducation, de genre et de gestion des conflits. Elle a publié plusieurs articles scientifiques dans des revues et maisons d'édition internationales (De Boeck Univ., Journal of International Cooperation in Education Hiroshima Univ. Japan et Instituto Complutense de Estudios Internacionales). Elle est membre de plusieurs sociétés savantes (RO CARE, AFIRSES, RAFEC). Elle a été membre du pool multilatéral des experts en sciences de l'éducation (OIF).

HAMBALLY, Yacouba

Doctorat Unique à l'EHESS de Marseille. Maître-assistant (Cames) en Socio-anthropologie il est membre de deux équipes pluridisciplinaires de recherche de l'Univ. Abdou Moumouni portant sur 'la famille nigérienne' et 'la connaissance et la valorisation du fonio *Digitaria exilis Stapf* au Niger'. Chef de département de sociologie (2004-2007). Directeur adjoint du Service Central du Développement de l'Univ. Abdou Moumouni (2007-2011). Membre de l'équipe chargée de l'élaboration du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) post-primaire : volet Enseignement supérieur jusqu'en 2010. Membre du groupe Enseignement supérieur pour la reformulation de la DSRP 2006. Rapporteur général du comité scientifique chargé de la réforme de l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey de 2005-2007.

HAMIDOU TALIBI, Moussa

Doctorat de 3^{ème} cycle à l'Univ. Cheikh Anta Diop de Dakar. M. Hamidou Talibi exerce à présent comme enseignant-chercheur : maître-assistant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey. Il est également Rapporteur général de la Commission nationale des droits humains depuis 2013. Président du B.E.N. de L'A.N.P.P. (Association Nigérienne des Professeurs de philosophie). Coordinateur académique du programme francophone conjoint entre Boston University et l'Univ. Abdou Moumouni du Niger de 2004 à ce jour. Coordinateur de l'équipe du Niger aux deux projets de coopération entre l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey et l'Univ. de Santiago de Compostela menés à bien sous le parrainage de l'AECI entre 2010 et 2013. Initiateur et animateur des rencontres culturelles et scientifiques dénommées Café-philo au Centre culturel franco-nigérien Jean Rouch. En 2013 il a obtenu l'Habilitation à diriger les recherches à l'Univ. de Ouagadougou (Burkina Faso).

HERRERO PÉREZ, Nieves

Profesora Titular de Antropología Social de la Univ. de Santiago de Compostela, en la que imparte la materia de Antropología y Filosofía del Género en el título de Grado en Filosofía. Sus líneas de investigación se centran en el ámbito de la antropología simbólica y el patrimonio cultural. Sobre la temática del género ha publicado: «Teoloxía feminista: á busca

dunha nova imaxen de Deus», *Encrucillada* 9/42 (1985), 5-9; «Antropoloxía da muller ou feminismo» *A Trabe de Ouro* 3 (1990), 435-439; «Da antropoloxía da muller á antropoloxía do xénero: unha mirada ao noso entorno próximo», *Andaina* 17 (1993), 15-20; «O amor na sociedade galega tradicional: unha aproximación dende a antropoloxía», *Cadernos de Psicoloxía* 13 (1993), 32-28; *As mulleres das Encrobas*, Biobibliografía - Album de Mulleres, Consello da Cultura Galega <<http://www.culturagalega.org/album/detalle.php?id=228>>.

KINDO, Aïssata Soumana

Aïssata Soumana Kindo est Maître de conférences habilitée à diriger les recherches au département de Lettres, Arts et Communication de l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey (Niger). Spécialisée en Littérature générale et comparée, elle enseigne la Littérature francophone et comparée. Son champ d'investigation qui englobe les littératures écrite et orale nigériennes, la littérature africaine francophone, la littérature féminine, les questions d'identité, d'immigration et de genre, a donné lieu à de nombreux articles. Elle est également membre de plusieurs réseaux de recherche dont le Groupe d'études et de recherches sur les Littératures francophones (GERLIF), le Réseau EurAfricain de Recherche sur les Épopées (REARE), le groupe de recherche Cultures et Traditions Populaires du Sahel et du Sahara (CTPS). Elle est également co-responsable de la collection « Femmes Africaines » chez l'Harmattan.

LEYO, Zeinabou Hamidou

Licence en Sociologie (2010) et Maîtrise (2013) de l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey. Cours-séminaire *L'action intégrée en faveur des Droits de la femme et du développement : Formation interdisciplinaire sur le genre* en 2012 à Niamey. Boursière de l'AECID pour assister en 2013 au *Séminaire pour la formation de coopérants : femme et développement en Afrique subsaharienne* à l'Univ. de Santiago de Compostela.

MARIÑO COSTALES, Mariam

Licenciada en Filosofía y Máster en Educación, Género e Igualdade por la Univ. de Santiago de Compostela. Se doctorará próximamente con una investigación antropológica y feminista acerca del lugar ocupado por las estrategias e identidades articuladas individual y colectivamente por lesbianas en el espacio social, de cara a la transformación y/o erradicación de procesos de marginalización y discriminación inscritos en el sistema sociosexual y heterocéntrico dominante. Desde 2005 técnica de la Comisión de Igualdade del Consello da Cultura Galega. Las actividades y reflexiones de feminismos articulados en Galicia tienen especial lugar en su investigaciones, su formación y en su producción escrita.

MARTÍNEZ SUÁREZ, Iolanda

Licenciada en Periodismo por la Univ. de Santiago de Compostela (USC) y Doctora en Filosofía por esta misma universidad (mayo de 2010) con la tesis titulada *La igualdad sexual en la diversidad cultural*. Actualmente es docente-investigadora en la Univ. Técnica Particular de Loja (UTPL), Ecuador, e investigadora postdoctoral en el InCom-UAB (Institut de la Comunicació de la Univ. Autònoma de Barcelona). Miembro de Real Code (Red Europa América Latina de Comunicación y Desarrollo), CMC InCom-UAB (Comunicación, Mi-

Colaboran en este volumen

gración y Ciudadanía); colaboradora externa de Polis (Justicia e Igualdad), USC. Sus líneas de investigación son: diversidad cultural, migración y comunicación, estudios de género, estudios de la audiencia, sociabilidad en Internet. Últimas publicaciones: «Población migrante y apropiación de las TIC desde una perspectiva feminista: reflexiones en torno a la comunicación transnacional en el colectivo adolescente» *Telos* 96 (2013), 37-46; «La educación mediática como herramienta de integración social en contextos migratorios: estudio de casos a partir de mapeados de proyectos», en D. Aranda, J. Sánchez Navarro y A. Susana Creus (eds.): *Educación, medios digitales y cultura de la participación*. Barcelona: UOC Press, 2013; «Maghrebí Women in Spain: Roles in the Family and Media Consumption», en *Observatorio (OBS*) Journal*, Special Issue, 3013, 111- 127. Todas en coautoría con Amparo Huertas.

NAMAÏWA, Boubé

Docteur exerçant à l'Univ. Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Ses principaux domaines d'intervention sont : Logique, Philosophie en Islam, Épistémologie et Histoire des Sciences, Bioéthique et Écoéthique. Parmi ses publications il faudrait distinguer : en collaboration avec M.-F. Roy Coste, N. Moulin et B. Zamo, *Lougou et Saraouniya*, Laval : Éd. Tariya Tatali, 2007 ; coédition avec MM. Djouldé Layya et J. D. Penel, *Pour connaître Boubou Hama un homme de culture nigérien*, Paris: L'Harmattan, 2007 ; « Sohravardí : une abeille en philosophie », *Revue Sénégalaise de Philosophie* 18 (2012), 95-106 ; « Azna Deities in the Songs of Taguimba Bouzou : A Window on the Visible an invisible », in T. A. Hale et A. G. Sidikou (éds.) : *Women Songs from West Africa*, Bloomington (Indiana) : Indiana University Press, 2012 ; « Croyances, Ethnies et Identité au Sahel : du multiple à l'Un », *Éthiopiennes* 90 (2013), 135-157 ; « Migrations et interculturalité : Le mouvement des idées du Bilad es-Sudan au Maghreb », *Fikira. Revue Africaine* 6 (2013), 17-36.

NGOUNDOUNG ANOKO, Julienne

Julienne Ngoundoung Anoko est Docteur en Sociologie/Anthropologie de l'Univ. René Descartes Paris V La Sorbonne. Elle cumule dix-sept ans d'expérience dans les domaines tels que l'égalité hommes-femmes, la santé publique et les épidémies. En tant qu'assistante technique elle a principalement accompagné les institutions multilatérales, bilatérales et publiques dans l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles dans divers pays en Afrique, en Europe et en Amérique. Elle a publié divers articles, manuels et guides dont *Genre et Équité dans les aires protégées en Afrique de l'Ouest* (2008), FIBA-UICN. Actuellement, elle vit et travaille au Niger.

VAZQUEZ LOBEIRAS, María Xesús

Es licenciada en filosofía por la Univ. de Santiago de Compostela. Doctora (con premio extraordinario) por la Univ. Trier (R.F.A.). Profesora titular de la Univ. de Santiago de Compostela desde diciembre de 2003. Ha publicado libros, capítulos de libros y artículos sobre Kant (lógica formal y trascendental, teoría de la racionalidad, estética, Kant y la ilustración alemana), sobre pensamiento moderno, pensamiento intercultural y género. Sobre género destacan: «Si vas con mujeres, no olvides el látigo» ¿Habló así Zaratustra? Reflexiones acerca de la violencia de género desde el punto de vista de la filosofía», ponencia presenta-

da en el *XV Seminario de Historia de la Filosofía Española e Iberoamericana*, Salamanca (2006); «Femme et droits de l'homme: le cas de de la République du Niger», en Lois, R. (ed.): *Aménagement et planification territoriales en Afrique Occidentale: Cap-Vert, Sénégal et Mali*, Santiago de Compostela: Ediciones Lóstrego, 2011, 167-184. Ha sido coordinadora del proyecto *Participación de la mujer en programas e instituciones de cambio social* (C/029371/09), Ministerio de Asuntos exteriores (AECID).

YACOUBA, Halidou

Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Univ. de Zinder. Titulaire d'un doctorat en philosophie de l'éducation sur Platon, il a fait toutes ses études supérieures aux Univ. du Bénin et de Côte d'Ivoire où il a soutenu sa thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en 2002. Il est enseignant-chercheur depuis 2006 au Département de Philosophie de l'Univ. Abdou Moumouni de Niamey, dont il a été le Chef (2008-2012). Récipiendaire en 2007 du Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE), il travaille actuellement sur les questions d'éducation et de multiculturalisme. Il a participé à plusieurs colloques en Europe (France, Italie et Espagne) et au Canada. Il a été admis en juillet 2012 avec la côte A au grade de maître-assistant inscrit au CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur).